

Bibliothèque numérique

medic@

Blanchet, Alexandre Louis Paul. La surdi-mutité : traité philosophique et médical / vol. 1

Paris : Labé, 1850.



(c) Bibliothèque interuniversitaire de médecine (Paris)
Adresse permanente : <http://www.bium.univ-paris5.fr/hist/med/medica/cote?31135x01>

LA
SURDI-MUTITÉ,
TRAITÉ
PHILOSOPHIQUE ET MÉDICAL.

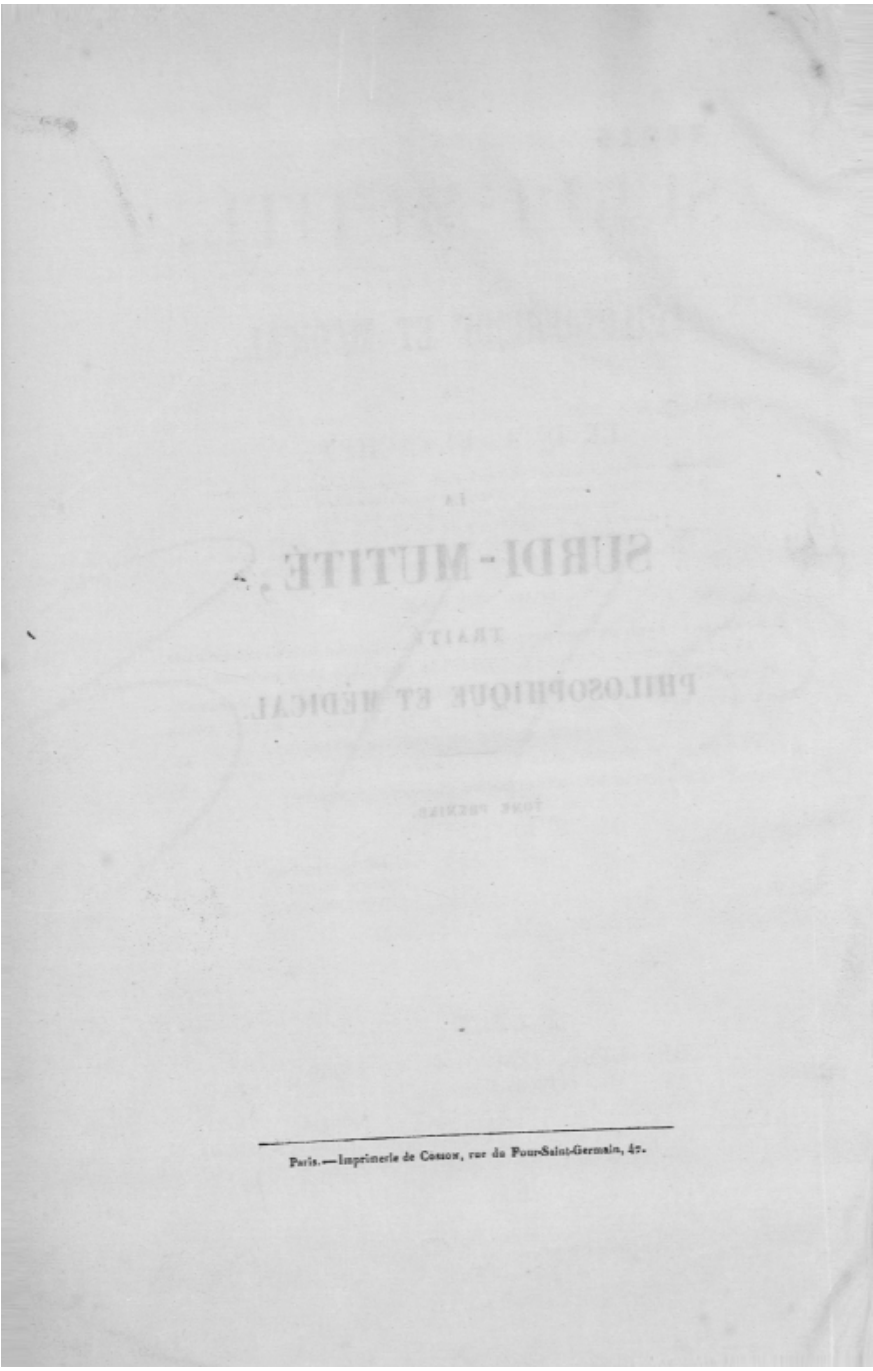
TOME PREMIER.

F. Me. nio

PARIS.

chez LARÉ, Libraire-Éditeur,
Place de l'École-Médecine, 12.

1850.



LA
SURDI-MUTITÉ,
TRAITÉ
PHILOSOPHIQUE ET MÉDICAL,

PAR
LE D^S A. BLANCHET,

Chirurgien de l'Institut national des Sourds-Muets, chargé spécialement du traitement
de la Surdi-Mutité, Professeur de Clinique pour les maladies des Yeux et des Oueilles,
Fondateur et Secrétaire perpétuel de la Société générale
d'Assistance et de Prévoyance en faveur des Sourds-Muets de France.
Membre de l'Académie nationale des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen, de la
Société anatomique, de la Société de médecine et de chirurgie de Munich, etc.

TOME PREMIER

COMPRENANT : 1^o UN RÉSUMÉ HISTORIQUE DE L'ÉDUCATION DES SOURDS-MUETS
EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER, DEPUIS LES TEMPS LES PLUS REÇULÉS;
2^o UN EXPOSÉ DES MOYENS DE COMMUNICATION ENTRE LE PARLANT
ET LE SOURD-MUET; LE PARLANT, LE SOURD-MUET ET LE SOURD-MUET AVEUGLE;
SUIVI D'UN QUESTIONNAIRE DESTINÉ AUX MÉDECINS,
ET D'UN PETIT DICTIONNAIRE USUEL DE MIMIQUE ET DE DACTYLOGIE
A L'USAGE DES MÉDECINS ET DES GENS DU MONDE;

AVEC PLANCHES.

Guérir quelquefois,
Soulager souvent,
Consoler toujours.

3 1 1 3 5



PARIS,

CHEZ LABÉ, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

Place de l'École-de-Médecine, 4;

A LONDRES, | A LEIPZIG,
Chez BAILLIÈRE, 216, Regent's Street. | BROCKHAUS, AVENARIUS et MICHELSEN.
A FLORENCE, CHEZ RICORDI ET C^o.

1850.

SURDI-MUTITÉ

TRAITÉ
PHILOSOPHIQUE ET MÉDICAL

PAR
LE D^r A. BLANCHET.

Programme de l'enseignement des Sourds-Muets, adopté par le Congrès international de Paris, 1880.
Ce livre est destiné à servir de manuel aux Sourds-Muets, des Instituteurs, des Médecins, des Philosophes, des Juristes, des Pédagogues et des Publicistes.
L'ouvrage est divisé en deux parties : la première traite de la Philosophie, de la Médecine et du Droit ; la seconde de la Pédagogie, de la Philosophie et de la Médecine.

TOME PREMIER

COMPRIS : Les notions historiques de l'éducation des Sourds-Muets
en France et à l'étranger, depuis les temps les plus reculés ;
2° les notions de l'éducation des Sourds-Muets, et la manière
de leur enseigner le langage, le langage écrit et le langage
écrit et la question relative aux Sourds-Muets,
et le grand dictionnaire des Sourds-Muets et des Pédagogues
et un grand dictionnaire des Sourds-Muets et des Pédagogues
à l'étranger des Sourds-Muets et des Pédagogues.

AVEC PLANCHES.



Paris, chez Labe, Libraire-Éditeur,
rue de la Harpe, n° 20.

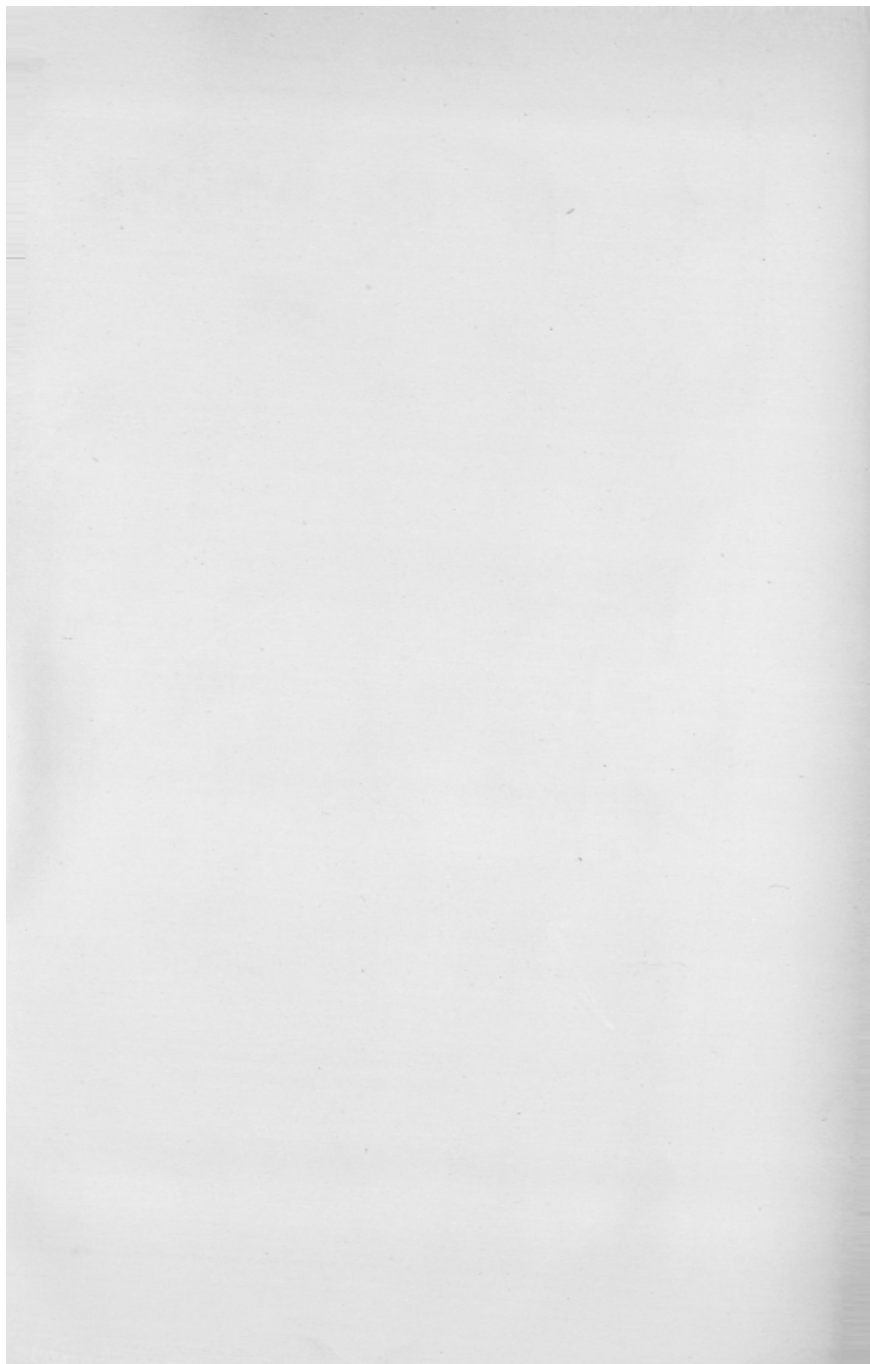
31132

PARIS.

CHEZ LABE, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
rue de la Harpe, n° 20.

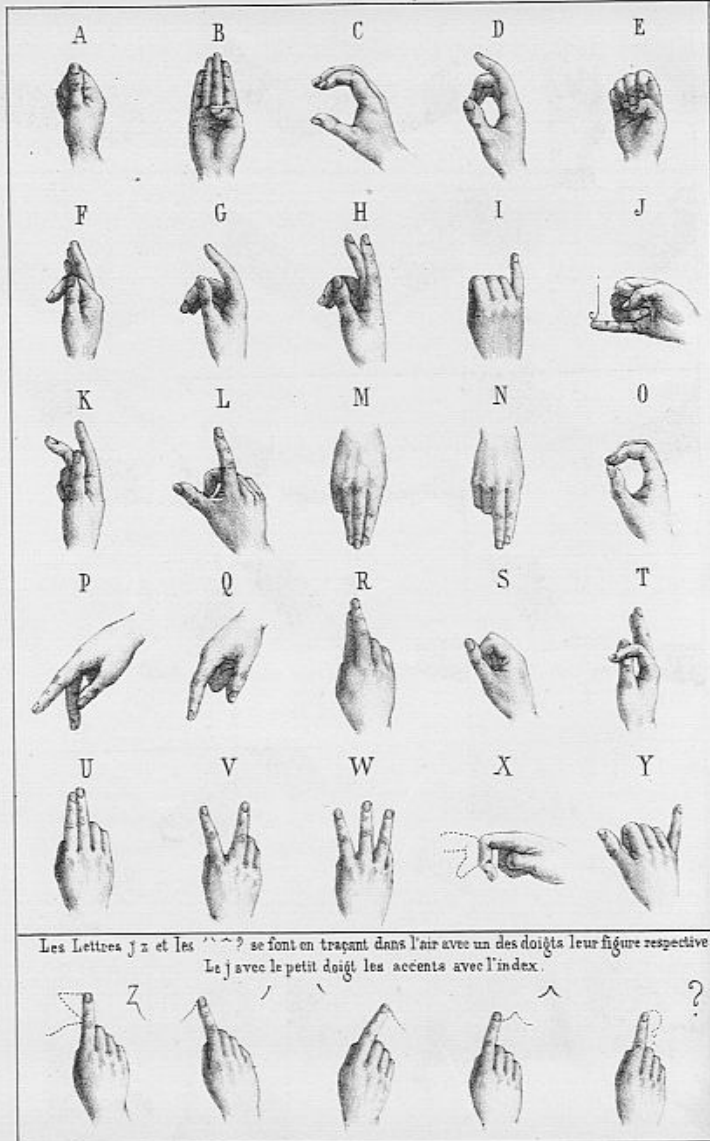
À LONDRES, chez BAILLÈRE, n° 11, Place de la Harpe, n° 20.
À BRUXELLES, chez VANDERKAM, n° 11, Place de la Harpe, n° 20.
À LILLE, chez VAILLANT, n° 11, Place de la Harpe, n° 20.
À RENNES, chez VAILLANT, n° 11, Place de la Harpe, n° 20.
À NANTES, chez VAILLANT, n° 11, Place de la Harpe, n° 20.
À BORDEAUX, chez VAILLANT, n° 11, Place de la Harpe, n° 20.
À LYON, chez VAILLANT, n° 11, Place de la Harpe, n° 20.
À MARSEILLE, chez VAILLANT, n° 11, Place de la Harpe, n° 20.

1870



Dactylogogie Française

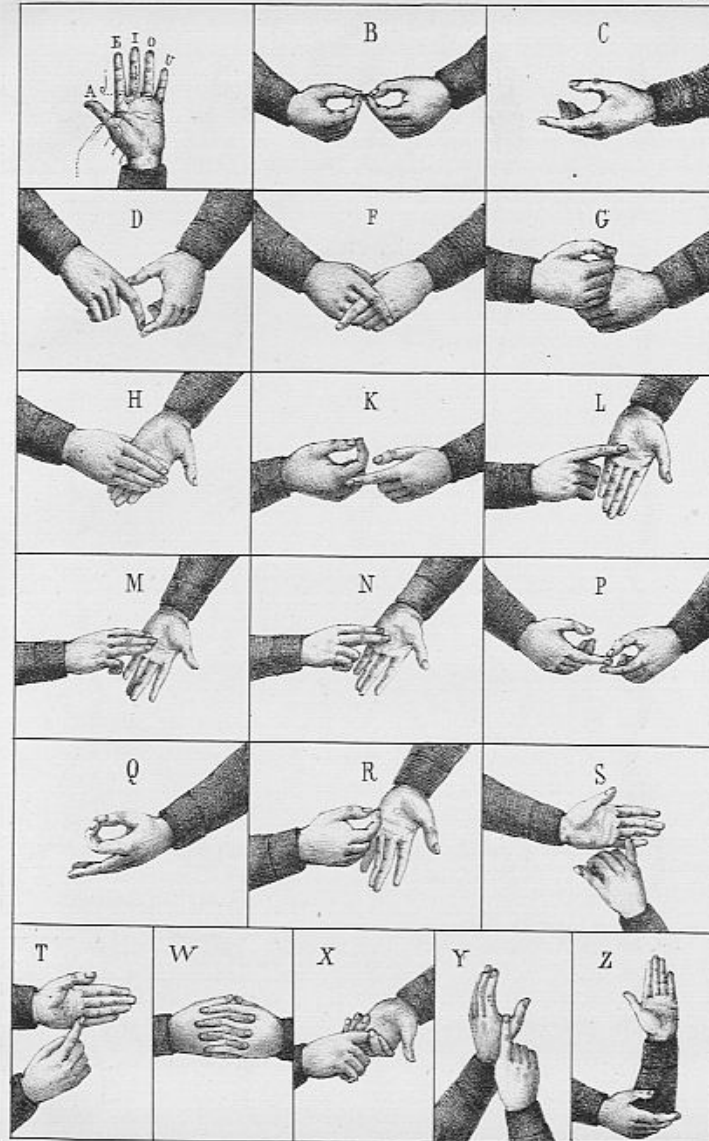
Pl. 1.



Edouard Robert, sourd-muet del et lith.

Dactylogogie Anglaise.

Pl. 2.



Imp. Lemercier, à Paris.

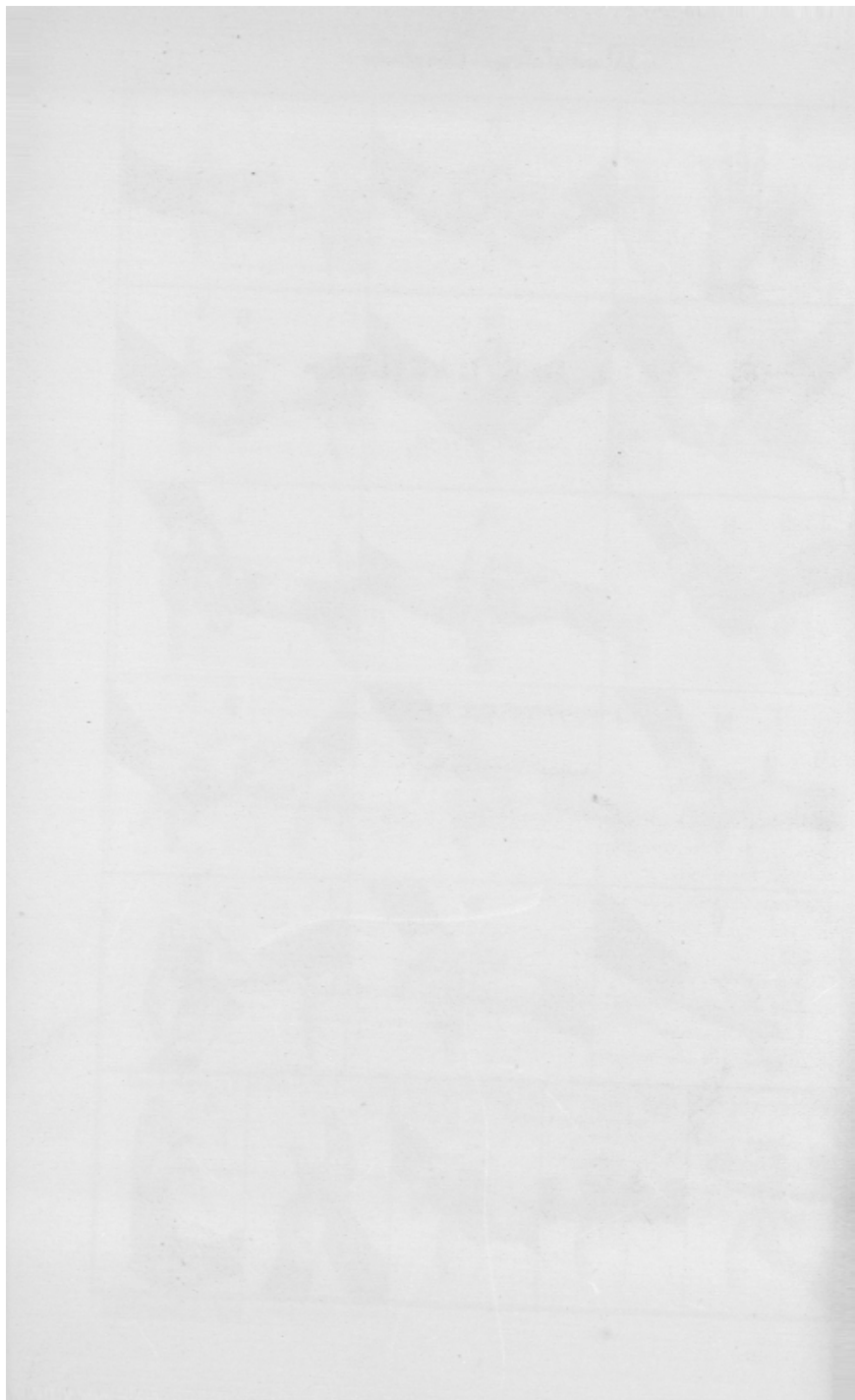




TABLE DES MATIÈRES

DU PREMIER VOLUME.

PREMIÈRE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

La parole. — Expérience de Psammétique, roi d'Égypte. — Opinions de Pline, Jamblique, Diodore de Sicile, Warbuton, Vico, Michelet, etc.	17
Le mutisme.	20
Pourquoi : sourd-muet.	<i>Ib.</i>
Pourquoi pas sourd et muet.	21
Cas où le mutisme est indépendant de la surdité.	<i>Ib.</i>
Où il est démontré que l'un est souvent une suite indirecte de l'autre.	22
Partie historique. — Condition du sourd-muet dans l'antiquité. . . .	23
Hippocrate. — Aristote.	24
Pouvoir que les législateurs donnaient aux pères sur leurs enfants. .	25
En Perse et en Égypte les sourds-muets étaient mieux traités. . . .	26
Silence du christianisme.	<i>Ib.</i>
Opinion de Pline et de Celse.	<i>Ib.</i>
Erreur de saint Augustin,	<i>Ib.</i>

Distinction des sourds-muets faite par l'empereur Justinien. — Opinions des médecins arabes et d'Ambroise Paré.	27
A quelle époque fut révélée la possibilité d'instruire les sourds-muets. — Saint Jean de Beverley, Rodolphe Agricola et Jérôme Cardan.	28
Pays qui ont été le théâtre des premières tentatives de cet art. — Stérilité de ces tentatives.	29
XVI ^e siècle. — Pierre de Ponce, etc.	30
Jean-Paul Bonet, inventeur de l'alphabet manuel. — Ramirez de Carion. — Pierre de Castro. — John Wallis. — John Bulwer. — Van Helmont. — Conrad Amman. — Le pasteur Arnoldi.	31
Heinicke.	33

CHAPITRE II.

Commencement du XVIII ^e siècle.	35
Jacob Rodrigue Pereira. — Ses premiers élèves. — Sa machine arithmétique.	36
Ernaud. — Sa dispute avec Pereira.	37
L'abbé de l'Épée (1756). — Son abnégation. — Son désintéressement. Sa réponse aux offres de la czarine. — L'hiver de 1788.	38
Ses titres à l'immortalité. — Par quel hasard il suit sa vocation.	39
Le langage mimique. — Où l'abbé de l'Épée a appris les gestes.	40
Sa réputation. — Louis XVI. — Hommage de la Révolution à la mémoire de l'abbé de l'Épée.	41
Dans quel sens il est regardé comme le créateur de l'enseignement des sourds-muets.	42
Dissertation sur le mérite de son enseignement. — Sa déviation.	43
Les signes méthodiques. — Leur défaut. — Position du sourd-muet. — Les signes méthodiques ne donnent pas la perception de l'idée. — En quoi ils consistent.	44
Dictionnaire des signes.	48
L'art d'apprendre la parole aux sourds-muets.	49
L'abbé Deschamps. — Le sourd-muet Desloges.	50
Utilité du langage mimique comme moyen d'instruction. — Jugement sur les partisans des gestes et sur ceux de la prononciation.	51

CHAPITRE III.

Les plus célèbres disciples de l'abbé de l'Épée.	53
L'abbé Sicard. — Son auditoire. — Influence de son éloquence. — Comment il a popularisé l'enseignement.	56

TABLE DES MATIÈRES.

	vii
Effets de la découverte de l'abbé de l'Épée dans l'Europe.	57
L'Italie et l'Espagne.	Ib.
La Suisse. — Les états autrichiens. — L'école de Waitzin en Hongrie. — La Bohême. — Le père Dominique Soehr. — Munich. — Leip- sick. — Encore Heinicke.	58
L'école de Berlin. — Eschke. — Expériences galvaniques. — Le Mas- sieu du Nord, Habermass.	59
La Russie. — La Pologne. — La Suède. — Les états danois. — Com- ment les sourds-muets se parlent entre eux. — Copenhague. — Le docteur Castberg.	60
La Hollande. — L'Angleterre. — L'Écosse. — Réflexion sur l'instruc- tion des sourds-muets.	62
Le grand tort de l'abbé Sicard. — Sa définition du sourd-muet. — Ta- bleau sombre et exagéré.	63
Sa rétractation.	64
Tort de commencer par la grammaire. — Théorie des signes. — En quoi péchait sa méthode.	65
Massieu et Clerc.	66
L'école de Bordeaux. — Saint Sernin. — Ses traits de ressemblance avec l'abbé de l'Épée. — Ses travaux et ses succès. — Ses élèves les plus distingués.	67
Son éloge fait par l'un de ses élèves.	68

CHAPITRE IV.

Bébian. — Son éloge. — Il mérite le titre de réformateur des gestes.	71
Ses malheurs. — Son tort fut de vouloir le bien intempétivement.	73
Ses ouvrages. — Manuel d'enseignement pratique. — Journal de l'in- struction des sourds-muets et des aveugles.	74
Gestes idéologiques. — Avantage de les fixer sur le papier. — Langue universelle.	75
Comment l'enfant sourd-muet est-il accueilli dans nos écoles. — Diffi- culté à vaincre, d'abord, dans l'éducation du sourd-muet.	76
Quelle est la première notion qu'acquiert le sourd-muet.	77
Comment se développent les idées du sourd-muet? — Perfectionnement des signes par Bébian.	78
Le sourd-muet a deux langues distinctes à ses ordres.	79
Obstacles que le sourd-muet a à surmonter. — Lois physiologiques. — Démonstration mathématique. — Sensation. — Idée et sensation- signe. — Combien le sourd-muet est inférieur au parlant. — Il	

faut reconnaître, avec Locke, que les idées se produisent par l'intermédiaire des sens.	79
CHAPITRE V.	
Impulsion donnée par Bèbian à l'art d'instruire les sourds-muets. — Etude logique de la langue.	82
Importance d'un bon début. — Rayonnement de l'institution de Paris. Ses missionnaires. — L'abbé Chazottes, l'abbé Jamet, MM. Piroux et Rivière. — Mouvement rétrograde dans le sein de l'école-mère. — Insuffisance des conseils d'administration et de perfectionnement.	83
Indifférence à l'égard des sourds-muets. — Eloge du comte Alexis de Noailles.	85
Professeurs sourds-muets méconnus. — Clerc, Berthier, Lenoir et Forestier. — Le premier et le quatrième vont porter leurs talents aux Etats-Unis et à Lyon.	86
Le conseil d'administration de l'école de Bordeaux ne comprend pas mieux sa mission que celui de l'école de Paris.	88
Le baron de Gérando. — Education des sourds-muets de naissance. — Les circulaires de l'institution. — Ce qu'il a fait et ce qu'il aurait dû faire.	89
Conférences des professeurs de l'école de Paris. — Leur programme. — Matière de l'enseignement.	90
Classe d'instruction complémentaire, fondée par le testament du docteur Itard. — Il proscrie le langage mimique auquel il est complètement étranger.	94
Preuves à l'appui	96
Avantage de la classe créée par le docteur Itard.	102
CHAPITRE VI.	
Considérations sur la manière d'instruire les sourds-muets.	103
L'abbé Chazottes. — M. Piroux.	<i>Ib.</i>
Citation de M ^{lle} Octavie Morel.	104
Théorie de la méthode de Nancy. — Définition de la méthode en général.	<i>Ib.</i>
Enseignement et étude.	105
Instruments de communication, instruments de représentation, instruments d'action. — La mimologie. — La dactylogie. — La mimographie et l'écriture. — La phonologie et la labiolégie.	106
Le dessin considéré comme moyen de représentation.	109
Matériel des classes.	<i>Ib.</i>

TABLE DES MATIÈRES.

ix

Procédés figuratifs, mnémoniques, traductifs, interrogatifs et logiques.	110
Matière de l'enseignement.	111
Ecole des sourds-muets de Toulouse.	<i>Ib.</i>
Eloge de l'école de Toulouse.	112
Principes de la méthode de M. l'abbé Chazottes.	113
Cours pratique d'enseignement de M. l'abbé Chazottes, avec des exemples.	115
Historiettes.	118
Nomenclature. — Petites phrases, etc., etc.	119

CHAPITRE VII.

Suite de la méthode de M. l'abbé Chazottes. — Division du temps. — Développement des temps des verbes, etc., etc.	121
Historiettes.	122
Analyse d'un tout pour en connaître les parties. — Signification des noms par l'usage des objets qu'ils rappellent, etc., etc.	123
Objets divers. — Cargaison d'un navire. — Personnes sous différents aspects. — Dignités et fonctions. — Usages des objets. — Heures applications des difficultés.	124
Noms abstraits. — Exercices attrayants.	127
Emplois de la synonymie. — Idées individuelles. — Idées générales. — Objets des jugements.	128
Locutions qui tiennent au génie de notre langue. — Dialogues. — Le ton de la conversation.	131
Difficultés surmontées. — Lectures. — Essais épistolaires. — Nouveaux exercices de synonymie.	136
Usage des fables. — Modèles de composition. — Fables transformées en dialogues. — Exercices sur la géographie et l'histoire naturelle.	143

CHAPITRE VIII.

Aventures curieuses d'un sourd-muet, ouvrier tailleur.	152
Le sourd-muet, ouvrier tailleur, devient malgré lui directeur d'une institution.	153
Transfert à Lyon de l'école de Saint-Etienne, sur les pressantes sollicitations du préfet du Rhône et des autorités de Lyon.	154
De la fraternité chez les sourds-muets.	155
Succès rapides de l'institution dirigée par le sourd-muet Comberry. — Nullité de son enseignement sous tous les rapports. — Un sourd-muet de mérite, élève de l'école nationale de Paris, Claudius	

TABLE DES MATIÈRES.

Forestier, épouse sa fille parlante et devient directeur de son établissement. — Progrès scolaires entravés par le défaut d'assistance et de secours matériels. — Résignation et dévouement. — Décroissance du nombre des élèves. 153

Méthode d'enseignement de Claudius Forestier. — Ses avantages incontestables. — Soins affectueux du directeur de Lyon. 157

Son *manuel du jeune sourd-muet pieux*. — Sa *nomenclature méthodique traduite en images*. — Son *premier livre du sourd-muet*. — Sa *petite histoire sainte*. — Son *petit paroissien*. — Son *cours complet et méthodique d'enseignement pratique*. 160

Instruction et éducation des sourds-muets. — Opinion, sur ce sujet, de M. de Gérando. 161

CHAPITRE IX.

École consacrée aux filles sourdes-muettes. 164

M^{lle} Pothier, directrice à Langres. — Comment elle s'est engagée dans la carrière de l'enseignement. — Ses essais sur un enfant doué de très peu d'intelligence. 165

Méthode de M^{lle} Pothier. 166

Rédaction d'un cours de lectures graduées. 168

Intérêt exprimé à M^{lle} Pothier par l'administration de l'Institut national de Paris. 170

Exercices variés de M^{lle} Pothier sur l'histoire naturelle, sur les arts et métiers et sur la géographie. *Ib.*

Moyen d'arriver à l'intelligence des expressions figurées. 177

Règles de vie à l'usage des sourdes-muettes sortant de l'institution. — Fausse idée sur le mariage des sourds-muets. — La surdité n'est pas héréditaire. — Opinion de M. Edouard Morel sur ce sujet. . . 178

CHAPITRE X.

Observations de M. de Watteville sur les sourds-muets. — Nécessité pour eux d'une éducation libérale et professionnelle. 180

Statistique des institutions françaises de sourds-muets. 181

Déplorable manque d'uniformité dans leur enseignement. 182

Urgence de placer les écoles de sourds-muets dans les attributions du ministère de l'instruction publique. 183

Coup d'œil sur la part que prennent le clergé et les corporations religieuses à l'éducation des sourds-muets. 184

TABLE DES MATIÈRES.

xi

Méthode de l'abbé Laveau, directeur de l'institution d'Orléans. 185
 Opinions de M. Gruel et de l'abbé Bouchet, sur la méthode de l'abbé Laveau. 186
 Ecole de Caen, fondée par l'abbé Jamet. — Ses commencements. 188
 Premiers procédés de l'abbé Jamet. *Ib.*
 Séjour de l'abbé Jamet à l'école de Paris. 189
 Principes fondamentaux de la méthode de l'abbé Jamet. 190
 Opinion de M. de Gerando sur cette espèce de schisme dans l'enseignement des sourds-muets. 191
 Critique nouvelle des bases générales sur lesquelles cette méthode s'appuie. 196
 Nécessité d'interdire dans les écoles de sourds-muets les signes inventés par l'abbé Jamet et adoptés par ses successeurs. — Éloge sans réserve du dévouement de ces derniers. 202
 Biographie de l'abbé Jamet par M. Gruel. 203

CHAPITRE XI.

Aperçu général sur les écoles de France. — Opinion de M. de Watteville, sur le défaut d'uniformité des méthodes. — Écoles sous la direction de M. Laveau 209
 Des établissements de sourds-muets en France, par M. Puybonnieux. — Fondation à Paris de la Société générale d'assistance et de prévoyance en faveur des sourds-muets de France. — Ses cours d'instruction élémentaire et complémentaire. — Ses externats. — Nouveau plan pour donner l'éducation à tous les sourds-muets de France. 210
 De la possibilité de guérir le sourd-muet et de développer chez lui l'articulation. — Fausse opinion d'Itard à ce sujet, réfutée par M. Puybonnieux. 215
 Opinion de l'auteur. — De la nécessité de donner l'éducation à tous les sourds-muets, et de la commencer au même âge que pour les parlants. — Du trousseau. 218
 Tableau statistique des institutions et écoles de sourds-muets en France. 222

DEUXIÈME PARTIE.

DES MOYENS DE COMMUNICATION ENTRE LE PARLANT ET LE SOURD-MUET;
 LE PARLANT, LE SOURD-MUET ET LE SOURD-MUET AVEUGLE.

SOMMAIRE.

Notions préliminaires. — Moyens de développer l'appareil auditif et vocal chez le sourd et chez le sourd-muet. 1

De la dactylogogie. 8
 De l'usage de la dactylogogie dans l'obscurité. — De la dactylogogie
 entre le parlant et le sourd-muet aveugle 11
 De l'usage de la dactylogogie entre le sourd-muet aveugle, le sourd-
 muet et le parlant 13
 De la mimique. 16
 Des noms propres. 21
 Questionnaire à l'usage des médecins qui se trouvent en rapport avec
 le sourd-muet, ou avec le sourd-muet aveugle. — Moyen de com-
 munication avec le sourd-muet aveugle privé d'éducation . . . 23

PETIT DICTIONNAIRE USUEL de mimique et de dactylogogie.

Planches : Dactylogogie française et anglaise. Planches 1 et 2.

Indications dactylogiques et mimiques. Planche 3.

INTRODUCTION.

S'il est incontestable, comme l'a dit un savant professeur, que le véritable progrès dans les sociétés se rattache à la découverte et à l'application des moyens propres à améliorer le sort des hommes, jamais paroles ne rappelèrent avec plus d'exactitude et de bonheur la science consolatrice dont s'occupe cet ouvrage, celle qui a pour but le traitement et parfois la guérison de la surdi-mutité.

Quelle plus belle tâche, en effet, pour un médecin consciencieux que de rechercher, par tous les moyens que l'étude lui inspire, non-seulement la possibilité de reconquérir à la société, avec l'ouïe et la parole, ou, au moins, avec la parole et la faculté de la lire sur les lèvres, le plus grand nombre de ces malheureux sourds-muets que le monde a trop longtemps considérés comme de vils parias, mais encore celle de prévenir leur infirmité dès l'âge le plus tendre, d'en combattre même les causes à leur origine et d'arriver progressivement à leur régénération morale et intellectuelle.

Notre position de chirurgien de l'Institut national des sourds-muets, chargé du traitement de la surdi-mutité, et l'étude que nous n'avons cessé d'en faire, nous ont déterminé autant par sympathie que par devoir à rechercher avec soin et à divulguer la source des fausses appréciations dans lesquelles sont tombés quelques auteurs qui ont écrit avant nous sur cette matière, hommes estimables sous plus d'un rapport et dont nous aurions été heureux de pouvoir taire les noms à propos de ces faits. Ce devoir, nous sentons qu'il est d'autant plus urgent pour nous de le remplir, que les préjugés qui pèsent encore fatalement sur ces malheureux ont été en grande partie propagés par des médecins qui ont joui d'une certaine réputation, par ceux-là même que leur position et leurs travaux semblaient devoir en garantir le plus et qui paraissaient naturellement investis de la sainte mission de les détruire en posant les dernières assises de l'émancipation des sourds-muets si providentiellement entreprise par celui qu'ils appellent leur *père intellectuel*, par l'abbé de l'Épée.

Pour parvenir à combattre efficacement ces préjugés qui avaient déjà poussé de profondes racines, pour arriver à répartir plus largement entre ces infortunés l'inestimable bienfait d'une éducation libérale appropriée à leurs besoins, pour développer enfin leur état moral, leur état intellectuel et révéler le sourd-muet tout entier, tel qu'il est, à la société, que fallait-il ? le connaître à fond, l'apprécier à sa juste valeur. Et pour y réussir ? Posséder soi-même et fournir aux autres les moyens de communiquer avec lui. Malheureusement en France, soit antipathie, soit indifférence pour la parole, soit

tout autre motif que nous n'avons pas à approfondir ici, on a longtemps négligé les deux plus précieux de ces moyens : on s'est trop peu occupé de cultiver chez le sourd-muet la faculté d'articuler et celle de lire la parole sur les lèvres. On n'a presque jamais recouru à un troisième plus précieux encore, celui qui consiste à rendre l'ouïe à ceux de ces malheureux qui se montrent susceptibles de la recouvrer. Par des recherches persévérantes et par des faits nombreux nous avons prouvé qu'il n'était pas impossible d'arriver à ce résultat chez un assez grand nombre.

Nous avons fait plus; nous avons réussi à démontrer que chez le sujet même, hors d'état de profiter de ce bienfait, on pouvait dans certaines limites lui donner la notion du son (voir le mémoire que nous avons lu à l'Académie de médecine, en 1849 *De l'impression tactile des ondes sonores et de leur transmission au cerveau par d'autres organes que celui de l'ouïe*).

Mais en attendant la réalisation plus complète des perfectionnements que nous poursuivons et auxquels concourront puissamment des externats de sourds-muets, comment correspondre momentanément avec ces infortunés que nous voulons guérir et instruire? Uniquement par les moyens qui leur sont propres et familiers et que le public ignore communément, par la mimique et par la dactylologie; oui c'est un devoir d'humanité pour nous de populariser ces moyens, tout imparfaits qu'ils sont, jusqu'à ce que nous ayons réussi à en propager de meilleurs. Ce premier fil doit nous conduire à l'intime connaissance de son état moral et intellectuel. Nous avons pensé que pour effacer les

dernières limites, pour abattre les dernières barrières qui, depuis trop longtemps, séparent les sourds-muets de la société, nous ne saurions trop nous empresser de fournir aux médecins nos confrères et aux gens du monde qui s'intéressent à ces malheureux les moyens d'entrer en relation avec eux; mais qu'on se le persuade bien, ce n'est ici qu'une voie transitoire, qu'un pont jeté provisoirement entre le monde des parlants et le monde des sourds-muets en attendant que les sentiments et les pensées de ceux-ci s'échangent avec les nôtres à l'aide de la langue parlée. C'est dans le but unique de combler momentanément une aussi regrettable lacune, que nous nous sommes permis cette digression étrangère à notre spécialité, laissant aux professeurs sourds-muets et parlants de l'Institution, toute la gloire de composer un ouvrage didactique sur cette matière. Car en définitive et nous ne cesserons de le répéter, n'est-il pas plus logique et plus humain de ne rien épargner pour doter de l'ouïe et de la parole, ou, à défaut, au moins, de la parole et de la faculté de la lire sur les lèvres, le plus grand nombre possible des 22,000 sourds-muets que renferme la France, que d'imposer aux 35 millions d'habitants de notre pays le langage dactylogique ou mimique de ces infortunés?

LA SURDI-MUTITÉ.

PREMIÈRE PARTIE.

EXPOSÉ HISTORIQUE DE L'ÉDUCATION DES SOURDS-MUETS.

CHAPITRE PREMIER.

LA PAROLE. — EXPÉRIENCE DE PSAMMÉTIQUE, ROI D'ÉGYPTÉ. — OPINIONS DE PLINE, JAMBLIQUE, DIODORE DE SICILE, WARBUTON, VICO, MICHELET, — LE MUTISME. — POURQUOI : *sourd-muet* ? POURQUOI PAS : *sourd et muet* ? — CAS OÙ LE MUTISME EST INDÉPENDANT DE LA SURDITÉ. — OÙ IL EST DÉMONTRÉ QUE L'UN EST SOUTENT UNE SUITE INDIRECTE DE L'AUTRE. — PARTIE HISTORIQUE : CONDITION DU SOURD-MUET DANS L'ANTIQUITÉ. — HIPPOCRATE. — ARISTOTE. — POUVOIR QUE LES LÉGISLATEURS DONNAIENT AUX PÈRES SUR LEURS ENFANTS. — EN PERSE ET EN ÉGYPTÉ LES SOURDS-MUETS ÉTAIENT MIEUX TRAITÉS. — SILENCE DU CHRISTIANISME. — OPINION DE PLINE ET DE CELSE. — ERREUR DE SAINT AUGUSTIN. — DISTINCTION DES SOURDS-MUETS FAITE PAR L'EMPEREUR JUSTINIEN. — OPINION DES MÉDECINS ARABES ET D'AMBROISE PARÉ — A QUELLE ÉPOQUE FUT RÉVÉLÉE LA POSSIBILITÉ D'INSTRUIRE LES SOURDS-MUETS—SAINT JEAN DE BEVERLEY, RODOLPHE AGRICOLA ET JÉRÔME CÂRDAN. — PAYS QUI ONT ÉTÉ LE THÉÂTRE DES PREMIÈRES TENTATIVES DE CET ART. — STÉRILITÉ DE CES TENTATIVES. — XVI^e SIÈCLE.—PIERRE DE PONCE.— JEAN-PAUL BONET, INVENTEUR DE L'ALPHABET MANUEL. — RAMIREZ DE CARION.— PIERRE DE CASTRO.— JOHN WALLIS.— JOHN BULWER.—VAN HELMONT. — CONRAD AMMAN. — LE PASTEUR ARNOLDI. — HEINICKE.

La parole. — Expérience de Psammétique, roi d'Égypte.— Opinions de Pline, Jamblique, Diodore de Sicile, Warburton, Vico, Michelet, etc.

Le don le plus précieux que l'homme ait reçu du Créateur, avec l'intelligence et la vie, c'est la parole, destinée à être l'expression de ses pensées et de ses sentiments.

C'est par nature, par imitation, par analogie (1) que, dans notre enfance, nous entrons graduellement en possession de la parole.

Un être qui, au sein de la civilisation ne communiquerait point avec ses pareils, ressemblerait à la brute, douée de la voix, mais privée de la parole, par la raison que la parole est un art d'imitation qui ne s'acquiert naturellement que par l'oreille et dans la société des hommes parlants. Si aucune voix humaine ne se faisait entendre autour du berceau de l'enfant, dit feu le docteur Itard, ancien médecin en chef de l'institution nationale des sourds-muets de Paris, l'enfant ne parlerait point, ou ferait entendre seulement le cri de quelque animal qui aurait frappé ses oreilles.

Une pareille expérience a été tentée, si l'on peut ajouter foi au récit d'Hérodote : cet historien raconte, au commencement du livre d'Euterpe, que Psammétique, roi d'Égypte, fit enfermer, dans une maison écartée et inhabitée, deux enfants nouveau-nés, et chargea un berger du soin de les faire allaiter par une chèvre, avec défense expresse de leur adresser aucune parole. Au bout de deux ans, ces enfants firent entendre le mot *bec* ; et, chaque fois que le berger venait ouvrir la porte, ils accouraient à sa rencontre en criant *bec ! bec !* répétition assez exacte du cri de l'animal bêlant dont ils avaient sucé le lait.

Toutefois, ce ne fut pas la conséquence qu'aurait rapport d'Hérodote, on tira de ce résultat : comme l'expérience avait été entreprise dans le dessein de s'assurer, d'après les premiers sons articulés par ces deux enfants, quel était le lan-

(1) Gatiien Arnould, programme d'un cours complet de philosophie, page 446.

gage le plus naturel à l'homme, le roi ayant appris, par les savants qui furent consultés sur l'interprétation de ce mot, que *Besos* signifiait *pain* en langue phrygienne, il en conclut que les Phrygiens, parlant la langue la plus naturelle à l'homme, étaient le peuple le plus ancien de la terre, et que, sous ce rapport, les Egyptiens devaient se contenter du second rang. C'est ainsi que les faits même les plus concluants deviennent des sources d'erreurs, et que les inductions diverses que chacun en tire à son gré, attestent la profonde sagesse qui a dicté ces mots : *Experientia fallax, iudicium difficile* (1).

Les premiers hommes, dit Vico, durent concevoir les objets par l'idée que l'imagination personnifiait en eux. Faute de langage, ils durent s'exprimer par des gestes ou par des signes matériels ayant des rapports naturels avec leurs idées. Par exemple, *trois épis* ou *l'action de couper trois fois des épis*, signifiaient pour eux trois années.

Pline et Jamblique prétendent que cette langue, dont les expressions portaient avec elles leur sens naturel, a été parlée autrefois. Ce fut, sans doute, la langue qui, selon les savants, exprimait les idées par la nature même des choses, c'est-à-dire par leurs propriétés naturelles.

Diodore de Sicile, Warburton et d'autres philosophes ont pensé que les premiers hommes vivant dans les bois n'articulaient que des sons confus, des cris indéterminés. Les commencements de cette langue de sons articulés ont toujours été, disent-ils, informes ; mais, quand le temps les a polis et qu'ils ont reçu un certain degré de perfection,

(1) Itard : Traité des maladies de l'oreille et de l'audition, Tome II, page 306 et 307.

on a cessé d'entendre les bégaiements de leur premier âge.

La langue articulée, dit Vico, commence par l'onomatopée, au moyen de laquelle l'enfant se fait toujours fort bien comprendre. Vinrent ensuite les interjections qui échappent dès le premier assaut des passions violentes et qui, dans toutes les langues, sont monosyllabiques.

C'est ce que corrobore M. Michelet en disant que les langues durent commencer par des monosyllabes et que, de nos jours encore, au milieu de tant de facilités pour apprendre le langage articulé, les enfants, dont les organes sont si flexibles, commencent toujours ainsi.

Le mutisme.

Celui-là donc qui naît sourd, ou qui, par suite d'une maladie contractée dans ses premières années, a le sens de l'ouïe trop altéré pour saisir distinctement les éléments qui constituent le langage parlé, ne saurait, dès lors, faire de leurs diverses et innombrables combinaisons l'objet d'une imitation journalière.

Il reste, par conséquent, muet.

Ainsi le mutisme est un effet naturel de la surdité.

Il en est le résultat physiologique.

Pourquoi : sourd-muet ?

C'est ce rapport du mutisme à la surdité qu'on a voulu exprimer par le trait d'union qui lie les deux mots *sourd-muet* et fait du second le corollaire, le complément obligé du premier.

S'il n'est pas donné au jeune sourd d'acquiescer, comme

nos enfants, par les moyens qu'offre la nature, l'usage de la parole, la faculté ne lui en est pas toutefois absolument interdite.

Quoiqu'on le considère ordinairement comme réellement sourd, au point de ne percevoir par l'audition aucun son, aucun bruit, quelque perçant, quelque fort qu'il soit, il peut néanmoins apprendre à parler, plus ou moins parfaitement, et dans certaines limites.

Pourquoi pas : sourd et muet ?

La parole du sourd, fruit d'études et d'efforts arides, résultat artificiel de contrainte et même de violence, ne constitue jamais qu'une acquisition d'emprunt. Elle n'est que l'accident, l'anomalie de sa constitution, et non la conséquence libre du jeu naturel de ses organes, ainsi que le prétendent les adversaires de l'opinion trop universellement admise de nos jours, lesquels affectent d'écrire SOURD ET MUET, et font du mutisme un fait isolé, indépendant, anormal, n'atteignant, d'après eux, le sourd que par suite des stupides préjugés de l'ignorance, ou de l'indifférence obstinée des mères et des instituteurs.

Cas où le mutisme est indépendant de la surdité.

On cite plus d'un cas où le mutisme s'est révélé tout-à-fait indépendant de la surdité ; nous en donnerons plus loin des exemples. On a vu des muets entendant parfaitement ; mais il faut attribuer ces cas exceptionnels, ou à un vice, soit congénial, soit accidentel de l'appareil vocal, ou à une affection pathologique qui vient paralyser directement leurs facultés, ou à une cause morale dont ils sont in-

directement atteints, tels que l'imbécillité, l'idiotisme.

Quoi qu'il en soit, aucun de ces cas exceptionnels ne porte atteinte à la grande loi physiologique qui subordonne l'instrument de la parole à l'instrument de l'audition, le mutisme à la surdité; et les sourds-muets n'en restent pas moins SOURDS-MUETS et NON SOURDS ET MUETS.

On il est démontré que l'un est souvent une suite indirecte de l'autre.

Sans doute, à ne considérer que les faits en eux-mêmes, on pourrait contester parfois, à la rigueur, la justesse complète de cette dénomination de sourds-muets, appliquée indifféremment à tous ceux pour qui s'ouvrent nos établissements philanthropiques. Le mutisme, en effet, suppose nécessairement l'incapacité de produire des sons et de les articuler, que cette incapacité provienne, soit d'une cause morale quelconque, soit de l'absence de quelqu'un des organes vocaux, soit de quelque défaut de conformation dans cette partie du corps humain; or l'enfant sourd-muet naît souvent avec des organes aussi parfaits, aussi sains, en apparence, du moins, que ceux de l'enfant qui entend et qui parle. Si l'on ne voit jamais la langue du premier en mouvement, c'est faute d'exercice, d'instruction, et surtout faute du sens excitateur, l'ouïe. Supposons un enfant dont les jambes auraient été condamnées, dès le berceau, à rester oisives, pendant un plus ou moins long espace de temps! Que cet enfant essaie tout-à-coup de marcher; au premier pas, il tombera, mais il n'en sera pas plus incapable de marcher pour cela. Il faut en conclure seulement qu'il n'est pas rompu à cet exercice. La position de bien des sourds-muets est identique avec celle de cet enfant. Sans l'ouïe, ce *cicerone* de

la langue, si nous pouvons nous exprimer ainsi, sans ce moteur indispensable qui la guide et la met en jeu, comment amener le sourd-muet à articuler des sons aussi distinctement que celui qui est pourvu de cet avantage? Ainsi le mutisme, loin d'être une conséquence directe et forcée de la surdité, n'en est souvent que la suite indirecte. C'est un esclave négligé par son maître, et qui, habitué, depuis longtemps, au sommeil et à l'inaction, refuse désormais de lui obéir.

Partie historique.—Condition du sourd-muet dans l'Antiquité.

Dans presque tous les temps, chez presque tous les peuples, le sourd-muet a été la victime des plus cruelles, des plus injustes préventions. Ce serait une bien longue et bien triste histoire de réprobation et de souffrance à écrire que celle de ces infortunés.

L'Antiquité, dominée par ce préjugé funeste qu'une propriété secrète, mystérieuse, exclusive, est attachée à la parole comme seule voie d'expression et de transmission de la pensée, rejetait, sans pitié, ces malheureux du sein de ses sociétés.

Dans les cérémonies consacrées au terrible Teutatès, on entendit souvent monter aux cieux le cri de bien des Rachels, inconsolables de ce que leurs enfants n'étaient plus; et leurs enfants n'étaient plus parce qu'ils avaient vu le jour, privés de l'ouïe et de la voix; le couteau qui coupait le gui sacré, tranchait aussi leur vie. C'était, d'ailleurs, un usage reçu chez différentes nations de ces siècles reculés, d'exposer à l'intempérie des saisons tout être humain, venu au monde avec une infirmité quelconque.

A une époque plus voisine de nous, et même de nos jours

encore, ne voit-on pas, dans les villes si populeuses de la Chine, des milliers d'enfants exposés, chaque année, sur la voie publique, y périr faute de secours, quand ils n'y deviennent pas la pâture des pourceaux et des chiens affamés, ou qu'on ne les amonçèle pas dans les tombereaux avec les immondices de la rue ?

Hippocrate. — Aristote.

Hippocrate, dans aucun des écrits qui passent pour être les productions légitimes de son génie, ne fait mention de la surdi-mutité. Cette infirmité paraît avoir échappé à son esprit investigateur. On trouve seulement dans le livre des *chairs*, qu'on attribue à sa famille ou à ses disciples, une exposition assez exacte du mécanisme de la voix et de la parole, et le passage suivant emprunté à la version de Foës : *quod nisi lingua, suo semper appulsu, formaret, non distinctè homo loqueretur, sed singula unam naturâ vocem ederent, cujus rei indicio, sunt muti, à primo ortu qui distinctè loqui nequeunt ; sed solam vocem edunt.*

Les Grecs rangeaient dans la classe des idiots et des imbécilles les sourds-muets, les considérant comme privés de toute aptitude au développement moral et intellectuel des autres hommes. Aristote, ce prince des philosophes, après avoir admis les signes de convention servant de langage aux hommes, après avoir défini le nom *une voix significative par convention* (1), ne corrobore-t-il pas, inconséquent avec lui-même, l'anathème de ses contemporains de sa puissante sanction, quand il déclare le sourd-

(1) *Traité de l'Interprétation. Première partie.*

muet incapable de s'élever aux notions abstraites et morales, et les raie ainsi des cadres de l'humanité (1). « Les sourds-muets de naissance, dit-il, n'ont jamais la faculté de parler ; ils ont bien une voix, mais elle n'est pas articulée. »

Pouvoir que les législateurs donnaient aux pères sur leurs enfants.

Ces préjugés n'étaient que trop secondés par les législations sauvages des peuples les plus policés de ces splendides époques. Le droit de vie et de mort sur les enfants était acquis aux pères dans la plupart des codes, qui regardaient ces victimes infortunées comme appartenant en propre aux auteurs de leurs jours. Et ce pouvoir sans bornes ne s'arrêtait pas au premier âge, il s'étendait jusqu'à l'adolescence. Il était, par exemple, licite aux pères, non seulement de les punir, de les maltraiter, mais encore de les vendre comme esclaves, de les tuer même, sans que la magistrature et l'état s'en inquiétassent le moins du monde : *endo liberis justis, jus vitæ, necis, venundandique potestas ei (patrî) esto!*

Lycurgue, ce patriarche des législateurs, tenu pour l'un des plus sages dans l'estime vulgaire, n'a pas craint de condamner, d'avance, le membre impropre au service de la République, à périr dans les flots du Taygète. Même férocité à Athènes et à Rome dans les beaux siècles de Périclès et d'Auguste. Cependant nous verrons tout à l'heure les Romains reconnaître aux sourds-muets certaine aptitude au développement intellectuel et moral. Quelques-uns s'exercèrent dans les beaux-arts ; et Pline cite, entre autres, le sourd-muet Pedius.

(1) *De histor. animal.* Lib. 4. Cap. IX. Métaphysiq.

En Perse et en Egypte, les sourds-muets étaient mieux traités.

La Perse et l'Égypte, ces deux sources respectables de la sagesse antique, étaient les deux seules nations du globe qui ne considérassent pas le sourd-muet comme un paria. Dans ces pays, au contraire, on le regardait comme un être privilégié du ciel, comme un favori des Dieux, et la vénération dont il était l'objet, se transformait presque en un culte.

Silence du Christianisme.

Le christianisme, qui offrait un baume à toutes les souffrances, une consolation à toutes les douleurs, qui rendait la force au faible, la liberté à l'esclave, l'égalité au malheureux, n'apporta point, hélas ! de grands changements à la déplorable condition du pauvre sourd-muet. Les auteurs, à partir de la venue de Jésus-Christ, gardent un silence presque absolu sur son compte. De ce silence il est permis de conclure que, s'il cessa, à partir de cette époque, d'être persécuté, il n'en fut pas moins délaissé, abandonné, méprisé. Dans le cours des trois premiers siècles de l'Église, c'est à peine si un imperceptible souvenir lui est jeté en passant. L'Évangile nous parle seulement d'un sourd-muet à qui le Sauveur ouvre miraculeusement les oreilles et délie la langue.

Opinion de Pline et de Celse.

Pline le naturaliste soutient qu'il n'y a pas de sourd-muet de naissance qui ne soit, en même temps, idiot ; Celse, l'Hippocrate des Latins, affirme qu'il n'existe point de surdité absolue, et qu'on peut initier les sourds-muets à un certain degré d'audition en leur parlant, d'une certaine manière, au dessus du cerveau. Voilà tout.

Erreur de saint Augustin.

Il n'est plus question, ensuite, de sourds-muets que dans les écrits de saint Augustin, dont le vaste génie ne s'en occupe transitoirement que pour leur interdire, en raison de leur infirmité, le domaine de la foi: *quòd vitium ipsum impedit fidem; nam surdus natu litteras quibus lectis fidem concipiat, discere non potest* (1).

Distinction des sourds-muets faite par l'empereur Justinien.

— Opinions des médecins Arabes et d'Ambroise Paré.

Dans le siècle suivant, l'empereur Justinien paie tribut à son tour, ainsi que ses contemporains, aux vieux préjugés relatifs à la parole. Il relève de certaines interdictions prononcées par le droit romain contre les sourds et les muets, ceux qui ont, ou ont pu avoir, par la parole, un lien de communication avec les autres hommes, les sourds qui parlent, les muets qui entendent, et même les sourds-muets qui, atteints de cette double infirmité par un accident, sont censés avoir entendu et avoir parlé (2). Les sourds-muets de naissance qui n'ont jamais ni entendu, ni parlé, continuent à être exclus du droit de tester, de faire des codicilles, des donations, des affranchissements; ils sont relégués dans la catégorie des fous, privés de ces mêmes droits, *quìa mente carent* (3), *quoniàm mentem non habent* (4) « L'Empereur, dit M. du Caurroy, dans ses *Institutes de Justinien nouvellement expliquées*, ne refuse la faculté de tester à aucun de

(1) L'abbé de l'Épée, lettre II, à M. l'abbé *** 1772.

(2) *V D Justiniani Institut. Lib. 44, de best. ordin.*

(3) *Item, lit. XII.*

(4) *Ulpiani Regular. lib. 4. Tit. XX.*

ceux qui ont un moyen quelconque de manifester leur volonté. » On est d'autant plus surpris de ne pas voir admettre la mimique au nombre de ces moyens, que le sourd-muet, qui l'est devenu par accident, ne doit pas lui-même en avoir d'autre, et qu'on sait à quelle puissance était parvenue chez les Romains la langue des mimes, dans laquelle Roscius excellait, et dont Cicéron fait un si brillant éloge.

Les médecins arabes et ceux du moyen-âge sont tombés dans la méprise d'Aristote, qui, comme nous l'avons vu, prétendait « que les sourds de naissance n'ont jamais la faculté de parler, qu'ils ont une voix, mais qu'elle n'est pas articulée. » — On retrouve encore cette erreur dans les écrits d'André du Laurens (*Historia anatomica*); et le célèbre chirurgien Paré la partageait, sans doute, aussi, puisqu'il s'adresse à lui-même cette question : *Pourquoi les sourds parlent-ils d'une autre façon qu'avant qu'ils fussent sourds ?*

A quelle époque fut révélée la possibilité d'instruire les sourds-muets.
— St-Jean de Beverley, Rodolphe Agricola et Jérôme Cardan.

Le premier dont l'histoire fasse mention comme s'étant occupé de l'instruction d'un sourd-muet, est saint Jean de Beverley, archevêque d'York, au VII^e siècle, lequel, au rapport du vénérable Bède, dans son *Histoire ecclésiastique*, enseigna à parler à l'un de ces infortunés qu'il avait recueilli par charité. Mais c'est au quinzième siècle qu'un fait, signalé par Rodolphe Agricola, professeur de philosophie, révèle, pour la première fois, positivement, la possibilité d'instruire un sourd-muet de naissance. « J'ai vu, dit-il, un individu, sourd dès le berceau, et, par conséquent, muet, qui avait appris à comprendre tout ce qui était écrit par d'autres personnes, et qui, lui-même, exprimait par écrit toutes ses

pensées comme s'il avait eu l'usage de la parole (1). »

Un autre philosophe, Jérôme Cardan, né à Pavie en 1501, rencontrant cette curieuse révélation dans les recherches auxquelles il se livrait, établit sommairement les vrais principes de l'art d'instruire les sourds-muets.

« Le sourd-muet, dit-il, doit apprendre à lire et à écrire... On peut exprimer un grand nombre d'idées par des signes... L'écriture s'associe à la parole, et, par la parole, à la pensée; mais elle peut aussi retracer directement la pensée sans l'intermédiaire de la parole, témoin les écritures hiéroglyphiques, dont le caractère est entièrement idéographique (2). »

Pays qui ont été le théâtre des premières tentatives de cet art.
— Stérilité de ces tentatives.

Ces vues si judicieuses ne doivent porter que bien tard les fruits qu'elles recèlent en germe. C'est l'Espagne qui entrera la première dans cette voie de perfectionnement, car l'Espagne n'a pas toujours été et n'est pas encore, autant qu'on le pense, la terre classique de l'obscurantisme. Après l'Espagne, l'Angleterre, l'Allemagne, la Hollande, l'Italie, la Russie, la France, enfin, seront, dans les XVI^e, XVII^e, et XVIII^e siècles, successivement témoins de tentatives, plus ou moins heureuses, et de travaux consacrés à la recherche de cet art nouveau; mais, outre qu'ils seront isolés, individuels, et, pour la plupart, inconnus, ils reposent, en général, sur un principe faux, qui, s'il avait été adopté pour la masse des sourds-muets, aurait partout frappé cet enseignement de stérilité. Quelques sujets d'élite

(1) De inventione dialecticâ, liv. III. Chap. dernier.

(2) De utilitate à malis capiendâ, liv. II, et de subtilitate, liv. XIV.

obtiendront des succès, mais le nombre de ces malheureux rendus à la religion et à la société sera infiniment restreint.

XVI^e siècle.—Pierre de Ponce, etc.

Parmi ces instituteurs de sourds-muets, nous devons citer d'abord un Espagnol, mort en 1584, Pierre de Ponce, bénédictin du couvent de Sahague, dans le royaume de Léon, qui, le premier, eut le courage de s'élever au dessus des idées reçues et de combattre d'injustes préventions. Sans la chercher, il trouva la solution du problème, soumit à des exercices méthodiques la voix brute de quelques sourds-muets, leur montra comment on forme des sons articulés et leur rendit la parole. Ce résultat mettait hors de doute l'intégrité des organes de la voix et de la parole chez le sourd-muet. Vallès, médecin de Philippe II, et lié d'amitié avec l'auteur de cette découverte, la communiqua au monde savant dans son livre de *Sacrâ philosophiâ*.

Dès lors commence à briller sur la destinée de ces êtres, jusqu'alors incomplets, l'aurore de leur émancipation et de leur régénération. C'est aux soins éclairés de Pierre de Ponce, que deux frères et une sœur du connétable Velasco, ainsi que le fils du gouverneur d'Aragon, affligés de la même infirmité, durent l'inappréciable avantage de parvenir à remplacer l'ouïe par la vue et la parole par l'écriture.

Dans ce même siècle, nous trouvons, pour la première fois en Allemagne, dans les écrits de Joachim Pasha, prédicateur de la cour de l'électeur de Brandebourg, et dans ceux de Jean Rodolphe Camérarius, des indications sur la manière d'enseigner aux sourds-muets à parler et à lire la parole sur les lèvres.

En 1581, une consultation de six médecins, les plus dis-

tingués de Vienne, est chargée dans cette capitale de se prononcer sur l'état d'un enfant de haute naissance qui est sourd et muet en même temps. Ils s'accordent tous à déclarer que le mutisme est une suite de la surdité; et l'on se borne, (dit Jean Cornarius, *Consiliorum medicinalium tractatus*, Leipsick, 1599) à tracer le traitement de cette dernière infirmité.

Il reste encore cependant dans les ouvrages des médecins des seizième et dix-septième siècles, des traces de l'ancienne étiologie du mutisme; et Zacchias, par exemple, qui a consacré un chapitre de ses *Quæstiones medico-legales* (1657), à des observations sur l'état moral des sourds-muets, pose en principe que, chez la plupart d'entre eux, les nerfs de la parole et de l'ouïe sont simultanément paralysés. Le docteur Itard rapporte, à ce sujet, avoir vu, dans une séance de l'institution nationale de Paris, un prélat, renommé par son éloquence, faire ouvrir la bouche et tirer la langue à un élève pour y chercher la cause de son mutisme.

Jean-Paul Bonet, inventeur de l'alphabet-manuel. — Ramirez de Carion. — Pierre de Castro. — John Wallis. — John Bulwer. — Van Helmont — Conrad Amman. — Le pasteur Arnoldi.

L'impulsion une fois donnée par Pierre de Ponce, on vit entrer dans la lice, avec des succès différents, Jean-Paul Bonet, qui éleva le frère du connétable de Castille, auquel il était attaché comme secrétaire, publia l'art d'enseigner aux sourds-muets à parler (*Arte para enseñar a hablar a los mudos*), et passe pour l'inventeur de la dactylologie, ou alphabet-manuel; son compatriote et compétiteur, Ramirez de Carion, sourd-muet de naissance, qui entreprit l'éducation d'Emmanuel-Philibert, prince de Carignan, frappé de la mé-

me infirmité que lui, et à qui nous devons un curieux ouvrage dans lequel il décrit sa méthode : *Maravillas de la naturaleza, en que se contienen dos mil secretos de cosas naturales*, 1629, (les merveilles de la nature, contenant deux mille secrets des choses naturelles); Pierre de Castro, Espagnol encore, premier médecin du duc de Mantoue, et qui instruisit, dit-on, le fils du prince Thomas de Savoie; John Wallis, célèbre professeur de mathématiques à l'université d'Oxford, qui, dans son *Traité de la parole, ou de la formation des sons*, (*grammatica linguæ anglicanæ*), mérita les suffrages de ses contemporains les plus éclairés, procéda d'abord, comme ses devanciers, à l'enseignement de ses élèves par la prononciation, mais abandonna, plus tard, malgré les succès les plus brillants, ce moyen, dont l'utilité lui parut trop secondaire, pour les instruire exclusivement à l'aide de leur propre langue, la langue des gestes naturels; John Bulwer, qui avait publié, en l'année 1848, son *Philosophe, ou l'Ami des sourds-muets*; William Holder, ecclésiastique, recteur de Blechington; Degbry et Gregory, autres Anglais (1); Van Helmont, médecin hollandais, qui prétendait être parvenu à mettre, dans trois semaines, un sourd-muet en état de répondre aux questions qui lui étaient adressées, et s'imaginait que la langue hébraïque devait se prêter, mieux que toute autre, à l'enseignement de l'articulation; Conrad Amman, médecin suisse, établi en Hollande, qui nous a laissé deux ouvrages auxquels l'abbé de l'Épée reconnaissait un mérite réel, l'un intitulé : *Surdus loquens*, le sourd parlant (Amsterdam 1692), l'autre : *Dissertation sur la parole*, (id. 1700);

(1) Je dois faire remarquer que ces trois derniers ne se livrèrent que très superficiellement à l'étude de l'art.

Kerget, en Allemagne, dès le commencement du XVIII^e siècle; Georges Raphel, son compatriote, qui avait parmi ses propres enfants, trois sourdes-muettes, qu'il éleva lui-même, avec toute la tendresse d'un père; Othon Benjamin Lasius, supérieur ecclésiastique à Burgdorff; le pasteur Arnoldi, dont le nom est recommandé à la mémoire des amis de l'humanité, tant par sa charité évangélique, que par son dévouement dans cette tâche difficile.

Heinicke.

Vient, enfin, Heinicke, saxon d'origine, d'abord cultivateur, militaire, instituteur, chantre à Eppendorff, près de Hambourg, puis directeur de l'école des sourds-muets fondée à Leipsick par l'électeur de Saxe, maître habile, qui signale son installation par des découvertes pleines de sagesse et de sagacité, mais qu'on voit, avec peine, rabaisser sa nouvelle dignité en attaquant avec acrimonie les principes de l'abbé de l'Épée, auxquels il a l'absurde prétention de vouloir substituer les siens.

Nous empruntons aux *Annales de l'éducation des sourds-muets*, rédigées par M. Edouard Morel, professeur de la classe de perfectionnement à l'institution nationale de Paris, une notice biographique sur Heinicke, due à notre confrère le docteur Muller, et que nous croyons devoir reproduire ici.

« Ce que l'abbé de l'Épée a été pour la France, dit M. Muller, Samuel Heinicke le fut pour l'Allemagne. Tous deux sont inventeurs d'une méthode spéciale pour l'enseignement des sourds-muets : de l'Épée, inventeur de la méthode basée sur la mimique et le langage des gestes; Heinicke, inventeur de la méthode basée sur la langue écrite et parlée. Après avoir instruit plusieurs sourds-muets,

d'après sa théorie, avec un plein succès, Heinicke fut appelé à Leipsick, en 1778, par l'électeur Auguste-Frédéric, pour y fonder un Institut de sourds-muets, dont la direction lui fut confiée. De là l'enseignement des sourds-muets se propagea dans les États d'Allemagne, parce que les gouvernements allemands envoyèrent des instituteurs auprès de Samuel Heinicke pour apprendre de lui l'art d'instruire les sourds-muets. Le margrave Charles-Frédéric, qui devint, un peu plus tard, duc de Bade, philanthrope éclairé, qui prit à cœur le bien-être de son peuple, imita cet exemple ; il envoya Hemeling, jeune théologien plein de mérite, auprès de l'abbé Sicard, à Paris, auprès de Samuel Heinicke, à Leipsick, auprès de l'abbé Storck, à Vienne, pour apprendre parfaitement l'art d'instruire les sourds-muets. Après son retour en 1783, on fonda à Carlsruhe un Institut de sourds-muets, avec trois places gratuites pour les pauvres enfants. Hemeling en fut nommé directeur et premier instituteur. Il mourut à Carlsruhe, en 1817, avec le titre de conseiller privé et de bibliothécaire en chef de la cour, et eut pour successeur, en 1818, M. Kœnig, membre du conseil de l'instruction publique, formé dans l'art d'instruire les sourds-muets par Hemeling et par l'abbé Sicard, à Paris. Kœnig suivit comme Hemeling, la méthode de Heinicke, c'est-à-dire qu'il employa la parole combinée avec la mimique naturelle et le langage des gestes. »

CHAPITRE II.

COMMENCEMENT DU XVIII^e SIÈCLE. — JACOB RODRIGUE VEREIRA. — SES PREMIERS ÉLÈVES. — SA MACHINE ARITHMÉTIQUE. — ERNAUD. — SA DISPUTE AVEC PE-REIRA. — L'ABBÉ DE L'ÉPÉE (1756). — SON ANNÉCATION. — SON DÉSINTÉRESSE-MENT. — SA RÉPONSE AUX OFFRES DE LA CZARINE. — L'HIVER DE 1788. — SES TITRES À L'IMMORTALITÉ. — PAR QUEL HASARD IL SUIT SA VOCATION. — LE LAN-GAGE MIMIQUE. — OÙ L'ABBÉ DE L'ÉPÉE A APPRIS LES GESTES. — SA RÉPUTA-TION. — LOUIS XVI. — HOMMAGE DE LA RÉVOLUTION À LA MÉMOIRE DE L'ABBÉ DE L'ÉPÉE. — DANS QUEL SENS IL EST REGARDÉ COMME LE CRÉATEUR DE L'EN-SEIGNEMENT DES SOURDS-MUETS. — DISSERTATION SUR LE MÉRITE DE SON EN-SEIGNEMENT. — SA DÉVIATION. — SES SIGNES MÉTHODIQUES. — LEUR DÉFAUT. — POSITION DU SOURD-MUET. — LES SIGNES MÉTHODIQUES NE DONNENT PAS LA PERCEPTION DE L'IDÉE. — EN QUOI ILS CONSISTENT. — DICTIONNAIRE DES SIGNES. — L'ART D'APPRENDRE LA PAROLE AUX SOURDS-MUETS. — L'ABBÉ DESCHAMPS. — LE SOURD-MUET DESLOGES. — UTILITÉ DU LANGAGE MIMIQUE COMME MOYEN D'INSTRUCTION. — JUGEMENT SUR LES PARTISANS DES GESTES ET SUR CEUX DE LA PRONONCIATION.

Commencement du XVIII^e siècle.

Nous avons vu que, jusqu'au commencement du XVIII^e siècle, l'art d'instruire les sourds-muets flottait indécis et vague, faute d'une base solide et de règles fondamentales. Des tentatives éparses en Espagne, en Italie, en Angleterre, en Hollande, en Allemagne, en Suisse, brillent, un moment, comme des lueurs isolées et passagères qui s'éteignent dans un ciel nébuleux; il leur manquait un foyer, un centre commun, où tous les tâtonnements, comme des rayons divergents, vissent se grouper pour en rejallir plus beaux, plus sûrs et plus stables. La France, cette terre classique de toutes les inventions du génie, va devenir le foyer de l'art qui nous occupe.

Jacob Rodrigue Pereira.—Ses premiers élèves.—Sa machine arithmétique.

Parmi les instituteurs de sourds-muets que j'ai cités dans le chapitre précédent, il s'en est trouvé plus d'un qui a fait de ses moyens d'éducation métier et marchandise, et qui a eu l'effronterie de mettre à l'encan ses prétendus secrets; témoin, entre autres, Jacob Rodrigue Pereira.

Juif, Portugais d'origine, et contemporain de l'abbé de l'Épée, il était venu en France en 1745, n'ayant pu soutenir une école de sourds-muets qu'il avait ouverte à Cadix sur les principes de son compatriote Fayoso. Là il avait été accueilli avec indifférence. Paris, au contraire, ville d'exaltation et d'entraînement, cria au miracle quand il se fut proclamé l'inventeur de la méthode de rendre les sourds-muets à la société. Suffrages, pensions et titres, on vit tout pleuvoir sur l'instituteur étranger. L'Académie des sciences qu'il avait prise pour juge, reconnut, sans les connaître, la supériorité des moyens dont il faisait usage; il fut présenté au dauphin, au roi de Suède, au roi de Pologne. Rousseau, Diderot, la Condamine, Bougainville, Fréron, l'honorèrent d'une estime particulière. Louis XV lui accorda une pension sur sa cassette et lui envoya, en récompense de ses travaux, un brevet d'interprète pour les langues espagnole et portugaise.

On citait avec exagération les essais par lui tentés sur le fils de M. d'Azy d'Étavigny, directeur des fermes à Bordeaux. Il se vantait d'avoir formé Saboureux de Fontenay, un des sourds-muets les plus étonnants de l'époque; mais celui-ci avait reçu ses premières leçons de Lucas, entrepreneur de bâtiments à Gange.

Pour faire calculer ses élèves, Pereira employait une

machine arithmétique, de son invention, qu'il avait la modestie de placer au dessus de celle de Pascal.

De nos jours, inspiré par l'amitié qui le lie à la famille de M. Émile Pereira, directeur du chemin de fer du Nord, et petit-fils de Jacob Rodrigue Pereira, M. Ed. Seguin, célèbre instituteur des pauvres idiots, a essayé, dans une *notice sur la vie et les travaux* du professeur portugais, de réhabiliter sa mémoire aux dépens de celle de l'abbé de l'Épée; mais hélas! comme l'a démontré M. Valade-Gabel, directeur de l'institution des sourds-muets de Bordeaux, dans son discours de distribution des prix de 1848, M. Ed. Seguin, quelle que soit d'ailleurs sa capacité spéciale, n'était nullement dans les conditions voulues pour traiter la question qu'il se posait; et il est clairement démontré aujourd'hui, que, si Pereira a fait croître sur couches et à grands frais, au profit de familles riches, quelques fleurs et quelques fruits, de l'Épée seul, à cette époque, s'est livré à la grande culture; ses produits sont plus abondants; et il ne les vend pas, il les donne.

Ernaud. — Sa dispute avec Pereira.

Quelque temps après, un rival vint disputer la palme au juif portugais; c'était un nommé Ernaud, s'attribuant aussi le mérite d'inventeur, sous les auspices de l'Académie des sciences, qui avait honoré un de ses mémoires d'un rapport des plus flatteurs. Les deux émules entrèrent en lice; l'un s'évertuait à faire valoir la supériorité de sa dactylogie, perfectionnement incomplet d'un alphabet manuel qu'il avait recueilli dans les collèges d'Espagne, et qu'il enrichissait de signes propres à indiquer la prosodie des mots et la variété des intonations; l'autre exaltait, outre mesure, son

alphabet labial et guttural; mais l'un et l'autre devaient être bientôt éclipsés par un rival supérieur à tous les deux.

L'abbé de l'Épée (1756).—Son abnégation.—Son désintéressement.

Si, contre son habitude, la France est la dernière nation qui se soit élancée dans la carrière de l'enseignement des sourds-muets, c'est à elle qu'appartient, en revanche, la gloire d'avoir produit l'homme qui a compris, le premier, en quoi devait consister l'art d'instruire ces infortunés, et qui seul a consommé, à ses risques et périls, avec un dévouement au-dessus de tout éloge, le pieux et sublime apostolat de leur régénération intellectuelle.

On devine que je veux parler de l'abbé de l'Épée. Seul, en effet, il a été le Saint-Vincent de Paule de ces malheureux; seul, il a trouvé dans son esprit assez de force et de courage pour braver les préjugés des hommes, et dans son cœur assez d'amour et d'abnégation pour vaincre toutes les difficultés au prix de tous les sacrifices. Il ne tint pas compte des observations des théologiens les plus en renom qui condamnaient, sans pitié, son entreprise, à l'aide de quelques citations de saint Paul et de saint Augustin. Il consacra sa fortune entière (14,000 liv. de rentes), et celle de son frère; architecte à Versailles, à la nourriture, à l'entretien de ceux qu'il regardait comme ses enfants d'adoption, et aux honoraires des maîtres et maîtresses qui partageaient ses travaux. On le voyait porter des habits usés, se contenter de la nourriture la plus frugale, s'imposer toutes sortes de privations, refuser les dons que lui envoyaient les souverains étrangers, comme il avait refusé, à l'âge de vingt-six ans, un évêché que lui offrait le cardinal de Fleury, en reconnaissance d'un service personnel.

Sa réponse aux offres de la czarine.—L'hiver de 1788.

Qu'on nous permette de citer un ou deux mots qui peignent, mieux que tous les faits, cet admirable philosophe chrétien : « Monseigneur, répondit-il à l'ambassadeur de l'impératrice de Russie, qui venait lui offrir, en 1780, de riches présents de la part de la Czarine, je ne reçois jamais d'or; mais dites à Sa Majesté Impériale que, si mes travaux lui ont paru dignes de quelque estime, je ne lui demande, pour toute faveur, que de m'envoyer un sourd-muet de naissance, que j'instruirai. » — « Les riches, dit-il quelque part, ne viennent chez moi que par tolérance; ce n'est pas à eux que je me suis consacré, c'est aux pauvres; sans ces derniers, je n'aurais pas entrepris l'éducation des sourds-muets; les riches ont le moyen de chercher et de payer quelqu'un pour les instruire. »—Ses élèves ayant remarqué qu'il ne se chauffait pas pendant le rigoureux hiver de 1788, le forcèrent à s'acheter du bois : « Mes pauvres enfants, s'écria-t-il alors, vous voulez donc que je vous fasse tort au moins de trois cents livres? »

Ses titres à l'immortalité.—Par quel hasard il suit sa vocation.

Seul, l'abbé de l'Épée a brisé la chaîne du sourd-muet; il a transfiguré le *paria*, il a réhabilité l'homme; et le beau nom de *père intellectuel* que, dans sa reconnaissance, cet émancipé d'hier lui décerne chaque jour, reste à jamais acquis à son immortalité.

Le hasard ou plutôt la Providence l'avait mis en présence de deux sourdes-muettes jumelles, dont l'instruction avait été commencée, à l'aide d'estampes, par le père Vanin, de

la Doctrine chrétienne, mort alors depuis peu. S'attendrir à la vue de ces pauvres enfants, pleurer avec leur mère, la consoler, songer à continuer leur instruction, se vouer aux sourds-muets, ce n'est pour le digne ecclésiastique qu'un seul et même élan de cœur. Rentré chez lui, il se rappelle avoir entendu dire à son professeur de philosophie que *les mots de nos langues ne sont unis aux idées qu'ils représentent, que par un lien arbitraire et conventionnel*. Cette réflexion est pour lui un trait de lumière. Puisque les mots de nos langues ne sont qu'arbitrairement et conventionnellement les représentants des idées, une langue de signes mimiques est donc possible ; le signe mimique étant, dans la nature du sourd-muet, ce que le signe sonore est dans la nôtre, la langue des signes mimiques devient la vraie voie qui conduira naturellement le sourd-muet à l'instruction, comme la langue des signes sonores, la parole, est celle qui nous y conduit naturellement nous-mêmes.

Le langage mimique. — Où l'abbé de l'Épée a appris les gestes.

Le véritable langage mimique est donc celui qui se rapproche le plus de la nature, celui que comprend le mieux le sourd-muet sans culture, celui que saisissent avec empressement et que dévorent des yeux, comme leur dernière ancre de salut, ces rares sourds-muets bruts, qui se débattent devant nos tribunaux contre les exigences d'une loi que personne ne leur a apprise. C'est, philosophiquement parlant, la pantomime au suprême degré, la pantomime inspirée, expansive, pittoresque, bien différente de celle de nos théâtres, qui n'en est, d'ordinaire, que l'ombre et la pâle contrefaçon.

Tel est le point de départ de l'abbé de l'Épée, tel est le principe fondamental de son école, qui est devenue l'école française. La langue mimique, ce n'est pas lui qui l'a créée, ce sont les sourds-muets ; ce n'est pas lui qui la leur a enseignée, c'est lui qui l'a apprise de ses élèves. Il les a vus à l'œuvre ; il a vu des sourds muets, venus des quatre points cardinaux, exprimer un même besoin, un même sentiment, une même pensée par des gestes, sinon semblables, du moins identiques, que leur inspire le même maître, Dieu ; et l'abbé de l'Épée a recueilli ces signes, il les a dépouillés de leur écorce grossière, il les a purifiés sans les dénaturer, il les a rangés par catégories, par classes, par espèces ; il a fait dans ce travail une large part aux règles générales, une part plus restreinte aux exceptions particulières ; et, comme ce n'est que longtemps après qu'une langue écrite et parlée a eu cours parmi les hommes, qu'un homme vient, qui recueille, dans un ordre plus ou moins logique, ses observations pour en faire ce que nous appelons une *grammaire*, ainsi l'abbé de l'Épée n'invente pas la grammaire des signes, mais il la reçoit toute faite des sourds-muets, ses élèves.

**Sa réputation. — Louis XVI. — Hommage de la révolution
à la mémoire de l'abbé de l'Épée.**

Il s'est mis à l'œuvre, sans livres, sans guide, plein de confiance en Dieu ; l'attention publique s'est arrêtée sur ses travaux ; des disciples lui arrivent des provinces de France et des pays étrangers ; au bruit de ses succès, de ses miracles, les têtes couronnées s'inclinent et lui adressent d'augustes félicitations. Le local qu'il habite rue des Moulins, reçoit gratuitement, deux fois par semaine, près de cent élèves ; quatre autres maisons s'ouvrent à Paris sous

ses auspices et sous sa direction ; un établissement semblable est fondé à Bordeaux par l'archevêque de cette ville ; le roi Louis XVI assigne, sur sa cassette, au laborieux instituteur un secours annuel de 6,000 livres, et met à sa disposition un vaste local attenant à l'ancien couvent des Célestins. Le digne abbé meurt, mais ses vertus, son exemple, son nom restent. La révolution française vient, quelques années plus tard, leur rendre un dernier et suprême hommage : elle élève l'abbé de l'Épée au rang des grands hommes qui ont le mieux mérité de la patrie et de l'humanité ; elle consacre et couronne son œuvre en déclarant nationales les institutions de Paris et de Bordeaux.

Dans quel sens il est regardé comme le créateur de l'enseignement des sourds-muets.

Ainsi l'abbé de l'Épée est bien le créateur de l'enseignement des sourds-muets, en ce sens qu'il l'a assis sur un principe sûr et fécond, entrevu, il est vrai, avant lui, mais fertilisé seulement par lui ; en ce sens que ses travaux, sa charité ont attiré sur son œuvre l'attention publique, les bienfaits des princes, la tutelle de la grande nation ; en ce sens, enfin, que l'art d'instruire les sourds-muets lui doit ses premiers et ses plus essentiels éléments d'existence et de durée.

« Si l'abbé de l'Épée, dit un des plus ingénieux professeurs de l'institution nationale de Paris, M. Léon Vaïsse, n'est pas le premier, même en France, qui se soit occupé de l'instruction des sourds-muets, il est le premier, du moins, qui ait pratiqué avec eux l'enseignement simultané, et qui en ait réuni un certain nombre pour en former une école spéciale, tandis que ses prédécesseurs s'étaient bornés à

faire quelques éducations particulières. Il paraît, d'ailleurs, hors de doute qu'à son début dans cette carrière, il ignorait que d'autres y fussent entrés avant lui; et ce fut précisément à cette heureuse ignorance qu'il dut d'être conduit dans une voie plus libérale, sous tous les rapports, que celle qu'avaient suivie ses devanciers. »

Dissertation sur le mérite de son enseignement. — Sa déviation.

Est-ce à dire pour cela que cet enseignement ait été créé tout d'un bloc par l'abbé de l'Épée, tel que nous le voyons aujourd'hui ? Non, certes. Sous le double aspect de la théorie et de la pratique, entre son enfance d'alors et son âge mûr d'aujourd'hui, il y a une différence presque totale. L'école française est celle de l'abbé de l'Épée, oui, mais par son principe fondamental seulement. Et la raison, c'est que le vénérable instituteur, son principe fécond une fois posé, en a dévié presque aussitôt, et n'a cessé, depuis lors, de faire constamment fausse route. Dieu ne crée aucun homme universel; aux uns il donne la mission de jeter les fondements d'un édifice; aux autres il confie le soin de l'élever. L'abbé de l'Épée, dans l'élan de sa sainte joie, dans l'empressement de son cœur dévoré de l'amour du prochain, n'a aperçu que le but auquel il tendait; il n'a pas remarqué qu'à chaque pas qu'il faisait, il s'écartait de la route qu'il s'était tracée pour se jeter à travers champs.

J'ai dit quelle idée juste et féconde l'avait préoccupé dans la création de son enseignement. Pour lui les signes, nous l'avons vu, étaient un langage, une véritable expression des idées, équivalente à la parole. Il avait remarqué que le sourd-muet possède, avant toute éducation, un certain nombre d'idées et, par suite, un certain nombre de

signes, à son service, pour les exprimer ; et il en avait tiré cette conséquence, fautive selon nous, que le sourd-muet est semblable à un individu arrivant, avec sa langue, dans un pays étranger, pour apprendre celle de ce pays ; semblable à un Anglais, si vous voulez, qui débarquerait en France, pour s'instruire dans notre langue à l'aide de la sienne. Absorbé beaucoup trop exclusivement par cette idée, il pensa que l'éducation du sourd-muet ne devait se proposer qu'un but unique, la traduction d'une langue en une autre, la traduction de la langue mimique en langue française écrite ; et tous ses efforts se concentrèrent dans l'œuvre absolue de cette traduction.

Les signes méthodiques. — Leur défaut. — Position du sourd-muet.

— **Les signes méthodiques ne donnent pas la perception de l'idée.**

— **En quoi ils consistent.**

Mais il ne tarda pas à reconnaître que la langue mimique a une allure, une syntaxe, un génie tout différents de ceux de la langue française, qu'elle est souvent primesautière comme la langue de Joinville et de Rabelais, inversible comme celle de Cicéron et d'Horace ; qu'il y a, dans nos idiômes modernes, une infinité de mots que la mimique ne rend pas, qu'elle ne peut pas rendre et qui restent sans équivalents. Que fait alors notre instituteur ? Pour faciliter sa traduction, il imagine d'affecter un signe à chaque mot français, il crée des signes méthodiques, arbitraires, facultatifs, conçus en dehors de la nature, étrangers à la logique ; il construit, il calque, enfin, malheureusement, la phrase mimique sur la phrase française, sans s'apercevoir qu'en opérant ainsi, il détruit, en réalité, la langue mimique. Dépouillez, en effet, une langue de son allure, de son génie, surchargez-la d'éléments

parasites qui ne lui appartiennent pas, qu'elle repousse même par sa nature, et cette langue n'existera plus.

« L'abbé de l'Epée renonce ainsi, sans y prendre garde, dit un jeune professeur de sourds-muets, M. Auguste Houdin, à ses plus puissants moyens d'éducation ; il éteint de sa propre main le flambeau qu'il a allumé. Si le sourd-muet était complètement, irrévocablement, tel que l'étranger auquel il le compare, et qui reste toujours étranger, même après ses plus grandes acquisitions faites, les conséquences de son système seraient beaucoup moins graves ; mais le sourd-muet n'est cet étranger que pour un laps de temps infiniment court. L'étranger qui, de prime abord, entreprend l'étude de notre langue et qui possède à fond la sienne, a déjà à sa disposition la plus grande partie des idées que cette dernière peut exprimer ; il a, au moins, toutes les idées d'une intelligence d'homme, parvenue au terme de son développement ordinaire. Il ne s'agit donc, pour lui, que de l'assimilation, à son profit, de signes étrangers, représentants d'idées qui lui sont familières. Mais la position du sourd-muet est tout-à-fait différente. Il n'a, lui, en son pouvoir, qu'un très petit nombre d'idées et de signes ; son intelligence n'est que celle d'un enfant, elle n'est guère meublée que des idées de besoins, de choses, de faits matériels, appartenant à la vie usuelle. Arrive le moment où le cercle de ces idées est parcourue dans son modeste développement, le moment où le vocabulaire des signes qu'il apporte à l'école, est épuisé. Reste alors à inspirer l'idée elle-même, à l'implanter dans cette jeune intelligence, terrain neuf, encore en friche et qui attend la culture ; l'intelligence elle-même sommeille profondément dans son esprit, que le défaut d'exercice a accoutumé à la paresse ;

cette idée, il faut l'éveiller, il faut l'aiguillonner par l'intérêt, il faut la mettre en action, il faut la vivifier, souvent même la créer, pour ainsi dire. Comment y parvenir sans le secours de la mimique naturelle qui reproduit la chose absente, le fait absent, dont il s'agit de donner l'idée, ou dont il faut la déduire ? Comment y arriver à l'aide d'une mimique de convention, qui ne représente que l'arbitraire, ou le caprice de l'instituteur ? Il en résulte nécessairement que le sourd-muet n'apprend que les formes mimiques, ou les formes écrites, qui tiennent la place de l'idée, sans la représenter, et qu'il n'acquiert pas, le moins du monde, la perception de cette idée. Ces formes, certainement, s'il est en état de les reproduire, et, s'il se les rappelle, il vous les reproduira, mais absolument comme un perroquet qui répète des mots qu'il ne comprend pas. Grâce à vos signes méthodiques, vous aurez réussi à faire de votre élève un perroquet muet. En vérité, c'était bien la peine de se donner tant de mal ! »

Voici encore l'opinion sur ce sujet d'un des plus habiles instituteurs, feu Bébien, censeur des études de l'école de Paris, dans son *Journal de l'instruction des sourds-muets* :

« L'abbé de l'Épée.... dit-il, quel touchant assemblage de vertus ce nom rappelle à l'imagination ! La critique se tait d'abord, saisie d'un respect religieux, et n'ose porter la sévérité de son regard sur les pensées du père des sourds-muets.

» Cependant, si, pour continuer, si, pour perfectionner son œuvre et en répandre les bienfaits, si, pour accomplir le vœu constant de ce cœur, dévoré de l'amour du bien, il faut relever les imperfections qui sont restées attachées à une invention nouvelle, nous saurons surmonter un sentiment légitime de vénération. Et pourquoi craindrions-nous

de porter sur ses ouvrages le flambeau de l'examen, puisqu'il le provoquait lui-même ? Ce n'est pas l'invention d'une méthode, plus ou moins ingénieuse, et de quelques procédés, plus ou moins heureux, qui pouvaient attacher à son nom ces souvenirs touchants qui le feront vivre, à jamais, dans tous les cœurs sensibles. Que l'esprit, les talents, les brillantes qualités obtiennent nos applaudissements et reçoivent le tribut de notre admiration ; les inspirations de la bonté active et compatissante sont seules vraiment dignes de nos hommages, de notre respect et de notre amour. La charité fut le génie de l'abbé de l'Épée ; sa gloire est la gloire tranquille et douce de Saint Vincent de Paule ; pure comme la source d'où elle émane, elle est du petit nombre de celles qui couleront, sans altération, à travers les âges, et n'auront jamais à subir l'épreuve de la contradiction....

» L'analogie avait appris à l'abbé de l'Épée que l'on doit instruire le sourd-muet par le secours de son propre langage, comme on enseigne une langue étrangère à un enfant par le secours de sa langue maternelle. Une semblable analogie ne devait-elle pas l'amener à conclure aussi qu'il n'était pas de nécessité absolue que l'instituteur composât une grammaire du langage des gestes, pour apprendre la langue française au sourd-muet ? En effet, s'il s'agissait d'enseigner le français à un Iroquois, s'aviserait-on préalablement de composer une grammaire iroquoise ?

» Cette erreur, dont la funeste influence dénatura le principe de la méthode de l'abbé de l'Épée, peut trouver son explication.

» C'était en étudiant le latin qu'on apprenait le français dans les collèges ; on tirait du rudiment les règles de la langue française. Pourquoi donc, voulant former une gram-

maire des signes, l'abbé de l'Épée se serait-il fait scrupule de la calquer sur la grammaire française, contre-épreuve de la grammaire latine, laquelle était regardée comme l'archétype de toute grammaire ?

» De ce singulier système naquirent les signes méthodiques, mélange bizarre de quelques signes des sourds-muets avec quelques signes arbitraires, le tout modifié d'après les combinaisons des mots latins et les règles de la langue française.

» Ainsi, dès le premier pas, l'abbé de l'Épée s'écarta du principe qu'il avait lui-même adopté, proclamé, développé, d'enseigner les sourds-muets par leur propre langage. Il leur donna les signes, au lieu de continuer à les créer, sans cesse, de concert avec eux ; il les inventa lui-même, lorsqu'ils fallait les chercher et les découvrir dans l'intuition de la pensée ; il les puisa dans la décomposition matérielle des mots français, au lieu de les tirer de l'essence même du langage d'action, c'est-à-dire, du rapport de nos idées à notre organisation. Enfin, au lieu de se mettre en quête des lois générales de l'entendement, qui peuvent seules régir ce langage, il le soumit aux lois ou plutôt aux bizarreries d'une grammaire particulière, la plus irrationnelle peut-être, et la plus capricieuse de toutes, la grammaire française ; il l'allongea, le tortura, le mit sur le lit de Procuste ; il prétendait le développer et le régler, il ne fit que le dénaturer et le défigurer ; il le rendit enfin inintelligible à ceux auxquels il était destiné. »

Dictionnaire des signes.

L'abbé de l'Épée, on le voit, n'opère pas toujours directement la translation de la langue française en sa langue mi-

mique ; il a besoin souvent d'un intermédiaire entre les deux ; il lui faut, pour ainsi dire, un patron grec ou latin, sur lequel il découpe les éléments constitutifs des signes et la valeur des termes. Par exemple, le signe *introduire* se forme pour lui des deux mots latins *ducere*, conduire, et *inter*, dedans ; *intelligence*, de *intus*, dedans, et *legere*, lire ; *satisfait* se réduira pour l'expression aux deux signes *factus*, fait, et *satis*, assez. C'est dans cette vue qu'il rédigea un projet de *dictionnaire des signes*, dont il envoya l'original (dans l'état d'imperfection où il se trouvait, disait-il), à son disciple l'abbé Sicard, en lui faisant espérer qu'il tâcherait, un jour, de mettre la dernière main à cet ouvrage. Au lieu de se faire seconder dans son œuvre par des sourds-muets, il avait employé l'aide d'un de ses répétiteurs, M. Muller. Ce dictionnaire était encore manuscrit à la mort du célèbre instituteur (1789).

L'art d'apprendre la parole aux sourds-muets.

Ce ne fut pas dans les premières années de son enseignement que l'abbé de l'Épée porta son attention sur l'art d'apprendre à parler aux sourds-muets ; mais, le hasard ayant mis sous ses yeux le titre du livre de Jean-Paul Bonet, dont il ignorait même l'existence, il se décida à s'adonner à l'étude de l'espagnol, dans le seul but de se rendre encore plus utile à ses enfants d'adoption, comme il se plaisait à le raconter lui-même. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il sut tirer un si habile parti de la théorie du secrétaire du comte de Castille, qu'il parvint à la rendre sienne, pour ainsi dire. Aussi l'ouvrage presque neuf qu'il a composé sur ce sujet et qu'il a rendu accessible aux plus faibles intelli-

gences, est-il encore aujourd'hui recherché par tous les instituteurs, tant pour sa précision, que pour son extrême clarté.

L'abbé Deschamps.—Le sourd-muet Desloges.

Les divers rivaux que la renommée semblait vouloir opposer à l'abbé de l'Épée, auraient été plongés dans un éternel oubli, s'il ne les en eût arrachés lui-même en les confondant dans son beau triomphe.

En 1779 un cours élémentaire d'éducation des sourds-muets était sorti de la plume de l'abbé Deschamps, chapelain de la cathédrale d'Orléans, dont le nom mérite d'être conservé, dans la mémoire de tous les amis de l'humanité, par son dévouement, sans bornes, à la cause des sourds-muets, des aveugles-nés, et des sourds-muets-aveugles. L'abbé Deschamps conteste, jusqu'à preuve d'expérience, la supériorité de la découverte de l'abbé de l'Épée; et, pourtant, il admet le principe fondamental sur lequel elle repose, le langage mimique, accordant, néanmoins, beaucoup plus à la prononciation qu'elle ne mérite réellement. Un sourd-muet, Desloges, se chargea de redresser ce jugement. Il publia les *observations d'un sourd-muet sur le cours élémentaire de l'abbé Deschamps*, démontrant, d'une manière irréfragable, la toute-puissance des gestes pour arriver à accroître le domaine des connaissances de ses pareils, et l'impuissance, dans ce même but, de la prononciation, qu'il possédait cependant lui-même et qui ne pouvait assez lui servir pour l'acquisition des idées. Il était devenu sourd-muet à l'âge de sept ans par suite de la petite vérole. Délaissé par ses parents et ses voisins qui le traitaient d'idiot, quoique son intelligence et sa perspicacité fussent remarquables,

il entra en apprentissage chez un relieur. C'est à vingt ans qu'il se lia, par hasard, avec un sourd-muet illettré, Italien de nation et domestique chez un acteur de la comédie Italienne. La conformité d'infortune qui les unit, fut surtout utile à Desloges; il apprit, dans la conversation de son nouvel ami, l'usage des gestes naturels, qui ravivèrent son intelligence en le rendant plus expansif, plus communicatif qu'il ne pouvait l'être auparavant; il devint la providence de tous ses compagnons de malheur, qui réclamaient ses conseils et qui avaient recours à ses services. Admirateur enthousiaste de l'abbé de l'Épée, il lui répugnait de voir contester la bonté de sa méthode et l'utilité du langage mimique. C'est alors qu'il publia cet opuscule, qui se recommande autant par la pureté du style, que par la justesse des aperçus, qui a mérité d'être cité par le savant Condorcet, et qui a valu à son auteur le titre d'*écrivain étrange*. (1)

Utilité du langage mimique comme moyen d'instruction.

— Jugement sur les partisans des gestes et sur ceux de la prononciation.

« Le langage mimique, dit M. Pélissier, jeune professeur sourd-muet, dans une lettre au docteur Guersant (2), est d'une importance incontestable dans l'instruction de mes frères d'infortune; il en est la clef, l'arc-boutant. En effet, l'important, le nœud de la difficulté, ne consiste-t-il pas à faire comprendre à nos enfants ce qu'on leur explique? Et par quel moyen y parvenir, si ce n'est en parlant aux yeux pour arriver à l'intelligence de ceux dont aucun son n'a

(1) Voir les papiers publics du temps.

(2) Les sourds-muets au XIX^e siècle, brochure in-8.

jamais frappé l'oreille? Par les signes, le sourd-muet comprend tout, comme il voit tout, absolument comme tout existe. »

Du reste, laissons encore parler ici M. Léon Vaïsse, à l'expérience consommée duquel nous ne saurions avoir trop souvent recours. « Si, parmi les instituteurs de sourds-muets, dit-il, il y en a dont les méthodes ont pu, avec quelque apparence de fondement, être réputées distinctes, ce sont assurément, d'une part, celle où la pantomime est reconnue comme le moyen nécessaire d'enseignement, et, d'autre part, celle où la parole articulée est proclamée comme le seul objet essentiel. Toutefois, la différence qui existe entre ces méthodes, n'est pas, en réalité, ce qu'elle paraît être; elle ne réside pas dans l'emploi exclusif des gestes, d'un côté, et de la parole, de l'autre; car ce sont là deux choses qui ne peuvent se suppléer mutuellement, ni remplir le même rôle; l'un est un moyen, l'autre est un but. De chaque côté, quoi qu'on puisse dire, on est obligé, dès le début de l'instruction, de se servir de la pantomime pour parvenir à l'intelligence du sourd-muet; la différence entre les deux méthodes ne consiste que dans le plus ou moins d'extension qui est donné à ce moyen de communication; et les adversaires avoués de la méthode des signes ne sont pas aussi éloignés de ses partisans déclarés qu'ils veulent le paraître; les premiers prétendent suppléer à l'emploi des gestes par celui des estampes; mais ce dernier moyen, tout en restreignant l'autre, ne saurait le remplacer complètement; et le fait est qu'on ne peut pas davantage s'abstenir de gesticuler en instruisant un sourd-muet, qu'on ne pourrait s'interdire de parler en instruisant un aveugle. Nous reconnaissons, cependant, que, parmi les attaques dirigées

contre la méthode des gestes, il en est de non moins fondées que les arguments qu'on peut faire valoir en sa faveur; cette méthode, en effet, a ses inconvénients avec ses avantages; car, à côté de l'usage, il y a l'abus. C'est avec une parfaite raison, sans doute, qu'on peut se faire le défenseur du langage mimique, en tant que moyen naturel de communication avec le sourd-muet, en tant que levier puissant pour mettre en jeu l'activité de son intelligence. Une pantomime, à la fois large et circonstanciée, se plie à l'expression de toutes les nuances de la pensée, et permet d'expliquer, dans une traduction fidèle, la valeur de toutes les termes et de toutes les tournures de nos langues. Il n'en est pas moins vrai que le langage des signes naturels a des allures et une syntaxe qui s'éloignent considérablement de celles de nos langues artificielles. Singulièrement elliptique dans les cas où la parole l'est le moins, la pantomime cesse de l'être quand la parole l'est davantage. Dans l'expression des idées particulières, celles d'individu ou d'espèce, soit qu'elles appartiennent au domaine du monde physique, ou à celui du monde moral, un geste unique représente quelquefois ce qu'on emploierait vingt mots à rendre par la parole, tandis que, pour les idées générales et abstraites, celles de genre et de rapport, il faut souvent de longues périphrases mimées pour rendre un seul terme de la langue parlée. Le génie spécial de la langue des gestes crée donc aux sourds-muets une difficulté sérieuse dans l'étude de nos langues, et constitue même, pour certains sujets, un obstacle qu'ils ont peine à surmonter. Que si, pour éviter cet inconvénient, on veut ramener les gestes à la marche de notre langue, on les défigure et on leur fait perdre leurs qualités les plus précieuses. Ils cessent d'être un langage naturel; ils ne vont

plus directement à l'intelligence du sourd-muet. Ce n'est plus qu'un système de signes conventionnels, qui lui rend ce qu'il y a de défavorable dans la position de l'entendant, sans lui offrir les nombreuses compensations que possède celui-ci. Votre élève est, dès lors, amené souvent à accepter des expressions inusitées dont il ne saisit pas la valeur, et à se payer de signes artificiels, comme l'autre se paye de mots au lieu d'idées. Pour nous résumer sur cette matière, nous dirons que nul instituteur de sourds-muets ne peut se passer complètement de l'emploi des gestes, mais que l'on doit se garder de l'abus qu'il est possible d'en faire; et qu'il y a, enfin, ici, comme partout ailleurs, entre l'absence et l'excès, le terme moyen d'un sain usage, que la difficulté consiste à saisir et à conserver. »

CHAPITRE III.

LES PLUS CÉLÈBRES DISCIPLES DE L'ABBÉ DE L'ÉPÉE — L'ABBÉ SICARD. — SON AUDI-TOIRE. — INFLUENCE DE SON ÉLOQUENCE. — COMMENT IL A POPULARISÉ L'ENSEIGNEMENT. — EFFETS DE LA DÉCOUVERTE DE L'ABBÉ DE L'ÉPÉE DANS L'EUROPE. — L'ITALIE ET L'ESPAGNE. — LA SUISSE. — LES ÉTATS AUTRICHIENS — L'ÉCOLE DE WAITZINEN HONGRIE. — LA BOHÈME. — LE PÈRE DOMINIQUE SOHN. — MUNICH. — LEIPZIG. — ENCOREHEINICKE. — L'ÉCOLE DE REGLIN. — ESCHKE. — EXPÉRIENCES GALYANIQUES. — LE MASSIEU DU NORD, HABERMANN. — LA RUSSIE. — LA POLOGNE. — LA SUÈDE. — LES ÉTATS DANOIS. — COMMENT LES SOURDS-MUETS SE PARLENT ENTRA EUX. — COPENHAGUE. — LE DOCTEUR CASTBERG. — LA HOLLANDE. — L'ANGLETERRE. — L'ÉCOSSE. — RÉFLEXION SUR L'INSTRUCTION DES SOURDS-MUETS. — LE GRAND TORT DE L'ABBÉ SICARD. — SA DÉFINITION DU SOURD-MUET. — TABLEAU SOMBRE ET EXAGÉRÉ. — SA RÉTRACTATION. — TORT DE COMMENCER PAR LA GRAMMAIRE. — THÉORIE DES SIGNES. — EN QUOI PÉCHAIT SA MÉTHODE. — MASSIEU ET CLERC. — L'ÉCOLE DE BORDEAUX. — SAINT-SERNIN. — SES TRAITS DE RESSEMBLANCE AVEC L'ABBÉ DE L'ÉPÉE. — SES TRAVAUX ET SES SUCCÈS. — SES ÉLÈVES LES PLUS DISTINGUÉS. — SON ÉLOGE FAIT PAR L'UN D'EUX.

Les plus célèbres disciples de l'abbé de l'Épée.

Autant Jacob Rodrigue Pereira mettait de soins et de mystère à cacher son secret, autant l'abbé de l'Épée était désireux et empressé d'admettre souvent le public à ses cours. Son vœu le plus cher était d'avoir des successeurs qui pussent propager et perpétuer son œuvre. Le ciel bénit ces aspirations d'une âme généreuse ; un grand nombre d'instituteurs se formèrent auprès de lui et fondèrent ensuite des écoles dans divers pays ; on cite comme les plus distingués de ses disciples l'abbé Storck et May à Vienne,

l'abbé Silvestri à Rome, Ulric à Zurich, Dangulo et Daléa en Espagne, Délo et Guyot en Hollande, en France les abbés Salvan, Huby ; mais le plus célèbre de tous est, sans contredit, l'abbé Sicard.

**L'abbé Sicard.—Son auditoire.— Influence de son éloquence,
— Comment il a popularisé l'enseignement.**

Successeur de l'abbé de l'Épée, Sicard acquit par son génie une réputation universelle. Au jugement de tous, s'il avait l'esprit moins observateur, moins juste que son illustre prédécesseur, il l'avait plus ingénieux, plus riche, plus flexible. L'un avait semé, l'autre récolta. L'abbé Sicard était l'homme qu'il fallait pour propager une découverte nouvelle et merveilleuse ; la nature l'avait pourvu, à cette intention, de facultés vives et brillantes. Il semblait être né plutôt pour briller sur un vaste théâtre, que pour vivre confiné dans l'obscurité d'une classe. C'eût été bien là sa place, sa puissance, son triomphe, sa vie. Ses fréquents exercices publics attirèrent une foule toujours croissante de spectateurs, dont lui-même avait à fendre les flots pressés pour arriver jusqu'au piédestal, du haut duquel il a, pendant vingt ans, rendu ses oracles. On pouvait aisément apprécier son auditoire par le nombre de brillants équipages qui encombraient toutes les avenues de l'institution. Chaque auditeur s'empressait de lui témoigner son admiration par de vifs applaudissements ; et la renommée portait son nom et ses travaux sur tous les points du globe. C'était plus que de l'enthousiasme, c'était une sorte de culte, de fanatisme. Avec quelle religieuse avidité ne recueillait-on pas les moindres paroles qui tombaient des lèvres de cet heureux orateur, paroles si douces surtout à l'oreille des femmes ! Quelle in-

fluence n'exerçait pas sur son auditoire cette éloquence, pleine de charme, environné des prestiges d'un art mystérieux, d'autant plus admiré, qu'il était moins compris ! Elle semblait emprunter un plus puissant moyen de persuasion à cet intérêt même qui s'attache au malheur.

Reconnaissons donc, à la louange de l'abbé Sicard, que grâce à ses nombreux aperçus, aussi ingénieux que neufs, il a considérablement agrandi le domaine de l'enseignement. Doué d'une imagination riche, brillante, il manquait souvent, il est vrai, de dialectique en affectant d'en avoir beaucoup. En revanche, il excéllait à captiver l'attention d'un nombreux auditoire. L'abbé de l'Épée a fondé en France une science, l'abbé Sicard l'a popularisée.

Effets de la découverte de l'abbé de l'Épée dans l'Europe.

Il sera intéressant peut-être de mentionner ici les écoles qui existaient à cette époque en Europe, et dont nos investigations nous ont fait découvrir la trace dans le *Moniteur universel*, du 5 germinal an III de la République. On verra que le zèle pieux de l'abbé de l'Épée pour l'émancipation intellectuelle des sourds-muets a porté ses fruits et a partout excité l'émulation la plus vive et la plus généreuse. Bien peu de temps s'est écoulé depuis les modestes essais de ce saint prêtre ; et déjà les infortunés que la privation de l'ouïe semblait avoir, pour toujours, déshérités des bienfaits de la civilisation, ont trouvé dans l'Europe près d'une vingtaine d'établissements destinés à améliorer considérablement leur sort, en les appelant à participer à tous les précieux avantages que la parole procure aux autres hommes.

L'Italie et l'Espagne.

L'Italie et l'Espagne qui ont vu naître les premiers ouvra-

ges sur les sourds-muets, ne possédaient pas, à cette époque, des instituts qui brillassent à la tête des autres. Cependant il y en avait un à Madrid, établi aux frais du roi, sous l'inspection de la société royale économique. Assarotto était le chef d'une petite école de sourds-muets, à Gènes. Le savant Venturi en avait établi une autre à Vérone. Celle de l'abbé Silvestri, à Rome, n'existait plus.

La Suisse.—Les États autrichiens.—L'école de Waitzin en Hongrie.—La Bohême.—Le père Dominique Söhr.—Munich.—Leipsick.—Encore Heinicke.

En Suisse, la révolution avait forcé Ulrich d'abandonner son école; mais il a repris, depuis, ses fonctions pénibles et bienfaisantes.

Dans les états autrichiens l'art d'instruire les sourds-muets florissait sous les plus heureux auspices; l'institut de Vienne, dirigé par May, figurait parmi les premiers de l'Europe. Les places gratuites y étaient au nombre de soixante; les élèves étudiaient les principes de la religion et de la morale, avec quelques éléments d'histoire naturelle et de géographie; on les appliquait, d'après leurs talents et leur vocation, à un art ou métier quelconque. Plusieurs entrèrent comme copistes dans les bureaux ministériels et dans des comptoirs des négociants.

L'école de Waitzin, en Hongrie, fait honneur à François II qui en est le fondateur, et à la noblesse hongroise qui l'a dotée. Dans l'espace de trois ans, les souscriptions volontaires ont procuré à cet établissement un fonds de 80,000 florins de Vienne. Le comte d'Almazy en a dirigé l'organisation. Le nombre des places gratuites y est de trente; les bâtiments qui lui sont consacrés et qui proviennent d'un ancien monastère, sont situés sur le Danube, au nord de la ville

de Pesth; le directeur, M. Semon, est un élève de May, de Vienne.

La ville de Prague, en Bohême, possède une école de sourds-muets, fondée par un simple religieux, le P. Dominique Sæhr, dont le nom mérite d'être consigné dans les fastes de la bienfaisance. Le plus distingué de ses élèves, Weisbach, sourd-muet, est parvenu à pouvoir prononcer une harangue dans un des examens publics que le P. Dominique fait subir, de temps en temps, à ses élèves. (1).

Munich, capitale de la Bavière, renferme une école publique, qui est une colonie de celle de Vienne. En Saxe, on trouve à Leipsick l'établissement de Heinicke, l'un des plus anciens de l'Europe, dirigé par la veuve de cet instituteur, et par M. Petschke, dont on dit beaucoup de bien. Dans cette maison on ne suit plus servilement la méthode de Heinicke, connu par sa dispute avec l'abbé de l'Épée.

L'École de Berlin. — Eschke. — Expériences galvaniques.

— Le Masseur du Nord, Habermass.

L'école, établie à Berlin par Eschke, est la seule qu'il y ait dans les états prussiens. Les uns élèvent Eschke au point de le placer au-dessus de tous les instituteurs de sourds-muets, les autres l'abaissent au dernier rang; les critiques qu'il a essayées, ne paraissent pas être absolument dénuées de fondement, mais l'on en doit mettre une bonne partie sur le compte d'une fâcheuse querelle qu'Eschke a eue avec les partisans du galvanisme. Ceux-ci l'accusent d'avoir, à dessein, contribué au non succès des expériences de ce genre tentées sur ses élèves. Quoi qu'il en soit, tous les voyageurs

(1) Voyage du docteur Franck, de Vienne, p. 99.

ont été frappés du premier aspect de son école. Ses élèves le regardent comme un père; il passe presque tous les instants de sa vie au milieu de cette famille adoptive. L'instruction générale y est très-bonne, au rapport de ceux qui n'ont vu l'établissement qu'en passant; mais les hommes instruits, après l'avoir mûrement examiné, remarquent qu'à l'exemple de l'abbé Sicard, Eschke s'occupe trop à développer, avec un grand appareil de métaphysique, les talents de deux ou trois élèves, et que les soins qu'il prend pour perfectionner et produire en public ces élus, lui font un peu perdre de vue la masse de ceux que le ciel a dotés d'une capacité moindre. Ce brillant défaut n'est que trop commun et d'un effet trop funeste dans les établissements des sourds-muets. Le Massieu de cet abbé Sicard du nord est le sourd-muet Habermass; il a été nommé adjoint d'Eschke. « C'est, a dit Malte-Brun, dans le *Journal des Débats*, de ventôse an XIII, un jeune homme d'un talent extraordinaire; il parle très distinctement et comprend tout ce qu'on lui dit d'après la seule vue du jeu des muscles chez celui qui lui adresse la parole; on peut même lui dérober la vue immédiate des mouvements de la bouche, il lui suffit de voir ceux des joues et des mâchoires: c'est un degré de perfection vraiment admirable, en supposant l'absence de tout artifice. »

La Russie.—La Pologne.—La Suède.—Les Etats Danois.

—Comment les sourds-muets se parlent entr'eux. — Copenhague.

— Le docteur Castberg.

La Russie a vu naître quatre écoles de sourds-muets, fondées, de 1816 à 1825, par l'empereur Alexandre, à Saint-Pétersbourg, à Moscou, à Romanova et à Odessa, (pour les provinces méridionales).

L'Institut de Varsovie a été créé, de 1820 à 1822, par

le même autocrate, dans la rue du Nouveau-Monde. Il est richement doté. La direction en a été confiée à l'abbé Falkowski, élève de l'abbé Sicard.

Celui de Wilna, en Lithuanie, remonte à la même époque et reconnaît le même fondateur. Il est dirigé par un Russe, qui a appris, chez May, l'art si difficile d'instruire ces infortunés.

La Suède, si riche, d'ailleurs, en toutes sortes d'établissements utiles, n'en avait pas encore, à cette époque, pour les sourds-muets.

Dans les états Danois, la civilisation est trop avancée, pour qu'un point aussi essentiel n'occupe pas, à la fois, la sagesse du gouvernement et l'attention du public. Dans la ville de Kiel, en Holstein, il y a une école publique, dirigée par le modeste et laborieux Pffingsten ; le gouvernement ne lui accorde qu'une subvention assez médiocre ; mais sa réputation méritée lui attire des élèves jusque du fond des États-Unis d'Amérique. Ces élèves ne sont qu'au nombre de seize ; mais presque tous parlent distinctement et deviennent ce qu'on leur dit en étudiant les mouvements de la bouche. Ils se parlent entre eux par des signes qui imitent la contexture des lettres gothiques.

Copenhague, qui déjà possède les hôpitaux les mieux organisés et la plus vigilante police médicale de toute l'Europe, est le siège d'une grande école de sourds-muets. Le gouvernement a pris, à ce dessein, une très-bonne mesure : il a fait voyager dans l'Europe entière un médecin instruit, le docteur Castberg, qui a visité tous les instituts de sourds-muets et a publié, en allemand, avec May et Winberger de Vienne, un traité encyclopédique sur l'éducation physique, morale et civile des sourds-muets.

La Hollande. — L'Angleterre. — L'Ecosse.

— Réflexion sur l'instruction des sourds-muets.

On comptait alors en Hollande une école de sourds-muets, qu'on disait très bonne. Un horloger en avait établi une à Londres; et il y en avait encore une, assure-t-on, à Edimbourg à cette même époque.

Cette rapide esquisse des écoles naissantes en Europe, à la mort de l'abbé de l'Épée, est de nature à réjouir les amis de l'humanité entière. Son œuvre sublime ne périra pas. A peine l'immortel fondateur qui a jeté les premières bases de l'édifice moral et social destiné à abriter les sourds-muets de tous les pays, à peine le Saint Vincent de Paule de ces malheureux enfants, depuis trop abandonnés du monde, est-il remonté aux cieux, que, de toutes parts, des cœurs généreux, de charitables apôtres recueillent son saint héritage, et se voient, courageux ouvriers de l'intelligence, à continuer et achever l'édifice dont il a jeté les fondements. Terrain vierge encore des investigations et des expérimentations de la science, l'éducation des sourds-muets n'était pas cependant propre à encourager et à promettre d'abondantes récoltes; il fallait, à côté des vertus angéliques de l'abbé de l'Épée qui séduisent en faveur d'une entreprise aussi périlleuse, la voix puissante et pleine de prestiges de l'abbé Sicard, qui, même en assombrissant, comme nous allons le voir, le tableau du sourd-muet sans instruction, savait émerveiller son auditoire en le faisant assister, en quelque sorte, au réveil des facultés intellectuelles chez l'enfant qu'il assimilait à une machine ambulante.

Le grand tort de l'abbé Sicard. — Sa définition du sourd-muet. —
Tableau sombre et exagéré.

Le grand tort qu'il nous faut cependant reprocher à ce célèbre instituteur (qu'on nous permette de le dire franchement), c'est d'avoir beaucoup trop contribué, non seulement par ses démonstrations, mais encore par ses écrits, à la propagation d'erreurs dangereuses, de préjugés désolants, qui pesaient alors et qu'on voudrait faire peser encore sur cette portion intéressante de l'humanité. Voici comment ils s'exprime dans le discours préliminaire de son *Cours d'instruction d'un sourd-muet*, ouvrage dont les diverses parties manquent d'ensemble, d'ordre et d'harmonie : « qu'est-ce qu'un sourd-muet de naissance, considéré en lui-même, et avant qu'une éducation quelconque ait commencé à le lier, par quelque rapport que ce soit, à la grande famille à laquelle, par sa forme extérieure, il appartient ? C'est un être parfaitement nul dans la société, un automate vivant, une statue, telle que la présente Bonet, et, d'après lui, Condillac, une statue dont il faut ouvrir l'un après l'autre et diriger tous les sens, en suppléant à celui dont il est malheureusement privé. Borné aux seuls mouvements physiques, il n'a pas même, avant qu'on ait déchiré l'enveloppe sous laquelle sa raison demeure ensevelie, cet instinct sûr qui dirige les animaux, destinés à n'avoir que ce guide... Il n'est jusque là qu'une sorte de machine ambulante, dont l'organisation, quant aux effets, est inférieure à celle des animaux... Il n'y a point d'homme moral chez le sourd-muet ; les vertus et les vices sont pour lui sans réalité ; en un mot, son âme est une table rase. »

L'expérience est là pour prouver si ce tableau de la

position du sourd-muet dans son état primitif, adopté depuis par les Destutt de Tracy et les Bonald, n'est pas faux, ou, du moins, fort exagéré. Au reste, plus tard, l'abbé Sicard lui-même ajoutait ailleurs que, s'il avait émis des assertions aussi erronées, il fallait l'attribuer à ce qu'il était alors dominé par cette pensée, un peu égoïste peut-être, que le sourd-muet, sans éducation, n'était pas assez instruit pour entendre suffisamment ses questions et pour lui répondre. Mais cette faute, devait-il la reprocher au sourd-muet? N'appartenait-elle pas plutôt toute entière à l'instituteur, qui n'avait pas assez étudié le langage des gestes, reflet plus ou moins fidèle de l'intelligence de son élève?

Sa rétractation.

Voici, du reste, la rétractation formelle de l'abbé Sicard dans sa *Théorie des signes*: « Ce qui m'avait conduit à ces assertions, c'est que je n'avais pas encore eu le moyen d'interroger le sourd-muet sur les idées qu'il devait avoir eues avant son éducation. » Et plus loin il ajoute: « Le sourd-muet n'est pas aussi malheureux. Il apporte aux leçons de son instituteur une âme communicative, qui, pleine des idées que les objets extérieurs, par le ministère des sens qui en ont été frappés, ont fait parvenir jusqu'à elle, anime son regard, modifie les muscles de son visage et commande à sa physionomie cette diversité de traits et de nuances qui servent à exprimer toutes ses pensées et toutes ses affections. Enfin, le sourd-muet lui-même qui arrive de chez ses parents et qui n'a encore reçu aucune leçon, n'est pas moins éloquent que le jeune entendant, qui, chez son maître, vient apprendre l'art d'analyser la pensée et de parler correctement la

langue dont sa première institutrice lui a fait connaître toutes les expressions, en répandant sur ses leçons le charme de l'amour maternel. Tel est donc l'état du sourd-muet au moment même qui précède toute instruction; il n'est ni sourd, ni muet pour son instituteur. »

Malheureusement le livre dans laquelle se trouve enregistrée cette si précieuse rétractation, n'est pas, de beaucoup, aussi connu que le *Cours d'instruction d'un sourd-muet*; et cette considération nous détermine à insérer ici ces deux opinions contradictoires. Les mettre en regard, était pour nous un acte de justice. Nous aurions été coupable, à nos yeux, de nous en abstenir.

Tort de commencer par la grammaire.—Théorie des signes.—En quoi péchait sa méthode.

Au jugement de l'abbé Sicard, l'abbé de l'Épée eut le tort grave de vouloir procéder presque exclusivement avec ses élèves par la grammaire générale ou métaphysique; et cependant il partagea ce tort et l'exagéra même comme tout imitateur, bien qu'il dise dans son *Cours d'instruction*: « Comment l'abbé de l'Épée ne voit-il pas que jamais on n'apprit une langue ignorée avec une grammaire écrite dans cette langue?... Il croit qu'il n'y a qu'une langue à montrer; et ce sont deux âmes à faire. »

Toutefois, pour répondre aux vues de son prédécesseur, l'abbé Sicard s'appliqua à compléter son *Dictionnaire des signes*, se flattant de pouvoir faciliter par là les moyens de découvrir la clef de cet idiôme universel, tant et si inutilement cherché par les savants de tous les pays et de tous les temps; mais il ne fut pas plus heureux. Sa *Théorie des signes*,

par la longueur des définitions et des descriptions, fatigue, dès le premier abord, l'attention du lecteur, outre l'inconvénient (et c'est un des moindres), de s'éloigner trop de cette simplicité, de cette précision et de cette vérité que le regard le moins exercé saisit dans le tableau vivant de la pensée.

Massieu et Clerc.

Comme on l'a vu, suivant l'exemple des instituteurs qui cherchent, avant tout, à briller, l'abbé Sicard s'est encore plus écarté que son prédécesseur de la route tracée par celui-ci; trop souvent il a égaré sa méthode; il s'est égaré lui-même dans le dédale inextricable de la plus obscure métaphysique. Semblable à ces décorations de théâtre, qui sont peintes à grands coups de brosse et que le feu seul du lustre revêt d'un charme fantastique, la méthode de l'abbé Sicard pêche par les détails et ne peut s'allier à la faiblesse native du jeune sourd-muet. Mais son génie qui aspirait à la gloire en plein soleil, négligea l'essentiel qui consiste dans la simplicité, simplicité dont le but doit être de conduire l'esprit de ce malheureux du connu à l'inconnu par un enchaînement naturel que personne mieux que lui n'était alors capable de saisir du premier coup-d'œil. Massieu et Clerc, ses disciples de prédilection, qu'il choisit parmi les plus capables et qu'il éleva, pour ainsi dire, en serre-chaude, les poussant avec grands efforts et à grands frais de veillées, ces sourds-muets fameux qu'il associa à sa renommée ou dont il fit plutôt le marchepied de sa célébrité, suffisaient à servir son ambition et lui faisaient délaissier les autres à des mains novices et à une méthode problématique.

L'école de Bordeaux. — Saint-Sernin.

— Ses traits de ressemblance avec l'abbé de l'Épée. — Ses travaux et ses succès.

— Ses élèves les plus distingués.

Pendant qu'à Paris l'abbé Sicard poursuivait le cours de ses succès, moissonnant, sans partage, les applaudissements du monde politique, du monde savant et du monde artistique, l'école de Bordeaux, berceau des premiers essais de ce grand homme, voyait un instituteur bien modeste, émietter, sans bruit et sans éclat, le pain de la pensée à un grand nombre de pauvres sourds-muets. On découvre dans M. de Saint-Sernin plusieurs traits de ressemblance avec l'abbé de l'Épée sous le rapport de la modestie, de l'abnégation et du dévouement à la cause sacrée de l'infortune. « Mais plus heureux que lui, a dit le directeur actuel de l'institut national de Bordeaux, Saint-Sernin, qui passait la nuit et le jour au milieu de ses chers élèves, a pu apprécier avec plus de justesse, la véritable portée de leur esprit; aussi ne s'élançait-il point dans les difficiles sentiers de la psychologie; en observateur plein de zèle et de bonne foi, il étudia les faits et les recueillit avec soin, non pour les torturer et en déduire des conséquences favorables à des théories préconçues, mais pour les coordonner avec sagacité et en éclairer sa pratique. Moins soucieux de sa renommée que des intérêts de ses enfants adoptifs, il consacrait à l'enseignement tous les instants qu'il pouvait dérober aux soins de sa famille et de ses affaires personnelles. Jamais il n'a fait usage de la décomposition mécanique des mots, procédé caractéristique de la méthode de l'abbé Sicard; et, comme il a constamment recours à l'intuition des faits, qu'il sait appeler à son aide les signes naturels, et que des applications judicieuses éclairent toujours ses théories, la

pratique de Saint-Sernin a dû être infiniment plus féconde que celle de l'abbé Sicard. On ne sera donc pas surpris de le voir revendiquer hardiment l'honneur d'avoir formé le célèbre Massieu, et d'être presque le premier qui ait trouvé le moyen de mettre le sourd-muet en état d'exprimer par l'écriture ses propres pensées.

D'ailleurs le grand nombre des sujets d'élite qui sortirent de l'école de Bordeaux, sous la République et dans les premières années de l'Empire, proclame, d'une manière éclatante, la supériorité de l'enseignement de Saint-Sernin. Puis, le midi de la France est plein de vieux sourds-muets qui transmettent à la génération actuelle le nom, le souvenir et les vertus de leur ancien maître Saint-Sernin. On en voit encore deux à Paris, Baudonnet et Palsy, deux sourds-muets patriarches, anciens employés l'un au ministère des finances et l'autre au ministère de la marine, admis tous les deux à faire valoir leurs droits à la retraite. Ce sont ces deux élèves, jeunes alors et aujourd'hui vieillards vénérables, que Saint-Sernin présenta à la barre de la Convention, comme une réponse vivante aux calomnies envieuses et aux attaques de l'ignorance qui menaçaient, dans sa personne, de rayer l'institution de Bordeaux du nombre des établissements d'utilité publique.

Son éloge fait par l'un de ses élèves.

On lit, dans la *quatrième circulaire de l'institut national des sourds-muets de Paris*, l'éloge de Saint-Sernin par l'un de ses plus dignes et de ses plus illustres disciples, M. Gard, professeur sourd-muet dont l'école de Bordeaux déplorera longtemps la perte. Nous ne pouvons résister au plaisir de le

transcrire ici. Toute l'habileté du panégyriste le plus éloquent n'approcherait pas de cet hymne entonné par l'élan de la plus pure reconnaissance :

« C'est un devoir bien doux à mon cœur d'offrir à la mémoire révéérée de Saint-Sernin le tribut de ma profonde et éternelle gratitude. Aussi modeste qu'humain, il n'a jamais pensé qu'à notre utilité ; dédaignant une vaine gloire que tant d'autres recherchent avec empressement, il nous a consacré, en silence, toute sa vie et toute sa fortune. Sa perte a été un grand malheur pour l'école. Possédant une manière d'enseigner qui lui était particulière, il paraissait se jouer, pour ainsi dire, des difficultés qui arrêtaient les autres ; l'excellence de sa méthode est attestée par le grand nombre d'élèves et de professeurs formés à son école. Quelle jouissance pour mon cœur de me rappeler mes premiers pas dans l'instruction ! Et, en même temps, de les rapporter à l'ami généreux qui les a guidés et m'a aplani le chemin avec une habileté que je désespère jamais d'atteindre ! Il ne craignait pas d'entrer dans les détails les plus minutieux, si souvent dédaignés par l'orgueil des savants du jour, mais si précieux pour les sourds-muets. Ce n'étaient que des miettes de la vaste table des connaissances humaines, mais ces miettes étaient fécondes... Voilà avec quelle tendresse vraiment paternelle, avec quelle patience, et surtout avec quelle bonté de cœur, cet homme bienfaisant commençait l'instruction de ses enfants, et cultivait ces jeunes plantes que la religion et l'humanité lui avaient confiées. Lui, du moins, comprenait combien ce dépôt est sacré et n'en abusait pas pour étendre au loin une réputation usurpée. C'était la Providence de ces pauvres enfants. Quelle simplicité dans ses mœurs comme dans ses leçons ! Il aurait fallu être entièrement borné pour

ne point le comprendre. Ah ! que Dieu le récompense et lui rende au centuple tout le bien qu'il nous a fait ! »

Nous nous félicitons d'avoir pu montrer l'élève à côté du maître ; les talents et les sentiments de l'un sont le plus bel éloge de l'autre.

CHAPITRE IV.

BÉBIAN.—SON ÉLOGE.—IL MÉRITE LE TITRE DE RÉFORMATEUR DES GESTES.—SES MALHEURS.—SON TORT FUT DE VOULOIR LE BIEN INTÉPESTIVEMENT.—SES ŒUVRES.—MANUEL D'ENSEIGNEMENT PRATIQUE.—JOURNAL DE L'INSTRUCTION DES SOURDS-MUETS ET DES AVEUGLES.—GESTES IDÉOLOGIQUES.—AVANTAGES DE LES FIXER SUR LE PAPIER.—LANGUE UNIVERSELLE.—COMMENT L'ENFANT SOURD-MUET EST-IL ACCUEILLI DANS NOS ÉCOLES?—DIFFICULTÉ À VAINCRE D'ABORD DANS L'ÉDUCATION DU SOURD-MUET.—QUELLE EST LA PREMIÈRE NOTION QU'ACQUIERT LE SOURD-MUET?—COMMENT SE DÉVELOPPENT SES IDÉES?—PERFECTIONNEMENT DES SIGNES PAR BÉBIAN.—LE SOURD-MUET A DEUX LANGUES DISTINCTES A SES ORDRES.—OBSTACLES QU'IL A À SURMONTER.—LOIS PHYSIOLOGIQUES.—DÉMONSTRATION MATHÉMATIQUE.—SENSATION-IDÉE ET SENSATION-SIGNE.—COMBIEN LE SOURD-MUET EST INFÉRIEUR AU PARLANT.—IL FAUT RECONNAÎTRE AVEC LOCKE QUE LES IDÉES SE PRODUISENT PAR L'INTERMÉDIAIRE DES SENS.

Bebian.—Son éloge.—Il mérite le titre de réformateur des gestes.

Quelles que soient les erreurs évidentes que nous avons signalées dans la méthode de l'abbé Sicard, quelles que soient les nuances qui la distinguent, comme nous le verrons, de celle de ses successeurs, il n'en a pas moins rendu des services réels à la cause des sourds-muets en popularisant l'art de les instruire et en agrandissant le domaine de cette science dont l'inventeur, par excès de modestie, avait restreint l'utilité; mais c'est à l'un de ses successeurs que devait échoir la gloire de redresser la ligne faussée par ses devanciers, de ramener le fleuve dans son lit, et de faire rentrer l'enseignement des sourds-muets dans sa véritable direction.

Le nom, bien moins répandu, de Bébien, ancien censeur des études à l'institution nationale de Paris, directeur, ensuite, de deux écoles particulières de sourds-muets dans cette capitale et à Rouen, mérite, à plus d'un titre, une place d'honneur à côté de ses maîtres. Ses ouvrages ont révélé au public un professeur du premier ordre, un ennemi juré du charlatanisme, un écrivain d'un goût exquis ; on le loue d'avoir dépouillé l'enseignement de cette obscurité savante dont l'abbé Sicard l'avait enveloppé, et d'avoir fait descendre la méthode des hauteurs où la maintenait le génie de son maître, en la dégageant de certains nuages et en la mettant à la portée de l'intelligence des enfants sourds-muets. Jamais parlant ne mania aussi bien que lui le langage mimique. Il lui était réservé d'opérer une révolution dans cette spécialité. Il comprit que le but que doit se proposer une langue n'est pas d'en traduire une autre, mais d'être l'expression vivante des idées. Ce principe posé, il s'étudia à débarrasser la pensée des mots et des tournures grammaticales qui l'étouffent, à sa naissance, dans notre esprit, pour la revêtir immédiatement des signes naturels ; et c'est ainsi qu'il parvint à rompre toute association forcée entre le langage des gestes et les langues parlées. Le résultat de ce divorce fut immense, et le progrès qui en résulta, se continue encore de nos jours. Aussi le titre de réformateur des gestes s'est-il attaché au nom de Bébien. Sa longue expérience, ses succès éclatants dans l'application ingénieuse de ses procédés, ses observations consciencieuses, appuyées sur des faits incontestables, l'ont placé au dessus de tous ceux qui l'avaient précédé dans la carrière ; nous n'en exceptons que l'abbé de l'Épée, qui, malgré les défauts justement reprochés à sa méthode, a le droit d'être regardé comme le pre-

mier et le plus grand instituteur des sourds-muets ; le génie créateur ne souffre point de parallèle.

Ses malheurs.—Son tort fut de vouloir le bien intempestivement.

Quant à Bébien, il eut le malheur, a dit Ferdinand Berthier, et d'après lui Alphonse Esquiros, il eut le malheur de ne pouvoir tolérer les nombreux abus dont ses yeux étaient, chaque jour, témoins. Voyant ses efforts enchaînés par le désordre des études et par les actes du conseil d'administration, il fit entendre, à plusieurs reprises, des plaintes énergiques ; sa franchise déplut ; une circonstance acheva de le perdre : la duchesse de Berry étant venue visiter l'institution, Bébien, qu'on avait éloigné à dessein, survint tout-à-coup. Il offrit à la princesse quelques ouvrages des élèves. Madame témoigna alors ses regrets qu'on ne lui eût pas présenté ces élèves intéressants : « Si les sourds-muets ne paraissent pas devant votre Altesse Royale, dit Bébien, c'est qu'ils ne sont pas vêtus ; depuis quatre mois, ils ne peuvent aller à la promenade, faute d'habits et de souliers. » Cette vérité imprudente tomba comme la foudre sur la tête des administrateurs ; deux jours après, on força Bébien de résigner ses fonctions. Le reste de sa vie ne fut qu'une lutte perpétuelle ; seul contre tous, il devait échouer ; il échoua. Confiant dans ses forces, dans ses lumières, auxquelles ses persécuteurs eux-mêmes étaient obligés de recourir, il avait espéré rétablir, à lui seul, l'enseignement des sourds-muets sur des bases nouvelles et consciencieuses ; il se trompa : les abus ont leurs attaches dans des intérêts puissants qu'on ne tente pas en vain d'ébranler. Abreuvé, malade, tourmenté par les premières atteintes de la misère, il se sépara, avec un violent déchirement de cœur, de la France, de Paris, de ses chers

sourds-muets qui le regardaient partir et qui pleuraient. Le 24 février 1839, il mourut à la Pointe-à-Pître, son pays natal. Le dégoût, la persécution et l'exil, telle fut la récompense de cet instituteur dévoué, qui jeta, d'une main habile et ferme, les bases d'une révolution dans le langage des signes ; le nom de Bébien est sacré parmi les sourds-muets : ils honorent en lui l'alliance, hélas ! trop commune du talent et du malheur. Son tort fut de vouloir le bien intempestivement ; sans consulter la force de la résistance, il crut pouvoir faire remonter à la pureté de son origine l'établissement fondé par l'Assemblée Constituante ; la tentative était noble, mais téméraire, le courant l'emporta. »

Ses ouvrages. — Manuel d'enseignement pratique.

— Journal de l'instruction des sourds-muets et des aveugles.

Parmi les ouvrages de Bébien, presque tous consacrés au bien-être des sourds-muets et à leur avenir, les plus remarquables, comme les plus utiles, sont : son *Manuel d'enseignement pratique des sourds-muets*, et son *Journal de l'instruction des sourds-muets et des aveugles*. Adopté et publié par le conseil d'administration, le premier de ces deux ouvrages est devenu classique dans l'institution de Paris et dans plusieurs écoles ; c'est la partie susceptible de l'application la plus facile et la plus immédiate d'un cours théorique et pratique d'enseignement complet que Bébien aurait fait paraître, si ses moyens pécuniaires le lui avaient permis. L'autre est un excellent travail où il est traité *ex-professo* de l'état moral et intellectuel des sourds-muets, de leurs idées, de leur langage et de leur éducation, avec des observations judicieuses sur les procédés suivis jusqu'à lui dans l'enseignement.

Gestes idéologiques. — Avantages de les fixer sur le papier.
—Langue universelle.

Il avait fait de nombreuses tentatives pour arriver à fixer sur le papier les gestes idéologiques des sourds-muets, comme on y fixe les mots du langage parlé. Malheureusement elles sont restées incomplètes. Ce n'est pas, au reste, chose facile que de combler cette lacune, depuis longtemps regrettée dans l'enseignement de ces malheureux. Les avantages immenses qui résulteraient de cette découverte, tant pour les progrès et l'art en lui-même, que pour l'instruction de ceux qui voudraient s'y consacrer, la gloire qui en rejaillirait infailliblement sur celui qui atteindrait le but, tout cela n'est-il pas de nature à déterminer quelque ardent explorateur à poursuivre un travail si utile et si bien commencé? Dieu veuille qu'il se présente bientôt une âme assez dévouée pour se livrer, de nouveau, à ce rude labeur et pour le mener à bonne fin! La tâche est difficile, nous ne le nions pas, mais elle n'est pas impossible à remplir.

Cet art de fixer sur le papier les gestes idéologiques du sourd-muet étant une fois découvert, voyez quel horizon immense s'ouvre à ses regards! Qui, dès lors, oserait nier l'existence de cette langue universelle, que tant de savants ont rêvée, que Leibnitz entrevoyait dans ses songes, que Descartes ne croyait possible que dans le pays des romans, langue que, sans aller bien loin, on rencontre dans le pays des réalités, qu'on n'a pas besoin de chercher, qui est partout, qui a été de tous les temps, de tous les lieux, qui fut connue de nos premiers pères, qui sera connue de nos derniers neveux, que savants et ignorants, tout le monde comprend, tout le monde parle, le langage des gestes, enfin, la langue

d'action, qui peut, aussi bien qu'aucune langue parlée, recevoir et rendre tous les sentiments qui sont dans le cœur de l'homme, toutes les idées qui sont dans son esprit, source des beaux-arts, qui fait respirer la toile et le marbre, à laquelle l'orateur emprunte ses plus sûrs moyens d'entraîner et de persuader, qui inspirait les pantomimes sur les théâtres de Rome et à l'aide de laquelle Roscius se faisait fort de reproduire les plus éloquentes périodes de Cicéron.

Comment l'enfant sourd-muet est-il accueilli dans nos écoles ?

— Difficulté à vaincre, d'abord, dans l'éducation du sourd-muet.

Aujourd'hui, grâce aux progrès des méthodes, grâce surtout à cette langue universelle, le sourd-muet qui arrive dans nos institutions, n'y est plus accueilli, ni comme un phénix, ni comme un être surnaturel, à la science infuse, ni comme un crétin au-dessous de la brute ; on l'accepte pour ce qu'il est, pour un enfant doué, sans doute, d'intelligence, comme les autres enfants, et dont l'esprit, le cœur, les facultés, les besoins, les instincts ont été, dès l'origine, formés sur le modèle commun, mais qui, s'ils ne sont point altérés, restent, au moins, immensément arriérés, quant à leur développement, par les circonstances particulières où le jette son infirmité. Faire cesser le fatal isolement dans lequel il se trouve, est donc la première difficulté à vaincre. Les rapports qui s'établissent, d'eux-mêmes, entre ses condisciples et lui, à l'aide du langage mimique, se chargent de la plus large part de cette tâche. Assimilé par le maître à un enfant parlant d'un âge beaucoup plus tendre, le sourd-muet n'a qu'à devenir l'objet d'une éducation maternelle à faire. Il ne s'agit plus que de compléter, avant tout, son langage habituel par l'usage, sans dictionnaire, sans grammaire, à développer son

cœur et ses affections, à doter son intelligence d'idées morales et religieuses qui consolent son malheur en hâtant l'éclosion de tous les bons instincts que Dieu a déposés dans l'homme.

Quelle est la première notion qu'acquiert le sourd-muet ?

La première notion qu'acquiert le sourd-muet, est la notion de la chose, du fait lui-même ; et, immédiatement après qu'il en aura acquis la notion, l'expression lui en sera acquise. Il possèdera bientôt un arsenal de mots écrits, qu'il ne tardera pas à appliquer naturellement à des notions morales et intellectuelles, à l'idée du bon ; du mauvais, du juste, de l'injuste, etc. Mais cet arsenal, il ne s'agit pas de le meubler régulièrement, systématiquement, matériellement, de catégories, classées en tel ou tel ordre, de nomenclatures, disposées, d'avance, pour tous ses usages. Agir ainsi, ce serait le réduire à la condition d'automate, ce serait envelopper sa pensée de langes, ce serait la garotter, au lieu de lui laisser son libre essor. L'habituer à aller chercher le mot dont il a besoin, dans sa case, pour ainsi dire, numérotée, c'est en faire un ouvrier brut, un manœuvre, ce n'est pas en faire un homme, un penseur. Il faut, au sourd-muet, des mots exacts, précis, qui jaillissent d'eux-mêmes de sa mémoire, quand ils lui deviennent nécessaires. Il ne lui faut pas des nomenclatures préparées, d'avance, pour les diverses circonstances de l'avenir, où il aille choisir, démêler, au milieu des étiquettes, ce qui lui est utile, ayant bien soin de fourbir consciencieusement chaque pièce avant de s'en servir. Nous ne voulons pas plus de nomenclatures matérielles, que de signes méthodiques matériels.

Comment se développent les idées du sourd-muet ?
— Perfectionnement des signes par Bébien.

Le langage des signes, ramené par Bébien à sa forme, à son allure véritable, agissant, sans cesse, comme puissant moyen de développement sur les idées et sur l'ordre naturel de leur génération, suivi aussi rigoureusement que possible, le connu servant surtout constamment de véhicule à l'inconnu, font que la notion, l'idée est toujours parfaitement acquise, et, comme elle précède toujours l'acquisition de l'expression, celle-ci ne saurait, dès-lors, être pour le sourd-muet d'aujourd'hui, comme pour celui de l'abbé de l'Épée, l'expression banale, incomprise et vide du perroquet. Convaincu, d'un côté, que, puisque les mots de nos langues ne sont liés aux idées qu'ils représentent que par un lien arbitraire et conventionnel, il comprendra que le mot écrit peut parfaitement représenter l'idée sans aucun intermédiaire. Convaincu, d'autre part, qu'on ne possède bien une langue quelconque, qu'autant que l'on peut en faire l'instrument direct, immédiat, de l'expression de sa pensée, il sera naturellement amené à se servir du français écrit, non pas comme l'élève de nos collèges se sert du latin, dont le mot ou la phrase n'est pour lui que l'équivalent de tel mot, de telle phrase française, mais comme nous nous servons, nous, du français parlé, dans lequel tel mot, telle phrase, est le représentant direct de tel objet, de telle idée, de sorte qu'une idée étant une fois bien conçue, le sourd-muet ne sera pas obligé de la traduire en langue mimique pour la faire arriver au français, mais la traduira directement aussi bien en français qu'en langage mimique.

Le sourd-muet a deux langues distinctes à ses ordres.

De cette manière, le sourd-muet a deux langues distinctes à ses ordres, deux langues maternelles, toujours prêtes à lui obéir, et dans chacune d'elles il peut exprimer spontanément sa pensée. L'abbé de l'Épée n'avait pas pensé que ce résultat fût possible. « Ne croyez pas, écrivait-il à l'abbé Sicard, que vos élèves puissent jamais s'exprimer en français, pas plus que je ne saurais m'exprimer en italien, quoique je traduise fort bien cette langue. »

C'est seulement quand le sourd-muet est parvenu à ce degré d'instruction qu'on peut lui mettre une grammaire, un dictionnaire entre les mains, car alors il possède assez la langue dans laquelle ils sont écrits, pour pouvoir les consulter avec fruit. Il en est de même des autres livres classiques qu'on trouve au début de l'enseignement secondaire dans les mains du jeune parlant. Quoique la position du parlant et celle du sourd-muet ne soient jamais complètement identiques, voici, cependant, ce dernier arrivé maintenant à un point d'où il peut, comme le premier, parcourir le vaste cercle des connaissances humaines.

Obstacles que le sourd-muet a à surmonter.—Lois physiologiques.

— **Démonstration mathématique.—Sensation.**

— **Idée et sensation-signé. — Combien le sourd-muet est inférieur au parlant.**

— **Il faut reconnaître, avec Locke, que les idées se produisent par l'intermédiaire des sens.**

Hâtons-nous, toutefois, d'ajouter que ce cercle, s'il est donné au sourd-muet de le parcourir en entier, ne s'offrira d'abord à ses regards qu'hérissé de nombreux obstacles, et que, s'il parvient à achever sa course, ce ne sera pas sans avoir ren-

contré plus d'une entrave sur sa route, sans s'être heurté, chemin faisant, à plus d'une difficulté inconnue au parlant. Il est certaines lois physiologiques qui s'opposeront toujours à ce que, intelligence et volonté égales, le sourd-muet marche de pair, dans la carrière des sciences, des lettres et des arts, avec l'homme doué de tous ses sens. Qu'on me permette d'en citer un exemple ! C'est une vérité mathématique à démontrer. Il y a pour l'intelligence de l'élève deux espèces d'impressions à recevoir : celle du fait, de la vérité, et celle du signe, du mot, de la forme technique qui l'exprime, la développe et la fixe, autrement dit, *la sensation-idée* et *la sensation-signé* du fait, de la vérité. Or, l'intelligence du parlant a, si je puis m'exprimer ainsi, une porte spéciale ouverte à chacune de ces deux sensations distinctes, l'œil et l'oreille. Par l'œil, *la sensation-idée* arrive à son intelligence; il acquiert, je suppose, cette conviction qu'*une circonférence et un carré étant tracés, le carré n'est pas plus une circonférence qu'une circonférence n'est un carré*. Par l'oreille, lui arrive simultanément *la sensation-signé*, expression de la vérité qu'elle développe et fixe ainsi : *un carré n'est pas une circonférence, une circonférence n'est pas un carré*. Au contraire, le sourd-muet n'a, lui, que les yeux pour percevoir ces deux ordres de sensations, les yeux pour voir qu'*un carré n'est pas une circonférence*, et qu'*une circonférence n'est pas un carré*, les yeux, toujours les yeux, les yeux seuls pour lire : *un carré n'est pas une circonférence, une circonférence n'est pas un carré*. La sensation-idée et la sensation-signé ne peuvent donc lui arriver que successivement et non simultanément. La différence est énorme. Voilà pourquoi, tandis que le parlant peut monter, deux à deux, tous les échelons des connaissances humaines, le sourd-muet est

obligé de suivre, un à un, tous les degrés qui y mènent ; voilà pourquoi, si l'un peut se lancer, d'un seul bond, dans toute espèce de carrière, l'autre n'y peut entrer qu'en tâtonnant, à pas timides, mesurés, courant risque, à chaque instant, de s'égarer dans sa route. La sensation-idée et la sensation-signé sont donc, au fond et intrinsèquement parlant, une seule et même chose à peu près ; mais l'une sert à compléter l'autre. La première frappe rarement le parlant sans amener la seconde, de sorte que l'idée, chez celui-ci est toujours plus complète comme résultant de plusieurs impressions qui concourent à la produire. Il n'en est pas ainsi du sourd-muet : il acquiert, comme nous l'avons démontré, l'une et l'autre sensation séparément ; et l'on peut dire que les premières idées qu'il s'assimile, sont, en quelque sorte, dépareillées ou incomplètes, si l'on veut. Puis, à moins d'admettre les idées innées, aucune idée quelconque ne parvient jusqu'à lui sans l'intermédiaire des sens. L'œil, chez le sourd-muet, c'est la porte des idées. Privé de l'ouïe, de cet organe initiateur, il est abandonné aux ressources de son esprit, et, seul, au milieu des voix qui échangent dans l'air toutes les richesses intellectuelles, il ne lui reste dans le monde qu'un moyen de combler les lacunes de ses connaissances et de perfectionner son éducation. Cet unique moyen, il ne le trouve que dans une lecture soutenue, appliquée et continue.

CHAPITRE V.

IMPULSION DONNÉE PAR BÉBIAN A L'ART D'INSTRUIRE LES SOURDS-MUETS. — ÉTUDE LOGIQUE DE LA LANGUE. — IMPORTANCE D'UN BON DÉBUT. — RAYONNEMENT DE L'INSTITUTION DE PARIS. — SES MISSIONNAIRES. — L'ABBÉ CHAZOTTES, L'ABBÉ JAMET, MM. PIROUX ET RIVIÈRE. — MOUVEMENT RÉTROGRADE DANS LE SEIN DE L'ÉCOLE-MÈRE. — INSUFFISANCE DES CONSEILS D'ADMINISTRATION ET DE PERFECTIONNEMENT. — INDIFFÉRENCE A L'ÉGARD DES SOURDS-MUETS. — ÉLOGE DU COMTE ALEXIS DE NOAILLES. — PROFESSEURS SOURDS-MUETS MÉCONNUS. — CLERC, BERTHIER, LENOIR ET FORESTIER. — LE PREMIER ET LE QUATRIÈME VONT PORTER LEURS TALENTS AUX ÉTATS-UNIS ET A LYON. — LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ÉCOLE DE BORDEAUX NE COMPREND PAS MIEUX SA MISSION QUE CELUI DE L'ÉCOLE DE PARIS. — LE BARON DE GÉRANDO. — SON *Éducation des sourds-muets de naissance*. — LES *Circulaires de l'Institution*. — CE QU'IL A FAIT ET CE QU'IL AURAIT DÛ FAIRE. — CONFÉRENCES DES PROFESSEURS DE L'ÉCOLE DE PARIS. — LEUR PROGRAMME. — MATIÈRES DE L'ENSEIGNEMENT. — CLASSE D'INSTRUCTION COMPLÉMENTAIRE, FONDÉE PAR LE TESTAMENT DU DOCTEUR ITARD. — IL PROSCRIT LE LANGAGE MIMIQUE, AUQUEL IL EST COMPLÈTEMENT ÉTRANGER. — PREUVES A L'APPUI. — CONTRADICTIONS. — AVANTAGES DE LA CLASSE QU'IL A CRÉÉE.

Impulsion donnée par Bébian à l'art d'instruire les sourds-muets.
— Étude logique de la langue.

L'impulsion, donnée par Bébian à cet art spécial, a produit d'heureux résultats. La plus louable émulation s'est répandue dans le corps enseignant. « Si l'éducation, dit ce maître habile, nous montre les sourds-muets dans le plein exercice de l'intelligence, c'est que l'instituteur les a reçus des mains de la nature, doués de toutes les facultés intellectuelles. » Connaissant mieux, de nos jours, la capacité de son élève, chaque professeur s'est efforcé de faire sortir la science de l'ornière de la routine, en renonçant à l'usage des signes méthodiques et de ces listes arides de nomencla-

tures qui, dans l'étude de la langue écrite, étaient pour ces malheureux un obstacle, une digue presque infranchissable au développement des facultés que la nature s'est plu à leur départir comme pour les consoler de tant de privations cruelles; car ce n'est rien que de s'être approprié le langage mimique, à l'aide duquel on peut rendre au sourd-muet la matière dont se composent les mots de nos langues; ce n'est rien que de l'avoir mis en possession de ces mots; il reste à leur attacher à chacun une valeur claire et précise; et le mérite des instruments d'interprétation consiste tout entier dans la facilité plus ou moins grande, avec laquelle ils se prêtent à ces formes matérielles, destinées à recevoir plus ou moins heureusement l'empreinte de cette valeur. Or, enseigner la valeur des mots, c'est faire naître l'idée que chaque mot représente, c'est la déterminer et la circonscrire avec clarté, avec précision (1). Désormais donc les mots ne seront plus enseignés au sourd-muet d'une manière isolée, mais lui seront présentés dans le corps même des phrases usuelles. De cette manière, on ira à la découverte d'une méthode infailible, d'une méthode qui permettra d'aplanir tout ce que l'étude logique de la langue a de trop difficile et de trop épineux pour ces enfants.

Importance d'un bon début.—Rayonnement de l'Institution de Paris.

—Ses missionnaires.—L'abbé Chazottes, l'abbé Jamet, MM. Piroux et Rivière.

—Mouvement rétrograde dans le sein de l'école-mère.

—Insuffisance des conseils d'administration et de perfectionnement.

Commencer bien, c'est donc le point le plus important de toute entreprise. De l'impulsion donnée et des dispositions

(1) De l'Éducation des sourds-muets, par le baron de Gérando, partie 3, Chapitre IX.

qu'on fait prendre au départ, dépendent l'heureuse issue de la traversée et la promptitude de l'arrivée au but. Avant tout, il s'agit de consulter l'expérience et de trouver la ligne la plus droite pour abréger la route. C'est là l'essentiel. Sur ce point, le *Manuel d'enseignement* de Bèbian offre, à la fois, l'expérience mise en pratique, et le phare modeste, mais radieux, qui doit guider et encourager dorénavant ceux qui marcheront dans le chemin si raboteux de cette spécialité.

Pénétrés de ces principes, de nombreux professeurs se formèrent à l'institution de Paris, qui devint, dès lors, une véritable école normale. Ces nouveaux missionnaires de la science allèrent fonder des établissements de sourds-muets en province et s'y livrer, indépendants de la surveillance d'un conseil d'administration qui n'avait pas toutes leurs sympathies, aux essais des études et des observations qu'ils avaient faites. Parmi les plus estimables, on se félicite de citer l'abbé Chazottes à Toulouse, l'abbé Jamet à Caen, Piroux à Nancy et Rivière à Rodez. Ces maîtres habiles avaient à cœur de combler les lacunes qu'on remarquait avec douleur, après la retraite forcée de Bèbian, dans la méthode de Paris ; et on eût dit qu'ils emportaient avec eux la partie la plus substantielle de cet enseignement, puisque, depuis leur départ, on ne le vit plus, pendant longues années, que rétrograder, sans cesse, dans l'enceinte de son berceau, par suite du joug qu'imposait à l'art une administration, composée, il est vrai, de philosophes, d'écrivains illustres, de personnages haut placés par leur naissance ou par leur fortune, mais entièrement étrangers, pour la plupart, il faut bien le dire, à l'enseignement des sourds-muets. En vain cette commission suprême crut-elle devoir appeler à son aide un auxiliaire imprévu, qu'elle décora du

titre pompeux de conseil de perfectionnement. Comme les membres de ce nouveau conseil, non moins distingués que les autres, et recrutés jusque dans nos académies, étaient tous aussi inexpérimentés dans la science qui avait fait la gloire des de l'Épée, des Sicard et des Bèbian, les études n'en furent pas moins livrées au désordre et à l'arbitraire. Au lieu de ces quelques lignes de blâme, combien ne nous eût-il pas été plus doux de recommander ici à la reconnaissance de tous les sourds-muets et de leurs amis, les noms de ces membres, justement respectés et bénis ailleurs? Mais nous sommes forcé, quoi qu'il nous en coûte, de le déclarer avec franchise, les actes du conseil d'administration ont laissé dans l'école, des souvenirs douloureux, que le temps n'a pas encore effacés.

Indifférence à l'égard des sourds-muets.—Eloge du comte Alexis de Noailles.

On lit dans l'Évangile que la main droite doit ignorer ce que donne la main gauche. Aussi la charité bien entendue, faite sans éclat, est-elle l'œuvre la plus agréable à la divinité, mais, en même temps, la plus difficile à notre amour-propre d'hommes faibles et orgueilleux. Serait-ce parce que ces pauvres enfants n'ont pas une voix pour proclamer, par dessus les toits, les noms de leurs bienfaiteurs, qu'on a si longtemps affecté, à leur égard, une indifférence d'autant plus cruelle, qu'elle se cachait sous les apparences de l'intérêt le plus tendre, le plus paternel, envers ceux qui ont inventé *la mémoire du cœur* et qui ne demandaient pas mieux que de trouver de nouveaux cœurs à bénir, à associer au beau nom, au doux nom de l'abbé de l'Épée?

Il faut en excepter toutefois le comte Alexis de Noailles.

«La perte de cet homme de bien, a dit l'honorable doyen de l'Institut national de Paris, M. Ferdinand Berthier, est encore vivement sentie. Dans toutes les occurrences, les sourds-muets, et particulièrement les professeurs sourds-muets, trouvèrent en lui un défenseur loyal et zélé. Si notre plume n'était arrêtée par des égards dus à certaines positions, elle aurait bien à révéler, pour preuves, quelques confidences dont il nous honora dans le temps de notre résistance à l'arbitraire; et ces révélations fourniraient de curieux éléments à l'histoire de l'école des sourds-muets de Paris.» (*Notice sur la vie et les ouvrages de Bébian.*)

Professeurs sourds-muets méconnus. — Clerc, Berthier, Lenoir et Forestier.
— Le premier et le quatrième vont porter leurs talents
aux Etats-Unis et à Lyon.

— Empressons-nous de reconnaître, cependant, qu'à cette époque, les élèves ne cessaient d'être l'objet d'une touchante sollicitude dans toutes les parties qui ne regardaient pas leur instruction: ils étaient bien soignés, bien nourris. Mais ceux qui, par une opiniâtre persévérance, et grâce aux excellentes leçons de Bébian, avaient déjà obtenu les plus éclatants succès et se sentaient capables de transmettre à leurs frères les trésors intellectuels qu'ils avaient reçus, comment étaient-ils traités? Le célèbre Clerc, qui jouissait de l'honorable privilège de former les meilleurs élèves, ne put plus long-temps se résigner au traitement minime qu'on lui jetait, avec dédain, comme une aumône; il s'exila volontairement pour aller porter à ses frères de l'Amérique du Nord cette chaleur d'âme et cette activité d'esprit dont il avait donné tant de preuves dans les séances publiques de l'abbé Sicard; l'éloquent Berthier, le savant et modeste Lenoir se virent

long-temps exclus des honneurs du professorat, but de leur légitime ambition et que de persévérants efforts leur avaient bien mérités. C'en était fait de leur avenir s'ils ne se fussent cramponnés à leurs droits avec une ténacité telle, qu'on fut bien forcé, de guerre lasse, à leur accorder ce qu'on ne pouvait plus leur refuser sans injustice. Et Forestier, l'ange de l'école, le Platon des sourds-muets, le disciple bien aimé de Bébian, se voua long-temps, avec une résignation vraiment admirable, aux fonctions du professorat, sous l'humble titre d'aspirant, sans recevoir du conseil d'administration de l'école de Paris, le plus minime encouragement. Il avait des droits incontestables, incontestés, aux premières places vacantes qui se présenteraient, et elles lui furent impitoyablement refusées, tandis que des parlants, plus novices dans le langage mimique, les obtenaient au détriment des premiers sujets sourds-muets, auxquels il n'y avait malheureusement, comme aujourd'hui, que cette carrière ouverte, carrière semée, il est vrai, de difficultés et d'écueils, mais où leur expérience, péniblement acquise, pouvait mieux les guider que tous autres. Aussi Forestier, déçu, plus d'une fois, dans ses plus chères espérances, se vit-il forcé de dire un dernier et éternel adieu à l'école qui avait été le berceau de sa vie intellectuelle; il quitta, avec une profonde douleur, les frères qu'il aimait, et auxquels, outre ses fonctions dans les classes, il était chargé d'enseigner le catéchisme, les jeudis et les dimanches, leur révélant, ainsi, à la fois, les secrets de l'étude, les consolations de la religion et les charmes de la vie sociale. Il partit et devint, depuis, directeur de l'Institut des sourds-muets de Lyon. La Providence a réparé, à son égard, l'injustice des hommes; un sujet si excellent ne pouvait être perdu pour l'humanité. Bébian, cet homme d'intelligence et de cœur, si indispensa-

ble au bonheur des pauvres sourds-muets, fut immolé ; ses enfants de prédilection, les plus recommandables et les plus dignes, furent méconnus et maltraités. Quelle était donc cette destinée occulte et affligeante qui pesait alors et qui pesa long-temps sur l'école de Paris, destinée dont furent surtout victimes les anciens élèves qui lui faisaient le plus d'honneur ? Nous aurons malheureusement l'occasion de revenir sur ces douloureuses circonstances dans le cours de cet ouvrage.

**Le conseil d'administration de l'école de Bordeaux
ne comprend pas mieux sa mission
que celui de l'école de Paris.**

Du reste, l'école nationale de Bordeaux n'avait pas, de son côté, plus à se féliciter, durant cette époque, du conseil d'administration qui lui avait été infligé par le pouvoir. Voici ce que raconte, à ce sujet, le directeur actuel, M. Valade, dans sa *Biographie de Saint-Sernin* : « L'existence des ateliers ayant rendu plus lourde la responsabilité que l'administration de l'établissement faisait peser sur le chef de l'école, Saint-Sernin, que l'exercice de l'autorité n'avait jamais enivré, n'hésita pas à demander la formation d'une commission administrative ; malheureusement il fut moins habile que l'abbé Sicard ne l'avait été à Paris, il ne sut pas se réserver dans cette commission la part d'action qui devait lui être légitimement dévolue. A Dieu ne plaise que nous voulions faire ici la critique des administrateurs éclairés et consciencieux qui, durant près d'un demi-siècle, ont géré, avec tant de succès, les intérêts moraux et les intérêts matériels de ce bel établissement !..... Mais, sans porter aucune atteinte à la réputation de ces hommes généreux, nous pouvons dire que, comme ils n'avaient pas étudié les sourds-muets, ils

méconnurent les conditions hors desquelles l'éducation de ces enfants devient impossible..... Ces messieurs ne se bornèrent pas à réprimer les abus; une mesure extra-légale exclut le corps enseignant tout entier du séjour de l'établissement. Ni l'aumônier, ni l'instituteur en chef ne purent trouver grâce devant la commission, qui, pour la surveillance à exercer sur les élèves, les remplaça par deux militaires en retraite. »

Le baron de Gérando. — Education des sourds-muets de naissance.
—*Les Circulaires de l'institution. — Ce qu'il a fait et ce qu'il aurait dû faire.*

Long-temps on vit à la tête du conseil d'administration de l'école de Paris, le baron de Gérando, esprit éminemment judicieux et philosophe de premier ordre. Il a été, dit M. Léon Vaïsse, l'âme de tous les établissements de bienfaisance publique, et a introduit quelques améliorations dans l'éducation populaire. Le gouvernement avait souvent recours à ses lumières et créa pour lui la chaire de droit administratif. Membre du conseil d'état depuis sa fondation par l'Empereur, il l'était aussi de toutes les académies, de toutes les associations utiles et de la chambre des pairs, aux derniers jours de sa vie. Son *Éducation des sourds-muets de naissance* est un ouvrage philosophique qui passe, avec raison, pour le plus beau monument élevé à sa renommée; il mérite d'être consulté et profondément étudié par tous ceux qui se destinent à l'art d'instruire les sourds-muets; toutes les investigations historiques y sont inscrites; les expériences des hommes compétents y sont recueillies avec une érudition remarquable, et enrichies d'observations et de réflexions psychologiques dans lesquelles l'auteur excelle. C'est bien beau; malheureusement ce n'est point un ouvrage fait pour les sourds-muets;

c'est un livre uniquement destiné à la bibliothèque des savants. Les sourds-muets eussent été plus heureux, et le baron de Gérando eût mérité de figurer dans la galerie des hommes utiles de Monthyon, si, usant de son nom, de son influence et de son crédit, il eût pu empêcher l'intrigue et l'injustice de l'emporter sur la raison et sur l'équité, relever l'éclat de l'institution comme aux beaux jours de l'abbé Sicard, ne pas concourir, avec une administration prévenue, à prononcer l'exclusion des sourds-muets du professorat, et provoquer, par la puissance de sa plume et l'autorité de son rang, l'uniformité des études dans toutes les écoles de ces infortunés par l'adoption d'un programme, ou, pour mieux dire, de la meilleure des méthodes, alors en usage dans ces écoles, et dont *les circulaires* de l'institution, rédigées sous sa direction, ont rendu des comptes détaillés. C'eût été là une œuvre magnifique, grâce à laquelle nos modestes établissements reposeraient aujourd'hui sur des bases analogues à celles des institutions de l'Université. Il manque à la gloire de feu le baron de Gérando le titre de réformateur des écoles de sourds-muets.

**Conférences des professeurs de l'école de Paris. — Leur programme.
— Matière de l'enseignement.**

Au lieu de répondre à ce cri de détresse qui s'élevait de toutes les parties de l'enseignement, le conseil d'administration laissait, comme nous l'avons dit, les études livrées, plus que jamais, au désordre et à l'arbitraire. Frappés de cet état des choses qui eût rapidement fait descendre l'établissement du rang d'une maison d'éducation à celui d'un hospice, les professeurs se réunirent dans de fréquentes conférences pour aviser aux moyens d'y remédier et rédiger, au

plus tôt, un programme d'enseignement, applicable aux six classes de l'institution.

Nous nous proposons d'esquisser, dans la suite de cet ouvrage, un plan d'éducation, ou plutôt un cours d'instruction en miniature, accompagné de quelques modèles de leçons, et ayant pour but de donner à nos lecteurs une idée de l'enseignement pratique de la langue des sourds-muets. Contentons-nous, en attendant, d'indiquer sommairement ici les matières qui composent le programme adopté par les professeurs de l'École de Paris. Nous les empruntons aux excellentes *Annales de l'Éducation des sourds-muets*, publiées par M. Edouard Morel, et ce ne sera pas la seule conquête utile dont nous leur serons redevable.

Ce recueil renferme, dans les 3^e et 4^e numéros du 1^{er} volume, ce programme que les professeurs ont adopté en 1837, et qu'ils suivent depuis cette époque, en mettant toutefois à profit les améliorations indiquées par l'expérience et le progrès de la méthode. Les matières de la première année y sont les suivantes : les élèves apprennent à connaître les objets les plus usuels qui les entourent ; les vêtements ; les aliments ; les boissons ; les parties du corps humain ; les objets dont on se sert dans une classe et pour le travail de bureau ; les objets relatifs aux travaux d'aiguille et à la toilette ; les animaux domestiques et sauvages ; les meubles ; la maison et ses parties ; le jardin, les arbres, les fruits et les fleurs ; les ustensiles de ménage, ceux de cuisine, la vaisselle et le service de table ; les premiers degrés de parenté ; les dénominations de l'homme selon son sexe, son âge et sa condition ; les noms propres ; les ouvriers, leurs matériaux, leurs outils et les objets qu'ils confectionnent ; les besoins corporels et spirituels de l'enfant, et

les moyens de les satisfaire ; la division du temps, les jours de la semaine, le jour et la nuit, le ciel et les astres ; les phénomènes les plus ordinaires de l'atmosphère, tels que la pluie, la grêle, la neige, le vent, le tonnerre ; la classification des objets ; les noms généraux. Certes ce serait déjà un vaste et riche domaine à parcourir et à cultiver, alors même qu'il s'agirait seulement d'apprendre à connaître et à nommer, dans chacun des ordres indiqués, les choses avec lesquelles l'enfant se trouve journellement en contact immédiat. Cependant, les matières de l'enseignement ne sont pas encore épuisées, même sous le rapport matériel. Les mots qui désignent les choses, ne doivent pas être présentés à l'élève isolément, mais dans de petites phrases simples ; il faut donc lui enseigner encore les principaux adjectifs et verbes qui se rapportent aux idées, aux objets désignés, ce qui augmente et agrandit considérablement la tâche du professeur. En ce qui concerne l'enseignement des formes de la langue, les élèves apprennent à connaître les articles ; les pronoms démonstratifs et possessifs ; le genre et le nombre dans les substantifs et autres parties variables du discours ; l'accord de l'adjectif et du participe passé avec le substantif ; les pronoms personnels et interrogatifs ; les verbes réguliers et irréguliers, neutres et impersonnels ; leur conjugaison dans les trois temps absolus, sous les formes expositive, interrogative et impérative ; les prépositions et les adverbess les plus ordinaires, et quelques conjonctions. Les mots, les phrases et les formes de la langue qui ont été exposés à l'élève, il les retient par cœur et les répète de mémoire par l'écriture, la dactylogogie, les signes mimiques et « autant que possible », par l'articulation artificielle. Il exprime, par écrit, dans de petites phrases, des actions qui se passent sous ses

yeux, ou qui lui sont indiquées par les signes, et *vice versa*. On conçoit aisément que les conversations par signes, entre le professeur et l'élève, doivent avoir ici une importance et une valeur toute particulière pour rectifier et développer le langage mimique de ce dernier, et former son éducation morale et intellectuelle. Quant au calcul, les élèves apprennent la numération jusqu'à cent, et sont exercés à la solution de petits problèmes d'addition.

Les mêmes matières se répètent dans la seconde année, avec des développements plus sensibles, quant aux verbes et aux autres parties du discours.

Dans la troisième année, on exerce les élèves à composer des phrases simples, en suivant la progression des sujets d'étude ; et on s'applique à leur apprendre la syntaxe. Quelques livres de contes et d'historiettes à l'usage du premier âge sont mis entre leurs mains. Une partie de l'Histoire sainte, ainsi que les quatre règles d'arithmétique, est encore l'objet des leçons.

Enfin, les trois dernières années sont consacrées à l'étude des difficultés de la langue, à celle de l'histoire biblique, du catéchisme et de tous les problèmes de calcul, à celle de l'histoire de France, de la géographie, et quelquefois de l'histoire naturelle, de la mythologie, des notions élémentaires de cosmographie et de physique. — Il est bon de donner ici un exemple du degré d'extension que l'on accorde à l'enseignement de chacune de ces branches dans les trois dernières années. La géographie offre les matières suivantes : Connaissance du lieu où se trouve l'élève et de ses environs, pour de là étendre successivement son horizon sur toute la terre ; division du globe en mers et en continents ; points cardinaux et leurs divisions ; géographie physique de la France et sa division en départements ; principales pro-

ductions de chaque province ; industrie ; notions sur ce que certaines parties de la France renferment de plus remarquable ; caractère des Français ; division de l'Europe en États ; noms des peuples et des capitales ; description des principaux pays, fleuves, lacs, montagnes ; villes les plus importantes ; caractères particuliers des peuples ; mers, caps, golfes et détroits ; îles, presqu'îles et isthmes ; description de l'Asie, de l'Océanie, de l'Afrique et de l'Amérique ; productions de ces parties du monde ; mers qui les baignent ; leurs divisions par États ; noms, caractères et industrie des nations qui les habitent.

La plus grande partie de la cinquième année est consacrée à l'enseignement religieux ; c'est l'année ordinaire de la préparation à la première communion.

Les exercices et compositions des trois dernières années offrent les objets suivants : Exercices sur la concordance des temps entre eux ; récits, narrations et dialogues sur tous les sujets que les circonstances fournissent ; emploi par l'élève seul d'expressions figurées ou de comparaisons fournies par le maître ; emploi de la synonymie : après la lecture d'un fait, le rendre de nouveau, mais avec des expressions nouvelles ; développement du style épistolaire appliqué à l'expression des besoins de l'élève, à ses relations et affections de famille, et à ses devoirs de société ; enfin, tous les efforts doivent tendre à faire employer le plus fréquemment possible, et par l'élève seul, toutes les formes de langage dont maintenant il a acquis la connaissance complète.

Classe d'instruction complémentaire,
fondée par le testament du docteur Itard.

— Il proscrit le langage mimique, auquel il est complètement étranger.

Quand on considère toutes les peines que doit se donner

le sourd-muet pour l'étude de la langue, on ne sera pas étonné si les soins même les plus dévoués n'amènent pas toujours les succès désirables; la trop courte durée du séjour des élèves dans l'école ne peut permettre, à la plupart, des progrès aussi satisfaisants qu'on le souhaiterait. Depuis bien longtemps, le besoin d'une classe d'instruction complémentaire, ou ce qui revient au même, d'une classe de perfectionnement, se faisait sentir dans l'institution de Paris. Le docteur Itard, attaché à la maison comme médecin, a comblé cette lacune. Il a, dans son testament, laissé à l'école un legs de 800 fr. de rente pour la fondation de cette classe, où entrent, chaque année, par voie de concours, les deux élèves de la sixième année qui se sont le plus distingués dans leurs études; là ils reçoivent, pendant trois années, une instruction plus sérieuse, plus substantielle, là il sont exercés à toutes les difficultés de la langue et du style, et il est rare qu'il en sorte un seul qui ne soit en état d'écrire correctement et de pouvoir lire et comprendre les chefs-d'œuvre de nos auteurs anciens et modernes. Le bienfait du docteur Itard assure à sa mémoire des droits éternels à la reconnaissance de tous les élèves de l'institution de Paris; et son nom vénéré leur sera transmis d'âge en âge, de génération en génération. Cependant, il faut bien le dire, pour rendre hommage à la vérité, c'était, de tous les fonctionnaires de l'établissement, celui qui avait le plus de fâcheux préjugés contre les sourds-muets. Ainsi que nous aurons occasion de le voir dans la suite, il a voulu proscrire le langage mimique auquel il était constamment resté étranger, malgré un séjour de trente ans dans la maison. On trouve des traces de cette proscription jusque dans son testament. Ne nous hâtons pas néanmoins de lui imputer cette erreur à crime!

Faisons la part de l'atmosphère dans laquelle il avait été condamné à vivre ; nous venons de voir, tout à l'heure, à quelles intrigues les sourds-muets étaient en butte dans l'institution. La reconnaissance a accepté son legs ; mais la raison n'a pas permis l'exécution forcée de la clause la plus inutile de son testament, celle qui est relative à l'exclusion obligatoire du langage des signes de la classe qu'il a fondée.

Preuves à l'appui.

Nous démontrerons plus loin, en traitant de l'état moral, social et médical, que cette ignorance, si étrange, des moyens d'instruction des sourds-muets a été, comme l'a dit Ferd. Berthier, une des principales sources des erreurs commises par le docteur Itard. De quel poids les idées qu'il a émises n'ont-elles pas pesé sur l'avenir de ces pauvres enfants ! Ne seraient-elles pas un des motifs les plus puissants qui empêcheraient de laisser pénétrer largement le progrès dans le sein de nos écoles, et de permettre à nos élèves de profiter, comme ils le doivent, des conquêtes de la science ? Citons, pour prouver notre opinion, un passage bien extraordinaire de son livre, passage qu'on croirait emprunté à un auteur tout à fait étranger à la matière :

« C'est, dit le docteur Itard, une chose remarquable, et que je n'ai jamais pu observer sans y prendre le plus vif intérêt, que cet accord qui existe entre la faiblesse de l'ouïe de nos élèves et l'imperfection de leur langage ; leurs phrases, *sans pronoms, sans conjonctions, sans aucun des mots qui nous servent à exprimer des idées abstraites, n'offrent qu'une réunion informe d'adjectifs, de substantifs et de quelques verbes, sans temps déterminés, toujours mis à l'infinitif. Exemple : Paris bien beau, Alphonse content ; voir*

l'impératrice, beaux chevaux blancs six, Alphonse pas rester à Paris, etc. » — « Ainsi s'exprimait, ajoute-t-il, un enfant âgé de plus de dix ans, qui me fut présenté et qui me paraissait doué de beaucoup d'intelligence.

» Mais, continue toujours ce même médecin, ce qui est plus étonnant encore, c'est d'entendre parler d'une manière aussi barbare des enfants, des adolescents, tombés dans ce déplorable état par suite d'une simple dureté de l'ouïe qui s'est déclarée après les quatre premières années de la vie, c'est-à-dire à une époque où la parole exprime déjà facilement et correctement une foule d'idées même abstraites. »

Une si profonde ignorance du langage mimique, après tant d'années de séjour au milieu des sourds-muets, est un véritable phénomène, qu'on déplore et qu'on n'explique pas. Ce que le docteur Itard appelle un *langage barbare*, n'est autre chose que le langage mimique, avec son allure naturelle, le langage mimique, tel que la Providence en a fait don à nos pauvres enfants. Cette absence apparente de pronoms et de conjonctions qui le choque, cette réunion, qu'il déclare *informe*, d'adjectifs, de substantifs, de verbes toujours à l'infinitif, c'est tout simplement la syntaxe de cette langue originale, c'est sa construction exceptionnelle, rappelant parfois le latin, parfois le parler créole de nos colonies. Il n'y a là aucun *accord entre la faiblesse de l'ouïe des élèves et l'imperfection de leur langage*, il n'y a là rien qui exclue chez eux un certain degré d'intelligence, rien qui dénote ce *déplorable état* dont gémissait l'honorable praticien. Le sourd-muet réussit souvent, quoiqu'en dise le docteur Itard, à mieux exprimer que le parlant les *idées les plus abstraites*. Les

phrases qu'il cite ressemblent au *mot à mot* des écoliers traduisant du latin. Eux aussi retranchent souvent les pronoms, les conjonctions, accumulent les adjectifs, les substantifs, mettent les verbes à l'infinitif; en concluez-vous, comme des sourds-muets, que leur intelligence est tombée dans un déplorable état?

Du reste, suivant l'exemple de l'abbé Sicard, classant d'abord le sourd-muet au-dessous de la brute et le réintégrant ensuite dans la position qu'il mérite dans la société, le docteur Itard a déduit, plus tard, des conséquences bien singulières des prémisses qu'il avait posées : « Si l'on s'obstinait, dit-il, à ne voir dans cette différence qui existe entre Massieu et Clerc qu'une conséquence naturelle de leurs dispositions naturelles, il serait facile de détruire cette objection et de rendre encore plus évidente la différence qu'il y a entre les sourds-muets d'à présent et les sourds-muets d'autrefois, en établissant le parallèle dans les premiers degrés de l'instruction. Autrefois un élève, qui avait un ou deux ans de leçons, était hors d'état de répondre aux questions les plus simples d'une conversation ordinaire. Dans un relevé que je fis, il y a dix-neuf ans (en 1813), de la nature et des différents degrés de surdité de chacun d'eux, la plupart ne purent répondre, d'une manière satisfaisante, à ces questions que je leur adressai par écrit : Etes-vous complètement sourd ? Entendez-vous un peu ? Etes-vous sourd de naissance ? Un examen général que j'ai fait au commencement de l'année dernière (1831), pour un motif analogue, m'a donné lieu de faire une observation toute contraire. J'ai été frappé de la facilité avec laquelle presque tous les élèves me donnaient les renseignements demandés et m'interrogeaient même sur

le motif de mes informations. Je retrouve les mêmes progrès dans les billets que je les oblige à m'écrire pour m'expliquer leurs maladies ou leurs indispositions, lorsqu'ils viennent réclamer mes soins. Autrefois, ces billets étaient à peine intelligibles, et je remarquais surtout que, faute de connaître l'usage approprié des pronoms et des temps des verbes, ces enfants m'écrivaient souvent le contraire de ce qu'ils voulaient m'exprimer. A présent, ces petits exposés, rédigés plus ou moins correctement, ont toujours un sens clair; présentés quelquefois sous la forme de pétition, ils m'ont offert un tour vif, accompagné de ces formules de politesse, de ces protestations cérémonieuses qui abondent dans le style du suppliant. »

De ce qui précède, il résulte 1° que le docteur Itard ignorait complètement le langage mimique, puisqu'il était forcé d'obliger les sourds-muets à lui écrire pour lui expliquer leurs maladies; 2° que ce qu'il prenait pour le progrès de l'enseignement des sourds-muets, progrès incontestable et que nous sommes certes bien loin de nier, n'était peut-être, au fond, que le progrès lent, involontaire, mais certain, du docteur dans l'interprétation de leurs pensées. Poursuivons!

« En voilà assez, ajoute-t-il, pour prouver que *les sourds-muets ne sont pas moins perfectibles que les autres hommes*, et que, réunis, soutenus et développés par leur commerce réciproque, ils forment véritablement une société qui marche vers le perfectionnement, mais lentement, à la vérité, et entravée dans cette progression, *non par l'inaudition et le mutisme de ses membres*, mais par l'étroite circonscription de leurs intérêts, et surtout par la courte durée de leur existence sociale; d'où il résulte que le

développement de cette classe d'êtres sera d'autant plus rapide, d'autant plus complet, que l'institution où ils seront admis sera plus ancienne, plus nombreuse, qu'ils y séjourneront plus longtemps, et qu'ils s'y trouveront davantage aux prises avec quelques-uns des besoins, des intérêts, des plaisirs et des peines de la vie sociale.

» Si j'osais émettre ici un de ces riants projets qu'enfante l'imagination, quand, s'élevant au-dessus de tous les obstacles, elle s'égaré à la poursuite d'un mieux idéal, je proposerais de réunir dans un même lieu tous les sourds-muets de la France et même de l'Europe. Là, sous l'autorité absolue d'un gouverneur, et sous la direction de quelques instituteurs choisis parmi les plus instruits d'entre eux, ils formeraient une colonie organisée en société. Je me trompe s'il n'en sortait, en peu de temps, des hommes remarquables par leur génie et des talents originaux, et si l'observation de leurs progrès, la direction particulière de leur industrie, de leur esprit, la nature de leurs relations avec nous, de leurs rapports surtout avec leurs enfants, les uns entendants, les autres sourds, n'était pas le plus admirable spectacle qui pût être offert à la méditation du philosophe. »

L'admirable spectacle que rêve le bon docteur Itard, cette réunion modèle de sourds-muets qu'il propose, existe, depuis longtemps, au milieu de Paris. Là se donnent constamment rendez-vous les sourds-muets indépendants, riches ou aisés, des départements et quelquefois même de l'étranger. Il y a, dans cette association libre, des rentiers, des littérateurs, des peintres, des artistes et des artisans de renom. Plusieurs ont publié des ouvrages remarquables et exposé au Louvre des tableaux qui ont

obtenu l'assentiment des connaisseurs. Leur *Société centrale*, où le langage mimique est seul admis et qui est présidée par Ferdinand Berthier, le doyen des professeurs de l'institution nationale, tient des séances plus ou moins fréquentes, et se livre à d'importants travaux de philosophie, de jurisprudence, d'enseignement populaire, et à des actes nombreux de charité chrétienne. Quelques-uns de ces sourds-muets ont épousé des femmes parlantes; ils ont des enfants parlants, qu'ils élèvent souvent mieux que nous n'élevons les nôtres; et notons en passant, ce que le docteur Itard paraît complètement ignorer après trente années de séjour au milieu des sourds-muets, c'est qu'il est infiniment rare qu'ils procréent des enfants atteints de la même infirmité.

Tout en applaudissant à l'idée généreuse de ce médecin philanthrope, nous émettons, nous, un vœu tout-à-fait opposé au sien. Nous désirons que les sourds-muets, entrant de plus en plus en communion d'idées et de sentiments avec nous, achèvent de se fondre graduellement dans la grande société française et deviennent des citoyens dévoués à la patrie, comprenant tous les droits et les devoirs que leur impose ce titre. Cet essai est, du reste, tenté annuellement à Paris dans un banquet fraternel où les sourds-muets et leurs amis parlants se réunissent pour fêter la naissance de l'abbé de l'Épée. C'est un admirable spectacle, aussi, et en présence duquel nous aimerions à voir tous ceux qui peuvent douter encore du degré incontestable d'intelligence que le ciel, dans sa sagesse, a départi à cette portion si intéressante de notre pauvre humanité. Là, grand nombre d'orateurs silencieux luttent de verve et d'éloquence dans leur beau langage mimique, et pour-

raient souvent donner des leçons d'esprit, de tact et d'à-propos à plus d'un de nos rhéteurs ambitieux, qu'on en-ense beaucoup trop.

Avantage de la classe créée par le docteur Itard.

Mais il est une réflexion que nous croyons salutaire de déposer ici : c'est qu'en voyant les progrès réels que font, depuis quelques années, bon nombre d'élèves de la classe de perfectionnement, il est d'autres classes de l'école qui ne ressemblent que trop, qu'on nous passe l'expression, à celles d'une école primaire. Ici les progrès, faibles trop souvent, attestent qu'on n'a pas encore franchi toutes les difficultés qui obstruent l'entrée de la carrière; là, au contraire, les élèves, comme dans l'enseignement secondaire, suivent un cours plus sérieux, quoique tardif. Tous ces inconvénients n'existeraient pas si, avant son arrivée à l'école, l'enfant sourd-muet avait reçu un commencement d'instruction, quelque faible qu'il fût, dans une école primaire quelconque. Nous reviendrons sur ce projet, qui n'est pas neuf, dans la partie législative de cet ouvrage, et nous indiquerons au gouvernement les mesures à prendre pour l'aider à étendre au plus grand nombre possible de sourds-muets les bienfaits inappréciables qui doivent découler, pour tous les Français, de la liberté d'enseignement dont la République veut illustrer son ère.

CHAPITRE VI.

CONSIDÉRATIONS SUR LA POSSIBILITÉ D'INSTRUIRE LES SOURDS-MUETS. — L'ABBÉ CHAZOTTES. — M. PIROUX. — CITATION DE M^{lle} OCTAVIE MOREL. — THÉORIE DE LA MÉTHODE DE NANCY : DÉFINITION DE LA MÉTHODE EN GÉNÉRAL. — ENSEIGNEMENT ET ÉTUDE. — INSTRUMENTS DE COMMUNICATION ; INSTRUMENTS DE REPRÉSENTATION, INSTRUMENTS D'ACTION. — LA MINOLOGIE. — LA DACTYLOGIE. — LA MIMOGRAPHIE ET L'ÉCRITURE. — LA PHONOLOGIE ET LA LABIOLÉGIOLOGIE. — LE DESSIN CONSIDÉRÉ COMME MOYEN DE REPRÉSENTATION. — MATÉRIEL DES CLASSES. — PROCÉDÉS FIGURATIFS, MNÉMONIQUES, TRADUCTIFS, INTERROGATIFS ET LOGIQUES. — MATIÈRE DE L'ENSEIGNEMENT. — ÉCOLE DES SOURDS-MUETS DE TOULOUSE. — SON ÉLOGE. — PRINCIPES DE LA MÉTHODE DE M. L'ABBÉ CHAZOTTES. — SON COURS PRATIQUE D'ENSEIGNEMENT AVEC DES EXEMPLES. — HISTORIETTES. — NOMENCLATURE. — PETITES PHRASES, ETC., ETC.

Considérations sur la manière d'instruire les sourds-muets.

Si, comme nous l'avons démontré dans les chapitres précédents, la possibilité d'instruire les sourds-muets n'est plus aujourd'hui révoquée en doute, il s'en faut néanmoins de beaucoup qu'on soit d'accord sur la manière la plus prompte, la plus facile, la plus complète d'atteindre ce but. Ce problème ne pourra être résolu que par le temps, ou par le dévouement et l'expérience de ceux qui se chargent de cette espèce de sacerdoce.

L'abbé Chazottes. — M. Piroux.

En attendant que les essais de ce genre reçoivent la consécration du temps et de l'expérience, nous sommes

heureux de reconnaître que, dans ces derniers temps, les hommes de bonne volonté n'ont pas manqué à la tâche. L'histoire placera en première ligne, à côté de l'abbé de l'Épée, de l'abbé Sicard et de Bébien, le vénérable abbé Chazottes et M. Piroux. L'un est créateur d'une méthode véritable, complète, que Bébien aurait avouée et dont nous allons nous emparer pour donner une idée de l'enseignement pratique des sourds-muets ; l'autre, selon M. Morel, à transporté à Nancy la méthode de Paris en la modifiant d'après sa propre expérience, et d'après les idées philosophiques qui le dirigent (1).

Citation de Mademoiselle Octavie Morel.

« Pour juger ces méthodes, a dit Mademoiselle Octavie Morel, aujourd'hui madame la baronne de Gérard, il est indispensable d'en voir l'application immédiate.

» Rien ne saurait mieux servir la cause du sourd-muet qu'une étude approfondie des établissements créés pour son instruction (2). »

Théorie de la méthode de Nancy : définition de la méthode en général.

Nous adoptons les pensées d'un aussi aimable auteur, et, tout en regrettant que les limites de notre travail ne nous permettent pas de pousser nos investigations aussi loin que nous le désirerions, et de l'étendre à toutes les écoles dont nous voudrions soumettre l'appréciation à nos

(1) 3^{me} Circulaire de l'institut national des sourds-muets de Paris, p. 39.

(2) *Id.*, page 64.

lecteurs, nous nous bornerons à exposer ici, d'une part, la théorie de la méthode de M. Piroux, de l'autre, la pratique de celle de l'abbé Chazottes. Convaincu de notre insuffisance à faire prévaloir notre jugement personnel sur le mérite respectif de l'un et de l'autre de ces instituteurs, nous laisserons parler l'un et nous indiquerons, avec quelques détails, la route que suit l'autre. Ce sera, à notre avis, le meilleur compte rendu qu'on puisse exiger de nous :

Enseignement et étude.

« Qui ne sait, a dit M. Piroux (1), qu'en matière d'instruction élémentaire le principe de la véritable méthode est encore à trouver ? On s'accorde, cependant, sur la définition de la méthode en général. Chacun répète qu'elle est la manière dont on doit procéder dans certaines opérations ; mais là s'arrêtent, en quelque sorte, tous les développements. Tâchons de les porter plus loin.

» On n'ignore pas que, pour produire toute instruction, deux opérations, qui correspondent, l'une au rôle du maître, l'autre au rôle de l'élève, sont indispensables. La première se nomme *enseignement* proprement dit ; la deuxième se nomme *étude*. Or, chacune de ces opérations passe pour devoir être réglée par une méthode à part. Dans certains cas, l'une se nomme encore *méthode de doctrine* ou *synthèse*, et l'autre, *méthode d'invention*, ou *analyse*. Mais, selon nous, l'art d'instruire la jeunesse ne saurait être exclusivement l'une ou l'autre de ces deux marches à suivre. En effet, cet art suppose, dans son applica-

(1) *L'Ami des Sourds-Muets*, tome II, n° 8 (juin 1840.)

tion, toutes les relations qui peuvent s'établir entre le maître et l'élève : or, pourrait-il atteindre son but, s'il ne participait pas simultanément de la synthèse et de l'analyse, s'il n'était pas mixte dans sa nature ? L'intelligence humaine ne semble-t-elle pas aussi traverser deux périodes successives, dont l'une fait insensiblement place à l'autre ? La première, qui porte essentiellement sur les sensations, l'attention, la comparaison et le jugement, se nourrit de faits ; la seconde, qui est dominée par le raisonnement, ne roule guère que sur des principes généraux ; mais c'est surtout quand il s'agit de l'instruction des sourds-muets que l'on est frappé de cette vérité. Aussi, sommes-nous assuré que le maître qui saura unir le plus habilement son esprit avec celui de son élève, ou, en d'autres termes, la synthèse avec l'analyse, surpassera de beaucoup le précepteur qui laissera subsister un trop grand intervalle entre lui et son disciple.

Instruments de communication, instruments de représentation, instruments d'action. — La mimologie. — La dactylogogie. — La mimographie et l'écriture. — La phonologie et la labiotégie.

» Mais il ne suffit pas, continue M. Piroux, d'avoir déterminé le principe de la méthode, il convient encore de rechercher quels sont le nombre et la nature des divers instruments à employer dans la pratique. Sans entrer à cet égard dans tous les détails propres à légitimer notre opinion, nous dirons qu'il en existe de trois sortes :

- » 1° *Instruments de communication.*
 - » 2° *Instruments de représentation.*
 - » 3° *Instruments d'action.*
- » La communication est, ou manuelle, comme dans la *mimologie* (langage des gestes), et la *dactylogogie* (al-

phabet manuel); ou graphique, comme dans la *mimographie* (écriture des gestes) et l'écriture alphabétique. Elle est encore orale dans la *phonologie* (parole artificielle), et la *labiolégitie* (lecture sur les lèvres).

» Abandonnée à elle-même, pour ainsi dire, la *mimologie* n'a encore qu'une existence de fait. Aucune théorie, tant soit peu lumineuse, n'en a présenté les véritables principes. La plupart des maîtres la créent à leur manière et l'imposent à leurs élèves; d'autres la reçoivent, au contraire, des sourds-muets eux-mêmes, qu'ils regardent comme leurs seuls maîtres en pareille matière. Pour nous, ennemi de tout excès, nous consultons, d'abord, les indications de la nature, ensuite nous les assujétissons à la loi de l'analogie, afin d'en tirer tous les développements nécessaires. N'employant, d'ailleurs, chaque moyen de communication que dans de sages proportions, nous avons dû resserrer le langage des gestes dans de justes limites. Enfin, si nous avons dit que la *mimologie* est un langage manuel, c'est que dans nos institutions le geste finit par se borner au jeu des mains.

» La *dactylogogie* est un autre moyen de communication, non moins précieux que la *mimologie*. Elle supplée à la parole, et présente, à elle seule, la solution d'un des plus grands problèmes de l'enseignement des sourds-muets. C'est une sorte de parole, formée de positions et de mouvements de doigts. Malgré son importance, elle est presque entièrement délaissée dans la plupart de nos institutions. Elle y est surtout lente et froide. De là des tentatives faites pour la rendre plus expéditive, tentatives toujours vaines, et que l'on n'aurait pas entreprises si l'on eût mieux connu la promptitude qu'elle peut ac-

quérir, telle qu'elle existe. Nous animons ce langage en le rendant d'un usage fréquent, et en l'accompagnant du jeu de la physionomie, qui peut y remplir le rôle de l'accent dans la parole. Le jour où la *dactylogogie* sera généralisée, l'éducation des sourds-muets ne sera plus un mystère incompréhensible, et la société leur sera ouverte.

» Il est deux autres moyens de communication, qui ne sont que la peinture des deux précédents. Ce sont la *mimographie* et l'écriture alphabétique. La première, dont l'exécution n'a pas eu lieu, est susceptible de répandre un jour précieux sur l'origine des écritures, et de faciliter immensément l'instruction des sourds-muets. Cependant, un essai a été tenté (1); mais il n'a servi qu'à attester le talent de l'auteur; et l'impossibilité de réaliser son écriture dépose contre l'extrême complication du système qu'il a adopté.

» Parler de l'écriture ordinaire, ce serait perdre un temps précieux. Qu'il suffise de dire qu'elle est matériellement la même pour les sourds-muets que pour nous!

» Il nous reste à nous expliquer sur la *phonologie* et la *labiolégie*, deux instruments de communication d'un grand prix, et sur lesquels on n'a écrit que des choses très imparfaites. Pour rendre la parole aux sourds-muets, nous avons recours aux dessins des organes de la voix, mis en rapport avec les caractères de l'alphabet, et à tous les genres d'indications que le maître peut donner (2). Mais

(1) Voyez, dans le 4^e chapitre, les gestes idéologiques.

(2) M. Léon Vaïsse qui est, à l'institution nationale de Paris, chargé de la classe de parole artificielle, fait aussi usage de ces dessins.

un moyen qui nous est propre surtout, c'est de faire agir les mains comme les parties de l'appareil vocal, et d'y produire des articulations analogues à celles des lèvres, des dents, de la langue. Les demi-sourds et les sujets qui ont parlé dans leur enfance, peuvent assez facilement acquérir la parole dite artificielle; mais il sera toujours bien difficile de la rendre à tous les sourds de naissance.

Le dessin considéré comme moyen de représentation.

» Pour ne rien omettre de ce qui concerne les instruments de la méthode, poursuit M. Piroux, nous ajouterons que l'usage du dessin est, dans notre établissement, regardé comme un simple moyen de représentation. Les principales applications qu'on en peut faire, pour interpréter la langue écrite, sont, pour nous, au nombre de trois : elles portent sur des dénominations simples, complexes et composées. Nous présentons les dessins sur un des côtés d'un morceau de carton et les mots sur l'autre. Ce moyen, que nous avons imaginé après de longs tâtonnements, est extrêmement puissant, et met, à lui seul, une partie de l'enseignement des sourds-muets à la portée des parents.

Matériel des classes.

» Le matériel employé pour nos classes, dit M. Piroux, serait trop long à décrire en entier : qu'on sache seulement qu'il se compose, 1° de cahiers, de livres et d'ardoises; 2° de tables noires; 3° de cartes mobiles; 4° de tableaux de carton qui se suspendent à des pupitres por-

tatifs et sur lesquels sont inscrites les matières d'un cours complet.

Procédés figuratifs, mnémoniques, traductifs, interrogatifs et logiques.

» Dans cet exposé, ajoute M. Piroux, nous avons, avant tout, défini la méthode que nous employons. Cette définition en a donné une idée générale; mais, comme, dans l'application, elle prend, en quelque sorte, des formes différentes, selon les moyens particuliers qu'on emploie, nous créons cinq sortes de leviers distincts, que nous nommons *procédés*. Cette division tire sa raison de ce que nous reconnaissons dans l'homme cinq sortes de facultés, qui semblent se développer successivement, avant de former un tout harmonieux. Ce sont la *sensation*, l'*attention*, la *comparaison*, le *jugement* et le *raisonnement*. Sur cette base nous avons établi une série de procédés appelés :

- » 1° *Figuratifs*;
- » 2° *Mnémoniques*;
- » 3° *Traductifs*;
- » 4° *Interrogatifs*;
- » 5° *Logiques*.

» Les premiers se composent de toutes les figures ou images; les deuxièmes, de tous les exemples que l'élève doit simplement apprendre par cœur; les troisièmes, du rapprochement des mots et des signes équivalents; les quatrièmes, de discours avec des suppressions et des altérations à réparer, et de questions à résoudre; les cinquièmes, de toutes les formules théoriques qui conduisent à l'intelligence des sciences.

Matière de l'enseignement.

» Un autre sujet, dit M. Piroux, plus sérieux et plus négligé encore par les maîtres en général, c'est la matière de l'enseignement et l'ordre dans lequel doit se présenter l'instruction. Voici la solution que nous offrons à ce sujet : nous distinguons la matière selon qu'elle concerne, 1° la langue usuelle, 2° le cœur, 3° l'esprit, et 4° le corps.

» Nous abordons, d'abord, quant à la langue usuelle, des exercices préparatoires, puis des exercices réguliers. Pour le cœur, nous faisons apprendre la civilité, la morale et la religion ; pour l'esprit, les beaux-arts (le dessin), les belles-lettres (la grammaire et la rhétorique) et les sciences (l'arithmétique, la géographie, etc.) ; enfin, pour le corps, l'hygiène, l'industrie et le commerce. Quelle que soit, d'ailleurs, la spécialité dont on s'occupe, elle est toujours présentée dans des leçons pratiques avant de l'être dans des leçons théoriques. »

Ecole des sourds-muets de Toulouse.

Fondée en septembre 1828, sous les auspices de la commune de Toulouse, du département de la Haute-Garonne et des départements circonvoisins, l'école de Toulouse, qui compte aujourd'hui 65 élèves, ne tarda pas à obtenir les résultats les plus heureux et les plus brillants, et elle les poursuit encore, de nos jours, avec un succès qui fait honneur à l'esprit philosophique, à l'expérience consommée du fondateur, l'abbé Chazottes, et à son dévouement infatigable pour l'avenir des sourds-muets. D'excellents sujets, formés à son école, et presque tous remarquables par une instruction solide et variée, attes-

tent la bonté et la supériorité de sa méthode. Plusieurs sont devenus professeurs, entre autres, Pélissier, à l'Institut national de Paris; Castille, à l'école de Marseille; Houyn et Péytavi, à Strasbourg; Cantegril, Valette, Cazalès et d'autres encore, à Toulouse.

Eloge de l'École de Toulouse.

Dès les premières années de son existence, cette école a été citée avec éloge dans la troisième circulaire de l'Institut national des Sourds-Muets de Paris : « M. l'abbé Chazottes, y est-il dit, vient d'envoyer à l'institution de Paris le prospectus de son école et le programme des études de la maison pendant l'année scolaire 1830-1831. Lors de sa tournée comme inspecteur général de l'université, M. F. Cuvier, l'un des membres du conseil d'administration de l'institution des Sourds-Muets de Paris, a visité l'école des Sourds-Muets de Toulouse; il a été extrêmement satisfait de la marche que suit M. Chazottes dans l'enseignement de la langue, et des résultats qu'il obtient. M. Chazottes n'enseigne pas à ses élèves la langue d'une manière grammaticale, mais simplement par l'usage; l'analogie et la synonymie sont les deux principaux leviers de sa méthode. Dès les premiers exercices, il apprend à ses élèves à former des phrases simples à l'imitation de celles qui leur ont été déjà enseignées; puis, à l'aide des phrases synonymiques, il les fait passer, sans efforts et, pour ainsi dire, sans aucun besoin d'explication, de l'expression propre à l'expression figurée, du sens concret au sens le plus abstrait, et de la construction la plus simple à la construction la plus compliquée. M. Chazottes a composé, à l'usage de ses élèves, des cahiers remplis de

phrases-modèles, qui leur servent de premières lectures; il s'efforce de les amener, le plus tôt possible, à comprendre les livres ordinaires. Dès la seconde année de leur cours d'instruction, il leur met entre les mains des livres à leur portée, qui puissent les initier insensiblement aux secrets de la lecture. En sortant de l'institution, les élèves sont à même de lire, avec fruit, les ouvrages les plus propres à perfectionner leur éducation et à les maintenir dans les connaissances qu'ils ont déjà acquises. »

Principes de la méthode de M. l'abbé Chazottes.

Les principes qui dirigent M. l'abbé Chazottes dans son enseignement, sont exposés par ce savant instituteur, dans des observations générales, avec tant de clarté et de concision, qu'en le laissant parler lui-même nous offrons à nos lecteurs le plus parfait résumé de ses doctrines (1) :

« 1° On apprend les langues, dit-il, par l'usage et par l'imitation : tel est le principe fondamental sur lequel repose notre méthode.

« 2° Pour parler une langue, il faut, d'une part, connaître la valeur des mots qui composent son vocabulaire, et, de l'autre, savoir faire usage de ces mots selon les règles qui lui sont propres. Il ne faut donc pas séparer ces deux espèces de sciences lorsqu'on veut enseigner au sourd-muet la langue de son pays. Ce second principe nous a encore servi de guide dans la marche que nous nous sommes tracée.

« 3° Il faut, pour apprendre plus vite une langue quel-

(1) 4^e Circulaire, page 149.

conque, s'aider de celle que l'on possède déjà. Le sourd-muet, lorsqu'il arrive à l'école, en parle une; à la vérité, elle est peu développée; cette langue doit donc servir à l'acquisition de celle qui est en usage autour de lui.

» 4° La conversation et la lecture sont les seuls moyens d'acquérir une langue par l'usage. Puisque le premier moyen n'est guère facile au sourd-muet, il faut le mettre en possession du second le plus promptement possible.

» 5° Attendu qu'il n'y a aucune analogie entre le langage mimique et la langue que l'on veut enseigner au sourd-muet, on ne doit pas, pour l'initier plus tôt à la lecture, l'obliger, dès son arrivée à l'école, à avoir un livre, quelque élémentaire qu'il soit; ce serait le jeter dans d'innombrables difficultés qui l'épouvanteraient et le feraient peut-être s'épuiser en vains efforts. Le grand art d'enseigner consiste surtout à diviser les difficultés. Il faut donc commencer par montrer au sourd-muet des phrases simples, et les plus simples possibles.

» 6° La puissance qu'exerce sur notre esprit la faculté de l'analogie, nous met en possession d'une langue dans un très court espace de temps lorsque nous consentons à l'apprendre par l'usage. Il convient donc de favoriser cette faculté. A cet effet, il faut proposer à l'élève des groupes de faits syntaxiques et lexigraphiques qui soient les mêmes.

» 7° L'emploi des règles est opposé aux principes dont nous avons parlé dans les articles 1 et 2. D'ailleurs, quel sens pourraient avoir, pour le sourd-muet, des règles syntaxiques?... Aucun.

» 8° L'emploi des nomenclatures de mots isolés est opposé au principe n° 2. D'ailleurs, comment faire connaître la valeur de ces mots ainsi présentés sous la forme abs-

traite? Offrira-t-on les objets particuliers que l'on croit que ces mots désignent? On fait une erreur qui est très préjudiciable à l'élève. Des noms abstraits ne désignent aucun être particulier dans la nature; ils ne doivent rappeler à l'esprit que des êtres de raison, etc., etc. »

Cours pratique d'enseignement de M. l'abbé Chazottes, avec des exemples.

Fidèle à ses principes, M. l'abbé Chazottes n'enseigne jamais les mots d'une manière isolée : dès la première leçon, il invite l'élève à lui apporter divers objets, et exprime cette action sous la forme impérative suivante (1) :

« Apporte un livre!

» Apporte un cahier!

» Apporte un canif!

» Apporte un crayon! »

Il présente ainsi dans les leçons suivantes les objets qui se trouvent ordinairement sous les yeux des élèves. Après leur avoir appris la distinction du singulier et du pluriel, il leur offre, dans la cinquième leçon, la conjugaison des verbes aux trois temps absolus, ce qui permet d'introduire l'usage des pronoms personnels et des verbes les plus faciles dans l'enseignement de la nomenclature. Ainsi les mots sont toujours présentés dans de petites phrases, ce qui donne de la vie à l'enseignement et inspire plus de goût pour l'étude. Les vêtements, les parties du corps, les animaux, les objets les plus usuels, les diverses professions de l'homme, et les noms propres,

(1) La plupart de ces observations et de ces citations sont extraites de la 4^e circulaire, imprimée en 1836.

sont destinés à étendre le vocabulaire du sourd-muet; la connaissance des articles *le, la, les*, la négation, l'emploi de l'apostrophe et la forme irrégulière du pluriel composent le développement grammatical.

Voici de quelle manière l'auteur explique les articles. Il écrit sur le tableau cette leçon :

« Apporte un livre! » Apporte le livre!
 » Apporte un cahier! » Apporte le cahier!
 » etc. » etc. »

Le maître a soin, au préalable, de porter sous son bras un livre quelconque. Il en montre la reliure, les gravures à l'élève, puis, ayant posé le livre sur la table, il lui dit de le lui apporter; l'élève exécute cet ordre, et le maître lui indique ces mots : *apporte le livre!* Ensuite, lui désignant un groupe de livres épars sur une autre table, il lui commande d'apporter un livre, en appuyant un peu fort sur le signe *un*. L'élève ayant exécuté cet ordre, le maître lui indique ces mots : *apporte un livre!*

De la leçon 25^e à la leçon 39^e, M. l'abbé Chazottes fait connaître les adjectifs; il passe en revue les qualités organiques de l'homme, ses bonnes, ses mauvaises habitudes, et les couleurs des objets. Il a soin d'opposer toujours les qualités contraires, afin de faire jaillir leur signification de ce contraste même. Un exemple suffira pour qu'on saisisse la manière dont l'auteur explique les adjectifs; voici sa première leçon :

« Je regarde un homme	{ grand, joli, gros, gras.	» Je regarde un homme	{ petit, laid, mince, maigre. »
--------------------------	-------------------------------------	--------------------------	--

« Je regarde un homme	{ jeune, leste, actif, fort.	» Je regarde un homme	{ vieux, lent, mou, faible. »
« d'.	{ riche, robuste, courageux, hardi.	« d'.	{ pauvre, malade, lâche, timide. »

L'enseignement grammatical qui correspond à la nomenclature des adjectifs, consiste dans l'explication de l'article démonstratif *ce, cette, ces*, la formation du féminin et du pluriel dans les adjectifs, et les trois temps absolus des verbes *être* et *avoir*. La nomenclature s'est, en même temps, enrichie de noms de nouveaux objets; et le premier cahier de la première partie se termine par l'enseignement des pronoms possessifs.

Dans le deuxième cahier, l'auteur s'attache, de bonne heure, à faire servir les notions déjà acquises par l'élève à de petits récits, qui donnent lieu à des exercices fort intéressants. La nomenclature des objets physiques, tels que les vêtements, les jeux, les parties d'une maison, est disséminée au milieu du développement grammatical de la langue, lequel, principalement consacré aux verbes, présente, aux trois temps absolus, des verbes actifs, neutres et réfléchis, pour les quatre conjugaisons. Ces verbes sont enseignés dans de petites phrases, dont l'ensemble concourt à expliquer la nature de l'action qu'ils expriment, comme dans cette leçon :

« On	{ chérit les enfants sages; punit les enfants paresseux. »
« On	{ applaudit les enfants studieux; bannit les enfants voleurs. »

- « On { bâtit les maisons nouvelles ;
 { démolit les maisons vieilles. »
- « On { remplit les barriques vides ;
 { désemplit les barriques pleines. »

Maintenant l'instituteur de Toulouse revient sur les pronoms personnels, qu'il représente comme régimes directs, enseigne les adverbes, passe en revue les principales modifications qui peuvent affecter une qualité ou une action, et commence la nomenclature des prépositions.

A mesure que le développement de la langue s'opère, M. Chazottes s'arrête, de temps en temps, pour jeter un coup d'œil sur les leçons antérieures, et présente à ses élèves de petits récits qui ne sont pas destinés à expliquer de nouvelles formes grammaticales, mais où il résume toutes les difficultés déjà vaincues, l'une après l'autre, et qui offrent une espèce de statistique de l'espace parcouru par le vocabulaire des élèves.

Ainsi, au point où nous en sommes arrivé dans l'exposé de ce cours d'instruction, les élèves connaissent un certain nombre de substantifs, d'adjectifs, les verbes aux trois temps absolus, les pronoms personnels comme sujet et comme régime direct, les pronoms possessifs, des adverbes, des prépositions. Eh bien, la 72^e leçon reproduit toutes ces formes et devient ainsi une sorte de dynamomètre des progrès de l'élève. La voici :

Historiettes.

• Un enfant est allé dans un jardin ; il a vu une abeille sur une fleur et l'a attrapée ; mais il ne l'a pas tenue long-

temps dans la main; l'abeille l'a piqué, et aussitôt l'enfant l'a lachée et a beaucoup pleuré. »

« Un enfant a manqué l'école et est allé dans la campagne; mais il n'a pas été très heureux, un gros chien l'a mordu et a déchiré son pantalon. Il a beaucoup pleuré et est retourné à sa maison; or, son père l'a encore beaucoup grondé, et, ensuite, l'a enfermé dans une chambre. »

« Un enfant a aperçu un nid sur un arbre, et aussitôt il a grimpé sur l'arbre; il a trouvé cinq petits oiseaux dans le nid et les a emportés à sa maison; mais un chat a sauté sur la cage et a mangé les petits oiseaux. »

« Des enfants sont entrés dans un jardin et ils ont volé des pommes; mais un homme les a aperçus, les a attrapés et les a fortement frappés; les enfants ont beaucoup pleuré. »

« Un enfant n'a pas été studieux et M. Chazottes l'a puni; il l'a enfermé dans une chambre très obscure. L'enfant a beaucoup pleuré et beaucoup crié; mais M. Chazottes ne l'a pas relâché, il l'a laissé, au contraire, très longtemps dans la chambre. »

Nomenclature. — Petites phrases, etc., etc.

Les leçons que M. Chazottes donne sur les adverbes et sur les prépositions sont coupées par quelques leçons de nomenclature; des noms de lieux, de villes et d'objets naturels en font le sujet; les phrases qui contiennent ces mots deviennent plus étendues et offrent un attrait plus puissant à l'attention des élèves. Nous citerons pour exemple la leçon 75^e, qui est fort bien conçue :

« Il est allé dans la campagne et il a vu	{	des champs très vastes, des vignes très grandes, des prairies très belles, des montagnes très hautes, des vallons très agréables. »
« Il est allé dans la campagne et il a vu	{	des arbres très hauts, des bois très épais, des chaumières fort petites, des châteaux très beaux, des villages très jolis. »
« Il est allé dans la campagne et il a vu	{	des fontaines très belles, des ruisseaux très limpides, des cascades très belles, des précipices affreux, des rochers énormes. »

La connaissance d'un certain nombre de prépositions était indispensable pour faire bien concevoir aux élèves l'emploi du pronom personnel comme régime indirect; maintenant l'auteur le leur explique. Puis, il poursuit l'enseignement des prépositions, commence celui des conjonctions et arrive à celui des nombres jusqu'à dix. Deux leçons plus loin, il expose le système complet de la numération. La nomenclature des substantifs s'enrichit, en même temps, de noms d'aliments, d'arbres fruitiers et de plantes potagères; et la nomenclature des adjectifs reçoit quelques nouvelles expressions relatives au naturel des animaux.

Ensuite, l'instituteur fait connaître les pronoms *y* et *en*, les adjectifs destinés à étendre ou à restreindre la valeur des noms, comme *tous*, *quelques*, *plusieurs*, *aucun*, *nul*, *chaque*, et les nombres ordinaires. Enfin, la première partie du cours se termine par l'enseignement de la forme interrogative simple.

CHAPITRE VII.

SUITE DE LA MÉTHODE DE M. L'ABBÉ CHAZOTTES. — DIVISION DU TEMPS. — DÉVELOPPEMENT DES TEMPS DES VERBES, ETC., ETC. — HISTORIETTES. — ANALYSE D'UN TOUT POUR EN CONNAÎTRE LES PARTIES. — SIGNIFICATION DES NOMS PAR L'USAGE DES OBJETS QU'ILS RAPPELLENT, ETC., ETC. — OBJETS DIVERS. — CONJUGAISON D'UN NAVIRE. — PERSONNES SOUS DIFFÉRENTS ASPECTS. — DIGNITÉS ET FONCTIONS. — USAGES DES OBJETS. — HEUREUSES APPLICATIONS DES DIFFICULTÉS. — NOMS ABSTRAITS. — EXERCICES ATTRAYANTS. — EMPLOIS DE LA SYNONYMIE — IDÉES INDIVIDUELLES. — IDÉES GÉNÉRALES. — OBJETS DE JUGEMENTS. — LOCUTIONS QUI TIENNENT AU GÉNIE DE NOTRE LANGUE. — DIALOGUES. — LE TON DE LA CONVERSATION. — DIFFICULTÉS SURMONTÉES. — LECTURES. — ESSAIS ÉPISTOLAIRES. — NOUVEAUX EXERCICES DE SYNONYMIE. — USAGE DES FABLES. — MODÈLES DE COMPOSITION. — FABLES TRANSFORMÉES EN DIALOGUES. — EXERCICES SUR LA GÉOGRAPHIE ET L'HISTOIRE NATURELLE.

Suite de la méthode de M. l'abbé Chazottes. — Division du temps. — Développement des temps des verbes, etc., etc.

Dans la deuxième partie de son cours d'instruction, M. Chazottes développe principalement la théorie de la conjugaison, la division du temps et les rapports qui peuvent exister entre plusieurs actions. Il fait connaître les divisions du jour, les saisons, les jours de la semaine, les mois de l'année, les prépositions et les conjugaisons exprimant des rapports de temps. Il donne alors le tableau complet de la conjugaison, et le dispose de manière que les temps qui s'y trouvent, soient, les uns après les autres, l'objet des leçons subséquentes, où chaque temps du verbe est présenté d'une manière claire et simple. En voici un exemple sur le passé antérieur in-

défini, sur le passé antérieur défini, et sur le futur antérieur :

« Victor a acheté un joli bouquet,	{ aujourd'hui, cette semaine, ce mois-ci, etc.	} et, après qu'il l'a eu acheté, il l'a offert à sa mère. »
« Victor acheta un joli bouquet,	{ hier, la semaine passée, le mois passé, etc.	} et, après qu'il l'eut acheté, il l'offrit à sa mère. »
« Victor achètera un joli bouquet,	{ demain, la semaine prochaine, le mois prochain, etc.	} et, après qu'il l'aura acheté, il l'offrira à sa mère. »

Les deux leçons suivantes contiennent de petites historiettes, où ces trois temps reçoivent de nombreuses applications qui en déterminent parfaitement l'emploi. Citons en une ou deux, c'est le meilleur moyen à employer pour faire apprécier l'esprit de ce cours tout pratique :

Historiettes.

« Victor alla, la semaine passée, dans un bois et aperçut un nid au haut d'un arbre; dès qu'il l'eut aperçu, il grimpa au haut de l'arbre; mais il fut bien désappointé lorsqu'il eut grimpé au haut de l'arbre : il ne trouva rien dans le nid. »

« Charles a acheté, cette semaine, un joli oiseau, et, dès qu'il l'a eu acheté, il l'a porté à sa maison et l'a mis dans une cage; mais, bientôt après qu'il l'a eu mis

dans la cage, un chat a sauté sur la cage et a tué le pauvre oiseau avec ses griffes. »

Analyse d'un tout pour en connaître les parties. — Signification des noms par l'usage des objets qu'ils rappellent, etc., etc.

M. Chazottes expose, de même, les autres temps du verbe; et chaque leçon est suivie de nombreux récits en forme d'historiettes. Ces leçons sont entremêlées de nouvelles leçons où l'élève apprend la conjugaison d'autres verbes, et où les formes interrogatives se développent et s'enrichissent des mots *comment? pourquoi?* En même temps, le vocabulaire reçoit une nouvelle extension. L'élève apprend les divers degrés de parenté, les maux qui affligent le corps de l'homme; il analyse un tout pour en connaître les parties, et il est amené à deviner la signification des noms par l'usage des objets qu'ils rappellent, comme dans la leçon 124^e, que nous donnons pour *specimen*.

« On met { le vinaigre dans le vinaigrier,
le poivre dans le poivrier,
le sel dans la salière,
l'huile dans l'huilier. »

« On met { la sauce dans la saucière,
la moutarde dans le moutardier,
le sucre dans le sucrier,
le thé dans la théière. »

« On met { la salade dans le saladier,
la graisse dans les pots,
le vin dans les barriques,
les raisins dans la cuve. »

« On met { le sable dans le sablier,
les lettres dans le portefeuille,
l'encre dans l'encrier,
l'eau bénite dans le bénitier. »

Objets divers. — Cargaison d'un navire. — Personnes sous différents aspects. — Dignités et fonctions. — Usages des objets. — Heures applications des difficultés.

M. Chazottes enseigne ensuite les degrés de comparaison dans les adjectifs, et il termine le premier cahier de cette seconde partie en faisant connaître les phrases où deux verbes sont unis par des conjonctions qui régissent le mode indicatif, et en énumérant une série de verbes qui demandent un régime indirect, comme *se moquer de*, *obéir à*, *être indigné contre*, etc.

Dans le second cahier, qui commence à la leçon 132*, l'instituteur poursuit le développement des temps du verbe; il enseigne successivement l'impératif, le présent et l'imparfait du subjonctif, le présent et le passé habituels, l'infinitif, le participe présent et le participe passé. Chaque leçon est suivie de nombreuses applications. En même temps, il fait connaître quelques verbes et conjonctions; les verbes impersonnels, les prépositions qui unissent deux verbes. La nomenclature s'étend aussi à mesure que la construction des phrases devient plus développée; les phénomènes météorologiques, les occupations journalières des femmes, les travaux des champs, les actes de l'intelligence forment les matériaux de la nomenclature des verbes. Celle des substantifs embrasse les objets qui font partie intégrante d'autres objets, comme les diverses pièces qui dépendent des vêtements et de l'intérieur d'un appartement; elle fait connaître la nature des objets; elle comprend les diverses marchandises qui composent la cargaison d'un navire comme :

« Il est allé au canal et il a vu
des bateaux pleins

{	de tonneaux d'eau-de-vie ,
	de caisses de savon ,
	de barils de sardines ,
	de tonneaux de sucre ,
 »

Elle présente les personnes sous les divers aspects qu'elles peuvent affecter en se montrant à notre vue, et il en trace une sorte de peinture, comme :

« Il est allé à la procession
et il a vu

{	des prêtres en ornements magnifiques ,
	des abbés en surplis fort propres ,
	des juges en longues robes rouges ,
	le général en grande tenue. »

« Il est allé à la promenade
et il a vu

{	des messieurs en habits noirs ,
	des messieurs à cheval ,
	des dames en voiture ,
	des messieurs à pied ,
 »

Elle fait connaître les dignités sociales et les fonctions de ceux qui en sont revêtus; enfin, elle indique l'usage des divers objets, comme :

« On se sert

{	du bois pour faire les planches ,
	des pierres pour construire les murailles ,
	des tuiles pour faire les toits ,
	du plâtre pour faire les plafonds ,
 »

La deuxième partie du cours est terminée par une série de tableaux contenant la conjugaison des verbes irréguliers, tableaux copiés sur les cartes murales exposées dans les classes.

Avec la troisième partie commence l'explication des pronoms relatifs *qui, que, lequel, dont, où*.

M. Chazottes fait admirablement servir les nouvelles formes grammaticales qu'il vient d'enseigner aux élèves, à étendre leur vocabulaire; ainsi, les leçons de nomenclature qui accompagnent l'enseignement des pronoms relatifs, sont, à la fois, de nouvelles acquisitions dans le domaine des verbes et d'heureuses applications des difficultés grammaticales. Nous citerons comme exemple la leçon 168^e :

« Il est allé dans la campagne et il a vu	}	des paysans qui tondaient des brebis, des paysans qui raccommodaient des charrues, des paysans qui charriaient du bois, des paysans qui égorgeaient un cochon, »
---	---	--

La leçon 171^e :

« Je suis allé me promener le long de la rivière et j'ai vu	}	des poissons qu'on avait pêchés, des anguilles qu'on avait prises, des hommes qui jetaient des filets, des hommes qui pêchaient à la ligne, »
---	---	---

La leçon 173^e, surtout, est, à nos yeux, un vrai modèle. Nous la citons tout entière :

« Je suis allé me promener dans la campagne et j'ai vu	}	des oiseaux volant dans l'air, des poissons nageant dans l'eau, des papillons voltigeant de fleur en fleur, des pigeons s'abattant sur un champ. »
« Je suis allé me promener dans la campagne et j'ai vu	}	des femmes se reposant au bord des ruisseaux, des enfants folâtrant sur l'herbe, des paysans dormant à l'ombre, des agneaux bondissant autour de leur mère. »

« Je suis allé me promener dans la campa- gne et j'ai vu »	{	des abeilles bourdonnant autour de leur ruche, des hommes traversant une rivière sur des barques, des paysans traversant une rivière sur un pont de bois, des brebis paissant l'herbe des prés. »
« Je suis allé me promener dans la campa- gne et j'ai vu »	{	des chèvres broutant les feuilles des arbres, des enfants tendant des pièges aux oiseaux, des chiens poursuivant un lièvre, des oiseaux cherchant la pâture pour leurs petits. »

Noms abstraits. — Exercices attrayants.

Arrivé à ce point, M. Chazottes aborde l'enseignement des substantifs abstraits qu'il présente de la manière suivante :

LEÇON 175^e.*Première nomenclature des noms abstraits.*

« Il est »	{	pieux, modeste, timide, appliqué.	» Il a »	{	de la piété. de la modestie, de la timidité, de l'application. »
« Il est »	{	vif, hardi, fier, orgueilleux,	» Il a »	{	de la vivacité, de la hardiesse, de la fierté, de l'orgueil,

Maintenant viennent les formes interrogatives *qui? quoi? où?*; et l'enseignement de la nomenclature fournit encore à M. Chazottes l'occasion de déployer son habileté à employer les mots dans des phrases qui disposent les élèves à les comprendre, et le talent qu'il possède à un éminent

degré de convertir ainsi une étude aride en un exercice attrayant.

Citons la leçon 183^e :

« J'aime { une prairie où serpente un ruisseau ,
un ruisseau dont l'eau est fort claire ,
un bois dont les arbres sont bien touffus ,
une campagne où il y a beaucoup de prairies. »

« J'aime { un hameau où les habitants sont bons ,
une ville où les rues sont bien alignées ,
une église où les chapelles sont bien ornées ,
une fontaine dont l'eau est fraîche. »

« J'aime { un hôtel où l'on est bien servi ,
une église où l'on célèbre les offices solennellement ,
les promenades où l'air est vif et frais ,
les bois où l'on trouve beaucoup d'ombrage. »

« J'aime { le mois où l'on fait les vendanges ,
la saison où les fleurs naissent ,
le temps où l'on fait la moisson ,
les jours où le ciel est sans nuages. »

Après un petit dialogue entre deux élèves sur les relations de famille, M. Chazottes enseigne les substantifs abstraits, dérivés des verbes, qu'il présente ainsi :

« Il regarde fièrement ,	» Son regard est fier ,
il marche noblement ,	sa démarche est noble ,
il se tient gravement ,	sa contenance est grave ,
il semble méchant ,	son air est méchant ,
..... »

Emplois de la synonymie. — Idées individuelles. — Idées générales. —
Objets de jugements.

A partir de ce point, M. Chazottes introduit dans son enseignement un genre d'exercice, peu usité jusqu'à pré-

sent dans les écoles, et qui est d'une grande fécondité pour l'acquisition familière de la langue. Il présente à ses élèves un petit récit; puis, décomposant ce récit, il prend, l'un après l'autre, tous les membres d'une phrase, et met, à côté de chaque expression, toutes les expressions analogues; il conduit ainsi ses élèves, à l'aide de la synonymie, des expressions simples et naturelles aux expressions compliquées et figurées. Cet exercice est un puissant levier pour hâter les progrès des élèves dans la lecture des livres; en effet, la même pensée peut être revêtue de bien des formes différentes; et, après avoir transmis aux élèves des idées à l'aide d'expressions simples et qui leur sont déjà familières, l'intelligence de ces idées contribue, à son tour, à expliquer les formes des phrases inconnues et à dévoiler le secret du langage figuré et des locutions françaises, qu'une analyse directe est souvent impuissante à faire bien comprendre.

Pour donner à nos lecteurs une idée exacte de cette marche raisonnée, nous mettrons sous leurs yeux le premier exercice, qui est encore très simple :

LEÇON 188^e.1^{er} Exercice synonymique.

« Un petit enfant a attrapé un oiseau très joli et il l'a apprivoisé; il le soigne beaucoup. »

« *Un petit enfant,*

Un enfant qui était petit,

Un petit garçon,

Un enfant tout petit,

Un tout petit enfant,
Un enfant encore tout petit

» *A attrapé,*

A pris,

Est parvenu à prendre,

A eu le bonheur de prendre,

A eu assez de bonheur pour prendre,

A été assez heureux pour prendre

» *Un oiseau très joli,*

Un oiseau qui est très joli,

qui est d'un très joli plumage,

d'un très beau plumage,

dont le plumage est très joli,

qui a un très joli plumage.

» *Il le soigne beaucoup,*

Il en prend beaucoup de soin,

Il a pour lui un grand soin,

Il a grand soin de lui,

Il en a grand soin. »

Epreuve.

• Un tout petit enfant a été assez heureux pour prendre un oiseau qui a un plumage magnifique, et il l'a apprivoisé ; il a pour lui le plus grand soin. »

Cette leçon est suivie d'un grand nombre d'exercices semblables, qui sont entrecoupés de quelques leçons grammaticales et de substantifs abstraits qui terminent le premier cahier de la troisième partie.

Le dernier cahier du cours d'instruction qui va de la leçon 219^e à la 283^e, est presque entièrement consacré à de petits récits servant de texte à la synonymie; à cet exercice se mêle l'étude des substantifs abstraits, qui sont présentés avec beaucoup de sagacité, comme dans la leçon 223^e ainsi conçue :

- « Il est toujours chagrin depuis la mort de son père. » Ce chagrin le rendra malade. »
- « Il s'ennuie beaucoup depuis qu'il est arrivé. » Cet ennui le rend fort triste. »
- « Il est passionné pour la chasse. » Cette passion l'empêche de travailler. »
- « Il fréquente des enfants très-sages. » Cette fréquentation lui sera fort utile. »
- » » »

Après avoir consacré quelques leçons au développement des idées générales, en les accolant aux idées individuelles dont elles découlent, il revient aux substantifs dérivés des verbes, et, comme dans la leçon que nous avons citée, il exprime une action; puis, cette action devient, à son tour, l'objet d'un jugement; et sa dénomination se convertit en un substantif abstrait, comme dans la leçon 233^e :

- « Il est habitué à se lever de bonne heure; » Cette habitude est très bonne. »
- « Il apprend le métier de tisserand; » Cet apprentissage n'est pas difficile. »
- » » »

Locutions qui tiennent au génie de notre langue. — Dialogues. —
Le ton de la conversation.

Plus loin, M. l'abbé Chazottes présente les qualités

abstraites, modifiées elles-mêmes par d'autres qualités. Puis, il fait connaître les locutions qui tiennent au génie de notre langue, pour revenir encore aux substantifs abstraits exprimant des idées de classification générale, ou relatifs, soit au spectacle de la nature, soit aux cris des animaux. Les interjections et les phrases exclamatives sont aussi présentées dans une leçon. Enfin, ces exercices sont entremêlés de plusieurs dialogues pour apprendre à l'élève le ton de la conversation ; mais le développement de la langue s'opère surtout dans cette troisième partie du cours par la synonymie. Citons le dialogue qui compose la 275^e leçon :

VICTOR.

« As-tu été malade, Charles ? »

CHARLES.

« Oui, je l'ai été, et plus d'une fois, et toi ? »

VICTOR.

« Non, je n'ai jamais eu la moindre incommodité, Dieu merci ! J'ai un bon tempérament ; et les soins que m'ont prodigués mes parents pendant ma tendre enfance, ont contribué beaucoup à le fortifier. Je ne me rappelle d'avoir eu, aucune fois, ni maux de tête, ni maux de ventre. »

CHARLES.

« Tu n'as donc pris aucune tisane, aucun lavement, aucun vomitif, aucune médecine ? »

VICTOR.

« Non, je n'ai jamais rien pris de tout cela. Jamais je n'ai vomi, jamais je ne me suis purgé, jamais on ne m'a saigné; et fasse le ciel que je n'en aie nul besoin de longtemps! »

CHARLES.

« Tu as bien raison de faire ce vœu. Si tu savais combien c'est triste d'être malade! On est dégoûté de tout; rien ne vous fait plaisir; on n'a que de tristes pensées; l'ennui vous ronge; l'impatience s'empare de vous. Que sais-je encore? »

VICTOR.

« As-tu été saigné, Charles? »

CHARLES.

« Oui, je l'ai été. »

VICTOR.

« Cela fait-il mal? »

CHARLES.

« Non, au moment où l'on ouvre la veine avec la lancette, on éprouve une piqûre comme celle qu'on sent lorsqu'on est piqué par ces moucherons appelés *cousins*; après cela, on ne ressent plus rien. »

VICTOR.

« Combien de médecines as-tu prises? »

CHARLES.

« Oh! j'en ai pris beaucoup. Dans une seule maladie que je fis l'année passée, j'en ai pris sept à huit. »

VICTOR.

« On dit que c'est fort mauvais au goût? »

CHARLES.

« On ne te trompe pas; je sens encore mon cœur se soulever rien que d'y penser seulement. »

Terminons notre analyse en citant encore un exercice synonymique, pris au hasard :

LEÇON 271^e.48^e Exercice synonymique.

« Adolphe a été très-malade; il a été près de mourir. Aujourd'hui son état est rassurant; il est à l'abri de tout danger; il va de mieux en mieux; ses parents en sont remplis de joie. Il était devenu malade tout à coup. Pendant sa maladie, sa pauvre mère n'a mangé presque rien à cause de la peine et du chagrin qu'elle avait. Sans doute, elle serait morte d'affliction si Adolphe ne se fût rétabli. »

Synonymies.

« Adolphe a été très malade,

— très mal.

» Il a été près de mourir,

Il a été sur le point de mourir,

au moment de mourir,
au bord du tombeau.

» *De mourir,*

De trépasser,
D'expirer,
De voir finir sa vie,
De finir sa carrière,
De voir finir ses jours.

» *Aujourd'hui,*

A présent,
En ce moment,

» *Il est à l'abri de tout danger,*

Son état est rassurant,
Sa vie n'est plus en danger,
Il n'y a aucun danger pour sa vie,
Il est hors de danger,
Il ne risque plus rien.

» *Pendant toute sa maladie,*

 tout le temps de sa maladie,
 qu'il a été malade,
 qu'a duré sa maladie,

» *N'a presque rien mangé,*

N'a presque pris aucune nourriture,
N'a pris, pour ainsi dire, aucun aliment.

» *Qu'elle serait morte d'affliction,*

Qu'elle n'aurait pas survécu à son affliction,

Que l'affliction l'aurait fait mourir ,
 Qu'elle aurait succombé à son affliction.

» *Adolphe* ,

Son fils ,
 Son fils chéri ,
 Son enfant

» *Ne se fût rétabli* ,

N'eût recouvré la santé ,
 Ne fût revenu à la santé ,
 Eût succombé ,
 Fût descendu dans la tombe ;
 Si la mort lui eût enlevé son fils. »

Epreuve.

« Adolphe a été très mal , il avait un pied dans la tombe. Aujourd'hui sa vie n'est plus en danger ; son état est rassurant , il va de mieux en mieux , au grand bonheur de ses parents. Il était tombé malade subitement. Pendant tout le temps qu'a duré sa maladie , sa pauvre mère n'a pris aucune nourriture , à cause de la peine et du chagrin qu'elle avait. Il est à croire qu'elle n'aurait pas survécu à son affliction , si la mort lui eût enlevé son enfant. »

Difficultés surmontées. — Lectures. — Essais épistolaires. — Nouveaux exercices de synonymie.

Tel est le résumé succinct et fidèle du cours d'instruction de l'abbé Chazottes , répertoire complet dans lequel le sourd-muet trouve, une à une, la solution de toutes les difficultés de la grammaire française et où chaque leçon

donne lieu à des exercices, soit dictés par le maître, soit composés par l'élève, pour habituer ce dernier à la langue écrite. Dès les premières leçons sur les synonymies, presque vers la fin de la seconde année, les élèves lisent les *Contes du chanoine Schmidt*, les *Fables d'Ésope* et commencent l'étude de l'Histoire sainte. Ils sont bientôt formés au style épistolaire; et l'habile instituteur a composé pour cela deux cahiers de lettres. Le premier contient une série de lettres d'un écolier à ses parents, et l'autre est une correspondance entre deux condisciples, dont l'un a quitté l'école. Chaque formule de ces lettres est exposée dans un style très simple. Mais l'instituteur de Toulouse qui s'empare de tout pour varier et étendre l'instruction de ses élèves, reprend une à une les expressions de ces lettres et présente toutes les formes de phrases par lesquelles la même idée peut être rendue. Il faut bien que nous citions ici la première lettre de l'un et de l'autre cahier. Les voici :

« Mes chers parents, depuis longtemps, je désirais vous écrire, mais je ne l'ai pu jusqu'à ce moment; je n'étais pas assez instruit pour composer une lettre. J'entreprends aujourd'hui de le faire, pour vous assurer que je vous aime de tout mon cœur et que je n'oublierai jamais les bontés dont vous me comblez. Vous trouverez, sans doute, beaucoup de fautes dans ma lettre; mais daignez me les pardonner; daignez surtout me répondre bientôt et me dire comment vous allez tous.

» Adieu, chers parents, je suis pour la vie votre fils le plus tendre, le plus dévoué. »

Synonymies.

« *Je désirais,*

Je voulais,
J'étais dans l'intention de,
J'avais le désir de,
Je nourrissais le désir de

» *Vous écrire,*

— faire une lettre,
— adresser —
— donner de mes nouvelles,
— envoyer —
— mander —
— faire tenir —
— faire savoir. —

» *Je ne l'ai pu,*

Je n'ai pu le faire,
— contenter ce désir,
— satisfaire à ce désir,
— — à ce vœu,
— exécuter ce dessein,
— — ce projet,
— mettre ce projet à exécution,
— accomplir ce vœu

» *Jusqu'à ce moment,*

— cet instant,
— cette heure,
— cette époque,

— ce jour présent ;

» *Je n'étais pas assez instruit,*

Je n'avais pas assez d'instruction,

Je ne possédais pas —

Je n'avais pas acquis — ;

Je ne savais pas assez bien écrire,

— — rédiger mes pensées,

— — m'exprimer par écrit,

— — mettre mes idées par écrit,

» *Pour composer une lettre,*

— un bout de lettre,

— quelques lignes,

— quelques mots ;

Pour tracer une lettre,

— écrire une lettre,

— faire une lettre.

» *J'entreprends de,*

Je me décide à,

Je me détermine à,

Je m'essaie à,

J'ose entreprendre de.

» *Vous trouverez,*

— rencontrerez,

— apercevrez,

— remarquerez,

— observerez.

• *Daignez me le pardonner,*

Daignez m'excuser,

Daignez être indulgent à mon égard,
 — m'en accorder le pardon,
 — ne pas m'en vouloir. »

« Cher ami, j'éprouve, chaque jour, un plus grand regret d'être séparé de toi. Depuis ton départ, il me semble que cette maison est déserte et que je suis seul. Cent condisciples ne valent pas un ami de cœur. J'espère que, bien que nous soyons si éloignés l'un de l'autre, tu continueras de m'aimer et de penser à moi. Crois que, de mon côté, je ne négligerai rien pour te prouver que je te suis sincèrement attaché, de loin comme de près. Adieu ! donne-moi, au plus tôt, de tes nouvelles ; dis-moi surtout comment tu te trouves auprès de tes parents, et ce que tu fais. J'apprendrais ces détails avec le plus grand intérêt. »

Synonymies.

« *J'éprouve, chaque jour, un plus grand regret,*

Je regrette, chaque jour, plus vivement,
 — , de plus en plus,

Je ressens, chaque jour, une nouvelle peine,
 Le regret que j'éprouve d'être loin de toi, croit chaque
 jour,

Augmente chaque jour.

• *Depuis ton départ,*

— le jour de ton départ,
 — l'époque, —

Depuis l'époque que tu es parti,

— que tu nous a quittés.

» *Ne valent pas ,*

Ne remplacent pas ,
 Ne peuvent tenir lieu d'un ,
 Ne sont pas capables de tenir lieu d'un ,
 Ne font pas autant de plaisir qu'un

» *Un ami de cœur ,*

Un ami sincère ,
 Un ami qui nous est sincèrement dévoué ,
 Un véritable ami ,
 Un ami fidèle et dévoué.

» *Bien que nous soyons si éloignés l'un de l'autre ,*

Quoique , — —
 Quoiqu'une si grande distance nous sépare l'un de l'autre ,
 Quoiqu'il y ait une si grande distance entre nous ,
 Quoique nous soyons à une si grande distance l'un de
 l'autre.

» *De mon côté ,*

Pour moi ,
 Quant à moi ,
 Pour ce qui me regarde ,
 — concerne.

» *Dis-moi ce que tu fais ,*

Instruis-moi de ce que tu fais ,
 Donne-moi connaissance de ,
 Mets-moi au courant de ,
 Informe moi de

» *Ce que tu fais ,*

Ce à quoi tu t'occupes ,
 Quelles sont tes occupations ,
 A quel genre d'occupation tu te livres ,
 Comment tu passes ton temps ,
 A quel genre de passe-temps tu te livres.

» *Ces détails ,*

Ces divers détails ,
 Tous ces détails ,
 Toutes ces particularités.

» *Avec le plus grand intérêt ,*

Avec tout l'intérêt du monde ,
 Avec un intérêt sans égal ,
 Avec tout l'intérêt dont je suis capable. »

Epreuve.

« Cher ami, pourquoi une si longue distance nous sépare-t-elle l'un de l'autre ? Je sens, chaque jour, plus vivement le malheur de cet éloignement. Depuis le moment, si triste, où tu m'as fait tes adieux, cette maison me semble un désert, une solitude; il me paraît que je suis seul. Vainement je réfléchis que je suis environné de condisciples, dont la plupart me sont attachés et que j'affectionne à mon tour. Nul d'eux ne peut te remplacer à mes yeux, ni dans mon cœur. Je nourris l'espérance que tu m'aimeras, de loin comme de près. Crois bien, cher ami, que, de mon côté, je rechercherai, avec empressement, toutes les occasions où je pourrai te prouver les sentiments que je t'ai voués et que je te conserverai jusqu'au tom-

beau. Adieu ! fais-moi tenir, au plus tôt, un mot d'amitié ; surtout instruis-moi du genre d'occupations auquel tu te livres. »

Usage des fables. — Modèles de composition. — Fables transformées en dialogues. — Exercices sur la géographie et l'histoire naturelle.

Dans la méthode de M. l'abbé Chazottes, les fables donnent lieu à des exercices très ingénieux et très instructifs. Les unes servent de texte à des synonymies ; les autres sont présentées comme modèles de composition, et on en met d'autres en dialogue. Nos lecteurs ont maintenant une idée suffisante de la manière dont se développent les synonymies, qui prennent ici des proportions plus grandes. Nous n'en citerons pas. Mais nous ne nous croyons pas dispensé de faire voir comment, dans ces exercices, une fable est présentée comme modèle de composition, et comment une autre est transformée en dialogue. Nous prenons les plus courtes afin de ne point dépasser les bornes que nous nous sommes prescrites dans ce travail :

LA ROSE ET LES FLEURS.

« Un jour, les fleurs contemplaient une rose qui était près de se flétrir.	» Elles lui disaient qu'elle était très-jolie.	» Mais la rose leur répondit qu'on ne devait pas tant vanter sa beauté, qu'elle préférerait être moins belle et vivre davantage. »
--	--	--

« Un jour, des hommes contemplaient la beauté d'une jeune demoiselle qui devait bientôt mourir.	» Ils lui disaient qu'elle était extrêmement belle.	» Mais la jeune demoiselle leur répondit qu'on ne devait pas tant vanter sa beauté, qu'elle préférerait être moins belle et vivre davantage. »
---	---	--

« Félix et Victor admiraient la taille d'Amédée, qui était menacé d'une mort prochaine.

« Ils lui disaient qu'il était extrêmement bien fait.

« Mais le jeune Amédée leur répondit qu'on ne devait pas tant vanter sa belle taille, qu'il préférerait être moins bien fait et vivre davantage. »

« Un berger contemplait la richesse des habits que portait un jeune prince qui avait une santé, chancelante.

« Il lui disait qu'il était magnifique.

« Mais le jeune prince répondit qu'on ne devait pas tant vanter la richesse de ses habits, qu'il préférerait être moins riche et vivre davantage. »

I.

« Un jour, les fleurs se plaisaient à contempler la rose et lui disaient : « Vous êtes extrêmement jolie ; tout le monde vous admire. » Mais la rose leur fit, en soupirant, cette réponse : « Vantez moins ma beauté, je serais bien plus contente d'être moins belle et de vivre davantage. »

II.

« Un jour, la rose faisait, par sa beauté, l'admiration de toutes les fleurs. « Qu'admirez-vous tant en moi, » leur dit la rose ? — « Votre beauté, » lui répondirent les autres ; « elle est si grande que tout le monde vous contemple et parle de vous. » — « Hélas ! » répliqua la rose, « à quoi me sert la beauté, lorsque je dois vivre si peu ? »

III.

« Que vous êtes belle ! » disaient, un jour, les fleurs à la rose qui, en ce moment, était l'objet de leur admiration, « votre beauté est incomparable, elle est si grande, que

tout le monde se plaît à en parler ; pour nous, nous n'attirons les regards de personne. » — « Que votre discours, » répondit la rose, « me flatte peu ! Je voudrais être comme vous. Si vous n'avez pas ma beauté, vous vivez, du moins, longtemps. Hélas ! mon existence va finir ! »

IV.

« Je suis par ma beauté un objet d'admiration pour toutes les fleurs, » disait la rose ; « toutes me contemplent et ne cessent de me répéter que je suis extrêmement jolie. Hélas ! à quoi me sert cette beauté ? Que je me soucie peu d'attirer les regards sur moi ! En effet, je vais m'éteindre. Or, lorsqu'on doit sitôt cesser de vivre, à quoi bon d'être belle ? »

V.

Ici le texte de la fable.

LA MONTAGNE EN TRAVAIL.

DIALOGUE.

« Quelle fable apprenez-vous aujourd'hui ? »
 — « C'est la fable de la montagne en travail ? »
 — « Que faisait la montagne en travail ? »
 — « Elle ressentait les douleurs de l'enfantement et poussait d'horribles mugissements. »
 — « Quand on entendit ses cris, que fit-on ? »
 — « On accourut de toutes parts. »
 — « Pourquoi ? »
 — « Pour voir le monstre qu'on croyait qu'elle allait produire. »

— « Fut-on bien étonné à la vue de la souris? »

— « Oûi, on le fut grandement. »

— « Pourriez-vous faire une autre fable semblable à celle-ci? »

— « Oûi, volontiers, la voici : Un jour, un homme criait de toutes ses forces : « Venez voir la plus belle merveille du monde! » A ces cris, on accourut, de toutes parts, pour voir ce que cet homme annonçait de merveilleux. Chacun croyait qu'il allait montrer une chose vraiment curieuse. Mais quel fut l'étonnement de tous les spectateurs, quand, après avoir réuni une foule innombrable autour de lui, il montra (qui l'eut jamais pensé?) un singe très-commun? »

— « C'est très-bien, mon cher ami. Qui vous a enseigné cette fable? »

— « Je l'ai composée moi-même. »

— « Votre professeur vous fait donc faire des fables? »

— « Oûi, pour m'exercer à la composition. »

La géographie et l'histoire naturelle ont encore inspiré à l'habile instituteur de Toulouse de nouveaux cahiers, non moins féconds, pour activer et compléter l'instruction de ses élèves. Dans chaque leçon sont consignées les difficultés les plus saillantes de la langue et les tournures de phrases les moins accessibles à l'intelligence du sourd-muet. En tête de chaque exercice de ces cahiers, on trouve un tableau à colonnes, semblable à un canevas, où quelques sujets sont exposés. L'instituteur brode lui-même le premier sujet, de quatre à cinq manières différentes, et l'élève doit en faire autant pour les sujets suivants, ainsi que nous l'avons vu dans la fable de *la Rose et les Fleurs*. Comme ici les citations sont les plus beaux éloges, faisons

en une dernière. Prenons le 46^e exercice de l'histoire naturelle. On a enseigné dans les exercices précédents la classification, les qualités extérieures et intérieures des animaux, les caractères qui les distinguent, leur nourriture, leur vie, leurs habitudes, leurs variétés, leur industrie, leurs qualités les plus remarquables, que l'on compare entre elles, les avantages que l'homme en retire sous le rapport de leurs travaux et indépendamment de leurs travaux; dans le 46^e exercice on indique les rapports de ressemblance et de différence entre les animaux; le voici :

ANIMAUX	RAPPORT DE RESEMBLANCE.		RAPPORT DE DIFFÉRENCE.	
	PIEDS.	OREILLES.	TAILLE.	QUALITÉS.
Tigre, Léopard.	divisés en doigts terminés par des ongles.	petites et droites.	plus haute.	plus fort.
Bouc, Bélier.	divisés en deux doigts formés d'une corne.	d°.	d°.	d°.
Mulet, Ane.	formés d'une corne arrondie qu'on appelle sabot.	longues et droites.	plus élégante.	plus vigoureux.
Lièvre, Lapin.	divisés en doigts terminés par des ongles.	d°.	plus haute.	plus leste.

1°.

« Le tigre et le léopard se ressemblent sous le rapport des pieds et des oreilles. Ils ont, en effet, les pieds divisés en doigts terminés par des ongles; ils ont aussi, l'un et l'autre, les oreilles petites et droites; mais ces animaux diffèrent sous le rapport de la taille et des qualités. Le

tigre est plus grand que le léopard; il a aussi plus de force. »

2°.

« Il y a entre le tigre et le léopard certains rapports de ressemblance; ils se ressemblent, en effet, sous le rapport des pieds et des oreilles; ils ont, tous les deux, les pieds divisés en doigts terminés par des ongles, et les oreilles petites et droites; mais, s'ils se ressemblent sous le rapport des pieds et des oreilles, ils diffèrent entre eux sous le rapport de la taille et des qualités; le premier a une taille plus haute que le second; il a aussi plus de force. »

3°.

« Il y a des animaux qui ont des rapports de ressemblance, tels sont le tigre et le léopard. Ces rapports consistent dans les pieds et les oreilles; ils ont, en effet, l'un et l'autre, les pieds divisés en doigts terminés par des ongles, et les oreilles petites et droites. Les rapports de différence qui existent entre ces animaux, sont très nombreux; mais nous ne parlons ici que de ceux qui proviennent de la taille et des qualités; or le tigre a la taille plus haute et une force plus grande que le léopard. »

4°.

« Le tigre et le léopard ont les pieds divisés en doigts terminés par des ongles; ils ont également les oreilles petites et droites; on peut donc dire que ces deux animaux se ressemblent sous le rapport des pieds et des oreilles; mais décidément ils diffèrent plus entre eux qu'ils ne se ressemblent. Nous ne parlerons pas de tous les rapports sous

lesquels ils diffèrent; nous ne mentionnerons que ceux de la taille et des qualités. Or, qui ne sait que la taille du tigre est plus haute que celle du léopard? Qui ne sait encore que la force du premier est supérieure à celle du second? »

Certes on ne peut pas donner aux élèves sourds-muets une instruction plus solide, ni mettre sous leurs yeux toutes les difficultés de la langue d'une manière plus ingénieuse et plus fructueuse. Il faut avoir assisté aux exercices des classes pour se former une idée assez exacte de cette manière d'instruire les sourds-muets. On y verra jusqu'où peut aller la sollicitude qu'inspire un si touchant apostolat, cherchant toujours à se multiplier selon que l'intelligence de l'élève est plus ou moins favorisée par le ciel. Là on montre à l'élève la tournure de la phrase dans tous ses aspects et l'expression de l'idée dans toutes ses nuances. Ces détails, inconnus dans nos lycées, et souvent dédaignés comme trop minutieux, sont pourtant la condition *sinè quâ non* suivant laquelle on parvient à initier le sourd-muet aux secrets de la lecture.

Ici s'arrête, pour le commun des élèves, le cours d'instruction de l'abbé Chazottes, avec le catéchisme, l'histoire grecque, l'histoire romaine, l'histoire de France, la mythologie et la science du calcul.

Alors, et cela arrive ordinairement, pour les uns, à la quatrième année, et, pour les autres, à la cinquième année du cours, la vocation de chaque élève se dessine, et il est temps de commencer l'apprentissage d'un métier. L'abbé Chazottes n'a pas la prétention de faire de tous ses élèves des hommes instruits. Il a la prétention plus noble, plus honorable, d'en faire des hommes utiles

à leurs familles et de les mettre en état d'exercer une profession manuelle à leur sortie de l'école. La même sollicitude et le même dévouement qui ont veillé à leur éducation intellectuelle (si tous les efforts n'ont pas fructifié sur la plupart des sujets), sont souvent compensés par d'heureux succès en s'étendant à leur éducation physique. Le matin et le soir, aux heures de la salle d'étude seulement, il y a pour les élèves-ouvriers une classe de lecture, accompagnée de quelques exercices sur les principes de la morale et sur les parties techniques qui concernent leurs métiers respectifs. Pour cela l'abbé Chazottes a composé des cahiers sur les arts et métiers. Le dessin linéaire et quelques éléments de géométrie leur sont aussi enseignés. Tout le reste de la journée, c'est-à-dire depuis huit heures du matin jusqu'à cinq heures du soir, ces élèves-ouvriers forgent, rabotent, cousent, font jouer la navette des passementiers, confectionnent des ouvrages de *confortable* et de luxe, qui sont commandés par les riches maisons de la ville, et font décerner, à la suite des expositions du Midi, des médailles d'encouragement à leurs chefs. On concevra sans peine qu'ils sont nécessairement en état de gagner leur vie dès le moment où ils franchissent le seuil de l'école bienfaisante qui leur a, durant sept années, tenu lieu de maison paternelle.

Quant à ceux que la fortune de leurs parents dispense d'exercer une profession mécanique, ou qui sont destinés à quelque carrière artistique ou universitaire, on leur donne des leçons analogues à celles qu'on reçoit dans l'enseignement secondaire. Ils apprennent *l'Iliade*, *la Jérusalem délivrée*, *le Paradis perdu*, analysent Racine et Corneille, composent d'après les *leçons de morale et de lit-*

térature comparée, étudient l'histoire ancienne et moderne, la botanique et quelquefois la philosophie. Nous avons sous les yeux divers programmes de distributions des prix à l'école de Toulouse, et nous y remarquons des prix de littérature, de botanique et de philosophie. Les journaux de la localité, en rendant compte des exercices publics de l'institution, ont souvent inséré les réponses des élèves aux questions posées par les auditeurs eux-mêmes sur ces branches des différentes sciences.

Nous sommes ici pour les principes et nullement pour les hommes. La cause sacrée des sourds-muets, que nous avons embrassée sans autre conseil que notre conscience, ne nous permet pas de nous arrêter devant la délicatesse et la modestie du vénérable directeur de l'École des sourds muets de Toulouse. Qu'il jouisse, avec un légitime orgueil, du fruit de ses travaux pénibles et honorables, et puissent nos faibles éloges l'encourager dans les perfectionnements qu'il rêve, et qu'il est, sans cesse, nous assure-t-on, à la veille de réaliser en grande partie !

CHAPITRE VIII.

AVENTURES CURIEUSES D'UN SOURD-MUET OUVRIER TAILLEUR. — IL DEVIENT, MALGRÉ LUI, DIRECTEUR D'UNE INSTITUTION A SAINT-ÉTIENNE. — TRANSFERT DE CETTE ÉCOLE A LYON, SUR LES PRESSANTES SOLLICITATIONS DES AUTORITÉS DE CETTE VILLE ET DU PRÉFET DU RHÔNE. — DE LA FRATERNITÉ CHEZ LES SOURDS-MUETS. — SUCCÈS RAPIDE DE L'INSTITUTION DIRIGÉE PAR LE SOURD-MUET COMBERRY. — NULLITÉ DE SON ENSEIGNEMENT SOUS TOUTS LES RAPPORTS. — UN SOURD-MUET DE MÉRITE, ÉLÈVE DE L'ÉCOLE NATIONALE DE PARIS, CLAUDIUS FORESTIER, ÉPOUSE SA FILLE PARLANTE ET DEVIENT DIRECTEUR DE SON ÉTABLISSEMENT. — PROGRÈS SCOLAIRES ENTRAVÉS PAR LE DÉFAUT D'ASSISTANCE ET DE SECOURS MATÉRIELS. — RÉSIGNATION ET DÉVOUEMENT. — DÉCROISSANCE DU NOMBRE DES ÉLÈVES. — MÉTHODE D'ENSEIGNEMENT DE CLAUDIUS FORESTIER. — SES AVANTAGES INCONTESTABLES. — SOINS AFFECTUEUX DU DIRECTEUR DE LYON. — SON MANUEL DU JEUNE SOURD-MUET PIEUX; SA NOMENCLATURE MÉTHODIQUE TRADUITE EN IMAGES; SON PREMIER LIVRE DU SOURD-MUET; SA PETITE HISTOIRE SAINTE; SON PETIT PAROISSIEN; SON COURS COMPLET ET MÉTHODIQUE D'ENSEIGNEMENT PRATIQUE. — INSTRUCTION ET ÉDUCATION. — OPINION, SUR CE SUJET, DE M. DE GERANDO.

Aventures curieuses d'un sourd-muet ouvrier tailleur.

Vers l'année 1814 ou 1815, un sourd-muet, ancien élève de l'institution de Bordeaux, se préparait, en sa qualité d'ouvrier tailleur, à faire le tour de la France. C'était un joyeux compagnon, à la bourse légère, mais au caractère franc et déterminé, à l'œil pétillant d'intelligence, confiant dans sa jeunesse et ses bras vigoureux, sachant un peu lire et beaucoup se faire comprendre avec sa petite ardoise de poche, et, le plus souvent, avec ses gestes précis et pittoresques. Un jour, son bagage au bout du bâton, il se présente à la mairie de Saint-Étienne

pour y faire viser son passe-port. On ne le visa pas, et, le lendemain, l'ouvrier tailleur s'éveilla directeur d'une école.

C'était dans ce bon temps où, grâce aux merveilleuses démonstrations de l'abbé Sicard, le sourd-muet, plus ou moins lettré, devenait aisément l'objet de l'admiration générale. Le cœur du premier administrateur de la ville s'était ému au tableau désolant de l'abandon où languissaient ces infortunés, et à la brillante métamorphose que l'éducation pouvait opérer sur eux. Il avait même conçu le projet de doter la commune d'une de ces écoles philanthropiques, où ces parias renaissaient à la vie sociale. C'est dans ces louables dispositions qu'il vit entrer dans son bureau notre silencieux voyageur avec son passe-port.

Le sourd-muet, ouvrier tailleur, devient, malgré lui, directeur d'une institution.

Le maire de Saint-Etienne arrêta, retint l'ouvrier sourd-muet. De la sympathie à l'admiration, de l'admiration à l'enthousiasme, il n'y a qu'un pas, il n'y a que la main. Bref, la direction d'une école, sous les paternels auspices des autorités de la ville et du département, fut proposé à cet étranger tombant du ciel. Il eut beau se retrancher derrière son ignorance, derrière son insuffisance, on ne lui laissa ni le temps de se défendre, ni le moyen de refuser. Il savait peu écrire, mais il parlait parfaitement sa langue naturelle, c'en fut assez aux yeux des magistrats pour le transformer, bon gré mal gré, en un sujet précieux, digne, sous tous les rapports, de la mission difficile d'élever ses semblables. Les Berthier, les Lenoir, les Gazan, eussent été alors des prodiges de science,

des phénix fabuleux. En reconnaissant la toute puissance de l'éducation sur les natures les plus rebelles, on ne pouvait concevoir alors qu'un sourd-muet pût être complètement initié aux connaissances des autres hommes, et s'élever jusqu'aux conceptions abstraites de la philosophie, jusqu'aux charmes poétiques de la littérature. Et pourquoi, en ce temps-là, eût-on demandé plus qu'on ne pouvait trouver ? Pourquoi eût-on exigé des conquêtes intellectuelles, dépassant ce qu'on était habitué à regarder comme les bornes du possible ? — « Je ne suis pas assez instruit pour être directeur, disait le tailleur sourd-muet » — « Qu'importe ? lui répondait-on. On vous enverra refaire votre éducation à Paris ; on vous fournira les moyens d'y séjourner le temps nécessaire. » — « Mais, sourd-muet, je ne suis pas capable de diriger une maison, ajoutait-il. » — « Ne vous en occupez pas, répliquait-on, on vous trouvera une femme instruite, qui prendra en main les rênes du gouvernement, qui parlera pour vous ; vous, vous n'aurez qu'à apprendre aux petits sourds-muets que, pour exprimer le pain, il suffit du mot *pain*, et que, pour figurer le pain en langage mimique, il n'y a qu'à faire le *signe du pain*. Cela paraîtra assez clair, assez beau, assez logique. On se figurera qu'il y a quelque chose de neuf, d'admirable, de surnaturel dans votre démonstration, et vous passerez pour un grand homme. »

Transfert à Lyon de l'école de Saint-Etienne, sur les pressantes sollicitations du préfet du Rhône et des autorités de Lyon.

Devant ces objections puissantes, irrésistibles, le pauvre sourd-muet dut céder. Il céda, et c'est ainsi que Comberly devint fondateur de l'école des sourds-muets de

Saint-Étienne, laquelle, environnée d'une auréole de gloire, fut, quelque temps après, transférée à Lyon, sur les pressantes invitations du préfet et des autorités de cette ville.

De la fraternité chez les sourds-muets.

Lorsque nous traiterons la partie morale, nous aurons l'occasion de signaler une foule de qualités bonnes et belles, qui distinguent les sourds-muets.

Qu'on nous permette, en anticipant sur cette partie de notre travail, de consigner ici une observation qui a été faite longtemps avant nous, c'est que chez eux la fraternité n'est pas un mot vide de sens comme sur beaucoup d'édifices publics, où il se déroule aussi froid que la pierre, mais une vérité sérieuse, et que la solidarité est, sans cesse, traduite en action dans la vie entière de cette silencieuse famille, touchante et mystérieuse vertu qui, sans être ni prêchée ni commandée, éclot toute seule comme une fleur solitaire, et répand un charme inexprimable sur les liens qu'établit entre eux cette indissoluble communauté d'infortune. Nous en fournirons plus tard la preuve.

Succès rapides de l'institution dirigée par le sourd-muet Comberry. — Nullité de son enseignement, sous tous les rapports. — Un sourd-muet de mérite élève de l'École nationale de Paris, Claudius Forestier, épouse sa fille parlante et devient directeur de son établissement. — Progrès scolaires entravés par le défaut d'assistance et de secours matériels. — Résignation et dévouement. — Décroissance du nombre des élèves.

Honorée de l'active protection du préfet et du maire de Lyon, l'école de Comberry ne tarda pas à prospérer. Elle eut bientôt soixante-cinq élèves : quarante-cinq garçons et vingt filles ; mais l'enseignement, confié à un homme qui n'avait jamais eu pour cette carrière la moindre voca-

tion, resta constamment nul, sous tous les rapports, comme il était facile de le prévoir. Un sourd-muet, instruit parmi les plus instruits, un jeune élève de Bébian, au cœur chaud et sympathique, Claudius Forestier, a voulu, par suite de cette solidarité dont j'ai parlé plus haut, réparer l'insuccès du fondateur et rétablir dans un juste équilibre l'opinion favorable qu'on ne peut manquer de se faire aujourd'hui, sans injustice, de la capacité des sourds-muets qui se sont abreuvés aux véritables sources de la science.

Pour se mettre à même de recueillir, sans obstacle, l'héritage de Comberry, pour pouvoir lui succéder immédiatement, sans contestation, dans la direction de son école, il a uni son sort à celui de sa fille parlante, jeune personne pleine de savoir et de vertu ; et les soins dévoués et intelligents des deux époux n'ont pas manqué d'imprimer aux études de l'institution un mouvement ascensionnel auquel tous les visiteurs se plaisent à rendre hommage. Malheureusement la prospérité matérielle de l'établissement n'est point en rapport avec ses succès scolaires. En ce temps d'incertitude et de vacillation, l'assistance de la préfecture et celle de l'autorité municipale, ces deux piliers naturels de toute institution charitable de province, ont, chaque jour, tant de misères à soulager dans ces grands centres de populations, que c'est avec beaucoup de peine qu'elles réussissent à détourner quelques minces filets de leurs insuffisantes économies pour donner de bien maigres encouragements au jeune directeur. On l'abandonne à ses propres ressources, à ses efforts multipliés et infatigables ; et Forestier puise dans sa pieuse résignation un dévouement et un désinté-

ressement dignes de plus heureux succès. Le nombre des élèves qui accouraient des départements circonvoisins à l'école de Comberry, s'en va, chaque jour, en décroissant, singulier et étrange contraste qui montre de plus en plus qu'on a eu toute espèce d'encouragements pour un incapable, et qu'on laisse le capable en butte à toutes les difficultés de sa position.

Méthode d'enseignement de Claudius Forestier. — Ses avantages incontestables. — Soins affectueux du directeur de Lyon.

La commission de surveillance de l'institution des sourds-muets de Lille ayant demandé à Forestier quelle était la méthode d'enseignement qu'il avait adoptée et qu'il faisait suivre dans son école, voici quelle a été sa réponse :

« Cette locution, *méthode d'enseignement*, paraîtra peut-être trop générale à un instituteur expérimenté. Pour se rendre un compte exact de tout l'ensemble d'un système complet d'instruction, il faudrait le diviser en trois classes principales, dépendant l'une de l'autre, et qui en seraient les bases fondamentales, savoir : 1° le moyen de communication à adopter pour conduire le sourd-muet à la connaissance de la langue maternelle; 2° le point de départ à fixer et la route à suivre pour arriver au but qu'on se propose; 3° les procédés ou démonstrations à adopter pour aider l'intelligence du sourd-muet, lui faire saisir moins difficilement les leçons ou les explications, les graver profondément dans sa mémoire et former, exercer et fortifier son jugement.

» Ainsi je commence par poser cette question : quel moyen de communication employez-vous pour initier le sourd-muet à la connaissance de la langue maternelle?

» Il en existe deux différents qui sont en présence :

1° *l'articulation et la mimique*. On n'ignore pas, sans doute, que l'invention du langage articulé est due à Pedro de Ponce, bénédictin espagnol, et la résurrection du langage mimique, dans les temps modernes, à l'abbé de l'Épée.

» La mimique elle-même se subdivise en deux branches : les *signes méthodiques conventionnels* ou *grammaticaux*, et les *signes naturels*. C'est Bébien qui le premier a adopté les derniers. Je donnerai aux premiers la dénomination de *mimique de l'abbé de l'Épée*, aux seconds, celle de *mimique* ou *signes de Bébien*.

» Les signes de l'abbé de l'Épée ont été adoptés et sont en usage dans les écoles soumises à la direction de l'abbé Lavaux, et dans plusieurs écoles départementales ou privées. Les signes de Bébien ont prévalu dans les institutions de Paris, de Bordeaux, de Lyon, de Toulouse, de Rodez, de Nancy, etc. Il n'est pas difficile de voir que j'ai préféré la mimique de Bébien, mon ancien maître, qu'une longue expérience m'a fait reconnaître, d'ailleurs, comme la voie la plus facile, la plus sûre, pour conduire le sourd-muet à la connaissance de la langue maternelle.

» Passons maintenant à une autre question : quel point de départ avez-vous fixé ? quelle route faites-vous suivre à vos élèves pour les mener au but que vous vous proposez d'atteindre ?

» Nous nous sommes fait une loi de procéder avec nos élèves *du connu à l'inconnu*, de diviser le plus possible les difficultés qui hérissent la route, et de ne les présenter jamais qu'une à une, à leur attention.

» Nous arrivons, enfin, à la question qui suit :

» Quels sont les procédés que vous avez adoptés pour

aider l'intelligence de vos enfants à suivre moins difficilement vos leçons, pour les graver plus profondément dans leur mémoire, et surtout pour former, exercer et fortifier leur jugement ?

» Les procédés que nous employons pour cultiver la mémoire et le raisonnement de nos enfants, se réduisent à quatre principaux :

» 1° Accomplir en leur présence des actions dont ils rendent compte par écrit, ou bien leur faire par gestes des dictées qu'ils traduisent en langue écrite. Cet exercice correspond aux *thèmes des colléges*.

» 2° Les exercer à rendre par gestes les compositions qu'ils ont faites sous notre dictée mimique, ou des fragments de discours écrits. Cet exercice correspond à *la version des colléges*. C'est un moyen sûr que nous avons de nous assurer si les élèves se rendent un compte exact de ce qu'ils lisent.

» Il faut observer qu'on ne peut utiliser ces deux exercices, qu'autant qu'on fait usage du langage des gestes réformé et simplifié par Bébien.

» 3° Faire corriger à nos enfants des phrases où les lois de la syntaxe ou de la grammaire française sont violées. C'est un moyen infallible de les graver profondément dans leur esprit.

» 4° Enfin les exercer à faire eux-mêmes l'application des règles de la grammaire qu'on leur a déjà expliquées à de petites compositions qui sont exclusivement leur ouvrage. C'est un moyen de s'assurer s'ils ont bien saisi ce qu'on leur a enseigné.

» En exerçant de la sorte le jugement de nos élèves, en livrant par ce moyen leur esprit à ses propres impres-

sions, nous excitons leur émulation, nous leur apprenons à analyser leur pensée, à s'exprimer clairement; et c'est ainsi que nous les initiions à l'usage de la langue maternelle. »

Nous sommes heureux de dire que le simple et modeste exposé de cette méthode d'enseignement, recèle les succès les plus satisfaisants, et les plus dignes d'exciter l'ambition d'un habile instituteur.

Ce n'est pas un moindre bonheur pour nous de proclamer que, dans aucune école, les élèves ne sont entourés de soins plus paternels, plus vigilants, plus affectueux, sous le rapport de l'étude, de l'entretien et de la moralité, que dans cette maison confiée à la direction du sourd-muet Claudius Forestier.

Son manuel du jeune sourd-muet pieux. — Sa nomenclature méthodique traduite en images. — Son premier livre du sourd-muet. — Sa petite histoire sainte. — Son petit paroissien. — Son cours complet et méthodique d'enseignement pratique.

Nous allons voir s'épancher toute la bonté de son cœur, vraiment chaleureux et sympathique, dans une touchante allocution qu'il adresse à ses élèves de seconde année. Voici comment il leur dédie *le petit paroissien* qu'il a composé tout exprès pour eux et qui est complètement à leur portée, tous les hommes compétents s'empressent de le reconnaître :

- « Mes enfants,
- » Maintenant vous commencez à lire;
- » Vous ne serez bientôt plus des enfants;
- » Vous deviendrez sages et raisonnable comme des hommes;
- » Mais, si vous ne saviez pas prier Dieu, ce serait honteux pour vous.

- » On dirait de vous que vous êtes comme la brute, puisqu'elle ne sait pas penser au ciel.
- » Voulez-vous lui ressembler ?
- » Non certainement mes enfants.
- » Hâtez-vous donc d'apprendre à prier Dieu.
- » Voici un petit livre de prières ;
- » Je l'ai fait exprès pour vous.
- » Je vous le donne, mes chers enfants. »

Outre le petit paroissien à l'usage des élèves de seconde année, M. Forestier a publié le *Manuel du jeune sourd-muet pieux à l'usage des élèves de troisième année*. Les ressources de la maison, qui sont excessivement exigües, nous a-t-il écrit, ne lui ont pas permis de faire imprimer trois autres ouvrages qui ont pour titres :

1° *Nomenclature méthodique traduite en images pour les commerçants.*

2° *Premier livre du sourd-muet à l'usage des élèves de troisième année.*

3° *Petite histoire sainte à l'usage des élèves de quatrième année.*

Il a aussi achevé la première partie d'un *Cours complet et méthodique d'enseignement pratique*, qui comprend les deux premières années d'études du sourd-muet. « Cet ouvrage, dit-il, a besoin d'être revu une dernière fois. Je compte pouvoir le soumettre au contrôle des professeurs de l'Institut national de Paris dans le courant de l'année prochaine. »

Instruction et éducation des sourds-muets. — Opinion, sur ce sujet, de M. de Gerando.

Voilà donc un sourd-muet intelligent et dévoué, qui remplit consciencieusement son devoir, et poursuit silen-

cieusement dans l'ombre sa touchante vocation sans autre encouragement que la satisfaction intérieure de sa conscience d'honnête homme. Il a en vue l'éducation du sourd-muet avant tout, même avant son instruction proprement dite ; car cet infortuné n'a pas été seulement privé de connaissances positives, il a manqué des secours nécessaires pour former son caractère et cultiver son entendement ; c'est la vie morale tout entière qui a sommeillé dans son sein. C'est son âme, en un mot, qui invoque et attend de favorables influences pour entrer en possession des dons que lui a destinés la bonté divine. La culture des facultés morales et celle des facultés intellectuelles, qui sont le but de l'éducation en général, préparent et facilitent les conquêtes de l'instruction qui profite de l'amélioration du caractère et du développement de l'esprit, et contribue encore au perfectionnement de l'un et de l'autre. Si l'instruction initie le sourd-muet à la connaissance de la langue et le fait entrer par là en possession de l'héritage de mille richesses intellectuelles, l'éducation le prépare à la destinée commune de tous les hommes, aux belles prérogatives de notre nature, aux affections de l'âme, aux trésors de la raison, au sentiment et à la pratique des devoirs, au culte religieux et aux nobles espérances qui s'y rattachent. Enfin, l'éducation met le sourd-muet en possession de ce noble patrimoine de l'humanité. « Il n'est, a dit le baron de Gérando, aucun sourd-muet auquel cette première éducation ne soit indispensable. Nous ne craignons pas de le dire, c'est même un devoir, un devoir sacré pour les gouvernements, que de procurer, ou par eux-mêmes, ou d'une manière indirecte, mais de procurer, d'une manière quelconque,

cette première assistance aux infortunés en faveur desquels la religion, la morale, l'intérêt public, la sollicitent à la fois. L'administration publique qui veille et procure à tous les citoyens les subsistances, la salubrité, la sécurité, les premiers bienfaits de l'instruction, pourrait-elle laisser avec indifférence tant de milliers d'individus exclus, en quelque sorte, des premiers fruits de la vie sociale, des premières conditions de l'humanité? »

CHAPITRE IX.

ÉCOLE CONSACRÉE AUX FILLES SOURDES-MUETTES. — M^{lle} POTHIER, DIRECTRICE A LANGRES. — COMMENT ELLE S'EST ENGAGÉE DANS LA CARRIÈRE DE L'ENSEIGNEMENT. SES ESSAIS SUR UN ENFANT DOUÉ DE TRÈS PEU D'INTELLIGENCE. SA MÉTHODE. — RÉDACTION D'UN COURS DE LECTURE GRADUÉE. — INTÉRÊT EXPRIMÉ A M^{lle} POTHIER PAR L'ADMINISTRATION DE L'INSTITUT NATIONAL DE PARIS. — EXERCICES VARIÉS DE CETTE INSTITUTRICE SUR L'HISTOIRE NATURELLE, SUR LES ARTS ET MÉTIERS, ET SUR LA GÉOGRAPHIE. — MOYENS D'ARRIVER A L'INTELLIGENCE DES EXPRESSIONS FIGURÉES. — RÉGLE DE VIE A L'USAGE DES SOURDES-MUETTES SORTANT DE L'INSTITUTION. — FAUSSE IDÉE SUR LE MARIAGE DES SOURDS-MUETS. LA SURDITÉ N'EST PAS HÉRÉDITAIRE. — OPINION DE M. ÉDOUARD MOREL SUR CE SUJET.

Ecole consacrée aux filles sourdes-muettes.

On sait bien que l'éducation des sourds-muets est une carrière semée d'épines et peu faite pour encourager ceux qui s'y livrent consciencieusement. Nous ne saurions donc trop louer et trop recommander à la reconnaissance des amis de l'humanité ceux qui, à force de persévérance et de dévouement, ont élevé cet art, longtemps indécis et vacillant, à la dignité d'une science sérieuse et complète. Après avoir exposé l'intéressante théorie de M. Piroux, après avoir suivi l'abbé Chazottes dans sa savante pratique, après avoir payé à M. Forestier notre modeste tribut d'éloges, qu'on nous permette, avant de passer rapidement en revue les autres écoles de France pour arriver à la critique de quelques-unes, de nous arrêter, un instant, à une école consacrée aux filles sourdes-muettes, créatures innocentes, si dignes de notre sympathie sous tous les rapports, et de dire quelques mots de leur pieuse institutrice.

La femme n'est-elle pas la première institutrice du genre humain, et ne devons-nous pas nécessairement trouver toujours dans ses leçons quelque chose d'ingénieux comme sa tendresse et de doux comme son cœur ? C'est de mademoiselle Pothier, institutrice des sourdes-muettes à Langres que nous allons nous occuper.

Mlle Pothier, directrice à Langres. — Comment elle s'est engagée dans la carrière de l'enseignement. Ses essais sur un enfant doué de très peu d'intelligence.

Nous empruntons encore aux circulaires de l'Institut de Paris ce que nous savons de cette excellente institutrice :

« En répondant à l'appel de l'administration de l'Institut des sourds-muets de Paris, mademoiselle Pothier offre le tribut de son expérience à la cause commune, et s'acquitte, en même temps, d'une dette de reconnaissance envers les administrateurs du département de la Haute-Marne, qui ont accordé à ses efforts une si généreuse protection.

» Mademoiselle Pothier raconte par quelles circonstances imprévues elle s'est engagée dans la carrière de l'enseignement. La sourde-muette qui fut l'objet de ses premiers essais, avait végété, jusqu'à l'âge de quatorze ans, dans l'abandon le plus déplorable. Après avoir exposé les funestes influences que cette négligence des parents avait exercées sur les facultés intellectuelles et morales de son élève, mademoiselle Pothier ajoute : « Pardonnons aux instituteurs qui ont porté sur le sourd-muet un jugement trop sévère ! C'est qu'ils auront fait leurs observations sur de pareils sujets. Dans mon découragement, j'étais presque de leur avis ; mais j'aime à dire que, dans six autres élèves qui me sont venus jusqu'à ce jour, je n'ai rien observé d'aussi brut, d'aussi sauvage. »

» La léthargie intellectuelle dans laquelle cette élève était plongée, rendit les premiers soins de l'institutrice extrêmement lents et pénibles. Longtemps avant de pouvoir l'amener à attacher aux signes écrits la valeur des objets, il fallut appeler sur ces objets eux-mêmes l'attention de l'élève et dissiper l'indifférence avec laquelle elle s'était habituée à voir toutes choses. Il fallut même que les objets restassent longtemps sous ses yeux pour qu'elle parvint à les reconnaître dans le dessin.

» Pour porter la lumière dans une intelligence aussi peu développée, mademoiselle Pothier n'avait d'autre guide que l'ouvrage de l'abbé Sicard, lequel est loin de satisfaire à tous les besoins qu'exige l'enseignement pratique, quand il s'agit d'alimenter l'intérêt de l'élève et de lui présenter chaque chose dans un ordre convenable; aussi, tout en essayant les moyens indiqués par son maître, mademoiselle Pothier employa-t-elle également ceux que l'analogie ou les circonstances lui suggéraient.

» Après vingt mois d'instruction, son élève fut jugée digne de faire sa première communion. L'intérêt avec lequel le public l'accueillit dans cette circonstance, attira sur son institutrice l'attention du Conseil général, qui l'encouragea en votant, à l'unanimité, des fonds pour l'instruction de plusieurs sourdes-muettes.

Méthode de mademoiselle Pothier.

» Mademoiselle Pothier expose la méthode suivie dans son institution. Son système n'est pas exclusif, si ce n'est à l'égard des signes méthodiques et même des signes naturels, dont elle limite l'emploi à la première culture de l'intelligence.

» *La langue écrite*, dit-elle, voilà le but de tous mes efforts ; ce qui peut en faciliter, en faire aimer l'usage, me semble seul digne d'être admis.

» Le premier soin de l'institutrice doit être de présenter à l'élève une *nomenclature* capable de l'intéresser. Or, l'intérêt ne peut naître que des rapports que l'esprit reconnaît exister entre les divers objets qui s'offrent à lui. Comment donc faire saisir ces rapports, tant qu'on ne peut avoir à sa disposition tous les éléments du discours, si ce n'est en apportant de la méthode dans la nomenclature ?

» Dans le début de l'instruction, la difficulté de procéder du général au particulier, doit nous déterminer à renoncer à l'analyse. Rapprochons donc d'abord l'un de l'autre les objets individuels pour en former des collections, des espèces, puis des genres et, enfin, un ensemble qui doit constituer le vrai bonheur, ou, pour m'exprimer plus clairement, *l'homme en regard avec lui-même, avec la société et avec Dieu*. Mille circonstances imprévues pourront, sans doute, nous forcer à nous éloigner de notre plan par de fréquentes excursions ; aussi, ne devons-nous nous le tracer que comme un signe de ralliement.

» Présentons à l'élève chaque objet sous deux rapports, le bien et le mal, c'est-à-dire la bonté ou la beauté, d'une part, et, de l'autre, la difformité ou la dépravation. C'est sous ce double aspect que nous allons étudier l'homme physique, intellectuel et moral.

» Les parties du corps, les choses qui ont rapport à chacune d'elles, leurs affections, peut-être même les métiers, les arts, etc., la parenté, etc., voilà de quoi fournir longtemps à l'étude de l'homme physique.

» Le corps étant soumis au plaisir et à la douleur, nous découvrons l'existence du sentiment, de la pensée, de la réflexion. Une essence, autre que le corps, fait donc partie de nous-mêmes; étudions-la! tantôt c'est une faculté d'agir et de juger, c'est *l'esprit*; tantôt c'est une faculté de sentir et d'aimer, c'est *le cœur*; et, enfin, ces facultés nous manifestent un être distinct de notre corps, c'est notre *âme*, être désormais digne de toute notre étude et pour la compréhension duquel nous allons passer en revue, d'une manière moins superficielle, les deux facultés qui ont révélé son existence.

» La perfection de l'esprit sera estimée d'après la connaissance ou l'ignorance des sciences physiques et logiques, carrière immense que nos sourdes-muettes ne sont appelées qu'à entrevoir.

» La perfection du cœur dépendra de son degré de sensibilité en présence des vertus sociales, morales et religieuses, étude préparée dès longtemps par l'harmonie sublime et touchante dont nous aurons déjà fait remarquer l'existence dans tous les objets offerts à la sagacité de l'esprit ».

Rédaction d'un cours de lectures graduées.

Avant de terminer son intéressant mémoire, mademoiselle Pothier exprime son opinion sur la rédaction d'un cours de lectures graduées; nous craindrions d'affaiblir sa pensée si nous ne citions pas textuellement ses paroles :

« Qu'est-ce qui intéresse le plus le sourd-muet dans le début de l'instruction? Ce sont les êtres de la nature ou les produits de l'industrie, envisagés sous un rapport immédiat d'utilité ou d'agrément.

» Quel est l'aliment de la curiosité de l'élève ? C'est le désir toujours croissant de remonter de l'effet à la cause, du résultat au moyen de l'obtenir.

» Où doit-on se hâter d'amener l'élève ? A la connaissance et à l'amour de celui qui, créant toutes choses pour l'homme, a, en même temps, doué l'homme d'intelligence et d'industrie, pour le faire jouir des choses créées.

» Quel doit être enfin le résultat de l'éducation ? Le désir de nous rendre dignes des vues du Créateur, et, de là, l'étude de nos devoirs envers Dieu, envers nous-mêmes et envers la société.

» Voilà donc quatre sections dans lesquelles je voudrais voir offrir chaque objet à l'attention de l'élève ; ces objets seraient choisis, presque tous, dans les trois règnes de la nature et dans les arts et métiers. Leurs qualités les plus apparentes, des détails intéressants, des comparaisons, des réflexions morales ou religieuses viendraient, sous mille formes, cultiver son esprit ou son cœur. C'est en passant des connaissances les plus simples aux idées les plus élevées que chaque sujet d'étude sera un cadre complet, dont l'utilité pourra être appréciée surtout dans les institutions trop peu opulentes pour attacher à chaque section un instituteur spécial. Les élèves les plus faibles, une fois quittes de la leçon, aimeront à s'emparer, comme à la dérobée, de quelques-unes des connaissances offertes aux élèves de la section supérieure.

» Une telle collection d'études serait pour le sourd-muet une petite encyclopédie qui suffirait à son instruction, en y joignant, toutefois, un abrégé de l'Histoire-Sainte, un catéchisme, des anecdotes et de petits traités de géographie et d'arithmétique. »

Intérêt exprimé à mademoiselle Pothier par l'administration de l'Institut national de Paris.

Déjà l'administration de l'Institut des sourds-muets de Paris a exprimé à mademoiselle Pothier le vif intérêt que la lecture de son mémoire lui a inspiré *par les sentiments qui s'y peignent, par les faits qu'il contient, par les vues qu'elle exprime*; déjà elle a manifesté à cette institutrice le haut prix qu'elle mettrait à la voir exécuter, *elle-même, la rédaction du Cours de lectures graduées, dont elle a tracé le plan d'une manière si judicieuse*. Elle s'est empressée de mettre la main à ce travail et d'en communiquer, plus tard, le fruit à ceux qui l'avaient encouragée.

Exercices variés de mademoiselle Pothier sur l'histoire naturelle, sur les arts et métiers, et sur la géographie.

Les exercices dont mademoiselle Pothier a envoyé quelques modèles comprennent trois séries : l'histoire naturelle, les arts et métiers, la géographie.

La première série de lectures roulant sur l'histoire naturelle a pour sujet : *le lys, la rose, le pissenlit, la violette, le blé, l'orge, le seigle, les racines alimentaires, la pomme, la poire, la vigne, le fraisier*. Chaque lecture est divisée en un certain nombre de sections, répondant aux divers degrés de connaissance que les élèves ont atteints dans l'étude de la langue. Quand il s'agit de vues théoriques, on peut les résumer; mais comment analyser des exercices de lecture? Pour en donner une idée exacte et faire ressortir l'esprit qui a dirigé l'auteur dans ce travail, le meilleur moyen est de citer quelques exemples :

LA ROSE.

« SECTION 1^{re} — Cette fleur est charmante.

Elle a une douce odeur.

Comment appelle-t-on cette fleur ?

On la nomme rose. »

« SECTION 2^e — Voyez celle-ci, elle est blanche.

Cette autre est d'un rouge éblouissant.

En voici une couleur de feu.

Toutes ces roses sont sur des tiges garnies d'épines. »

« SECTION 3^e — A quoi comparez-vous la rose ?

Je la compare à la vertu. La vertu est entourée de peines comme la rose est entourée d'épines ; on obtient la rose en bravant les épines ; on jouit de la vertu en méprisant les peines qui l'entourent. »

LA VIOLETTE.

« SECTION 1^{re} — Quelle est cette fleur ?

C'est une violette.

Cette petite fleur est très agréable.

Elle a une belle couleur.

Elle a une odeur fort douce. »

« SECTION 2^e — Où la violette croît-elle ?

Elle croît, sans culture, près des bois et parmi les buissons des champs. »

« SECTION 3^e — Cette fleur aime à être à l'abri du soleil ; il faut la chercher pour la voir ; elle se tient cachée comme une personne modeste ; elle est l'ornement du printemps comme la modestie est l'ornement de la jeunesse, qui est le printemps de la vie. »

LA POMME, LA POIRE.

« SECTION 1^{re} — Ce fruit est une pomme.

Ce fruit est une poire.

Cette pomme est ronde, rouge ou verte, etc.
 Cette poire est ovale, jaunissante, etc. »

« SECTION 2^e — Cette pomme est en même temps acide et sucrée.

Goûtez cette poire, elle est douce et sucrée; elle fond dans la bouche; c'est une poire fondante. »

« SECTION 3^e — Cette pomme est trop mûre; elle est gâtée, elle est pourrie; ne la mettez pas avec les autres, car elle les gâterait toutes; c'est ainsi qu'un méchant enfant doit être séparé de ses camarades pour qu'il ne les rende pas méchants comme lui. »

La seconde série de lectures, se rapportant aux arts et métiers relatifs à la nourriture de l'homme, comprend *le laboureur, le meunier, le boulanger, le pâtissier, la laitière, le vigneron.*

Chaque exercice donne des détails sur les travaux de ces états. Citons-en encore quelques exemples :

LE LABOUREUR.

« SECTION 1^{re} — Cette chose est une charrue. Elle a des roues; elle a une pièce de fer très grosse; cette pièce de fer est le soc de la charrue. »

« SECTION 2^e — La charrue est tirée par deux bœufs, par des chevaux; un homme les conduit; un autre homme marche derrière la charrue et appuie fortement sur deux grands bras de bois attachés à la charrue.

» Le soc entre dans la terre, la fend, la sépare et la retourne.

» L'action de fendre ainsi la terre s'appelle *labourer*, et le maître de la charrue s'appelle *laboureur* ou *cultivateur*. »

« SECTION 3^e — Pourquoi laboure-t-on la terre? On laboure la terre pour faire croître le blé, l'orge, le seigle, l'avoine, la navette, le chanvre, etc.

» Dites-moi tout ce que fait le laboureur? Il met du fumier sur la terre dès le commencement de l'automne; ensuite, il laboure, il sème, c'est-à-dire il jette les semences sur la terre, puis il recouvre de terre les semences par le moyen d'un instrument garni de dents de bois et de fascines, que tirent des chevaux et que l'on nomme *herse*; enfin, quand la graine a grandi, quand elle est bien mûre, il la coupe ou la fait couper par des gens appelés *moissonneurs*; il la met dans sa grange, il la bat avec un instrument appelé *fléau*, et il sépare la semence d'avec la paille.

» Ce sont donc les hommes qui font le blé, l'orge, le seigle, etc.? — Non, Dieu a créé toutes ces plantes; mais il a dit aux hommes: « C'est à moi seul de créer; c'est à vous de conserver en bon état tout ce que j'ai créé. Si vous ne travaillez pas à la terre, elle se durcira et ne pourra plus boire les pluies que je lui envoie; les plantes dégèneront et ne vous donneront plus de nourriture; mais plus vous les soignerez, plus elles deviendront belles et bonnes; travaillez avec courage et je bénirai votre travail. »

LE VIGNERON.

« SECTION 1^{re} — Cet homme porte un panier plein de raisins; il a cueilli les raisins dans sa vigne.

» Il a planté la vigne; il l'a cultivée; il fait beaucoup de vin avec les raisins qu'elle produit.

» On appelle *vignerons* les gens qui cultivent les vignes. »

« SECTION 2^e — Comment cultive-t-on les vignes? — La

vigne étant plantée, on bêche d'abord la terre au mois de mars, puis, quand la fleur va paraître; enfin, quand les grains du raisin sont formés, on a soin de couper beaucoup de branches de la vigne, afin que le raisin devienne beau et mûrisse promptement. »

« SECTION 3^e — Comment fait-on le vin ?

» On cueille proprement les raisins, on les entasse dans un très grand vase fait avec des planches réunies par des cercles; ce vase s'appelle *cuve*.

» Les raisins, ainsi mis dans la cuve, fermentent comme la pâte du pain, s'échauffent et donnent un jus qui bouillonne. On met dans des tonneaux ce jus, qui est un très bon vin.

» On retire de la cuve les grappes, les pepins et les peaux de raisin, avec les grains qui ne sont pas crevés, et on jette toutes ces choses dans un *pressoir* pour les presser, les écraser et en faire sortir tout le jus qui y est encore contenu; le vin pressé est moins bon que celui qui a été tiré de la cuve.

» On donne le nom de *mare* à la masse de grappes, de pepins, de peaux de raisins qu'on retire du pressoir et qui est toute desséchée. Avec ce *mare* on fait l'eau-de-vie commune; la bonne eau-de-vie se fait avec du vin.

» Le vin gâté et la lie servent à faire du vinaigre. »

SECTION 4^e — « Quel usage doit-on faire du vin ?

» On doit en boire avec modération et seulement pour réparer les forces que l'on perd en travaillant. N'imitons pas ceux qui en boivent jusqu'à perdre leur raison et leur santé; ces malheureux ivrognes offensent Dieu en abusant ainsi de ses dons. »

Enfin la troisième série, relative à la géographie, ne présente qu'un exercice de lecture, où l'auteur donne quelques notions sur Langres et les villages environnants.

Au sein des institutions, les sourds-muets sont rarement en rapport avec les scènes du monde. Pour suppléer à ce puissant moyen d'instruction, mademoiselle Pothier a une collection de gravures, qui lui fournissent l'occasion de composer des dialogues, des lettres. Voici un de ses dialogues qui a lieu sur une gravure représentant un enfant au berceau et une femme affligée :

FANCHETTE.

« Comment se porte votre petit enfant aujourd'hui ? »

LOUISE.

« Il est très malade; il ne dort plus, il n'a fait qu'un cri depuis hier au soir; il ne veut plus têter, il a des convulsions très fortes; il a un bras et une jambe paralysés, et un côté qui est déjà tout noir. »

FANCHETTE.

« Comment le médecin nomme-t-il sa maladie ? »

LOUISE.

« Il la nomme *catarrhe*. »

FANCHETTE.

« Oh! ma pauvre femme, votre petit enfant n'a plus que quelques heures à vivre. Il faut vous armer de courage pour supporter un coup aussi affreux. Dieu est très bon; il vous retire votre enfant pour le mettre dans la société des anges; votre petit priera pour vous dans le Ciel; et, si vous servez bien Dieu pendant votre vie, vous irez, après votre mort, auprès de lui. »

LOUISE.

« Oh ! quelle douleur ! que je suis malheureuse ! son père ne pourra pas supporter ce malheur. (En regardant son enfant.) Oh ! mon pauvre petit, dans quelques heures je ne te verrai plus ; il faudra te quitter ; on te conduira au cimetière, on te mettra dans la terre ; ton corps se pourrira et sera mangé par les vers ; mais ton âme, mon bien-aimé, vivra toujours ; elle est semblable à celle des anges, elle sera heureuse, puisqu'elle est innocente. Je vais faire tous mes efforts pour bien aimer mon Dieu, qui m'a créée, qui m'a souvent pardonnée, qui m'a souvent comblée de bienfaits ; je me résignerai à toutes ses volontés. »

FANCHETTE.

« Oh ! que je suis contente de voir que vous supportez votre malheur. »

LOUISE (*en regardant son enfant*).

« Fanchette ! Fanchette ! regardez mon petit Jules ; il n'a plus qu'un souffle ; ses yeux et sa bouche se tournent ; Oh ! mon Dieu, il est à vous ; il n'est plus à moi ; il ne respire plus ; le voilà mort !

» Fanchette, ayant promptement apporté du vinaigre à Louise, qui est en faiblesse, lui en frotte les tempes ; elle lui en fait respirer. Louise revient après un quart d'heure de faiblesse ; elle regarde autour d'elle avec des yeux égarés ; elle ne voit plus son enfant : elle le demande ; on l'a retiré. Elle se lève et elle fuit dans le plus grand désespoir ; elle va dans les rues, comme une folle ; elle aperçoit une église, elle y entre ; elle se jette au pied de l'autel ; elle prie Dieu de la secourir ; elle éprouve de la consola-

tion, le calme renaît dans son âme en pensant qu'elle reverra son enfant dans le ciel. »

Ce genre d'exercice est fort attrayant et fort utile; il met en jeu l'imagination des élèves, parce que chaque situation a besoin d'être amenée, expliquée et conduite à sa fin.

Moyen d'arriver à l'intelligence des expressions figurées.

Une des principales causes qui éloignent le sourd-muet de la lecture des livres qui n'ont pas été rédigés spécialement pour lui, c'est l'inintelligence des expressions figurées, ou seulement éloignées de leur sens primitif. Voici le moyen que mademoiselle Pothier emploie pour les ouvrages qui doivent être lus souvent, tels que les livres de prières : elle met un livre entre les mains de l'élève, en lui recommandant de noter sur les marges d'un cahier toutes les tournures qu'elle ne comprend pas. Ce travail fait, l'institutrice y ajoute les interprétations, les développements nécessaires, en insistant sur le sens qui se rattache particulièrement au passage étudié par l'élève. De la sorte, il se forme des dictionnaires, auxquels on peut recourir facilement, à l'aide de chiffres qui correspondent aux pages du livre expliqué. En voici un spécimen que nous offrons aux instituteurs :

TEXTE.	DIFFICULTÉS SIGNALÉES PAR L'ÉLÈVE ET SOLUTIONS.	DÉVELOPPEMENTS.
« Ce qu'on donne aux grands, est presque toujours perdu; ce qu'on donne à Dieu ne l'est jamais : il rend tout avec usure; il paie tout libéra-	« Grands (riches, puissants). avec usure (avec excès). » Libéralement	« Goliath était grand par sa taille. David fut grand par son courage, par ses talents et par sa piété. » Salomon fut grand par ses richesses et encore

TEXTE.	DIFFICULTÉS SIGNALÉES PAR L'ÉLÈVE ET SOLUTIONS.	DÉVELOPPEMENTS.
lement, jusqu'à un verre d'eau. »	(avec générosité, avec profusion, etc).	plus grand par sa sagesse. » Le riche qui exige avec usure l'argent du pauvre, est très coupable; l'homme qui paie avec usure les bienfaits, est admirable...
« Le jeu, le luxe, la ébauche, ont ruiné mille maisons; l'aumône n'en a jamais appauvri une. C'est un grand art, pour amasser du bien, que d'en faire aux autres. »	Maisons (familiales). Art (moyen, expédient).	» Les bonnes maisons doivent leur prospérité à la sagesse et à l'économie. » La maison d'Orléans a régné sur la France. » L'art du coutelier consiste à bien faire les couteaux; celui du médecin, à guérir les malades; celui du confesseur, à inspirer la haine du vice et l'amour de Dieu et de la vertu; celui du chrétien, à gagner le bonheur éternel. »

Règles de vie à l'usage des sourdes-muettes sortant de l'institution. — Fausse idée sur le mariage des sourds-muets. La surdité n'est pas héréditaire. — Opinion de M. Edouard Morel sur ce sujet.

Mademoiselle Pothier a tracé une *règle de vie*, qu'elle remet à ses élèves à leur sortie de l'institution. Cette règle de vie contient l'exposé de leurs devoirs envers Dieu, envers la société et envers elles-mêmes. Les conseils que donne l'institutrice de Langres sont dignes de devenir le guide des sourdes-muettes, lorsqu'elles entrent dans le

monde. Il n'y a qu'un seul paragraphe que nous ne saurions approuver et qui, même, nous fait réfléchir douloureusement sur le compte de mademoiselle Pothier : c'est celui où elle conseille à son élève « de ne pas même entretenir dans son cœur le désir du mariage, attendu que le mariage est le plus grand malheur qui puisse lui arriver sur la terre. » Elle prétend que les enfants reçoivent, avec la vie, les infirmités de leurs parents, et que, par conséquent, son élève donnerait le jour à des enfants sourds-muets comme elle.

Le conseil que donne ici mademoiselle Pothier repose sur une erreur de fait : nous prouverons que la surdité n'est pas héréditaire, et, en attendant que nous offrions au lecteur des exemples rassurants des suites du mariage des sourds-muets, hâtons-nous de citer les réflexions que ce conseil a inspirées à M. Édouard Morel, rédacteur des circulaires : « Pourquoi inspirer à de malheureuses créatures de l'aversion pour une union qui peut adoucir leur sort, en la leur présentant comme une sorte de malédiction ? Sans doute, l'infirmité qui afflige une sourde-muette, rendra bien rares pour elles les chances du mariage ; mais, lorsque le cas se présente, pourquoi la faire reculer par un faux scrupule de conscience ? Une sourde-muette, mère de famille, est certainement moins à plaindre qu'une sourde-muette abandonnée dans la société et sans liens de famille. »

CHAPITRE X.

OBSERVATIONS DE M. DE WATTEVILLE SUR LES SOURDS-MUETS. — NÉCESSITÉ POUR EUX D'UNE ÉDUCATION LIBÉRALE ET PROFESSIONNELLE. — STATISTIQUE DES INSTITUTIONS FRANÇAISES DE SOURDS-MUETS. — DÉPLORABLE MANQUE D'UNIFORMITÉ DANS LEUR ENSEIGNEMENT. — URGENCE DE PLACER CES ÉCOLES DANS LES ATTRIBUTIONS DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE. — COUP-D'ŒIL SUR LA PART QUE PRENNENT LE CLERGÉ ET LES CORPORATIONS RELIGIEUSES À L'ÉDUCATION DES SOURDS-MUETS. — MÉTHODE DE L'ABBÉ LAVEAU, DIRECTEUR DE L'INSTITUTION D'ORLÉANS. — OPINIONS SUR CE SUJET DE M. GRUEL ET DE M. L'ABBÉ BOUCHET. — ÉCOLE DE CAEN, FONDÉE PAR L'ABBÉ JAMET. — SES COMMENCEMENTS. — SES PREMIERS PROCÉDÉS. — SON SÉJOUR À L'ÉCOLE DE PARIS. — PRINCIPES FONDAMENTAUX DE LA MÉTHODE DE M. L'ABBÉ JAMET. — OPINION DE M. DE GERAND SUR CETTE ESPÈCE DE SCHISME. — CRITIQUE NOUVELLE DES BASES GÉNÉRALES SUR LESQUELLES IL S'APPUIE. — NÉCESSITÉ D'INTERDIRE DANS LES ÉCOLES DE SOURDS-MUETS LES SIGNES INVENTÉS PAR L'ABBÉ JAMET ET ADOPTÉS PAR SES SUCCESSEURS. — ÉLOGE, SANS RÉSERVE, DU DÉVOUEMENT DE CES DERNIERS. — BIOGRAPHIE DE L'ABBÉ JAMET PAR M. GRUEL.

Observations de M. de Watteville sur les sourds-muets. — Nécessité pour eux d'une éducation libérale et professionnelle.

« S'il est, a dit M. de Watteville, inspecteur général des établissements de bienfaisance, une classe d'êtres souffrants qui mérite un intérêt particulier, c'est, sans contredit, celle des sourds-muets.

» Isolé, par son malheur, de la grande famille humaine, le sourd-muet sans instruction, livré aux seuls instincts physiques, est farouche, indisciplinable, dangereux, et il n'en peut être autrement; mais, qu'on l'instruise, qu'on lui apprenne à exercer ses forces, à développer son intelligence; qu'on lui enseigne l'éternelle beauté des lois

de la morale, qu'on lui révèle l'existence d'un Dieu plein de bonté; et cet être sauvage, nuisible aux autres, à charge à lui-même, devient un membre actif et utile de la société, à laquelle il paie avec usure tout ce qu'il en a reçu. Alors, les Massieu, les Clerc, les Ferd. Berthier, les Claudius Forestier, ont des émules et des successeurs; alors, leur noble intelligence ne paraît plus une rare exception; tout en restant des hommes d'élite, aussi distingués par le cœur que par l'esprit, on voit, après eux, autour d'eux, s'élever une intéressante et laborieuse population; et les germes heureux qu'elle renferme dans son sein, fécondés par la culture, donnent, enfin, des fruits dont s'enrichit l'avenir.

« Mais, pour arriver à ce résultat si éloigné et si désirable, il faut que le sourd-muet ne soit pas, comme à présent, abandonné à lui-même, ou, ce qui est presque la même chose, laissé, sans secours, aux soins trop insuffisants d'une indigente famille. Il faut qu'il ne soit plus, sous le rapport de l'éducation, en dehors de la loi commune, et qu'on voie, enfin, cesser la fatalité singulière par laquelle près de vingt mille français sont privés des bienfaits de l'instruction primaire, à laquelle ils auraient pourtant un droit plus incontestable, s'il se peut, que tous les autres, puisque, pour les sourds-muets, ce n'est pas seulement un moyen de plus d'aider au développement de leurs facultés, c'est le seul moyen possible de les amener à disposer, d'une manière utile pour eux, profitable pour la société, du présent que le ciel leur a fait en leur donnant la vie. »

Statistique des institutions françaises de sourds-muets.

« Il existe en France, dit M. de Watteville, 43 institu-

tions de sourds-muets, situées dans 31 départements. Ces diverses institutions renferment seulement 1,576 jeunes gens, des deux sexes. Les filles n'entrent dans ce chiffre que pour un tiers environ.

» Deux de ces institutions sont à la charge de l'État et prennent le titre d'institutions nationales : l'une est à Paris; l'autre, à Bordeaux.

» Neuf sont dirigées par des professeurs laïques.

» Trente-deux sont dirigées par des ecclésiastiques ou des corporations religieuses. »

Déplorable manque d'uniformité dans leur enseignement.

« Il est fâcheux d'avouer, ajoute M. de Watteville, que l'uniformité ne règne pas dans le mode d'enseignement des deux institutions nationales, et encore moins peut-être dans celui des neuf institutions dirigées par des professeurs séculiers. Et, cependant, si jamais l'ordre et la méthode, ces grands et uniques moyens de classer les idées, furent nécessaires, indispensables même, n'est-ce pas dans l'éducation de ces infortunés auxquels on ne peut transmettre les connaissances qu'avec lenteur et plutôt par l'analyse que par la synthèse ?

» Depuis cinquante ans, des réformes totales ou des améliorations partielles ont été, ou accomplies, ou tentées, dans toutes les parties de l'administration générale en France. Seule, peut-être, pendant ce long espace de temps, l'éducation morale et intellectuelle des sourds-muets est restée stationnaire; et, s'il n'est pas donné à l'homme de s'arrêter, soit dans le bien, soit dans le mal, n'ayant pas avancé, il s'ensuit nécessairement qu'elle a dû rétrograder. Par quelle fatalité une classe entière de

nos concitoyens a-t-elle été soustraite au mouvement intellectuel, si puissant et si général, imprimé au pays depuis la fin du siècle dernier? Objet de la vive sollicitude de plusieurs hommes de bien, le sort du sourd-muet a également attiré l'attention du législateur; mais leurs efforts réunis n'ont pas encore amené pour ces infortunés un résultat satisfaisant; et, si tout n'est pas à faire, du moins est-il permis de dire que tout ce qui a été fait jusqu'à ce jour se borne à de simples essais, auxquels il est temps de substituer un état de choses plus stable et plus étendu. »

— Urgence de placer les écoles de sourds-muets dans les attributions du ministère de l'instruction publique.

« Aujourd'hui, dit M. de Watteville, c'est au ministre de l'intérieur qu'appartient la direction et la surveillance des établissements consacrés à l'enseignement moral et intellectuel des sourds-muets. Si l'État, au lieu d'avoir seulement deux institutions de sourds-muets à sa charge, administrerait, aussi, les quarante-un établissements consacrés à leur instruction, il pourrait avoir un personnel suffisant de professeurs, de directeurs, d'inspecteurs spéciaux des études, tandis qu'actuellement, il faut le dire, sauf quelques honorables exceptions, le personnel qui se consacre à l'instruction des sourds-muets, est d'une médiocrité, ou plutôt d'une ignorance vraiment désespérante pour l'avenir des malheureux qui lui sont confiés.

» Enfin, et pour dire toute notre pensée, nous croyons que les institutions de sourds-muets devraient, pour progresser sous le rapport de l'enseignement, être placées dans les attributions de M. le ministre de l'instruction publique. Sous le rapport administratif, elles ne

peuvent, sans doute, être mieux dirigées que par le ministère de l'intérieur. Mais, dans ce ministère, personne ne s'est occupé d'enseignement, personne ne peut donc proposer, avec la certitude que donnent l'expérience et la pratique, les changements ou améliorations qui, de l'aveu général, sont devenus indispensables. Et, d'ailleurs, il n'y a pas de raison pour que les institutions de sourds-muets soient plutôt placées parmi les établissements de bienfaisance, que nos lycées; car, si l'éducation est donnée gratuitement par les uns, elle est également donnée dans les autres au moyen des bourses accordées à la majorité des élèves qu'ils renferment. Enfin, il est peu convenable, peu digne d'une grande nation, de mettre l'accomplissement d'un devoir dans les attributions de la charité; car l'éducation primaire est due aux sourds-muets aussi bien qu'à tous leurs jeunes concitoyens *parlants*; et, avec juste raison, les écoles primaires gratuites ne sont pas classées parmi les établissements de bienfaisance. »

Coup-d'œil sur la part que prennent le clergé et les corporations religieuses à l'éducation des sourds-muets.

Puisque l'éducation des pauvres sourds-muets est, le plus ordinairement, laissée aux soins de la charité, il est naturel que d'honorables ecclésiastiques et des corporations religieuses s'en emparent. Et ce n'est pas une œuvre des moins méritoires aux yeux de la Divinité que de répandre dans les âmes obscurcies par l'ignorance la connaissance de Dieu, la lumière de l'esprit et les aspirations vers la céleste patrie. La religion qui a pour mission, ici-bas, de verser un baume salutaire sur les plaies de l'humanité, en fait un devoir sacré aux ministres de ses saints autels.

C'est elle qui a inspiré les abbés de l'Épée, Sicard, Chazottes; c'est elle encore qui anime et guide les sœurs de la Sagesse, les religieuses du Bon-Sauveur, les frères de Saint-Gabriel et les frères de la Doctrine-Chrétienne dans leur pieux dévouement à l'instruction des pauvres sourds-muets dans les trente-deux institutions qui sont sous la dépendance de directeurs ecclésiastiques. Là l'on rencontre plus d'esprit d'unité, plus de tendance à suivre docilement une voie commune; il s'y trouve plus d'accord, plus d'harmonie dans le personnel enseignant, et cette heureuse uniformité dont M. de Watteville regrette l'absence dans les deux institutions nationales; mais il s'en faut beaucoup cependant qu'elles présentent un système complètement uniforme, une direction unique et partout la même.

Méthode de l'abbé Laveau, directeur de l'institution d'Orléans.

Cinq à six de ces écoles, tenues par les frères de Saint-Gabriel pour les garçons et par les sœurs de la Sagesse pour les filles, sont sous la surveillance d'un homme aussi actif qu'intelligent, M. l'abbé Laveau, directeur de l'école des garçons sourds-muets d'Orléans. Il inspectait naguère, tous les ans, les établissements qui étaient sous sa surveillance, dirigeait lui-même les exercices des élèves qu'il examinait et leur distribuait des récompenses le jour des distributions de prix, qui ne se faisaient que sous sa présidence. On dit que l'influence de l'abbé Laveau est réduite, aujourd'hui, à l'institution d'Orléans. Le directeur de l'école de cette ville intitule sa méthode, *méthode universelle*. Cette dénomination nous semble un peu ambitieuse. Malgré nos actives recherches, nous n'avons pu nous procurer le moindre spécimen du cours méthodique

qu'il prétend avoir créé. Nous n'avons pu, par conséquent, juger de son universalité. Nous ne connaissons même encore aucun élève, formé par ses soins, qui soit en état de nous faire apprécier, comme ceux de Bébien ou du vénérable abbé Chazottes, la bonté et l'infailibilité de sa méthode *universelle*.

Opinions de M. Gruel et de l'abbé Bouchet sur la méthode de l'abbé Laveau.

Voici, du reste, sur cette méthode, l'opinion de M. Gruel, homme pieux et respectable, qui aimait les sourds-muets et qui, depuis bon nombre d'années, consacrait son temps et sa fortune à visiter, pour sa propre instruction, toutes les maisons qui, en France et à l'étranger, sont ouvertes à l'instruction de ces infortunés. Nous lisons dans les *Annales*, tome 3, p. 46 :

« Quant à la méthode *créée* par M. Laveau, et qu'il *nomme universelle*, qu'il me soit permis de le dire, sans manquer au respect et à la haute considération que je professe pour sa personne, cette méthode ne m'a paru être (sauf un petit nombre de particularités, dont une expérience plus longue pourrait seule faire apprécier le mérite), qu'un choix judicieux et une classification bien graduée, sagement coordonnée, des meilleurs procédés en usage dans les principales institutions que M. Laveau a eu soin de visiter avant de se faire un système personnel d'enseignement. On juge bien que ce n'est pas moi qui le blâmerai de ses observations studieuses et des nombreux emprunts qui peuvent en être le fruit. J'émettrai plutôt le vœu de voir bientôt le pieux et savant directeur publier la collection de ses leçons, qui seront, je n'en doute pas, universellement goûtées et reçues dans nos écoles. »

Nous nous joignons au vœu exprimé par M. Gruel, l'infatigable visiteur cosmopolite des maisons de sourds-muets. Il est de l'intérêt de M. l'abbé Laveau d'y répondre le plus tôt possible, de sortir, ainsi, de la réserve qu'il a gardée trop longtemps vis-à-vis des principales écoles qu'il a visitées. C'est trop peu de dire que ses procédés sont différents de ceux qu'on a mis sous ses yeux; il faut prouver, avec M. l'abbé Bouchet, qui a longtemps et utilement aidé M. l'abbé Laveau dans ses travaux, qu'il serait souverainement injuste de ne voir dans ses leçons qu'une simple compilation, un plagiat plus ou moins heureux, fruit d'un éclectisme bâtard qui aurait frappé et quêté à toutes les portes. « Le cours méthodique d'enseignement de M. Laveau, poursuit l'abbé Bouchet dans sa réponse à l'article de M. Gruel, aura cet avantage immense et incontestable qu'étant sorti de la même plume, malgré les transformations nombreuses que l'auteur lui a fait subir, il paraîtra formé comme d'un seul jet; ce sera le résultat spontané d'une seule et vaste pensée dont les mille détails et tous les développements se tiendront, s'enchaîneront, s'appelleront les uns les autres; ce sera un ensemble dont toutes les parties s'harmoniseront et se soutiendront mutuellement; il aura toute la forme et toute la cohésion d'un système complet: or, cette considération seule n'offre-t-elle pas une raison suffisante pour dire que c'est une création véritable? Un des plus grands mérites de ces leçons, c'est d'avoir singulièrement diminué et étonnamment simplifié le travail des maîtres; on reconnaît, à chaque pas, un homme éminemment pratique. Mais n'insistons pas davantage; aussi bien le public impartial ne pourra juger en dernier ressort que quand, la

méthode à la main, il sera à même de vérifier la justesse de nos appréciations; avant cette époque, tout jugement définitif de sa part serait injuste. »

Ecole de Caen, fondée par l'abbé Jamet. — Ses commencements.

L'école des sourds-muets de Caen a été fondée, par l'abbé Jamet, dans la communauté du Bon-Sauveur, qu'il a longtemps dirigée lui-même, et à laquelle il a appliqué des procédés entièrement de son invention. « Le zèle le plus respectable, dit le baron de Gérando, a inspiré cette création, il l'a soutenue, et l'on s'accorde à rendre témoignage aux succès obtenus par l'instituteur. »

Comme beaucoup d'autres prêtres devenus instituteurs de sourds-muets, l'abbé Jamet fut surtout conduit à s'occuper de cet art par le désir de procurer à ces infortunés le bienfait des enseignements divins de la religion, les consolations de ses promesses et le secours puissant de ses saints mystères. Une sourde-muette, déjà d'un certain âge, sœur d'une religieuse du Bon-Sauveur et alliée à sa famille, était demeurée dans l'ignorance native; il entreprit de l'instruire en 1816, et, avant la fin de la même année, il consentit à lui associer une autre sourde-muette plus jeune. Tel fut le modeste noyau d'une école devenue, depuis, la plus considérable des institutions privées de la France et probablement de l'Europe.

Premiers procédés de l'abbé Jamet.

Ne connaissant pas les procédés dont on faisait usage dans nos écoles naissantes, n'ayant pas, non plus, étudié les théories développées dans les livres, encore fort rares, qui avaient été publiés à cette époque, il fut réduit, en débutant, à ses propres inspirations, et réussit, néan-

moins, dès ses premiers pas, en suivant les indications de la nature, les règles du bon sens et les tendances d'un esprit doué d'une rare sagacité. Son principal moyen de communication fut la pantomime. De bonne heure, il y joignit l'écriture, qui procède avec plus de certitude et de précision. Mais la lenteur inhérente à ce moyen de communication lui faisait désirer de trouver un procédé plus expéditif et qui remplacât presque aussi complètement la parole. C'est alors qu'il rêva aux bases d'un système nouveau, qu'il gratifia du nom de *prononciation manuelle*.

Sejour de l'abbé Jamet à l'école de Paris.

Il vint, en ce temps-là, chercher à Paris, auprès de l'abbé Sicard, les secours et les éclaircissements que lui faisaient espérer la réputation et la longue expérience du célèbre instituteur. Il sut tirer de quelques heures d'examen et d'observations personnelles dans les classes de l'institution nationale plus de renseignements que ne lui en avaient fourni les déductions, un peu subtiles, de métaphysique et de grammaire dont le savant disciple de de l'Épée surchargeait l'enseignement plus simple et plus naturel de ce premier modèle des instituteurs de sourds-muets. Muni des ouvrages de l'un et de l'autre, il revint à Caen et y reprit, avec un nouveau courage, le plan dont il avait esquissé les premiers traits avant cette entrevue.

A vrai dire, l'abbé Jamet se place sous le même point de vue que les abbés de l'Épée et Sicard; comme eux, il reconnaît la nécessité d'un langage complet de signes mimiques, afin de remplacer la parole et de servir de texte à la traduction. Il commence par employer, d'abord, les signes mimiques pour faire concevoir au sourd-muet le

vrai sens, ou les diverses acceptions d'un mot. Mais, une fois que ce mot est compris, il rejette le secours de la pantomime; il la remplace par un signe unique, arbitral, conventionnel. « Dans les entretiens de mes élèves, dit-il, ce signe tient lieu de la voix. C'est une parole manuelle, presque aussi simple que la parole orale. » Il s'est fait une loi de n'employer qu'un seul signe, même pour les mots de notre langue qui ont le plus d'acceptions diverses.

Principes fondamentaux de la méthode de l'abbé Jamet.

Nous devons au supérieur de la congrégation du Bon-Sauveur, son digne et savant successeur, de précieux détails sur les principes fondamentaux de la méthode de l'abbé Jamet pour la prononciation manuelle. Les voici :

« I. Les signes ne sont point une langue, ils ne sont que l'expression manuelle des mots d'une langue.

« II. On doit faire le signe des mots et non celui des choses, » ce qui n'empêche pas, dit l'auteur de la lettre, que, dans le choix des signes qui doivent exprimer les mots, on n'ait adopté, de préférence, ceux qui sont plus en harmonie avec les principales idées qu'ils représentent.

« III. Les signes doivent être simples, d'une exécution prompte et facile.

« IV. Les signes doivent avoir une forme invariable, et être exécutés, toujours et par tous, de la même manière.

« V. Un mot ne doit avoir qu'un signe quel que soit le nombre de ses acceptions; » mais, poursuit l'auteur de

la lettre, « on fera des signes différents pour les mots qui, ayant la même forme écrite, constituent, cependant, des mots différents dans la langue et ont des articles à part dans le dictionnaire de l'Académie. Ex. : voler, *volare*; voler, *furari*. »

« VI. Les prépositions, qui entrent dans la composition des parties du discours, sont exprimées par des signes. » De même, ajoute l'auteur de la lettre, pour les mots composés, on fait généralement les signes des mots dont ils se composent.

« VII. Comme la plupart des mots employés dans la langue, dit le supérieur de la congrégation, dérivent d'un mot radical, et sont ordinairement distingués comme substantifs, adjectifs, verbes, etc., par leur terminaison, les signes qui doivent servir à l'énonciation manuelle de ces mots seront aussi composés d'un signe radical, auquel on ajoutera un signe conventionnel qui indique à quelle partie du discours appartient le mot, ou bien à quel nombre ou à quel genre il est employé. Dans l'usage, ce dernier élément du signe peut être négligé toutes les fois que le mot est susceptible d'être suffisamment distingué sans ce secours. »

Opinion de M. de Gérando sur cette espèce de schisme dans l'enseignement des sourds-muets.

Nous reprendrons, un à un, ces principes fondamentaux pour les combattre, avec cette connaissance de cause que nous ont donnée une expérience déjà de vieille date, une observation habituelle dans nos rapports avec les sourds-muets, et de fréquentes relations d'amitié et de fonctions dans l'Institut National de Paris. Mais il convient préala-

blement d'extraire de l'ouvrage du baron de Gérando son opinion sur l'espèce de schisme de l'abbé Jamet.

« M. l'abbé Jamet, dit-il dans ses réflexions sur l'éducation des sourds-muets, partie II, chap. XVIII, opposant ces sept axiomes à autant d'axiomes contraires qu'il suppose admis comme régulateurs dans l'Institut de Paris, en fait autant de différences essentielles et caractéristiques entre les deux systèmes.

» La différence n'existe, cependant, pas pour la troisième maxime.

» Le premier de ces axiomes est difficile à saisir; l'auteur cherche à nous l'expliquer en exposant qu'il faut, pour constituer une langue, trois choses : 1° le corps du mot, ou sa forme écrite; 2° l'acception du mot, ou le sens qu'on y attache; 3° le sens du mot ou sa prononciation. Il ajoute que des sons articulés qui n'indiquent aucun sens, et que l'écriture ne peut représenter, ne peuvent transmettre la pensée.

» C'est trop exiger, sans doute, pour constituer une langue; les deux dernières conditions suffisent pour la parole; les deux premières suffiraient, si, comme chez les Chinois et les Egyptiens, l'écriture s'était immédiatement associée à la pensée. Dire que des mots privés d'acception ne sont pas une langue, serait une proposition peu neuve. Nous ne voyons pas, au reste, comment on peut conclure de là que les signes ne sont pas une langue, quand ils expriment réellement la pensée.

» Mais, continue M. l'abbé Jamet, les sourds-muets qui sortent de diverses écoles connaissent et écrivent les mots de la langue française; ils en comprennent le sens; ils peuvent communiquer leurs idées par le moyen de

l'écriture. Que leur manque-t-il encore? *La prononciation manuelle*, je veux dire les signes des mots. La nature, en leur refusant l'organe de la parole, les a privés de prononcer les mots de la langue qu'ils savent. Ils ont donc besoin de la prononciation de ces mots : les signes des abbés de l'Épée et Sicard n'ont dû être inventés que pour tenir lieu de cette prononciation. »

» Nous cherchons en vain à comprendre cette nécessité d'une prononciation des mots de la langue, quand ces mots, tracés par écrit, sont suffisamment compris de ceux qui les ont dessinés et de ceux qui les lisent. L'écriture est elle-même une prononciation fixe. Les signes des abbés de l'Épée et Sicard n'ont pas été inventés pour servir de prononciation aux mots écrits. Leurs inventeurs, croyant représenter immédiatement la pensée dans ces signes d'analogie, les considéraient comme étant eux-mêmes une sorte de mots mimiques. La prononciation n'est pas distincte de l'instrument qui sert à l'expression directe de l'idée; elle n'est que l'emploi de cet instrument lui-même : le mot exprime l'idée en même temps qu'il se prononce, soit qu'il se prononce de vive voix, par écrit, ou par geste.

» Plus loin, cependant, M. l'abbé Jamet, distinguant les signes qui expliquent la valeur du mot, de ceux qui rappellent seulement ce mot, semble restreindre à ceux-ci la condition de n'être qu'une prononciation. Nous lui accorderions la prononciation ainsi restreinte; mais, alors, elle ne s'applique plus aux signes des abbés de l'Épée et Sicard.

» Tout le système de M. l'abbé Jamet repose, comme nous l'avons annoncé, sur la distinction qu'il établit

entre la description par gestes détaillés, *scènes mimiques*, *pantomime*, *figures d'enseignement*, qu'il emploie comme moyens d'explication de la valeur des mots, et les signes qu'il appelle *indicateurs*, ou *expéditifs*, ou *d'entretien*, qui ne font que rappeler ce même mot. C'est à cette dernière espèce de signes qu'il applique ses cinq derniers axiomes; c'est pour ces signes qu'il exige avec raison trois conditions essentielles : la simplicité, la facilité d'exécution, une fixité invariable. On conçoit comment il se contente d'affecter un seul de ces signes au mot qui comporte plusieurs acceptions différentes, puisque le mot matériel ou articulé est toujours le même, et que le signe de rappel n'a pour but que de retracer à la mémoire ce mot matériel. Il résulte de là que le signe de rappel doit aussi être entièrement arbitraire, ou, du moins, ne doit et même ne peut avoir de rapport qu'avec le mot et nullement avec l'idée; car M. l'abbé Jamet a posé en principe qu'il n'est point destiné à exprimer la chose ou la valeur du mot; et, puisque ce signe de rappel est unique pour un mot qui a les significations les plus diverses, il est visiblement impossible qu'il puisse représenter et peindre, à la fois, chacune de ces significations.

» Quel n'est donc pas notre étonnement, lorsque nous voyons cependant l'auteur nous déclarer que *ces signes, qui ne doivent pas être le signe de la chose* (premier axiome), *ont cependant de l'analogie avec la chose qu'ils indiquent*, nous répéter encore qu'il ne lui faut point de signes de rappel étrangers à la chose qu'ils indiquent, nous raconter qu'après avoir songé à emprunter les procédés des tachygraphes, il y a renoncé, par la raison que leurs signes ne font que rappeler le matériel des mots et des syllabes vides de sens; qu'ils

sont sans analogie avec la chose, et ajouter ensuite qu'il fait le signe des mots, et qu'il a pris pour règle invariable de chercher dans la chose exprimée par les mots le point qui la distinguait de toute autre, pour en faire la base de son signe. Aussi l'auteur se félicite-t-il de ce que ses signes deviennent véritablement l'expression propre, tandis que ceux de l'abbé Sicard laissent flotter l'esprit dans le vague et l'incertitude. Nous sommes loin de désapprouver ces efforts pour transporter dans le signe du rappel les traces de l'analogie avec la chose qu'ils expriment; nous y applaudissons, au contraire; mais nous sommes embarrassé pour mettre ces nouvelles vues en accord avec les principes du système, et comment sera-t-il possible que le signe renferme le trait le plus distinct de la chose, quand un même signe rappelle un mot qui exprime les choses les plus diverses? (Quatrième axiome).

» C'est par suite de ces nouvelles vues que M. l'abbé Jamet s'est proposé de conserver dans ses signes de rappel l'indication de la formation des mots dérivés et composés, en reproduisant dans chacun de ceux-ci le signe du radical, et qu'il a spécialement appliqué cette règle aux verbes et autres parties du discours, dans lesquels entre une préposition. Le verbe *poser*, par exemple, uni à près de vingt prépositions, et ses composés, seront exprimés par la réunion du signe du radical *poser*, et de ceux de chacune des prépositions qui viennent s'y associer. Par là l'auteur se flatte de rendre plus intelligible le sens de ces expressions qui ne pourraient s'interpréter autrement que par un commentaire plus ou moins long; par là il espère rendre, en quelque sorte, à ses signes de rappel, la richesse, la grâce, la force, l'élégance des langues qui

ont employé avec bonheur des combinaisons semblables ; par là il groupera les mots en familles, et portera dans l'enseignement de la nomenclature un ordre propre à la rendre plus facile. « Loin que nos élèves se méprennent, dit-il, sur le sens de ces mots composés, l'expérience journalière prouve que le signe indicateur en rappelle la signification avec autant de certitude et plus de précision que ne pourrait le faire la longue pantomime dont on s'était servi pour leur en donner connaissance. »

Critique nouvelle des bases générales sur lesquelles cette méthode s'appuie.

Maintenant reprenons un à un les principes fondamentaux de l'abbé Jamet qui ne roulent, comme on l'a vu, que sur le langage des gestes, et répondons-y avec la science pratique.

« I. Les signes ne sont pas une langue ; ils sont la prononciation des mots d'une langue. »

On appelle langue, tout système de signes représentant directement la pensée. C'est la totalité des moyens dont se sert un peuple pour exprimer ses pensées. Le langage des gestes forme la langue d'action. Une langue est sortie toute polie des mains de l'art, un langage est l'enfant de la nature. Ainsi toute langue a dû être nécessairement langage dans son origine. Ainsi la réunion des gestes et des signes dont les sourds-muets se servent pour exprimer leurs pensées ne sera une véritable langue que lorsqu'elle aura reçu de l'art toutes les perfections dont elle est susceptible ; alors ce sera cette langue universelle que rêvait le génie de Pascal, et qui mettrait en rapport toutes les nations du globe.

« II. On doit faire le signe des mots et non le signe des choses. »

Le signe, au contraire, doit être indépendant des mots; puisque les mots sont fondés sur l'onomatopée des choses, ils en sont eux-mêmes les signes. Pourquoi donc ne ferions-nous pas le signe des choses en le fondant sur la nature de ces choses dans l'ordre physique, et sur la sensation des idées dans l'ordre intellectuel? Le signe du mot ne peut pas rappeler l'idée d'une manière aussi immédiate que le signe de la chose. En d'autres termes, si le signe de la chose est presque l'idée même, le signe du mot en est simplement la réflexion, la pâle doublure. Nous le disons au point de vue des sourds-muets, l'abbé Jamet s'est étrangement trompé, en pensant que les mots donnent les idées. Ce second axiome qu'il a posé équivaldrait au paradoxe par lequel on prétendrait que les idées que la voix énonce viennent des mots, et non que les mots ont été faits pour rappeler les idées. D'après ce principe, il faudrait admettre la préexistence du mot à l'idée, de l'effet à la cause. Pour la clarté de l'intelligence, pour la parfaite compréhension de l'idée, de la chose, du mot, chez le sourd-muet, il est nécessaire de rejeter le signe du mot, et de n'adopter que le signe de la chose. Le signe du mot est un signe conventionnel, le signe de la chose est un signe naturel. La parole rend ce que l'ouïe a appris, le sourd-muet rend par signes ce que la vue a perçu.

« III. Les signes doivent être simples, d'une exécution prompte et facile. »

Ceci n'a pas besoin d'être demandé. Dans l'art, comme dans les moyens de communication, on réduit tout à sa

plus simple expression; mais il faut, avant tout, le subordonner à la clarté. Tous nos signes naturels sont essentiellement simples et d'une exécution prompte, facile, claire et précise. L'abbé Jamet ne connaissait que la théorie des signes de l'abbé Sicard, et en disant que nos signes sont des pantomimes longues et compliquées, il n'a pas du tout jugé en connaissance de cause. L'ouvrage de l'abbé Sicard, dont nous avons déjà parlé, était un appât jeté à la curiosité du public. C'était moins l'ouvrage d'un instituteur consciencieux que celui d'un amateur, d'un théoricien qui s'amusait, en quelque sorte, à surprendre par la longueur, la largeur et la profondeur. Il fallait voir comment les sourds-muets se parlaient entre eux; l'abbé Jamet y aurait trouvé le filon d'une mine californienne; il aurait devancé le malheureux et illustre Bébien, car nous reconnaissons à l'abbé Jamet le génie de la charité, et nous le combattons tout en bénissant sa mémoire.

« IV. Les signes ont une forme invariable; ils sont exécutés, toujours et par tous, de la même manière. »

Cela tombe dans une vicieuse pétition de principe. C'est demander peu et exiger trop. La pensée peut-elle avoir une forme invariable? Deux personnes d'intelligence différente peuvent-elles comprendre et rendre de la même manière? Le signe d'une chose, une fois admis, s'il s'en présente un meilleur qui perfectionne le premier, faut-il le rejeter? Les règles de la grammaire d'une langue sont-elles invariables depuis l'origine de cette langue? Ne serait-ce pas renier le progrès que de se mettre au-dessus de la loi de la majorité?

« V. Un mot ne doit avoir qu'un signe, quelque soit le nombre de ses acceptions. »

Il ne serait pas difficile de démontrer la parfaite absurdité de ce principe, si le directeur actuel de Caen n'avait pas pris soin de nous écrire qu'on fera des signes différents pour les mots qui, ayant la même forme écrite, constituent cependant des mots différents dans la langue, exemple : *volare, furari*. Mais telle n'était pas l'opinion de l'abbé Jamet. Ce cinquième axiome est conséquent du deuxième. En faisant le signe du mot et non le signe de la chose, il se souciait fort peu du sens, pourvu que le mot fût matériellement rendu en toutes lettres. Contentons-nous de dire qu'avec ce principe l'esprit de l'élève de Caen doit être exposé à bien des équivoques et des quiproquo.

« VI. Les prépositions qui entrent dans la composition des parties du discours, doivent être indiquées par des signes. »

De ce que l'abbé Jamet n'a trouvé aucune préposition exprimée dans la théorie des signes, il en a conclu que nous n'en faisons pas les signes. C'est une erreur et des plus capitales. Si les prépositions n'existaient pas dans la langue française, nos signes, toujours basés sur la nature, les auraient inventées. Sans doute, il y a quelques prépositions dont nous ne faisons pas le signe, comme étant suffisamment dans le régime, et pour éviter ce que dans le discours on nomme pléonasmе. Par exemple : *Je vais à Paris. Ce livre est à Paul. Ils marchent deux à deux, pas à pas*. Le premier, qui indique le lieu, porte dans nos signes cette indication; le second, qui rappelle une idée de propriété, se fait très bien voir dans nos signes; quant au

troisième, il ne se dit guère à part, mais il est dans l'ordre de la marche que nos signes représentent. On voit bien que nos signes suivent les idées et, puisque l'abbé Jamet s'est fait une loi de n'avoir qu'un signe, même pour le mot qui rappelle le plus d'acceptions différentes, le signe de la préposition *à*, doit être, à l'école de Caen, le même dans toutes ses nuances. D'un seul mouvement de la main, nous disons *deux à deux*; avec les signes de l'abbé Jamet, on le dit, sans doute, de cette manière : d'abord, *deux*, puis *à* et ensuite *deux*. Le lecteur dira lesquels des signes, des nôtres ou de ceux de Caen, sont les plus expéditifs.

« VII. Comme la plupart des mots employés dans la langue dérivent d'un mot radical, et sont distingués comme substantifs, adjectifs, verbes, etc., ordinairement par leur terminaison, les signes qui doivent servir à l'énonciation manuelle de ces mots seront aussi composés d'un signe radical, auquel on ajoutera un signe conventionnel qui indique à quelle partie du discours appartient le mot, ou bien à quel nombre ou à quel genre il est employé. »

D'un côté, lorsque l'abbé Jamet a dit en parlant de la méthode de l'abbé de l'Épée : « Comme elle consiste dans un pur mécanisme, elle ne donne point aux sourds-muets une connaissance analytique et approfondie de la langue qu'on leur enseigne ; elle ne leur apprend point assez à mettre au jour leurs pensées et à s'exprimer seuls ; ils ne sont presque rien autre chose que des copistes ; »

Et, d'un autre côté, lorsque le directeur actuel de Caen nous a écrit ceci : « Au moyen de nos signes nous reproduisons la phrase textuelle ; nous pouvons dicter à nos

élèves un passage d'histoire, un morceau de littérature, une pièce de vers, et tout est rendu, en un instant, par l'écriture, avec une entière exactitude. »

Il suffit de relire le septième principe pour retourner à son auteur l'opinion exprimée à propos de la méthode de l'abbé de l'Épée. Les élèves de Caen ne peuvent évidemment être autre chose que des copistes, des copistes du premier ordre, des copistes rompus au métier; mais il ne faut pas perdre de vue que nos élèves font le signe de la chose, et que ceux de Caen font le signe du mot. Or, copier des mots, ou rédiger d'après les idées, de quel côté est le mérite? de quel côté est la difficulté vaincue, et laquelle des deux méthodes mérite d'être préférée et suivie?

Quand un instituteur plus digne et plus expérimenté a dit que l'élève, à son arrivée à l'école, possède une langue, à la vérité imparfaite, et qu'il faut s'en emparer pour procéder à son instruction, c'est la voie la plus simple et la plus rationnelle, et, si l'abbé Jamet fait toujours et quand même le signe du mot, comment le commençant, qui ne sait pas encore le mot, peut-il comprendre et apprendre? On donnera visiblement une direction fautive et déplorable à ses facultés intellectuelles; on paralysera ce qu'elles peuvent avoir de bonté et de vivacité; on fera longtemps et bien longtemps graviter l'élève dans un cercle étroit; il y perdra certainement beaucoup plus qu'il n'y gagnera, et le plus souvent tant de soins, tant de peines, se résoudreont en pure perte. Le besoin de communication qui se manifeste si vivement entre les sourds-muets fait que les élèves sortis de Caen renoncent toujours aux signes de l'abbé Jamet pour les nôtres. Nous

avons souvent remarqué que les maîtres et les religieuses de Caen éprouvaient une sorte d'embarras pour converser avec les élèves de l'Institution de Paris.

Nécessité d'interdire dans les écoles de sourds-muets les signes inventés par l'abbé Jamet et adoptés par ses successeurs. — Eloge sans réserve du dévouement de ces derniers.

Bref, en dernier lieu, la raison et l'expérience réclament hautement que les signes inventés par l'abbé Jamet et adoptés par ses successeurs soient prohibés comme n'ayant presque aucune valeur. Nous comprenons à un certain point pourquoi l'abbé Jamet tenait à ses inventions. Tout homme se fait toujours illusion à cet égard, et il y a dans son cœur une espèce de paternité aveugle, comme celle de la nature qui nous fait le plus aimer celui de nos enfants qui est le plus déshérité sous le rapport des dons physiques. Nous respectons donc les tendances de l'abbé Jamet. Si nous les attaquons, c'est autant pour l'honneur de la science que parce que nous les voyons adoptées et reconnues comme infaillibles et supérieures à toutes les autres par ses successeurs, malgré l'évidence et malgré le progrès des lumières. C'est encore parce que la communauté du Bon-Sauveur, qui a des ramifications dans un grand rayonnement, possède mieux qu'aucun établissement privé des ressources qui lui permettent de faire, pour les pauvres sourds-muets, tout ce qui leur manque. C'est surtout avec bonheur que nous nous plaisons à proclamer partout qu'il y a chez les pieux continuateurs de l'abbé Jamet ce qu'on ne trouve pas dans tous les instituteurs à un degré aussi éminent, ce dévouement qui, dans l'éducation des sourds-muets, demande qu'on

aille au devant des peines, cette patience qui veut qu'on ne recule devant aucune difficulté, et cette foi ardente qui s'efforce héroïquement de ramener à la religion de nouveaux chrétiens.

Biographie de l'abbé Jamet par M. Gruel.

Par suite de la profonde vénération que nous professons pour la mémoire de l'abbé Jamet, nous ne pouvons nous défendre de transcrire ici quelques fragments de sa biographie, œuvre de M. Gruel. M. Gruel!... Hélas! au moment où nous écrivons ce nom béni, nous apprenons la mort de cet homme de bien. Les sourds-muets ont perdu en lui un de leurs amis les plus sincères, les plus chaleureux... Hélas! on s'en convaincra en lisant le narrateur.

« L'école que M. Jamet avait ouverte à Caen ne tarda pas à s'accroître, grâce à la charitable générosité des religieuses du Bon-Sauveur, qui l'avaient adoptée dès l'origine. Elle comptait, dès le commencement de l'année 1819, vingt-deux élèves des deux sexes; elle en avait soixante, dix ans plus tard; elle a dépassé cent depuis bien des années, et elle était arrivée à cent trente peu de temps avant le décès du fondateur. Lorsque nous le félicitons de cet heureux accroissement: « C'est, nous disait-il, un bon grain que j'ai eu le bonheur de semer dans une excellente terre, et Dieu a béni la moisson; » oubliant ainsi, comme le pieux cultivateur, les travaux et les sueurs qui avaient si puissamment contribué à féconder le champ de sa bonne œuvre, et se plaisant à reporter sur d'autres une gloire qui lui appartenait principalement. Ce n'a pas été, en effet, un des moindres mérites du digne fondateur que d'a-

voir su organiser fortement son école, et d'en avoir assuré la perpétuité en la confiant à des mains intelligentes et dévouées qu'il avait pris soin de former lui-même et qu'il dirigea tant que ses forces le lui permirent. Il ne sera pas sans intérêt d'étudier plus en détail cette organisation.

» Convaincu que la plus puissante ressource d'un établissement de ce genre est dans le désintéressement et le zèle de ceux qui composent le personnel enseignant, l'abbé Jamet posa, d'abord, pour base la charité chrétienne, et il inspira aux religieuses dont il avait la direction, la généreuse pensée d'ajouter encore l'éducation des sourds-muets des deux sexes à tant d'œuvres diverses dont s'occupait déjà leur institut. Chargé de la rédaction de leurs statuts, il eut soin d'y insérer, de leur consentement exprès, un article formel pour leur faire à jamais une obligation sacrée de ce nouveau dévouement. Ainsi, en quelque lieu que s'établisse une colonie de cette congrégation, les sourds-muets de la contrée trouveront, dans la mission des pieuses filles du Bon-Sauveur, une ressource constante et sacrée. Cette branche de leurs bienfaisants travaux est même devenue, ce semble, leur œuvre de prédilection, quoique la plus récente de toutes; et, par une tradition que ne dément pas l'observation attentive de leurs progrès, elles sont persuadées que la bénédiction du ciel sur leur communauté est attachée, en quelque sorte, à l'éducation des sourds-muets, se plaisant à remarquer que le moment où elle a été complètement organisée dans chacune de leurs maisons, a été comme le signal d'une heureuse impulsion et d'un agrandissement plus sensible pour tout le reste.

» C'est en conséquence de cette vocation expresse des filles du Bon-Sauveur, qu'elles ont établi, sur le modèle de leur école de Caen, celles qui existent dans leurs maisons succursales d'Alby et de Pont-l'Abbé. La première, fondée par d'autres mains avant leur arrivée dans le pays, et confiée à leurs soins en 1832, compte aujourd'hui une quarantaine d'élèves; la seconde, qui date à peine de quatre ans, en a déjà trente.

» Dans ces trois écoles, le détail et la pratique des leçons, surtout pour les plus jeunes élèves, reposent principalement sur les religieuses elles-mêmes; et nous croyons que ce choix, justifié ailleurs encore par d'innombrables succès, est fondé sur la nature et la raison (1). Remarquons, en effet, que, dans la famille, la mission d'enseigner à l'enfant la langue qu'il doit parler appartient presque entièrement à la mère, comme l'attestent et l'expérience universelle et cette expression même de *langue maternelle*, commune à tant d'idiomes. C'est que cette patience, pleine de douceur et de tendresse, cette condescendance naïve qui nous rapetisse à la taille du jeune enfant, pour suivre et guider, à la fois, le développement de ses idées à mesure que sa langue se délie, ces leçons de chaque instant, qui se confondent, en quelque sorte, avec les soins physiques indispensables à la faiblesse de l'âge, ce pouvoir mystérieux, enfin, d'un ineffable amour, tout cela est l'apanage de la femme et son partage privilégié. Or on sait et on a répété bien des fois que le sourd-muet encore inculte, quel que soit, d'ailleurs, son âge lors-

(1) Quel succès si ces religieuses possédaient le véritable langage mimique, les signes des choses et non les signes des mots!

qu'il entre dans nos établissements, est, sous le rapport du langage et des moyens de communication, un véritable enfant. Il nous faut balbutier longtemps avec lui avant de l'avoir amené à comprendre ce que signifient les mots qu'on lui adresse ou qu'il doit employer lui-même pour exprimer sa pensée.

• Mais il était essentiel de pourvoir, en même temps, à ce qu'exige la haute direction d'un enseignement spécial des plus philosophiques, qui, par les difficultés de son ensemble pour ce qui regarde la génération des idées, la marche progressive du développement intellectuel, le choix et le classement logique des procédés et des exercices qui constituent le cours éducatif, demeurât toujours placé au-dessus de la sphère de l'instruction ordinaire des femmes, puisqu'elles restent généralement étrangères à l'étude approfondie du langage et du raisonnement, à la grammaire générale qui ressort de la comparaison des idiomes, et aux recherches métaphysiques sur les lois qui guident l'esprit humain dans l'expression de ses pensées. M. Jamet a eu soin de régler ce point si important de la constitution d'une école de sourds-muets, en prescrivant que toujours chacune de celles du Bon-Sauveur soit sous la direction de l'un des chapelains de la communauté, avec lequel les religieuses institutrices doivent se concerter pour l'instruction des élèves, la matière des leçons et tout ce qu'il jugera convenable pour le bien de l'école. Or, il est permis de présumer qu'un prêtre, appartenant à cette mission, avec le zèle et le goût qui le poussent à s'y consacrer, le bénéfice de ses études classiques, la connaissance obligée de plusieurs langues, la culture habituelle de la science, et, par dessus tout,

l'esprit de charité qui est l'âme de son ministère, sera toujours, comme l'ont démontré tant d'exemples que je pourrais citer, un fort bon chef d'enseignement dans une institution de sourds-muets.

• Mais ce qui distingue ces institutions entre toutes, et leur méritera, nous osons l'espérer, l'affection de tout vrai philanthrope, c'est la charitable générosité avec laquelle elles s'ouvrent aux sourds-muets indigents. Les religieuses du Bon-Sauveur consacrent leurs ressources à une œuvre, généralement dotée ailleurs par l'État ou par les départements, et admettent au bienfait d'une éducation totalement ou en grande partie gratuite, non-seulement les sourds-muets pauvres du Calvados et de la Normandie, mais quelquefois aussi ceux des provinces voisines, ou même éloignées, qui réclament une part à cette prodigalité.

• Les soins si bien entendus et si généreux que les sourds-muets trouvent au Bon-Sauveur, ne se bornent pas au temps que dure le cours d'instruction; ils seraient insuffisants pour quelques-uns de ces infortunés; car, dans un si grand nombre d'élèves, il en est toujours plusieurs qui, à raison, soit de leur position de famille ou de l'isolement absolu qui les menacerait plus tard, soit de quelque infirmité morale ou physique (outre celle qui nous les amène), se trouveraient hors d'état de subsister de leur travail, ou seraient exposés à quelque danger grave en sortant de la maison. On les y garde donc et on leur donne une occupation pour le reste de leurs jours: près de quarante anciens élèves, dont la plupart sont des filles, jouissent aujourd'hui de cet inappréciable avantage.

• Quoique bien pâle et fort incomplet, ce tableau des

services rendus par l'abbé Jamet à la cause des sourds-muets est cependant assez fidèle pour qu'ils puissent y reconnaître encore un de leurs plus signalés bienfaiteurs ; et, pourtant, ce qu'il a fait pour eux, nous devons le rappeler en finissant, n'est que la moindre portion des charitables labeurs dans lesquels s'est consumée sa noble et pieuse existence. »

Ainsi s'exprimait ce bon M. Gruel dont nous déplorons la perte récente. C'était un ardent ami des sourds-muets, qu'une vocation irrésistible entraînait vers eux, qui leur avait consacré son temps, son savoir, sa fortune, se constituant *proprio motu*, et à ses frais, l'inspecteur général bénévole des études de bon nombre de leurs écoles, quand, depuis tant d'années, les divers gouvernements qui se succèdent en France, repoussent, on ne sait pourquoi, cette création urgente et celle d'un médecin spécial, comme nous l'avons le premier signalé, chargé d'examiner les enfants auxquels on pourrait rendre l'ouïe et la parole. Ces deux créations pourraient relier entre elles ces institutions éparses et isolées, leur imprimer une direction nouvelle, une méthode uniforme, et substituer le progrès à la routine et à l'arbitraire.

Nous aussi, nous avons eu d'assez fréquents rapports avec l'abbé Jamet, il y a douze à quatorze ans ; et c'est son touchant exemple (nous nous faisons un devoir de reconnaissance de le proclamer), qui nous a déterminé à nous vouer au soulagement de ses enfants d'adoption. Notre conscience nous a forcé, bien malgré nous, à blâmer sa méthode, mais jamais nous n'oublierons l'homme de bien, l'instituteur dévoué, la providence de ces innocentes créatures.

CHAPITRE XI.

APERÇU GÉNÉRAL SUR LES ÉCOLES DE FRANCE. — OPINION DE M. DE WATTEVILLE SUR LE DÉFAUT D'UNIFORMITÉ DES MÉTHODES. — ÉCOLES SOUS LA DIRECTION DE M. LAVEAU. — DES ÉTABLISSEMENTS DE SOURDS-MUETS EN FRANCE, PAR M. PUYBONNIEUX. — FONDATION A PARIS DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE D'ASSISTANCE ET DE PRÉVOYANCE EN FAVEUR DES SOURDS-MUETS DE FRANCE. — SES COURS D'INSTRUCTION ÉLÉMENTAIRE ET COMPLÉMENTAIRE. — SES EXTERNATS. — NOUVEAU PLAN POUR DONNER L'ÉDUCATION A TOUS LES SOURDS-MUETS DE FRANCE. — DE LA POSSIBILITÉ DE GUÉRIR LE SOURD-MUET ET DE DÉVELOPPER CHEZ LUI L'ARTICULATION. — OPINION D'ITARD A CE SUJET RÉFUTÉE PAR M. PUYBONNIEUX. — OPINION DE L'AUTEUR. — DE LA NÉCESSITÉ DE DONNER L'ÉDUCATION A TOUS LES SOURD-MUETS ET DE LA COMMENCER AU MÊME ÂGE QUE POUR LES PARLANTS. — DU TROUSSEAU. — TABLEAU STATISTIQUE DES ÉCOLES DE SOURDS-MUETS DE FRANCE.

Aperçu général sur les écoles de France. — Opinion de M. de Watteville sur le défaut d'uniformité des méthodes. — Ecoles sous la direction de M. Laveau.

Les limites dans lesquelles nous sommes obligé de nous renfermer, nous empêchent de poursuivre l'examen, en particulier, des diverses méthodes d'enseignement suivies dans toutes les écoles de sourds-muets qui existent en France. D'un autre côté, sur ces 45 institutions, 33 appartiennent à des congrégations religieuses et suivent, à peu de choses près, le même mode d'éducation. Les détails dans lesquels nous sommes entrés à l'égard de quelques-unes d'entre elles, peuvent s'appliquer, en

grande partie, aux autres, sur lesquelles nous gardons le silence.

A ce sujet, nous citerons les lignes suivantes empruntées à un aperçu général sur les Écoles de sourds-muets en France, par M. de Vatteville, inspecteur-général des établissements de bienfaisance (*Annales des sourds-muets* 1845), dont nous avons déjà donné un extrait dans le chapitre X.

« Il est fâcheux d'avouer que l'uniformité ne règne pas dans le mode d'enseignement des institutions nationales, encore moins peut-être dans celui des neuf institutions dirigées par des professeurs séculiers; et cependant, si jamais l'ordre et la méthode, ces grands et uniques moyens de classer les idées, furent nécessaires, indispensables même, n'est-ce pas dans l'éducation de ces infortunés, auxquels on ne peut transmettre les connaissances qu'avec lenteur et plutôt par l'analyse que par la synthèse? C'est ce que semblent avoir compris à merveille les professeurs ecclésiastiques qui dirigent avec la plus rigoureuse comme la plus rationnelle uniformité les 32 écoles qui sont sous leur dépendance. Ces institutions sont, à peu d'exceptions près, sous la discipline d'un seul homme aussi actif qu'intelligent, M. l'abbé Laveau, directeur de l'école des garçons sourds-muets d'Orléans. »

Des établissements de sourds-muets en France, par M. Puybonnieux. — Fondation à Paris de la société générale d'assistance et de prévoyance en faveur des sourds-muets de France. — Ses cours d'instruction élémentaire et complémentaire. — Ses externats. — Nouveau plan pour donner l'éducation à tous les sourds-muets de France.

L'État, sur les 45 institutions de France, comme nous l'avons déjà remarqué, ne possède que deux établissements,

celui de Paris et celui de Bordeaux qui, réunis, donnent l'éducation à 260 élèves.

Un professeur de l'Institut national de Paris, s'exprime ainsi dans un ouvrage sur les droits du sourd-muet à l'assistance publique (1). « La Convention nationale qui avait fondé les écoles de Paris et de Bordeaux, avait décrété que tous les sourds-muets seraient élevés aux frais de la nation. Ces nobles et belles paroles sont restées sans effet chez nous, tandis que chez des nations voisines on les a prises au sérieux et mises en pratique. La Belgique, la Hollande, le Danemark, les États-Unis d'Amérique et bien d'autres nations ont cru qu'il ne suffisait pas de plaindre les sourds-muets, mais qu'il fallait les secourir... Chez nous on les perd de vue quand ils sortent des écoles, et il nous arrive parfois de les rencontrer dans les rues couverts des haillons de la misère. »

La Société générale d'assistance et de prévoyance, la première qui ait été fondée à Paris en faveur des sourds-muets de France, commence déjà à s'organiser, à notre exemple, dans les départements.

Espérons que cette Société, qui recueille déjà sa récompense dans un succès dont elle pourrait se glorifier, trouvera dans toutes les grandes villes des amis de l'humanité qui tenteront de propager l'œuvre de véritable

(1) Des droits du sourd-muet à l'assistance publique, par M. Puybonnieux, avocat à la Cour d'appel, professeur et bibliothécaire-archiviste à l'Institution nationale des Sourds-Muets de Paris, 1849.

émancipation et de régénération des sourds-muets dont elle a le bonheur d'avoir pris l'initiative.

Seule, en effet, quand de toutes parts on n'en était encore qu'aux préludes de la théorie, elle se lançait résolument dans les voies de la pratique, cédant avec joie à l'invitation des sourds-muets eux-mêmes, qui, en nous remerciant, dans un banquet anniversaire de la naissance de l'abbé de l'Épée, de nos soins, de notre dévouement et de l'assistance médicale que nous avons organisée pour eux depuis plusieurs années, la suppliaient d'accourir plus efficacement aux secours de leurs frères déshérités. D'autres âmes bienfaisantes, plus tard, ont suivi cet élan; honneur à elles aussi! Mais notre société est la première qui ait planté son drapeau sur ce terrain. Elle tient seulement à prendre date de ce fait et à en constater la priorité.

Elle est organisée de la manière la plus régulière. L'assistance religieuse, pédagogique, judiciaire, médicale et pharmaceutique, s'étend actuellement à tous ceux qui en ont besoin.

Des cours pour les adultes ont lieu le soir, à l'heure où cesse le travail; ils sont divisés en deux branches :

1° *Cours élémentaires* pour les sourds-muets illettrés;

2° *Cours complémentaires* pour ceux qui ont déjà reçu un commencement d'instruction.

Notre cours d'instruction élémentaire pour les adultes est appelé à rendre de grands services; car il est constaté que plus de la moitié des sourds-muets en France manquent d'instruction, et par cela même sont privés d'une partie de leurs droits civils. Ce cours est confié

à M. Imbert, ancien professeur à l'Institut des sourds-muets de Lyon.

Les cours d'instruction complémentaire sont professés : 1° *droit usuel*, par M. Puybonnieux, avocat et professeur à l'Institut national de Paris; 2° *Histoire*, par M. Pélissier, professeur à l'Institut national de Paris; 3° *Philosophie*, par M. Houdin, anciennement attaché à l'Institut national de Bordeaux; 4° *hygiène usuelle*, par le D^r Blanchet, chirurgien de l'Institut national des sourds-muets de Paris.

La société s'est occupée également de l'éducation primaire des nombreux enfants éloignés de nos écoles, soit par leur âge trop tendre ou trop avancé, soit par le manque de places vacantes dans les établissements spéciaux. Des externats annexés à des institutions de parlants nous ont paru le moyen le plus simple de leur offrir un enseignement approprié à leurs besoins. La mission que le gouvernement nous a confiée en Allemagne, nous a fourni la preuve évidente que, pour arriver à donner la parole au plus grand nombre de ces infortunés, il ne s'agit pas de les séparer jour et nuit de leurs frères les parlants, de les parquer, pour ainsi dire, ensemble à l'écart, moyen infaillible de rendre de plus en plus leur infirmité incurable, mais de les mettre en rapport continu avec des condisciples doués de tous leurs sens et de les acclimater ainsi peu à peu dans une atmosphère parlante qui deviendra la leur.

Ce projet, nous avons commencé à le mettre à exécution sur divers points de la capitale, en annexant, à des écoles primaires de parlants, des externats de sourds-muets qui se développeront avec le nombre des élèves et

les ressources de la société. Dans ces nouveaux établissements, non-seulement l'éducation la plus libérale sera répartie entre tous les enfants sans exception, quelle que soit la position de leur famille dans la société, mais nous croyons qu'en y ajoutant des soins médicaux en rapport avec l'altération organique et fonctionnelle qui est la cause de leur infirmité, nous arriverons à faire pour eux tout ce que la religion et l'humanité commandent.

M. Puybonnieux dans l'ouvrage que nous avons cité, continue : « en France, non-seulement, dit-il, on ne fait rien pour leur donner l'éducation et pour les guérir, mais lorsque par une insigne faveur quelques-uns d'entre eux sont admis dans nos écoles, l'éducation qu'ils y reçoivent est loin d'être ce qu'elle pourrait et ce qu'elle devrait être, non pas faute de bon vouloir assurément, mais faute d'ordre dans le travail et par une indifférence qui ne fait chaque jour que s'accroître. »

Puis il passe en revue le mode d'administration de nos écoles, et arrive à démontrer que pour donner l'éducation à tous les sourds-muets qui en sont aujourd'hui privés il suffirait d'une dépense d'environ 500,000 fr. dont la moitié serait supportée par les départements. Il resterait donc seulement 250,000 fr. à la charge de l'État; chaque département aurait par cette combinaison un peu moins de 3,000 fr. à supporter. Dix écoles placées convenablement et choisies parmi les meilleures de celles qui existent aujourd'hui recevraient tous les sourds-muets qui se trouvent en France.

Cette combinaison, d'ailleurs, en partie conforme à la demande que nous avons adressée à l'Assemblée nationale, est d'autant plus applicable que ce professeur reconnaît

que les instituteurs primaires établis dans toutes les communes de France sont en général d'une capacité éprouvée, et qu'il n'en est aucun qui ne serait capable de commencer avec succès l'instruction des jeunes sourds-muets qui existent dans leur localité; et pour leur donner cette aptitude il suffirait d'une courte instruction (1).

De la possibilité de guérir le sourd-muet et de développer chez lui l'articulation. — Fausse opinion d'Itard à ce sujet réfutée par M. Puybonnieux.

Après avoir démontré la possibilité de donner l'éducation intellectuelle et professionnelle aux sourds-muets, M. Puybonnieux *examine la cause de la surdi-mutité et l'indifférence que l'on a montrée jusqu'à ce jour pour encourager ceux qui ont entrepris de guérir cette affection et de jeter de la lumière sur cette matière.* Devant traiter cette question à fond dans la partie médicale de notre ouvrage, nous nous contenterons ici de laisser parler l'auteur.

« La guérison des sourds-muets, dit-il avec raison, n'est pas une de ces questions qu'il soit permis de regarder comme insolubles..... La science qui a si peu fait sur ce point, obtiendra un jour, bientôt peut-être, un triomphe plus ou moins complet..... Il y a des aveugles auxquels on rend la lumière à l'aide d'opérations, pourquoi n'y aurait-il pas des sourds auxquels on rendrait l'ouïe? »

Plus loin, il ajoute : « Qu'importe que quelques hommes d'un mérite incontestable aient jeté sur ce point le découragement autour d'eux! Lorsque Galilée disait que

(1) Voir notre volume de la législation des sourds-muets (1850).

la terre tournait, les savants du siècle, étonnés de son audace, niaient son irréfragable déduction et croyaient sans doute empêcher la terre de tourner en torturant celui dont le regard avait si profondément pénétré dans les mystérieuses lois de la nature; aujourd'hui ceux qui ne voient dans l'organisation des sourds-muets qu'un écart irréparable de la nature, croient à l'imposture quand on leur dit qu'il doit y avoir quelque part un moyen de remédier à cette funeste situation, et ils ont avec eux les tièdes et les indifférents, et cette masse inerte qui, incapable de réparer le mal, ferme les yeux pour ne pas le voir. Mais qui donc a dit que l'organe de l'ouïe était irrévocablement perdu pour les sourds de naissance? qui l'a démontré surtout? M. Itard, sans doute, direz-vous? Itard, il est vrai, ayant cherché à résoudre ce problème redoutable par la dissection et n'ayant trouvé ni tumeur ni lésion apparentes, n'y comprit rien, parce qu'il n'avait rien vu, et la paralysie lui servit de faux-fuyant : il ne s'occupa plus que de la surdité acquise par les adultes.

» Nous disons que pour M. Itard la paralysie n'était qu'un faux fuyant. Il était impossible, en effet, qu'avec l'expérience pratique qu'il avait acquise, il put tomber pour un instant dans une erreur aussi profonde..... M. Itard savait bien qu'il y avait, parmi les enfants soumis à son examen, un très grand nombre d'individus qui entendaient plus ou moins difficilement.... Or, si la paralysie était toujours la base de la maladie, il aurait fallu que, pour être conséquent avec lui-même, il admit des demi-paralysies, des quarts, des dixièmes, centièmes, millièmes de paralysie. Le ridicule d'un

pareil système ne pourrait pas être plus clairement démontré. Et s'il était prouvé que la médecine ne peut pas combattre la surdi-mutité, quel que soit son degré d'intensité, ne serait-il pas possible du moins en la combinant avec d'autres moyens empruntés à l'acoustique, par exemple, de rendre à ceux qui n'ont pas perdu complètement la faculté d'entendre une partie au moins de ce qui leur manque? M. le docteur Blanchet poursuit, en ce moment, des expériences qui démontrent peut-être l'utilité incontestable d'un pareil travail; le terrain sur lequel il travaille est neuf en quelque sorte. S'il réussit, qui sait où il s'arrêtera, qui sait si, en persévérant dans cette voie de progrès, il ne parviendra pas à démontrer qu'il n'y a d'incurables, parmi les sourds-muets, que ceux dont l'infirmité est occasionnée par un vice de conformation? Ainsi la médecine seule pourrait peut-être remédier à la surdité; mais, combinée avec d'autres procédés, elle pourrait, dans tous les cas, en détruire, pour un grand nombre d'individus, les effets à tel point, qu'ils ne fussent plus qu'à demi sourds. Ainsi, non-seulement il doit être facile de détruire les effets de la surdité, soit par la suppression de la surdité elle-même, soit par l'emploi de procédés propres à en atténuer les conséquences, mais encore il doit être possible d'empêcher la surdité de se produire: l'hygiène d'abord, et la médecine ensuite, obtiendraient incontestablement ce dernier résultat, si elles étaient appliquées avec intelligence. »

Opinion de l'auteur. — De la nécessité de donner l'éducation à tous les sourds-muets, et de la commencer au même âge que pour les parlants. — Du trousseau.

Pour nous, guérir les lésions organiques du sourd-muet, développer chez lui les fonctions de l'appareil auditif et vocal, c'est faciliter le travail des professeurs d'articulation qui savent tout aussi bien que nous combien ces deux moyens combinés sont utiles pour conduire l'enfant à l'usage d'une parole facile et claire. Tel est le but que nous nous sommes proposé et que nous poursuivons au milieu des entraves sans nombre qui ont paralysé jusqu'à ce jour la plus grande partie de nos efforts.

Non ! la surdi-mutité n'est pas toujours incurable; non ! la surdi-mutité n'est pas une unité morbide, et c'est pour l'avoir considérée comme telle que les moyens empiriques dont on s'est servi pour la combattre, ont donné de si tristes résultats. Ce qu'il faut, c'est un diagnostic sévère de cette affection et une thérapeutique en rapport avec les lésions organiques et les troubles fonctionnels. Depuis bientôt douze ans que nous avons émis ces principes qui seront exposés dans tous leurs détails dans la partie médicale de cet ouvrage, nous n'avons rencontré encore aucun fait qui leur soit venu en opposition.

Nos écoles renferment deux classes d'enfants dont il est possible de changer le sort quand on le voudra : *aux uns on peut rendre l'ouïe et la parole; aux autres, on peut donner presque toujours la parole articulée et la faculté de la lire sur les livres.* Quand donc les progrès et les réformes viendront-ils triompher de la routine et permettre à ces malheureux enfants de recevoir une éducation en rapport avec leurs besoins et avec la société au milieu de laquelle ils sont appe-

lés à vivre? N'est-il pas plus naturel, plus logique et plus humain de donner la parole à ceux des sourds-muets qui s'en montrent susceptibles que de convier des millions de parlants à l'étude du langage mimique.

La France possède les principaux éléments d'un bon système d'instruction publique. Mais il manque à ses établissements un lien, une direction, un but.

La population de la France entière d'après le dernier recensement est de 35,401,761 pour une superficie de 527686,19 kilomètres carrés; soit en moyenne 441,648 habitants par département pour une superficie moyenne de 6135,89 kilomètres carrés.

Dans ce nombre on compte près de 22,000 sourds-muets, ou 1 sourd-muet sur 1500 habitants.

5,850,000 enfants composent la population de 5 à 12 ans. 2,600,000 environ vont aux écoles, et plus de 2,000,000 n'y vont pas.

Si, comme je viens de le démontrer, le nombre des enfants en âge d'apprendre à lire est dans la proportion d'un cinquième environ du chiffre total de la population, cela fait près de 4,400 enfants sourds-muets en ne portant qu'au chiffre de 22,000 le nombre total de ces infortunés de l'éducation et de l'instruction desquels le gouvernement devrait s'occuper.

Eh bien, le sourd-muet est plus malheureux encore sous le rapport de l'éducation que le parlant. Jusqu'à l'âge de 10 à 12 ans on laisse tous ces infortunés sans enseignement aucun, car l'admission dans les établissements du gouvernement n'est permise qu'à cet âge. Ainsi, au moment où le parlant finit son éducation primaire, le malheureux sourd-muet la commence, et quand nous disons

facile de procurer ce bénéfice à tous les sourds-muets.

qu'il la commence, nous devrions dire plutôt que cette faveur est à peine accordée à quelques-uns de ces rares privilégiés auxquels des bourses sont délivrées par le gouvernement ou les départements.

Une autre difficulté se présente après l'admission, et elle est encore pour l'indigent plus difficile à vaincre que la première; nous voulons parler du trousseau de 320 fr. dont nul ne saurait être dispensé à son entrée dans l'institution de Paris (1). Comment exiger une pareille dépense d'un indigent? Au moment où nous écrivons ces lignes, des familles qui ont reçu la nouvelle de l'admission de leur enfant sourd-muet nous apprennent qu'à leur vif regret elles se verraient forcées de décliner cette faveur qui fait l'espoir de leur vie, si notre société d'assistance ne venait à leur secours. Nous avons la conviction qu'il suffira d'appeler l'attention de M. le Ministre et de l'Assemblée nationale sur cette lacune pour qu'à l'avenir les trousseaux ne restent pas à la charge d'indigents qui sont hors d'état d'en acquitter le prix.

Les institutions nationales ne renferment que 260 élèves; toutes les autres réunies 1300 élèves; ce qui fait un total de 1560 individus sur près de 5000 qui sont en état de recevoir l'éducation; on voit des pères de famille avoir six et sept enfants sourds-muets et ne pouvoir obtenir l'admission que d'un seul dans les établissements publics. Pourquoi donc ne pas marcher sur les traces de la Belgique, de l'Allemagne et d'autres pays où nous avons vu l'éducation du sourd-muet commencée de 4

(1) Extrait de réponses du ministère de l'intérieur à des demandes d'admission. (Juin 1830.)

à 6 ans et donnée d'une manière générale? Quand donc voudra-t-on se bien persuader d'une proposition que nous ne cesserons de répéter, afin de détruire les préjugés qui pèsent sur cette classe de la société? *Le sourd-muet est un individu doué d'intelligence et atteint de surdité; il est privé de la faculté d'émettre naturellement les sons qui constituent la parole, mais artificiellement il peut arriver à la possession de ce moyen de communication.* Et encore ne comprenons-nous dans cette définition que les sourds-muets auxquels on ne peut pas rendre l'ouïe. Pourquoi ne pas suivre l'exemple des pays que nous venons de citer et cultiver de très bonne heure l'articulation et la lecture sur les lèvres? Le sourd-muet rentrerait au sein de la société dans la classe des individus privés seulement de l'ouïe.

Pour remédier à un pareil état de choses, imitons l'Allemagne qui ne possède presque que des externats; ouvrons dans les grands centres de population des établissements où le sourd-muet non-seulement puisera l'éducation primaire depuis l'âge de 4 à 5 ans, mais encore apprendra à parler; que ces externats soient annexés aux institutions de sourds-muets dans tous les lieux où il s'en trouve. Dans les localités moins importantes faites que les parents envoient chez l'instituteur communal leurs enfants sourds-muets! Quelques leçons suffiront pour apprendre à ces professeurs la manière d'instruire le sourd-muet, instruction du reste qui pourrait être donnée dans les écoles normales aux nouveaux instituteurs.

Pour l'enseignement secondaire que nous appellerons *complémentaire*, professionnel ou intellectuel, selon l'aptitude de l'élève, avec des sommes peu importantes il serait facile de procurer ce bienfait à tous les sourds-muets..

TABLEAU STATISTIQUE

Des Institutions et Écoles

DE SOURDS - MUETS EN FRANCE (1).

DÉPARTEMENTS et localités où sont situées les Institutions.	Date de la fondation	GENRE D'INSTITUTION.	DIRECTEURS.	Nombre des Élèves.	Durée des études.
AISNE. — Saint-Médard- les-Soissons.	1841	Reçoit les Élèves des deux sexes. Les études des Garçons sont dirigées par les Frères de l'Institution chrétienne. Celles des Filles par les Sœurs de la Sagesse. Des Bourses sont votées par les départements de l'Oise, de la Somme et de Seine-et-Marne.	L'abbé Dupont. F. L'abbé Poquet. D.	50	6 ans.
ARDÈCHE — Vernoux.		Privée.	L'abbé Saint- Bonnaïn. F.	10	6 ans.
AVEYRON. — Rodez.	1826	L'Aveyron, le Cantal, la Lozère, le Tarn et Tarn-et-Garonne, entretiennent 49 Bourses ou Demi-Bourses.	L'abbé Perier. F. Rivière. D.	30 Garç. 20 Filles.	7 ans.
BOUCHES-DU- RHONE. — Marseille.	1819	Les départements des Bouches - du - Rhône, du Var, des Basses-Alpes, de Vaucluse, de l'Ardèche, entretiennent 37 Bourses. L'enseignement est donné par les Sœurs de Saint-Joseph.	Gnès. D.	48 Garç. 17 Filles.	6 ans.

(1) F indique Fondateur. — D Directeur. — I. C. Immaculée Conception. — S. M. Sainte-Marie. — B. P. Bon Pasteur. — B. S. Bon Sauveur. — S. C. Sacré-Cœur. — S. de S. Sœur de la Sagesse.

DÉPARTEMENTS et localités où sont situées les Institutions,	DATE de la fondation	GENRE D'INSTITUTION.	DIRECTEURS.	Nombre des Élèves,	Donat. des Études.
CALVADOS. — Caen.	1816	Congrégation religieuse. B. S. Privée.	L'abbé Jamet. F. Youf.	67 Garç.	6 ans.
Condé-sur-Noireau.	1816	Congrégation religieuse. I. C.	D. Dudesert.	60 Filles. 42 Filles.	
COTES-DU-NORD. — Lamballe.		Privée. Congrégation religieuse. S. M.	L'abbé Garnier. D.	6 Filles. 20 Garç.	6 ans.
DOUBS. — Besançon.	1824		L'abbé Martin. D. Sœur Roussot. D.	47 Garç. 50 Filles.	6 ans.
EURE-ET-LOIR — Nogent-le-Rotrou.	1808	Congrégation religieuse. I. C. École de filles.	L'abbé Beulé. D. et F.	20	6 ans.
FINISTÈRE. —		Les Sourds-Muets indigents de ce Départ. sont entretenus au moyen de Bourses votées par le Conseil général; et envoyés, les Filles, à l'Institut de la Chartreuse d'Auray, les Garçons à l'hospice Saint-Jacques de Nantes.			
HAUTE-GARONNE. — Toulouse.	1825	Les Départements de la Haute-Garonne, du Gers, du Lot, de l'Aude, de l'Ariège, et la ville de Toulouse y ont fondé un certain nombre de Bourses.	Chazottes. D. et F.	45 Garç. 20 Filles.	7 ans.
GIRONDE. — Bordeaux.	1789	INSTITUT NATIONAL. 75 élèves tous Boursiers du Gouvernement. 6 pensionnaires. 29 aux frais des départm.	Morel. D.	74 Garç. 36 Filles.	6 ans.

DÉPARTEMENTS et localités où sont situées les Institutions.	DATE de la fondation	GENRE D'INSTITUTION.	DIRECTEURS.	NOMBRE des Élèves.	Durée des Études.
ISÈRE. — Grenoble.		Externat uni à une École primaire.	Rauh. D.	6 Garç. 9 Filles.	6 ans.
LOIRE. — Saint-Étienne.	1815	École de Filles. Le département lui ac- corde une subvention de 5,000 fr. Congrégation religieuse. S. C.	Sœurs de Saint- Charles. D.	60	6 ans.
Saint-Étienne.	1828	École de Garçons. Congrégation religieuse.	Frères des Écoles chrét. D.	20	6 ans.
Vercelle.		École de Filles. Congrégation religieuse.	Cong. religieuse. D.	10	7 ans.
HAUTE-LOIRE — Le Puy.	1827	École de Garçons.	L'abbé Pernet. D.	18 Garç.	7 ans.
Le Puy.	1840	École de Filles. Congrégation religieuse. Elle reçoit 2,000 francs de subvention du Départem. et de la Commune.	Dames de la pré- sentation de St- Andréol. D.	12 Filles.	7 ans.
LOIRE-INFÉR* — Nantes.		École de Garçons.	Frères de la doc- trine chrétienne. D.	30 Garç.	6 ans.
LOIRET. — Orléans.	1839	École de Garçons.	L'abbé Laveau. D. et F.	32 Garç.	6 ans.
Orléans.		École de Filles. Congrégation religieuse, S. de la S, soutenue par la ville et le Départ. du Loiret.	Sœurs de la Sa- gesse. D.	25 Filles.	6 ans.
MAINE-ET- LOIRE. — Angers.	1780	Congrégation religieuse.	Seur Blouin. F.	22 Garç. 18 Filles.	

DÉPARTEMENTS et localités où sont situées les Institutions.	Date de la fondation	GENRE D'INSTITUTION.	DIRECTEURS.	NOMBRE des Élèves.	Degré des Études.
MANCHE.					
Villedieu.	1837	Congrégation religieuse.	Dames du Sacré-Cœur. D.	15 Filles.	
Periers.		Privée.	M ^{me} Lenoir. D. et F.	5 Élèves	
Picauville. (Pont-Labbé).	1839	6 Élèves aux frais du département. Congrégation religieuse du Bon-Sauveur.	M ^{me} Deviou. D.	25 Garç. 15 Filles.	
HAUTEMARNE					
Langres.	1818	École de Filles. Institution privée sou- tenue par le dépt. qui y a créé quatre Demi-Bourses.	M ^{lle} Pothier. F.	12 Filles.	
Chaumont.		École de filles. Congrégation religieuse.	Dames relig. D.	10 Filles.	
MAYENNE.					
Laval.	1820	Externat uni à une école primaire. Congrégation religieuse.	Sœurs de la Charité. D.	15 Filles et Garç.	
MEURTHE.					
Nancy.	1828	Institution privée sou- tenue par les Départements de la Meurthe, de la Meuse, des Vosges, de la Haute- Marne, de la Côte-d'Or, de l'Aube, des Ardennes, de la Moselle, qui y entretien- nent des Bourses et des Demi-Bourses.	Piroux. D. et F.	40 Garç. 35 Filles.	6 ans.
MORBIHAN.					
La Chartreuse- d'Auray.	1835	Institut de Filles. Congrégation religieuse. Reçoit une faible subven- tion du Département.	Sœurs de la Sagesse.	30 Filles	6 ans.

DÉPARTEMENTS et localités où sont situées les Institutions.	DATE de la fondation	GENRE D'INSTITUTION.	DIRECTEURS.	NOMBRE des Élèves.	Durée des Études.
NORD.					
Lille.	1834	École de Garçons. Congrégation religieuse.	Frères de Saint-Gabriel. D.	35 Garç.	6 ans.
Lille.		École de Filles. Le Département du Nord y entretient 20 Bourses et 12 Demi-Bourses.	Soeurs de la Sagesse. D.	37 Filles.	
PAS-DE-CALAIS					
Arras.	1837	L'Etat entretient 2 Bourses. Le Département fournit seize Bourses et des Trousseaux aux Élèves indigents.	Desonguis. D.	40 Garç. 10 Filles.	6 ans.
PUY-DE-DOME					
Clermont-Ferrand.	1827	École de Filles. Congrégation religieuse. B. P. Le Département y entretient 12 Bourses.	Religieuses du Bon-Pasteur. D.	14 Filles.	6 ans.
MARNE (HAUTE)					
Chaumont.		Les Élèves y sont aux frais du Département.	Dessagnes. D. et F.	20 Garç.	6 ans.
RHIN. (BAS-)					
Strasbourg.		Les Départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin y entretiennent plusieurs Elèves.	Jacoutot. D. et F.	35 Garç. et Filles	6 ans.
Strasbourg.	1820	Externat uni à une École primaire. -- Méthode allemande.	Reussner. D. et F.	4 Garç.	
RHONE.					
Lyon.	1824	La moitié des Élèves est à la charge du Département du Rhône, de la Loire et de la Haute-Loire -- Méthode de J. Leblanc.	Forestier, Sourd- Muet. D. Comberry. F.	12	6 ans.

DÉPARTEMENTS et localités où sont situées les Institutions.	DATE de la fondation	GENRE D'INSTITUTION.	DIRECTEURS.	Nombre des Élèves.	Durée des Études.
SEINE. — Paris. Avenue de Courcelles.	1760	Institution nationale. Bourses du Gouvernement et des Départements.	D. Delanneau, F. De l'Épée, Dubois, D. F.	113 Garç. 47 Filles	6 ans
SEINE-INFÉR. — Rouen.		Congrégation religieuse. Subvention du Département.	L'abbé Lefèvre, D. F.	16 Garç. 7 Filles	
TARN. — Alby.		Congrégation religieuse. B. S.	M ^e de Germond D.	19 Garç. 15 Filles	
VIENNE. — Poitiers. Loudun.	1833	Congrégation religieuse. 41 sont Boursières du Département de la Vienne ou de la ville de Poitiers. Congrégation religieuse. 45 Élèves sont Boursiers à la charge du Département ou de diverses villes.	Sœurs de la Sagesse, D. Frères de Saint-Gabriel D.	25 Filles 30 Garç.	

LA SURDI-MUTITÉ.

LA DEUXIÈME PARTIE.

DE LA SURDI-MUTITÉ.

DEUXIÈME PARTIE.

DES MOYENS DE COMMUNICATION

ENTRE

**Le Parlant et le Sourd-Muet ;
le Parlant, le Sourd-Muet et le Sourd-Muet Aveugle ;**

SUIVI

D'UN QUESTIONNAIRE DESTINÉ AUX MÉDECINS

ET D'UN

PETIT DICTIONNAIRE USUEL

de Mimique et de Dactylologie,

A L'USAGE DES MÉDECINS ET DES GENS DU MONDE,

LA
SURDI-MUTITÉ.

DEUXIÈME PARTIE.

DES MOYENS DE COMMUNICATION

ET

Le Tactant et le Sourd-Muet ;
le Tactant, le Sourd-Muet et le Sourd-Muet Aveugle ;

ET

D'UN QUESTIONNAIRE DESTINÉ AUX MÉDECINS

ET

PETIT DICTIONNAIRE USUEL

de l'Alphabet et de l'Orthographe.

A L'USAGE DES MÉDECINS ET DES GENS DU MONDE.

Paris. — Imprimerie de Cosson, rue du Four-Saint-Germain, 47.

LA SURDI-MUTITÉ.

DEUXIÈME PARTIE.

DES MOYENS DE COMMUNICATION

ENTRE

LE PARLANT ET LE SOURD-MUET ;

LE PARLANT, LE SOURD-MUET ET LE SOURD-MUET AVEUGLE.

SOMMAIRE.

NOTIONS PRÉLIMINAIRES.—MOYENS DE DÉVELOPPER L'APPAREIL AUDITIF ET VOCAL CHEZ LE *sourd* ET CHEZ LE *sourd-muet*. — DE LA DACTYLOGIE — DE L'USAGE DE LA DACTYLOGIE DANS L'OBSCURITÉ. DE LA DACTYLOGIE ENTRE LE PARLANT ET LE SOURD-MUET AVEUGLE. — DE L'USAGE DE LA DACTYLOGIE ENTRE LE SOURD-MUET AVEUGLE, LE SOURD-MUET ET LE PARLANT.— DE LA MIMIQUE.— DES NOMS PROPRES. — QUESTIONNAIRE A L'USAGE DES MÉDECINS QUI SE TROUVENT EN RAPPORT AVEC LE SOURD-MUET OU AVEC LE SOURD-MUET AVEUGLE. MOYENS DE COMMUNICATION AVEC LE SOURD-MUET AVEUGLE PRIVÉ D'ÉDUCATION.— PETIT DICTIONNAIRE USUEL DE MIMIQUE ET DE DACTYLOGIE.

Notions préliminaires.—Moyens de développer l'appareil auditif et vocal chez le sourd et chez le sourd-muet.

Dans les pays où l'on a compris que le sourd-muet était destiné à vivre, non-seulement avec ses frères d'infortune, mais encore avec la société tout entière, on s'est efforcé, sans relâche, de développer en lui la faculté d'articuler et de lire la parole sur les lèvres.

En France on a négligé presque entièrement ces deux précieux moyens de communication, auxquels on pouvait en ajouter un troisième, plus précieux encore, celui qui consiste à rendre l'ouïe à ceux des élèves de nos institutions de sourds-muets qui se montrent susceptibles de

guérison. Il y a longtemps que l'expérience nous a prouvé qu'il en existait un assez grand nombre capables de recouvrer, à un certain degré, la faculté d'entendre et de parler.

Depuis trois ans nous faisons à l'Institution de Paris les frais d'une classe d'élèves que nous travaillons à doter de ce double bienfait, d'après les principes que nous avons émis il y a plus de huit ans dans nos cours cliniques et à l'École pratique de la Faculté de médecine. Ces principes dont nous faisons l'application, depuis le même temps, non-seulement *au sourd muet*, mais aussi à l'individu atteint de *surdité* sans mutisme, sont développés avec toute l'étendue et tout l'intérêt qu'ils comportent dans le volume qui traite de la partie médicale (1). Nous disons sans mutisme, mais non sans altération des fonctions de l'organe phonateur, car nous avons démontré (et nous croyons avoir un des premiers appelé l'attention sur ce sujet), qu'il n'existe pas d'altération du sens de l'ouïe, quelque légère qu'on puisse la supposer, sans qu'il en résulte un trouble fonctionnel de l'appareil vocal.

Les préceptes de notre méthode peuvent se formuler de la manière suivante : 1° Traiter les affections organiques congéniales ou acquises, qui se rencontrent chez le sourd-muet ou chez le sourd, et qui peuvent être la cause de la surdité, ou de la surdité, par tous les moyens que la science possède; 2° combattre les troubles fonctionnels de l'appareil auditif et vocal du *sourd-muet* et du *sourd*, à l'aide de la *gymnastique vocale et auditive, du chant, de la lecture à haute voix, de la conversation mutuelle par l'oreille, de la musique vocale, instrumentale*, (piano-orgue, acoumètre, sirène, mo-

(1) Voir les livraisons sur l'éducation, la législation, et la partie médicale; voir les mémoires présentés aux Académies de médecine et des sciences, en 1837, 42, 46, 48, 49. (La partie médicale est sous presse.)

nocorde, piano, etc.) appliquée à ces divers exercices méthodiques et déterminés, etc.; 3° user de ces exercices selon les cas et selon l'intelligence du sujet, tantôt *isolément*, tantôt *concurrentement*, tantôt *postérieurement* aux traitements des altérations organiques. C'est, à notre avis, le moyen le plus simple, le plus naturel, et le meilleur pour combattre avec succès dans un grand nombre de cas les altérations organiques et fonctionnelles de l'appareil auditif et vocal du *sourd* et du *sourd-muet*, et pour rétablir chez le premier comme chez le second le jeu de leurs organes et donner au dernier une parole claire, facile et normale.

On ne recueillera de la pratique de ces préceptes tous les résultats désirables qu'en les combinant avec des exercices nombreux.

Le sourd-muet ne peut acquérir la parole que par l'imitation et par l'habitude. Ces moyens indispensables au parlant ne le sont-ils pas bien davantage au sourd-muet chez qui l'appareil auditif et vocal entre d'autant moins facilement en fonctions, qu'on travaille plus tard à l'exercer ? (V. chap. 1^{er})

A l'Institut de Paris, en dehors du petit nombre d'heures consacrées chaque semaine par un seul professeur à l'articulation de nombreux élèves, et des courts moments qu'on nous accorde pour traiter et cultiver l'appareil auditif et vocal de quelques-uns, tout est muet et tout reste muet autour d'eux; il semblerait, en vérité, dans un but que nous ne comprenons pas, qu'on se soit appliqué à perpétuer le mutisme, tandis que partout à l'étranger, on travaille à doter le sourd-muet de la parole et de la faculté de la lire sur les lèvres. Malgré les difficultés que nous avons à surmonter, nous n'en continue-

rons pas moins à poursuivre notre sainte mission et à travailler à l'amélioration de leur sort.

Nous avons la conviction que nous trouverons protection et appui auprès du Ministère de l'intérieur qui, sous les dernières années de l'ancien gouvernement, montra tant de sympathie pour nos pauvres sourds-muets et accueillit avec tant d'empressement nos tentatives pour doter de l'ouïe et de la parole, ou, au moins, de la parole et de la faculté de la lire sur les lèvres, tous ceux qui, dans les institutions de France, pouvaient être jugés aptes à profiter de l'un de ces deux bienfaits. Espérons qu'il n'abandonnera pas sa tâche inachevée, et qu'utilisant la trêve que lui laissent enfin nos préoccupations politiques, il continuera à favoriser nos efforts pour creuser de plus en plus cette mine féconde, trop longtemps négligée.

Les élèves de nos facultés de médecine viendraient, en outre, puiser dans cet enseignement spécial que nous leur donnerions au sein de l'institution nationale de Paris, sans déranger en rien le cours normal des études de la maison, et aux heures que nous consacrons d'habitude aux élèves, les connaissances aujourd'hui trop peu répandues qui leur sont indispensables pour combattre avec succès ou pour prévenir même en certains cas cette déplorable infirmité. Alors, l'école de Paris ne serait plus seulement un établissement modèle d'éducation, mais encore un Institut clinique, où médecins et élèves, qui jusqu'à présent n'ont pu étudier cette branche de l'art de guérir que dans notre *Clinique spéciale pour les yeux et les oreilles*, seraient admis à puiser une instruction complémentaire qui ne tarderait pas à rayonner de toutes parts sur la France et sur les contrées étrangères, et éclairerait d'un jour nouveau la science qui a pour but de

combattre et de prévenir cette déplorable infirmité.

Profitions toutefois de l'occasion pour remercier ici publiquement ceux des membres de la commission consultative de l'École nationale de Paris et ceux des professeurs de cette institution, avec lesquels nous avons été et nous sommes en rapport, de la bienveillance sympathique qu'ils ne cessent de nous témoigner, et de leurs efforts généreux pour nous aider à assurer de plus en plus le succès de nos laborieux travaux.

En définitive, nous ne cesserons de le répéter, n'est-il pas plus logique, plus humain de ne rien épargner pour arriver à doter de l'ouïe et de la parole, ou seulement de la parole et de la faculté de lire sur les lèvres le plus grand nombre de sourds-muets que renferme la France, que d'imposer aux 35 millions d'habitants de notre pays le langage de ces malheureux ?

Ces réserves faites, nous croyons qu'il est utile d'indiquer aux personnes bienfaites qui s'intéressent à ces infortunés, la manière de communiquer avec eux. Et nous jugeons d'autant plus urgent d'en agir ainsi, qu'il est probable que nous sommes le premier de nos confrères qui se soit occupé de combler cette lacune.

Les principaux moyens de communication à l'aide desquels le parlant peut se mettre en rapport avec le sourd-muet, sont au nombre de six :

- 1° La vue des objets ;
- 2° Le dessin ;
- 3° L'écriture ;
- 4° L'articulation et la lecture sur les lèvres (1) ;
- 5° La dactylologie ;

(1) Voir notre Rapport au ministère de l'intérieur sur les Ecoles d'Allemagne et de Belgique.

6° La mimique.

Les trois premiers moyens se comprennent assez d'eux-mêmes, pour qu'il ne soit pas besoin de les décrire. Le quatrième, qui a déjà été traité dans les chapitres précédents, recevra de nouveaux développements dans un autre travail sur les écoles étrangères et dans la partie médicale de ce livre. Nous allons donc nous occuper seulement des deux derniers.

De la Dactylogie.

La dactylogie est l'art de reproduire, à l'aide des doigts, les lettres d'une langue parlée. C'est un alphabet manuel, une sorte d'écriture télégraphique, ou de parole muette, visible et fugitive. Par des positions convenues, par des mouvements réglés de la main, elle trace les caractères que l'écriture représente au moyen de la plume ou du crayon.

On a souvent confondu cet alphabet avec celui dont font usage les collégiens pour correspondre entre eux en trompant la vigilance de leurs maîtres.

La différence est pourtant grande entre ces deux moyens de communication.

L'alphabet des collégiens exige l'emploi des deux mains et le mouvement des pieds et du corps.

Celui des sourds-muets ne nécessite que l'emploi d'une seule main. C'est la simplicité même.

La dactylogie des sourds-muets français, adoptée par leurs frères de presque toutes les nations, leur vient des Espagnols, ces premiers maîtres en l'art d'instruire les victimes de cette déplorable infirmité. On en attribue l'invention à Jean-Paul Bonet qui, au xvii^e siècle, éleva le frère sourd-muet d'un connétable de Castille, auquel il était attaché comme secrétaire.

La dactylogogie des sourds-muets anglais en diffère beaucoup; elle se rapproche de l'alphabet manuel des colégiens et exige l'emploi des deux mains. Malheureusement, l'individu privé de l'usage d'un de ses bras par un accident acquis ou congénial se trouve dans l'impossibilité de se servir de ce moyen de communication. L'alphabet français ne nécessite que l'emploi d'une main. On peut user indifféremment de la main droite ou de la main gauche, mais généralement on se sert de la première.

Il suffit d'examiner la gravure qui représente ces deux modes de communication pour reconnaître combien celui qu'a adopté la France est supérieur à l'autre (V. *pl. I et II*).

A diverses époques, on a essayé chez nous de nombreuses réformes dactylogiques basées sur de nouveaux systèmes, fort prônés, comme de raison, par leurs auteurs, généralement étrangers à la matière.

Aucun de ces systèmes n'ayant été officiellement adopté, nous croyons qu'il serait superflu d'entrer à leur égard dans aucun détail. S'il en est qui se recommandent par d'heureuses innovations, tous pèchent, sans exception, par leur défaut de simplicité. Or, en fait de dactylogogie, le meilleur système est le plus simple et le plus rapide. En attendant qu'on en découvre un qui l'emporte, sous ce double rapport, sur celui des sourds-muets français, et qu'on parvienne à le leur faire universellement adopter, il est prudent et logique de s'en tenir à celui qu'on possède. On ne décrète pas plus une dactylogogie qu'une langue.

Du reste, pour acquérir, en quelques heures, la connaissance parfaite de ce moyen de communication et habituer les doigts à en reproduire les vingt-cinq diverses

figures, il suffit d'étudier attentivement la gravure qui représente l'alphabet dactylogique français.

La marche à suivre est facile :

Répétez les cinq ou six premières lettres autant de fois qu'il est nécessaire pour les graver dans la mémoire et les reproduire fidèlement.

Passez aux cinq ou six qui suivent, et continuez de la sorte jusqu'aux dernières.

Dès qu'on a réussi à se rendre maître de ce moyen de communication, dès qu'on est parvenu à s'en servir assez nettement pour se faire comprendre, c'est avec bonheur qu'on se trouve transporté, comme par enchantement, dans un monde nouveau. Ces hommes silencieux auprès desquels vous passiez indifférents, ne sont plus pour vous des étrangers, des inconnus; ce sont des compatriotes, des amis, des frères. On n'est plus embarrassé en présence d'un sourd-muet, avec lequel on veut entrer en rapport, quand on est dans l'impossibilité d'écrire, soit que les instruments nécessaires manquent, soit qu'on marche ensemble, soit qu'on se trouve dans la même voiture.

C'est en ces occasions fréquentes qu'on ne saurait trop apprécier l'utilité de la dactylogie. On reste bientôt convaincu que, maniée avec dextérité, elle est aussi expressive que l'écriture et presque aussi rapide que la parole.

L'alphabet manuel nous offre encore l'avantage, qui n'est pas à dédaigner, de pouvoir nous entretenir à distance sans déranger les personnes qui séparent les interlocuteurs, et sans que, étrangères à la dactylogie, elles puissent soupçonner le sujet de la conversation.

De l'usage de la dactylogogie dans l'obscurité. — De la dactylogogie entre le parlant et le sourd-muet aveugle.

Possesseur de ce moyen facile de communication, le sourd-muet, au sein de l'obscurité la plus profonde, n'est plus condamné au silence. Dans les ténèbres, au moyen de l'alphabet manuel, il échange avec un frère, ou un ami, ses pensées et ses sensations. Pour y parvenir, il lui suffit de palper attentivement les doigts actifs de son interlocuteur, de les suivre dans chacune de leurs évolutions, de ne les quitter enfin que lorsque la pensée ou la sensation qu'on échange est parfaitement rendue. Alors celui qui palpait, agite à son tour ses doigts, et celui qui agitait les siens, palpe à son tour ceux de son partner, d'où résulte entre eux, sans obstacle, une conversation intarissable.

Des exemples relatifs à des sourds-muets aveugles feront mieux comprendre, et la facilité, et l'importance de ce moyen de communication au sein des ténèbres; ils démontreront, en même temps, son utilité incontestable pour les malheureux atteints de cette double infirmité.

Dans les derniers mois de l'année 1849, accomplissant une mission que le gouvernement nous avait fait l'honneur de nous confier auprès des établissements de sourds-muets belges et allemands, nous visitâmes l'institution de Bruges, si bien dirigée par le savant et charitable abbé Carton. Là nous fûmes frappé d'admiration en présence d'une sourde-muette aveugle, âgée de trente ans. Anna Tammermans converse sans la moindre difficulté avec les sourdes-muettes et les jeunes filles aveugles de l'établissement. Généralement les élèves de l'une

et de l'autre catégorie l'aiment beaucoup et se plaisent à venir échanger leurs pensées avec les siennes. Nous-même, à l'aide de la dactylologie et d'un alphabet en relief dont elle se sert pour étudier, nous avons pu lui adresser plusieurs questions, auxquelles elle a répondu de la manière la plus satisfaisante. Dans son isolement, la reconnaissance pour ceux qui l'entourent, paraît gravée dans son cœur en caractères ineffaçables, et il y a quelque chose d'attendrissant dans l'émotion avec laquelle elle exprime la gratitude dont elle est animée pour le respectable chef de l'Institution.

A notre Clinique pour les yeux et les oreilles, ainsi qu'à l'hospice de Bicêtre, nous avons rencontré des sourds-muets aveugles, avec lesquels il nous a été donné d'entrer en rapport assez facile, assez rapide, à l'aide de ce moyen de communication.

Tout récemment, un orphelin sourd-muet aveugle, Ernest Milon, âgé de dix-huit ans, originaire du département de l'Aisne, nous fut adressé, pour l'examiner, par un professeur de l'Institution de Paris. Il se trouvait depuis un mois à l'hôpital de la Charité dans le service de M. le professeur Velpeau, où il avait été placé par le directeur de Soissons pour y subir une opération. L'infortuné était parvenu à indiquer à un malade de la salle notre nom, notre domicile, et à lui faire comprendre le désir qu'il éprouvait de venir nous voir. Nous sommes allé le visiter plusieurs fois, et la conversation animée à laquelle il se livrait avec nous, était une consolation précieuse dans son malheur.

A son entrée à l'hôpital, les salles en étaient pour lui muettes et sans écho; il végétait solitaire dans la foule

des malades; mais poussé par son intelligence et par le besoin que ressent l'homme d'échanger sa pensée, il transforma l'atmosphère froide et silencieuse de cet asile des misères humaines en une atmosphère inspirée, vivante, où circulait sans relâche la conversation la plus active : il avait appris la dactylogie à ceux de ses compagnons de salle qui désiraient causer avec lui; ceux qui savaient écrire lui communiquaient leurs pensées en traçant les lettres de l'alphabet sur son dos ou dans le creux de sa main. Son enseignement gratuit, spontané, ne s'arrêta point là; il envahit les salles voisines, dont les malades eurent bientôt avec lui de fréquents entretiens. L'instituteur de toute cette population, c'était notre pauvre sourd-muet aveugle, Ernest, qui avait ainsi réussi, dans l'espace de quelques jours, à sortir de sa solitude et à se créer une société empressée, sympathique, bienveillante, avec laquelle il pouvait causer fraternellement jour et nuit sans déranger les autres malades.

De l'usage de la dactylogie entre le sourd-muet aveugle, le sourd-muet et le parlant.

A côté de ce premier tableau, qu'on nous permette d'en placer un autre non moins intéressant.

Au mois de novembre 1849, notre pauvre Ernest Milon, dont la malheureuse infirmité de sourd-muet aveugle devenait plus intéressante encore par sa position d'orphelin sans fortune et sans appui, se voyait sur le point d'être renvoyé de l'hôpital; il nous pria de lui trouver un asile. Dans ce but, nous invitâmes M. Merel, professeur à l'Institution de Paris, à vouloir bien nous ac-

compagner à l'hôpital de la Charité. La conversation s'engagea d'abord entre Ernest et moi ; bientôt elle s'étendit à M. Morel. Ernest nous traça un tableau pathétique de sa triste position d'orphelin et de ses goûts professionnels. Se dirigeant seul à travers les salles, il nous reconduisait, quand nous rencontrâmes deux autres sourds-muets convalescents qui se promenaient aux alentours. L'un, ancien élève de l'école de Paris, avait ses deux bras et pouvait causer facilement avec Ernest et avec nous ; l'autre, âgé de 59 ans, ancien élève de l'abbé Sicard, le nommé Pollet, avait fait sur le bras gauche une chute qui lui en interdisait l'usage. Un dialogue des plus animés ne s'engagea pas moins entre le sourd-muet aveugle, le sourd-muet-manchot, les deux parlants et l'autre sourd-muet. Chaque jour ces trois infortunés se visitaient et passaient une partie de leurs journées ensemble à causer et à se distraire ; quelquefois même ils jouaient au domino... Leur conversation était loin d'être triste ; souvent elle s'exaltait, elle s'égayait autant au moins que celle de beaucoup de parlants. Le malheureux sourd-muet manchot s'entretenait avec le sourd-muet aveugle, non-seulement à l'aide de la dactylogogie, mais encore au moyen de la mimique. Plus d'une fois nous avons eu occasion dans nos entretiens avec Ernest de mêler la mimique à la dactylogogie ; mais, dans les réponses comme dans les demandes, lorsqu'il s'apercevait qu'il conversait avec des personnes qui connaissaient la mimique, il en usait de préférence.

Aux observations qui précèdent, qu'on nous permette d'ajouter le fait suivant :

M. Lenoir, professeur sourd-muet à l'Institution na-

tionale de Paris, étant allé passer, il y a quelques années, une partie de ses vacances à Marseille, y fit la connaissance d'un sourd-muet, âgé de quatre-vingts ans, lequel, depuis trente années, était devenu complètement aveugle.

A l'aspect de cette triple infirmité, qui n'eût cru avoir sous les yeux le plus infortuné des hommes, privé de toute communication avec ses semblables, vivant dans l'abandon le plus affreux, dans la solitude la plus affligeante ?

Heureusement il n'en était rien : par les moyens que nous avons indiqués, ce vieillard communiquait aisément aux personnes qui l'entouraient ses plus fugitives sensations, et saisissait, à son tour, les moindres nuances de leurs sensations intimes aussi complètement, aussi parfaitement que l'eût fait un homme ordinaire doué de tous ses sens. Il était calme, joyeux, satisfait de son déplorable sort ; il travaillait sans cesse, s'occupant à fabriquer des couteaux, des fourchettes, des cuillers de bois dans la famille du sourd-muet qui l'avait adopté comme un frère.

Il nous serait facile de consigner ici de nouveaux faits dont nous avons été témoin, pour démontrer toute l'utilité de la dactylogogie. Nous renvoyons nos lecteurs au volume où nous traiterons d'une manière toute spéciale : *Du sourd-muet aveugle.*

Tels sont les résultats admirables de la dactylogogie. Son usage facile, expéditif, l'a fait admettre depuis longtemps dans la société des parlants et même dans le grand monde. On se fait un plaisir de la connaître, de l'accueillir ; et plus d'une jolie femme, plus d'une actrice en renom, met aujourd'hui tant de grâce et de coquetterie à reproduire, à l'aide de ses doigts fins et délicats, les caractères rapides de cette télégraphie, que c'est un charme de plus

acquis par le beau sexe, charme qu'il doit aux sourds-muets et dont, je suis sûr, il leur prouvera sa reconnaissance en s'intéressant à leur sort.

De la mimique.

Inutile, je pense, de prévenir nos lecteurs qu'il ne faut pas confondre la dactylologie avec la mimique.

Nous avons défini la première : c'est la reproduction, au moyen de diverses positions conventionnelles données aux doigts de la main, des lettres qu'emploie telle ou telle langue dans la parole et dans l'écriture.

La mimique bien entendue, au contraire, reflet épuré, quintessencié, de la langue primitive de l'espèce humaine, de la *langue universelle*, inspirée par la nature au premier homme, la mimique que le besoin, ce grand instituteur, a enseignée aux sourds-muets, et que ceux-ci ont réapprise aux parlants qui l'avaient oubliée, la mimique ne reproduit ni lettres, ni mots, ni phrases, ni périodes. Langue éminemment idéologique, elle peint la pensée seule aux yeux de toutes les nations du globe, quelle que soit leur langue particulière, écrite ou parlée; et cette peinture, elle la trace exclusivement au moyen de ses gestes distincts, variés, précis, clairs, abondants, inépuisables, au moyen de ses mouvements gracieux ou abruptes, lents ou rapides, éloquents toujours, des bras, des mains, des doigts, du corps tout entier, et particulièrement des yeux, de la bouche et de l'ensemble de la physionomie.

C'est cette pantomime saisissante qui électrisait Rome, la ville immortelle, du haut de cette scène où trônait Roscius. La mimique, c'est le plus bel écho muet de la pensée et de l'action, c'est le langage le plus expressif qu'il soit

donné à l'homme de parler sur la terre, c'est la langue de la nature elle-même, c'est l'idée fait corps.

Remarquons, tout d'abord, qu'à l'exemple du grec et du latin, la mimique est essentiellement elliptique et inversive, et que, dans sa construction, elle procède tout autrement que la langue française, dont l'allure grammaticale sacrifie plus à la méthode qu'à la logique.

L'article *le, la, les, du, des*, n'est pas généralement employé en mimique. Le verbe à l'infinitif, avec le temps *passé, présent ou futur*, et avec les pronoms, *moi, toi, il, nous, vous, ils*, peut suffire presque toujours. *Être, avoir*, en temps que verbes auxiliaires, ne sont pas employés comme dans la langue française. Le verbe *être* se rend de différentes manières, selon qu'il est pris dans le sens d'*existence* ou dans le sens d'*affirmation*. Dans le premier cas, on le rend par le signe de *vie*, V ; dans le second par le signe de *vrai*, V. Pour faire comprendre cette remarque, prenons un exemple : *Le ciel est beau*, se rend ordinairement par *ciel beau*, si on à l'air de douter on ajoutera comme affirmation le signe *être*, V., pris dans le sens de *vrai* V.

Le verbe *avoir*, V., ne s'emploie généralement en mimique que pour exprimer l'idée de possession des choses matérielles : Ex., *j'ai une maison* sera rendu en mimique, par *avoir maison*, ou encore, *maison, avoir, moi*. L'adjectif dans presque tous les cas, se place après le substantif.

Le langage mimique, comme nous l'avons dit, ne s'astreint pas servilement aux règles de la grammaire

française (1); il ne reproduit pas les phrases mot à mot, il peint la pensée par des signes : Exemples.

D. *Comment vous portez-vous ?*

1° Montrer avec l'index la personne à laquelle on s'adresse;

2° Signe de *malade* V. (2);

3° Signe d'*interrogation* V.

R. La personne interrogée répond, 1° *bien* V, ou *mal* V.

D. *Voulez-vous venir dîner avec moi ?*

1° Signe de *moi* V. } Ce qui veut dire tous les deux en-
2° signe de *toi* V. } semble.

3° Signe de *dîner* V.

4° Signe d'*interrogation* ? V.

R. Si la personne à qui l'on fait cette proposition, accepte, elle répond, *oui* V, ou *content* V.

Si, au contraire, il lui est impossible d'accepter, elle répond : *moi* V, *accepter* V, *content* V, *mais* V, *obligé* V, *aller* V, *voir* V, *quelqu'un*. *J'accepterais avec bien du plaisir, si je n'étais obligé d'aller voir quelqu'un.*

Si je n'étais est remplacé par *mais*.

D. *Quel âge avez-vous ?*

1° Indiquer la personne à qui l'on parle; 2° Signe d'*âge* V; 3° signe d'*interrogation* ? V.

D. *Quelle heure est-il ?*

1° Signe d'*heure* V; 2° signe d'*interrogation* ? V.

D. *Quel temps fait-il ?*

1° Signe de *temps* V; 2° signe de *beau* V; 3° signe de *mauvais* V; 4° signe d'*interrogation* ? V.

(1) Voir chap. V.

(2) Tous les V renvoient aux mots respectifs de notre Dictionnaire.

D. *Avez-vous mangé ce matin ?*

1° Signe de *matin* V; 2° signe de *manger* V; 3° signe de *fini* V; 4° signe d'*interrogation* ? V.

De ce qui précède faut-il conclure, avec le docteur Itard, que la mimique est une langue barbare, parce qu'elle manque de pronoms, de conjonctions, et, selon lui, de mots qui servent à exprimer des idées abstraites, et convenir aussi qu'elle n'offre qu'une réunion informe de substantifs, d'adjectifs et de verbes toujours à l'infinitif? Non, ainsi que nous l'avons dit ailleurs, cette absence apparente de pronoms, de conjonctions, etc., qui le choque, cette réunion qu'il déclare informe, de substantifs, d'adjectifs, de verbes toujours à l'infinitif, c'est tout simplement la syntaxe de cette langue originale, c'est sa construction exceptionnelle, rappelant parfois le latin, parfois le parler créole de nos colonies. Qui oserait, dès-lors, en inférer avec ce célèbre praticien, qu'il existe *un accord secret entre la faiblesse de l'intelligence du sourd-muet et l'imperfection de son langage ?*

La mimique étant, ou plutôt devant être l'expression des signes naturels, nous avons cru devoir négliger à dessein dans le *petit dictionnaire* qui suit ce chapitre, un certain nombre de mots ou plutôt d'idées pour la représentation exacte desquelles il suffit de nous abandonner à notre inspiration naturelle, lui laissant le soin de nous dicter les gestes les plus propres à rendre les diverses actions que nous voulons peindre. Nous nous sommes, au contraire, efforcé de reproduire avec le plus d'exactitude possible les principaux signes conventionnels adoptés par les sourd-muets de l'École de Paris, persuadé que la connaissance en est indispensable aux médecins et aux personnes bien-

faisantes désireuses d'entrer en relation avec ces infortunés.

Le discours d'un *bon mime* devrait pouvoir être reproduit en vingt langues écrites, par vingt sténographes venus de différents pays, incapables de communiquer entre eux au moyen de leurs langues parlées; et chacune de ces versions, pour que l'épreuve fut complète, devrait être d'une exactitude qui mit en défaut la dextérité du traducteur le plus habile.

Chez beaucoup de sourds-muets, la dactylogogie se mêle parfois tellement au langage des gestes, que souvent la fille du ciel et sa très humble auxiliaire semblent devenir inséparables. Leur rôle est pourtant bien distinct dans la vie intelligente du sourd-muet : la dactylogogie peint les mots; la mimique, les pensées; celle-ci retrace les objets, celle-là se borne à les nommer. On peut, dans ce monde silencieux, se passer de la dactylogogie; on ne saurait, à la rigueur, en repousser impunément la mimique. Il n'est pas un seul de nos grands orateurs parlants, religieux, judiciaires, politiques, administratifs, qui n'en fasse un continuel emploi sans y prendre garde; et, privé de son secours, le sourd-muet illettré mourrait de faim à la porte du riche.

Si le hasard d'une invitation inattendue vous amène, un jour, à l'un de ces banquets annuels où les sourds-muets de toutes les professions, de tous les âges, de tous les pays, fêtent la venue sur la terre de l'abbé de l'Épée, leur saint Vincent de Paul, leur apôtre, leur Messie, leur Rédempteur, leur *père intellectuel*, comme ils se plaisent à le nommer dans leur langage métaphorique, tout émaillé de perles orientales, vous remarquerez

avec surprise, que, chez les étonnants convives que vous avez sous les yeux, le jeu gastronomique de la bouche n'entrave en rien le jeu télégraphique des bras ; que les émotions les plus tendres, les plus fraternelles, s'élancent, glissent, circulent, s'échangent d'un bout de la table à l'autre ; que tous ces doigts intelligents s'envoient et se renvoient mille étincelles électriques, parties de l'esprit et du cœur ; ces bras, ces physionomies, ces regards, ces sourires, des pensées entières ; sans que, dans leur jet alternatif, aucune parcelle de ces émanations célestes se heurte ou se brise en traversant l'air dans tous les sens : admirable conquête de cette nation à part que la persévérance d'un humble prêtre a su, par les lumières de l'éducation, réintégrer, pour toujours, dans ses droits, longtemps perdus de chrétien, d'homme et de citoyen.

Des noms propres.

Les sourds-muets emploient ordinairement la dactylogogie pour nommer soit les parlants, soit tel ou tel de leurs frères qui leur est inconnu. Mais si, au contraire, il s'agit d'un ami, d'un frère, d'un professeur, d'un condisciple quelconque qui est souvent en rapport avec eux, ils le désignent par un signe qu'ils substituent à son nom propre. Ce signe retrace une de ses qualités physiques ou morales, bonnes ou mauvaises, un accident de sa vie, une particularité frappante de son individu. C'est ce qui a aussi eu lieu incontestablement chez les parlants dans la formation primitive des noms de famille.

En entrant dans une école de sourds-muets, chaque

élève, chaque professeur, chaque employé est baptisé par les habitants de la maison, et l'on ne se sert plus pour le désigner que du signe qu'on lui impose. Aux distributions de prix, il n'existe pas d'autre moyen d'appeler, sans confusion, à venir chercher sa récompense, chaque élève qui en a mérité une. Cette invitation tacite s'exécute avec une rapidité inouïe; et aucun élève ne s'y méprend. Les fonctionnaires des institutions de sourds-muets sont eux-mêmes forcés de se soumettre à cet usage. Le directeur de l'École de Paris s'appelle, pour ses élèves, *M. Rouge*, par allusion au ruban de la Légion d'Honneur qu'il porte à sa boutonnière, *M.* le professeur Pelissier est nommé *le Poète*, parce qu'il fait des vers. Et ces noms, donnés pour la plupart accidentellement, persistent après l'incident même qui les a déterminés. Et ceux qui ont été ainsi baptisés, continueront à porter ces noms lors même qu'ils ne seraient plus décorés, lors même qu'ils ne feraient plus de vers. Il y a mieux : dans l'établissement survient-il tout autre individu qu'on pourrait désigner ainsi, on n'a garde de se permettre cette usurpation; les premiers titulaires conservent le sceau ineffaçable du baptême mimique; on donne aux autres un autre signe distinctif. Parmi des professeurs de l'institution, nous avons cependant vu s'opérer des changements de signes; mais ici il en est comme des nouveaux numéros des rues de Paris : pour qu'on puisse s'y reconnaître on ajoute l'ancien signe au nouveau. Quant aux noms propres inconnus, la dactylogie est à peu près le seul moyen à employer, qu'il s'agisse de noms d'êtres animés ou de noms de localités.

Avant de présenter comme spécimen à nos lecteurs notre *petit Dictionnaire usuel de Mimique et de Dactylogie*, qui

nous a été inspiré en grande partie par nos relations fréquentes avec les sourds-muets, nous croyons devoir exposer quelques-unes des principales formules indispensables au médecin appelé à entrer en communication avec ces malheureux. Elles pourront servir également aux dames patronesses et aux personnes bienfaitrices de notre *Société générale d'assistance et de prévoyance pour les sourds-muets*.

C'est dans le but unique de multiplier les relations qui existent entre eux et le monde parlant, et de combler, de plus en plus, une trop regrettable lacune, que nous nous sommes permis cette digression étrangère à notre spécialité, laissant aux professeurs sourds-muets et parlans de l'institution toute la gloire de composer un ouvrage didactique sur cette matière difficile.

Être utile aux sourds-muets, faciliter les moyens de communiquer avec eux et contribuer à les mettre en rapport avec les personnes qui s'intéressent à leur sort, tel est le seul objet que nous nous soyons proposé dans ce modeste travail, dont personne moins que nous ne s'exagère le peu d'importance scientifique.

QUESTIONNAIRE à l'usage des médecins qui se trouvent en rapport avec le sourd-muet, ou avec le sourd-muet aveugle. — Moyen de communication avec le sourd-muet aveugle, privé d'éducation.

Si le médecin a affaire à un sourd-muet voyant, ou à un sourd-muet aveugle, ayant reçu quelque éducation, et que l'état du malade lui permette de se servir de la dactylogie, ou de l'écriture, ces deux moyens de communication suffisent amplement pour mettre en rapport le médecin et le malade. Malheureusement il n'en est pas toujours ainsi; le nombre de ces infortunés sans instruc-

tion est, en France, trois fois plus nombreux, au moins, que le nombre de ceux qui jouissent de ce bienfait; puis, souvent aussi, le malade se trouve dans un tel état de souffrance, de prostration, que ce double moyen de communication lui est interdit. Il ne reste alors au médecin qu'une dernière ressource, c'est de recourir à la mimique. Nous croyons donc devoir consigner ici quelques-unes des principales questions qu'il peut être amené à adresser dans ce langage au malade, pensant que nos confrères et les sourds-muets nous sauront gré de mettre à leur portée ces premiers moyens de communication.

Le médecin s'approche du lit du malade, lui tâte le pouls, l'invite à lui montrer la langue, en lui montrant la sienne, et lui adresse les questions suivantes :

DEMANDE. *Où avez-vous mal?*

1° Montrer avec l'index d'une main le malade pour lui faire comprendre que c'est à lui que s'adressent les questions qu'on va lui faire.

2° Indiquer avec la main les diverses parties du corps.

3° Signe de *mal* V.

4° Signe d'*interrogation* V.

RÉPONSE. Le malade indique la partie du corps dont il souffre, et le médecin l'examine.

D. *Depuis quand souffrez-vous?*

1° Indiquer le malade comme ci-dessus.

2° Signe de *depuis* V.

3° Signe d'*autrefois* V.

- 4° Signe de *quand* V.
- 5° Signe de *souffrir* V.
- 6° Signe d'*interrogation* V.

R. Le malade répond par un signe de temps. Il fait le signe de *depuis* V. — De 1, 2, 3, 4, *heures* V. — *Jours* V. — *Mois* V. — *Ans* V, etc; — ou il exprime qu'il y a *peu de temps* V ou *longtemps* V.

D. *Souffrez-vous beaucoup?* — *Souffrez-vous peu?*

- 1° Indiquer le malade comme ci-dessus.
- 2° Signe de *souffrir* V.
- 3° Signe de *beaucoup* V.
- 4° Signe de *peu* V.
- 5° Signe d'*interrogation* V.

R. Le malade répond *oui* ou *non* en remuant la tête de haut en bas, ou de droite à gauche et de gauche à droite, ou en faisant le signe de *peu* V, ou de *beaucoup* V.

D. *Quelle est la cause de votre mal?* ou *à quoi attribuez-vous votre mal?*

- 1° Indiquer le malade comme ci-dessus.
- 2° Signe de *produire* V (1).
- 3° Signe de *souffrir* V.
- 4° Signe de *comment* V.
- 5° Signe d'*interrogation* V.

Pour la seconde question, remplacer le signe *produire*, par le signe *attribuer* V.

(1) Le mot *causer* se traduit souvent en mimique par *produire*, quand il est pris dans ce sens.

R. Représenter par un signe naturel ce qui a pu occasionner la maladie.

Dans le second cas, y ajouter le signe de *pensée*, V, en portant l'index d'une main au front et y traçant plusieurs petits cercles.

D. *Quel traitement avez-vous suivi ? Qu'avez-vous fait ?*

1° Indiquer le malade comme ci-dessus.

2° Signe de *médecin* V.

3° Signe d'*ordonner* V.

4° Signe de *saignée* V, *sangsues* V, *lavement* V, *cataplasme* V, etc.

5° Signe d'*autrefois* V.

6° Signe d'*interrogation* V.

R. Représenter par un signe naturel le traitement qu'on a suivi : breuvage, saignée, sangsues, cataplasme, etc., etc.

Même réponse à la seconde question.

D. *Le traitement vous a-t-il fait du bien ou du mal ?*

1° Indiquer le malade comme ci-dessus.

2° Signe de *traitement* V.

3° Signe de *produire* V.

4° Signe de *bien* V.

5° Signe de *mal* V.

6° Signe d'*interrogation* V.

R. Si c'est *bien*, faire le signe *bien* V ; si c'est *mal*, faire le signe *mal* V.

Le médecin, après avoir adressé ces diverses questions et avoir recueilli ces diverses réponses, procédera à l'exa-

men extérieur du corps du malade, et à celui des organes et des fonctions : digestion, respiration, circulation, etc.

Avec le malheureux sourd-muet aveugle, ignorant la dactylogie et ne sachant pas écrire, il n'existe qu'un seul moyen de communication, la mimique immédiate ou par attouchement. Nous développerons nos idées sur cette matière dans un autre volume où nous traiterons spécialement du *sourd-muet aveugle*.

PETIT

DICTIONNAIRE USUEL

DE

MIMIQUE ET DE DACTYLOGIE

DES MIMÉSIS ET DES GENS DU MONDE.

ENTRE LE PARLER ET LE SENS ÉCRIT

mes estimer du corps du malade, et à celui des organes
et des fonctions: digestion, respiration, circulation, etc.
Avec le malade, nous nous sommes accordés, ignorant la
bactériologie et ne sachant pas écrire, il n'existe de un seul
moyen de communication, la mimique imitée ou par
attachement. Nous développerons nos idées sur cette
matière dans un autre volume où nous traitons spécia-

- 1° Indique le malade, nous expliquons le langage
- 2° Signe de silence V.
- 3° Signe d'absence V.
- 4° Signe de présence V, langage V, langage V, lan-
- 5° Signe d'absence V.
- 6° Signe d'absence V.

R. Répondre par un signe quand le traitement
qu'on a suivi: le langage, le geste, le langage, le lan-

age, etc., etc.

Même réponse à la seconde question.

- D. Le traitement que a-t-il fait de bien ou de mal?
- 1° Indique le malade comme ci-dessus
- 2° Signe de traitement V.
- 3° Signe de présence V.
- 4° Signe de silence V.
- 5° Signe de mot V.
- 6° Signe d'absence V.

R. Si c'est bien, faire le signe bien V; si c'est mal, faire
le signe mal V.

Le malade, après avoir obtenu ces diverses questions
et avoir obtenu des diverses réponses, procédant à l'acte

PETIT
DICTIONNAIRE
DE MIMIQUE ET DE DACTYLOLOGIE.

PETIT

DICTIONNAIRE USUEL

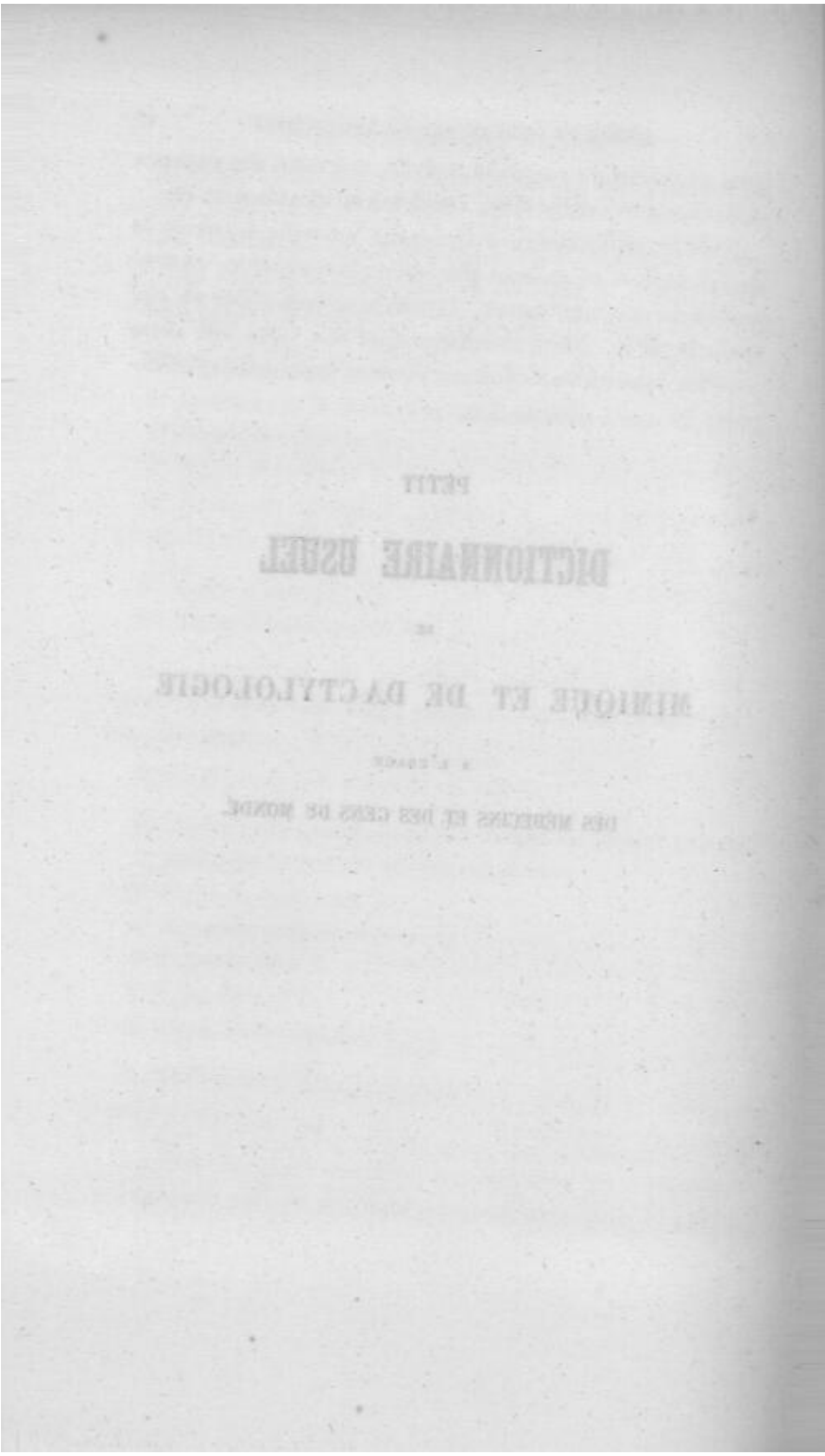
DE

MIMIQUE ET DE DACTYLOLOGIE

A L'USAGE

DES MÉDECINS ET DES GENS DU MONDE.

ASBEST, substance minérale, composée de silice et d'alumine, qui se trouve dans l'état de rochers (1); se trouve aussi dans les volcans.
En cette langue.
ASIME, nom d'un genre de gazelles, V. (2).
ACCENTS (supr. grave, circonflexe), ou les sons de l'airane
l'index de la main droite.
ACCOMPAGNER, accompagner de la droite des deux mains
(1) Pour plus d'étendue et de détail, voyez l'ouvrage intitulé "Traité de la surdi-mutité", par M. Itard, page 100.
(2) Voyez l'ouvrage intitulé "Traité de la surdi-mutité", par M. Itard, page 100.



PETIT

DICTIONNAIRE

USUEL

DE MIMIQUE ET DE DACTYLOGIE.



A La main tenue fermée, le pouce seul tendu et appuyé sur l'index. (Dactylogie, Voir pl. 1 et 2.)

ABANDONNER, quitter, 1° placer les mains fermées à la hauteur et près de la poitrine ; 2° les porter vivement devant soi en les ouvrant brusquement et en simulant l'action de lâcher quelque chose que l'on tiendrait des deux mains.

ABSENT, s'absenter ; 1° une main tendue horizontalement dans l'état de supination (1) ; 2° souffler sur la face palmaire de cette main.

ABIME, pris dans le sens de *gouffre*, V. (2).

ACCENTS (aigu, grave, circonflexe), on les trace en l'air avec l'index de la main droite.

ACCOMPAGNER, suivre ; 1° les doigts des deux mains

(1) Pour plus d'exactitude et en même temps pour simplifier la manière de rendre les signes mimiques, nous nous sommes servis des deux termes anatomiques PRONATION, SUPINATION ; le premier, pour indiquer la position de la main, lorsque la paume regarde la terre ; le deuxième, pour exprimer la position de la main, lorsque la paume regarde le ciel.

(2) Le V. abréviation de (*voir*) renvoie toujours au mot écrit en italique, qui précède ou qui suit.

AC. — AD.

fléchis dans la paume, les pouces seuls tenus droits en l'air; 2° les deux mains, dans cette position, rapprochées par la paume et placées un peu en avant l'une de l'autre; 3° les porter une fois devant soi.

ACCORDER, pris dans le sens de *permettre*, V.

ACCOUCHEMENT, 1° signe de *femme*, V.; 2° les mains ouvertes, la paume en regard; 3° les porter vis-à-vis de la partie antérieure du bassin; 4° simuler l'action de saisir un *enfant* qui s'échappe à travers les parties génitales; 5° signe d'*enfant*, V.

ACCUSER, 1° la main droite fermée, l'index seul tenu droit; 2° diriger le bout de ce doigt vers quelqu'un qui serait placé devant soi, comme pour l'indiquer; 3° répéter ce geste affirmatif; 4° expression de la physionomie en rapport.

ACTEUR, comédien, actrice, comédienne; 1° signe d'*homme* ou de *femme*, selon que c'est un acteur ou une actrice, etc.; 2° signe de *théâtre*, V.; 3° simuler l'action de déclamer en faisant des gestes et en prenant des poses théâtrales.

ACTUEL, actuellement. Cette idée se rend comme celle d'*aujourd'hui*, V.

ACHEVÉ, pris dans le sens de *fini*, V.

ADHÉSION, pris dans le sens de *consentement*, V.

ADMINISTRER, administration, pris dans le sens de *diriger*, V.

ADOUCIR quelqu'un, pris dans le sens d'*apaiser quelqu'un*, V.

ADOUCIR (s') dans le sens de *s'apaiser*, V.

ADRESSE, adroit, pris dans le sens d'*habile*, V.

ADULATEUR, aduler, pris dans le sens de *flatter, caresser*, V.

AD.—AI.

ADVERSAIRE, pris dans le sens d'*ennemi*, V.

AÉROSTAT, *ballon*; 1° le dessiner dans l'air avec les deux mains; 2° figurer avec son souffle le gaz qui l'enfle; 3° écarter et élever progressivement les mains pour représenter le ballon qui grossit et monte.

AFFECTION, *affectionner*, pris dans le sens d'*aimer*, V.

AFFIRMATION, 1° signe de *vrai*, V.; 2° faire un balancement de tête de haut en bas et de bas en haut. (V. aussi *oui*.)

AFFIRMER, *assurer*, pris dans le sens de *vrai*, V.

AFFLICTION, *affligé*, pris dans le sens de *chagrin*, V.

AFFLIGÉ, E, *triste*, pris dans le sens de *chagrin*, V.; 2° ajouter le signe d'*homme*, de *femme*, d'*enfant*, etc.; V., selon qu'il s'agit de tel ou tel individu.

AFFRANCHIR, pris dans le sens de *délivrer*, V.

AFFREUX, pris dans le sens d'*horrible*, V.

AFRICAINS; 1° signe d'*homme*, de *femme* ou d'*enfant*; 2° signe de *noir*, V.; 3° simuler l'action de se barbouiller la figure avec les mains.

AGACER, pris dans le sens de *tourmenter*, V.

AGE; 1° la main tendue horizontalement au niveau de la ceinture, dans l'état de pronation; 2° la lever graduellement jusqu'à la hauteur de la poitrine.

AGIR, pris dans le sens de *travailler*, V.

AGRANDIR, pris dans le sens de *grossir*, V.

AGRÉABLE, pris dans le sens de *beau*, V.

AGRICULTEUR, V. *laboureur*.

AIDER, *assister*, *secourir*. L'idée d'*aide*, d'*aider* se rend: 1° en tenant l'avant-bras gauche fléchi à angle droit sur

AI.—AM.

le bras; 2° en le saisissant par dessous avec la main droite; 3° en simulant l'action de le soutenir.

AIEUL, AIEULE, bisaieul, trisaieul, (V. grand-père et grand-mère.)

AIGRE, vinaigre, V. ce dernier mot.

AIGUILLONNER, pris dans le sens d'exciter, V.

AIMER, chérir; porter la paume de la main droite sur le cœur avec l'expression d'un sentiment de tendresse.

ALARME, alarmé, pris dans le sens de peur, V.

ALIMENT, pris dans le sens de nourriture, V.

ALLEMAND; 1° le pouce et l'index d'une main appuyés par leur extrémité digitale, les autres doigts fléchis dans la main; 2° appliquer le pouce et l'index ainsi disposés sur la région temporale, près de l'angle externe de l'œil; 3° les porter en avant en les ouvrant; 4° répéter plusieurs fois ce signe.

ALLER, partir; 1° les avant-bras fléchis sur les bras à angle droit, et un peu écartés du corps; 2° les doigts des deux mains fléchis, les index seuls tendus; 3° faire tourner ces derniers l'un autour de l'autre en leur imprimant un mouvement de rotation *d'arrière en avant*. V. le mot *Venir*, pour lequel ce mouvement se fait *d'avant en arrière*.

ALLONGER, simuler l'action de tirer quelque chose d'élastique entre les deux mains.

ALTÉRÉ, pris dans le sens de soif, V.

ALTIER, pris dans le sens de fier, V.

AMASSER, pris dans le sens de gagner, V.

AMER, dans le sens d'aigre, vinaigre, V.

AMI, E, amitié, signe d'homme, de femme, d'enfant, etc.; 1° placer la main droite sur le cœur; 2° prendre avec la main droite la main gauche comme pour donner une

AM.—AN.

poignée demain. — Voici une autre manière de rendre ce signe :
1° les mains tendues, dans l'état de supination, les superposer ;
2° frapper deux ou trois fois l'une après l'autre leur côté externe sur la région du cœur.

AMOUR ; 1° signe de *Dieu, d'homme, de femme, d'enfant*, V., ou d'un objet quelconque, animé ou inanimé ;
2° d'*aimer* ; 3° de *beaucoup*, V.

AMUSER, *amusement*, pris dans le sens de *jouer*, V.

AMYGDALES ; 1° signe de *chair*, V. ; 2° représenter leur forme et leur volume approximatif en saisissant, entre le pouce et l'index d'une main, l'index de l'autre main au niveau de la deuxième phalange ; 3° indiquer qu'elles siègent au fond de la bouche et sur les parois latérales du pharynx.

AN, *année* ; 1° tenir les deux mains fermées ; 2° décrire avec le poing droit, par un mouvement assez rapide, un cercle autour du poing gauche ; 3° en terminant ce cercle frapper le poing droit sur le poing gauche en dressant le pouce droit pour un an, ajoutant l'index pour deux ans, etc.

ANCIEN, pris dans le sens de *vieillard*, V.

ANE, *ânesse, bourrique, baudet* (ces mots pris au naturel pour signifier ce quadrupède) ; 1° simuler deux longues oreilles avec les deux mains placées sur les côtés de la tête ;
2° les agiter un peu.

ANE, *anerie, niaiserie, bêtise*, pris au figuré dans le sens d'*imbécile*, V.

ANGLAIS ; 1° signe d'*homme*, V. ; 2° se saisir le menton avec l'index et le pouce d'une main, et l'agiter par saccades, de droite à gauche, et *vice versa* ; 3° signe de *mer*, V.

ANIMAL, simuler avec les doigts des deux mains l'action de l'animal qui marche à quatre pattes.

ANIMER, pris dans le sens d'*exciter*, V.

AN—AP.

ANTERIEUR, dans le sens d'*avant*, V.

ANTIPATHIQUE, dans le sens de *hair*, V.

AOUT; 1° simuler l'action de tenir quelque chose dans la main gauche (on suppose que ce sont des épis); 2° feindre de les couper avec une faucille qu'on tiendrait de la main droite.

APAISER, *calmer*, *adoucir*, dans le sens de tempérer: simuler l'action de magnétiser quelqu'un placé devant soi.

APAISER (s'), *se calmer*, *adoucir* (s'), simuler l'action de se magnétiser soi-même.

APPAREIL de la circulation; 1° montrer le siège du cœur; 2° simuler ses battements avec la main placée sur cette région; 3° signe d'*artères*, V.; 4° signe de *veines*, V. Indiquer avec l'index d'une main, promené sur les diverses parties du corps qu'il s'agit de toutes les veines et de toutes les artères.

APPAREIL de la digestion; 1° montrer la bouche; 2° signe de *manger*, V.; 3° indiquer la direction et le siège de l'œsophage en traçant avec l'index, depuis la partie supérieure du cou jusqu'à l'estomac, une ligne verticale; 4° dessiner sur cette région la forme de l'estomac; 5° (intestins) continuer la même ligne sur le ventre en lui faisant décrire des contours multipliés et rapprochés les uns des autres; 6° terminer cette ligne à l'anus.

APPAREIL de l'innervation; 1° indiquer le *cerveau*, V.; 2° la *moelle*, 3° faire le signe de *nerfs*, V.; 4° montrer qu'ils partent de ces deux organes pour aller se distribuer aux diverses parties du corps.

APPAREIL de la locomotion; 1° signe d'*os*, V. (organes passifs); 2° signe de *muscles*, V. (organes actifs); 3° faire mouvoir plusieurs parties du corps pour représenter les fonctions que remplissent ces organes.

APPAREIL de la respiration; 1° souffler par la bouche et le

AP.—AR.

nez sur sa main; 2° indiquer que ce souffle s'échappe de la poitrine en faisant de fortes inspirations et expirations; 3° montrer le siège des organes (la trachée-artère, les bronches, les poumons) qui remplissent cette fonction.

APPELER, faire le signe naturel d'appeler quelqu'un en agitant l'index placé à la hauteur de la figure et en rejetant un peu la tête en arrière.

APPÉTIT, V. *faim*.

APPLAUDIR, *applaudissement*, battre des mains comme on applaudit au théâtre.

APPOINTEMENTS, *gages, honoraires, salaire*; 1° signe *d'argent*, V.; 2° signe de *gagner*, V.

APPORTER, dans le sens de *porter*, V.

APPREHENDER, *appréhension*; dans le sens de *peur*, V.

APPRENDRE soi-même; dans le sens d'*étudier*, V.

APPRENDRE à quelqu'un; dans le sens d'*enseigner*, V.

APPRÊTER, *apprêts*; dans le sens de *préparer*, V.

APPROBATION, *approuver*; dans le sens de *consentement*, V.

APPUI, *appuyer*, dans le sens d'*aider*, V.

APRÈS, 1° la main droite verticalement tendue vers le côté du corps, la face dorsale tournée en avant; 2° la porter plusieurs fois d'avant en arrière, comme pour repousser quelque chose.

ARBRE, 1° le coude du bras droit appuyé dans la paume de la main gauche; 2° l'avant-bras tenu perpendiculairement; 3° les doigts de la main droite écartés; 4° agiter la main dans cette position, comme pour simuler des rameaux.

ARCHEVÊQUE, 1° signe d'*homme* V.; 2° signe de *prier*, V.; 3° placer l'index et le médus de la main droite en travers

AR.—AT.

sur l'index de la main gauche, de manière à représenter une croix double. Pour la différence avec *pape* et *évêque*, V. ces mots.

ARGENT, monnaie, simuler l'action de compter de l'argent sur la paume de la main.

ARRANGER, dans le sens de *préparer*, V.

ARRÊTER, retenir, faire le signe naturel d'arrêter quelqu'un avec les deux mains.

ARRIVER, dans le sens de *venir*, V.

ARTÈRES, 1° signe de *tubes*, V.; 2° indiquer avec l'index d'une main la place du cœur; 3° promener ce doigt, à partir de cette région, le long du bras, de l'avant-bras et de la main pour désigner que ces vaisseaux viennent du cœur et se rendent aux diverses parties du corps en se bifurquant et en diminuant de volume; 3° signes de *sang*, V.; *rouge*, V. pour indiquer la couleur du sang.

ARTICULATION, 1° signe d'*os*, V.; 2° la face dorsale des deux mains en regard l'une de l'autre, les doigts demi-fléchis et interposés; 3° simuler l'action d'une charnière; 4° pour le nom des diverses articulations, indiquer leur siège en le montrant avec le doigt.

ARTISAN, dans le sens d'*ouvrier*, V.

ASSASSINER, dans le sens de *poignarder*, V.

ASSAUT, lutte; 1° les deux mains fermées et mises en contact par la paume, les pouces seuls droits en l'air; 2° balancer les mains dans cette position, de droite à gauche, et vice versa.

ASSISTER, dans le sens d'*aider*, V.

ASSURER, dans le sens de dire *vrai*, V.

ATROCITÉ, barbarie, cruauté, férocité; 1° Frapper à plusieurs reprises sur la région du cœur avec le côté

AT.—AU.

externe du poing droit, en le faisant glisser un peu de haut en bas ; 2° expression de physionomie en rapport.

ATTENDRE, 1° placer les deux mains devant soi sur un même plan horizontal à distance l'une de l'autre, et dans l'état de supination ; 2° dans cette position fléchir les doigts ensemble par un mouvement saccadé comme pour attirer quelque chose à soi.

ATTENTION, 1° signe de *voir*, V. ; 2° expression en rapport.

ATTENTIONS, pris dans le sens d'*égards*, V.

ATTRISTÉ, dans le sens de *triste*, V.

AUBERGE, 1° signe de *maison*, V. ; 2° simuler avec la main une enseigne se balançant en l'air ; 3° signe de *manger*, V.

AUCUN, dans le sens de *nul*, V.

AUDACE, dans le sens de *courage*, V.

AUGMENTER, dans le sens de grandir ou *grossir*, V.

AUJOURD'HUI, à *présent*, *actuellement*, *maintenant* ; 1° les mains tendues horizontalement, dans l'état de supination ; 2° exécuter plusieurs fois un petit mouvement de balancement de haut en bas et de bas en haut.

AUPRÈS, V. *près*.

AUSSI, pris dans le sens de *pareil*, V.

AUSTÈRE, pris dans le sens de *rigoureux*, V.

AUTREFOIS, *jadis* ; jeter la main à plusieurs reprises par dessus son épaule, pour exprimer le *passé*, V.

AUTOMNE, 1° signe de *froid*, V. ; 2° signe de *peu*, V. ; 3° simuler les feuilles qui tombent des arbres.

AUTOUR, A L'ENTOUR, 1° l'index d'une main seul tendu ; 2° tracer en l'air devant soi un cercle sur un plan horizontal.

AV.—AV.

AVANCER, 1° les deux mains tendues horizontalement sur une même ligne, les paumes tournées vers la poitrine ; 2° les avancer ensemble peu à peu devant soi dans cette position.

AVANT, antérieur, d'abord; 1° la main droite tendue, la face dorsale tournée vers la poitrine ; 2° la porter un peu en avant plusieurs fois.

AVANT-BRAS, 1° indiquer avec l'index d'une main qu'il est placé entre le bras et la main; 2° pour les os qui le constituent, V. *Radius* et *Cubitus*.

AVARE, 1° signe d'*homme* ou de *femme*; 2° d'*argent* que l'on compte; 3° les doigts des deux mains crispés; 4° faire l'action d'attirer à soi cet argent avec les ongles.— Les sourds-muets expriment aussi cette idée d'avarice en se grattant les cuisses avec les ongles; — physionomie en rapport avec l'action.

AVEC, 1° les deux mains écartées l'une de l'autre, la face dorsale en dehors, les doigts crispés; 2° dans cette position, rapprocher les mains l'une de l'autre.

AVENIR, futur; 1° le bras droit dans une demi-flexion, la main tendue, la face dorsale regardant en dehors; 2° allonger le bras devant soi dans toute sa longueur.

AVERSION, dans le sens de *hâir*, V.

AVERTIR, informer, prévenir; frapper avec la paume de la main droite sur l'avant-bras gauche fléchi à angle droit sur le bras.

AVEUGLE, 1° signe d'*homme*, de *femme*, d'*enfant*, d'*animal*, etc., V.; 2° poser les deux index sur les yeux fermés; 3° marcher avec embarras, comme un homme qui trébuche et cherche sa route.

AVIDITÉ, 1° dans le sens de *désir*, V.; 2° signe de *beaucoup*, V.

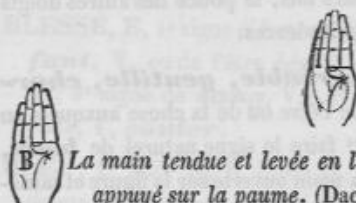
AV. — BA.

AVIS, dans le sens de *conseil*, V.

AVOCAT, 1° signe d'*homme*, V. ; 2° signe de *rabat*, V. ; 3° signe de *parler*, V. ; agiter en même temps les mains devant soi par un mouvement de va et vient ; 4° expression en rapport.

AVOIR, *posséder* ; 1° la main droite tendue dans l'état de pronation ; 2° frapper plusieurs fois sur le cœur avec le côté externe de la main tenue dans cette position.

AVRIL, 1° les doigts des deux mains fléchis dans la paume, les index tendus droits, appuyer leur extrémité digitale contre les dents incisives ; 2° les porter aux parties latérales de la tête ; 3° et puis les rejeter vivement en l'air (signe de *cerf*).



*B** La main tendue et levée en l'air, le pouce seul recourbé et appuyé sur la paume. (Dactyl., V. pl. 1 et 2.)

BABIL, *babillage*, *babillard* ; dans le sens de *ba-
varder*, V.

BAIN, (*se baigner*), 1° signe d'*eau*, V. ; 2° se frotter le corps avec la paume des deux mains.

BALLON dans le sens d'*aérostat*, V.

BAPTÊME (sacrement du) ; 1° faire une croix avec le pouce de la main droite sur la tête ou sur le front ; 2° simuler l'action de verser l'eau sur la tête.

BARBARIE, pris dans le sens d'*atrocité*, V.

BARBE, saisir avec les doigts la barbe ou la partie du corps où elle croît.

BAS, *inférieur* ; 1° la main tendue dans l'état de pronation ; 2° dans cette position, l'abaisser vers le sol.

BA.—BI.

BATAILLE, pris dans le sens de *combat*, V.

BATON, 1° signe de *bois*, V. ; 2° simuler la longueur d'une canne en écartant les mains l'une de l'autre, 3° la tenir à la main en l'agitant.

BATTRE, simuler l'action de donner des coups à quelqu'un.

BAUDET, pris dans le sens naturel d'*âne*, V.

BAVARDAGE, *bavarder, babil, babillard*, etc. ;

1° signe d'*homme*, de *femme*, ou d'*enfant*, V. ;

2° porter le côté externe de la main droite devant la bouche, le pouce en bas vis-à-vis de la lèvre inférieure, l'index et les autres doigts vis-à-vis de la lèvre supérieure ; 3° écarter et rapprocher rapidement, plusieurs fois, le pouce des autres doigts pour simuler le mouvement des lèvres.

BEAU, BELLE, jolie, agréable, gentille, charmante ; 1° faire le signe de l'être ou de la chose auxquels on veut appliquer l'adjectif ; 2° faire le signe naturel de *beau*, en promenant doucement la main ouverte sur la figure et saisissant avec cette main la partie inférieure du visage, depuis les pommettes jusqu'aux commissures des lèvres ; 3° envoyer un baiser lorsque les doigts se rencontrent.

BEAUCOUP, 1° appliquer horizontalement la paume de la main droite sur la paume de la main gauche ; 2° tenir cette dernière immobile ; 3° éloigner graduellement de bas en haut la main droite de la main gauche.

BÉGAYER, 1° signe de *parler*, V. ; 2° signe de *difficilement*, V. ; 3° imiter l'action.

BÊTISE, dans le sens d'*ânerie*, V.

BIZARRE, *singulier*, V.

BIEN, *bon* ; simuler l'action d'envoyer un baiser avec une main.

BI.—BO.

- BIENFAIT**, 1° signe de *donner*, V.; 2° signe de *bien*, V.; 3° signe d'*aider*, V.
- BIÈRE** (boisson), 1° simuler l'action de déboucher une bouteille; 2° simulacre de boire.
- BLAMER**, 1° la main droite fermée, l'index seul tenu droit en l'air; 2° simuler plusieurs fois, avec la main, dans cette position, l'action de menacer quelqu'un qui est devant soi.
- BLANC**, 1° simuler l'action de saisir sa chemise à la hauteur de la poitrine avec le pouce et les doigts d'une main; 2° répéter plusieurs fois ce signe.
- BLESSER**, *blessure*; 1° simuler l'action d'être percé ou de percer quelqu'un; 2° signe de *sang*, V., qui *coule*, V.
- BLESSÉ**, *E*, 1° signe d'*homme*, V.; de *femme*, V.; d'*enfant*, V. ou de l'être dont il s'agit; 2° signe de *blessé*, V.; 3° signe de *sang*, V.; 4° indiquer qu'il s'échappe de la plaie, V. *couler*.
- BLEU**, 1° faire un B, (Dact.)V.; 2° fléchir plusieurs fois les doigts sur le pouce maintenu dans la position du B.
- BLOND**, signe de *rouge*, V.; signe de *peu*, V.
- BOIS**, 1° la main gauche tendue horizontalement; 2° simuler l'action de la couper ou de la scier avec le côté interne de la main droite tendue.
- BOIRE**, simuler 1° tenir un verre à la main; 2° le porter aux lèvres.
- BOEUF**, 1° représenter deux Y (Dact.), V.; 2° les extrémités des pouces (dans la position de l'Y) appuyées sur les deux côtés de la tête, les petits doigts dirigés en haut.
- BON**, *bien*; envoyer un baiser avec la main.
- BONHEUR**, 1° passer la main droite autour du poing gauche comme pour se laver les mains; 2° lever les yeux au ciel; 3° signes de *bien*, V., et de *content*, V.

BO. — BR.

BONTÉ, 1° montrer le cœur avec l'index de la main droite; 2° signe de *bon* ou de *bien*, V.

BOUILLON, 1° signe de *viande*, V.; 2° signe d'*eau*, V.; 3° simuler l'action d'exprimer le suc de la viande en pressant le poing de la main gauche avec la main droite.

BOURRIQUE, pris dans le sens d'*âne*, V.

BOUCHE, montrer cette partie du corps avec le doigt.

BRAS, indiquer cette partie du corps; montrer que le bras est placé entre l'épaule et l'avant-bras.

BRAVE, *courageux, intrépide*; 1° signe d'*homme*, V., de *femme*, V. etc.; 2° signe de *courage*, V.

BRAVOURE, dans le sens de *courage*, V.

BREDOUILLER, 1° signe de *parler*, V.; 2° signe de *bien*, V.; 3° signe de *négation*, V.

BRISER, pris dans le sens de *casser*, V.

BRUIT, 1° porter l'index des deux mains aux oreilles; 2° signe de *beaucoup*, V.; 3° expression en rapport.

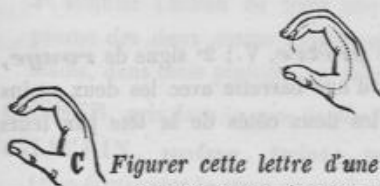
BRULANT, signe de *chaleur*, V., mais en retirant vivement la main et en la secouant comme si on l'avait appliquée sur un fer rouge.

BRUN, se gratter la fossette du menton avec l'extrémité des quatre derniers doigts d'une main.

BRUSQUE, dans le sens de *vis*, V.

BRUTAL, dans le sens d'impoli; 1° signe de *poli*, V.; 2° signe de *négation*, V.

C. — CA.



Figurer cette lettre d'une main avec tous les doigts courbés en demi-cercle. (Dactyl., V. pl. 1 et 2.)

CABANE, *chaumière*, dans le sens de petite *maison*, V.

CABARET ; 1° signe de *vin*, 2° V. ; signe de *boire*, V. ; 3° simuler l'action de frapper avec une bouteille sur une table.

CACHER, *disimuler* ; 1° porter l'index sur la bouche comme pour *silence*, V. ; 2° simuler l'action de cacher avec la main droite quelque chose sous la paume de la main gauche.

CADRAN, pris dans le sens d'*horloge*, V.

CAFÉ, simuler l'action de moudre du café.

CAILLOU, pris dans le sens de *Pierre*, V.

CALAMITÉ, pris, dans le sens de *malheur*, V.

CALCULER, pris dans le sens de *compter*, V.

CALME, pris dans le sens de *sage*, V.

CALMER quelqu'un, pris dans le sens d'*apaiser* quelqu'un, V.

CALMER (se), pris dans le sens de *s'apaiser*, V.

CAMPAGNARD, pris dans le sens de *laboureur*, V.

CANDEUR, pris dans le sens de *naïveté*, V.

CAPRICIEUX : 1° montrer le *cœur*, V. ; 2° porter ensuite la main devant soi horizontalement ; 3° lui imprimer plusieurs mouvements de pronation et de supination.

CAPTIF, dans le sens de *prisonnier*, V.

CA.—CE.

CAQUET, *caquetage*, pris dans le sens de *bavarder*, V.

CARDINAL ; 1° signe de *prêtre*, V. ; 2° signe de *rouge*, V. ; 3° simuler les bords d'une barrette avec les deux mains étendues, appuyées sur les deux côtés de la tête par leurs bords externes.

CARESSER, *flatter*, passer la main droite à plusieurs reprises et doucement sur le bras gauche, comme quand on caresse un chat.

CARPE (Anatomie), 1° signe d'*os*, V. ; 2° indiquer qu'ils sont placés entre l'avant-bras et le métacarpe.

CASSER, *briser*, *rompre* ; 1° simuler l'action de tenir un bâton avec les deux mains ; 2° de le rompre.

CAVALIER : 1° signe d'*homme*, V. ; 2° la main gauche fermée, l'index seul tendu horizontalement ; 3° placer à cheval sur la face dorsale de ce doigt le V dactylogique renversé, formé par l'index et le médium de la main droite.

CÉLÉBRITÉ, *gloire*, *renommée*, *réputation* ; 1° porter la main au front ; 2° tracer avec la main devant soi un grand cercle dans le sens horizontal.

CÉLIBATAIRE : 1° signe d'*homme* ou de *femme*, V. ; 2° signe de *marié*, V. ; 3° signe de *négarion*, V.

CENSURER, pris dans le sens de *blâmer*, V.

CENT, marquer l'unité avec un doigt, puis faire le C (dactyl.), V. ; *numération*, V.

CERISE : 1° signe de *rouge*, V. ; 2° signe de porter ce fruit à la bouche ; 3° d'en lancer le noyau en le faisant glisser avec force entre le pouce et l'index d'une main.

CERTAIN, *certainement*, pris dans le sens de *vrai*, V.

CERVEAU, 1° montrer son siège ; 2° porter l'index au front ;

CE.—CH.

3° simuler l'action de tenir une boule sphérique entre la paume des deux mains superposées; 4° faire exécuter aux mains, dans cette position, un léger balancement.

CESSER, pris dans le sens de *finir*, V.

CHAGRIN, *peine, triste, tristesse, affliction* :

1° se frictionner le cœur en rond avec le poing; 2° physionomie en rapport.

CHAIR, dans le sens de *viande*, V.

CHAMAILLER, pris dans le sens de *quereller*, V.

CHAMP, *campagne* : 1° simuler l'action de couper du blé avec une faucille; 2° simuler l'étendue en dirigeant la main vers l'horizon de gauche à droite.

CHANCE, pris dans le sens de *bonheur*, V.

CHANGE, pris dans le sens d'*échange*. V.

CHANGEMENT, pris dans le sens de *mobile*, V.

CHANSON, signe de *chanter*, V., avec un mouvement vif et gai.

CHANT, *chanter* : 1° ouvrir la bouche; 2° porter l'index sur le bord des lèvres et l'éloigner lentement en feignant de battre la mesure.

CHANTEUR, *chanteuse, cantatrice* : 1° signe d'*homme* ou de *femme*, V.; 2° signe de *chanter*, V.

CHAPELLE, pris dans le sens d'*église*, V.

CHARBON DE BOIS : 1° signe de *noir*, V.; 2° signe de *bois*, V.; 3° signe de *feu*, V.

CHARBON DE TERRE : 1° signe de *noir*, V.; 2° signe de *Pierre*, V.; 3° signe de *feu*, V.

CHARGE, pris dans le sens de *lourd*, V.

CHARMANT, pris dans le sens de *beau*, V.

CH.—CH.

CHARRUE, simuler l'action de tenir les manches d'une char-
rue avec les deux mains et d'imiter ses mouvements quand
elle trace des sillons.

CHASSE : 1° signe de tirer des coups de fusil en l'air; 2° signe
d'*oiseau*, V.

CHASSEUR : 1° signe d'*homme*, V. ; 2° signe de
chasse, V.

CHAT : 1° simuler l'action de se tirer les moustaches pour in-
diquer les barbes du chat; 2° caresser ensuite le bras gauche
avec la paume de la main droite pour simuler l'action de ca-
resser cet animal.

CHAUD, chaleur : 1° la main ouverte, la paume placée
devant la bouche; 2° simuler l'action de l'échauffer avec son
souffle.

CHAUMIÈRE, pris dans le sens de *cabane*, V.

CHEF, pris dans le sens de *patron*, V.

CHEMIN, pris dans le sens de *route*, V.

CHÉTIF, 1° signe de *petit*, V.; 2° signe de *maigre*, V.

CHEVAL : 1° simuler les deux oreilles du cheval avec les in-
dex seuls tendus et placés de chaque côté de la tête au-dessus
de la région temporale; 2° les agiter pour représenter le mou-
vement des oreilles.

CHEVEUX, porter la main à la tête et montrer les cheveux.

CHEZ : 1° signe de *maison*, V.; 2° les deux mains tendues,
dans l'état de pronation; 3° faire glisser la face dorsale de la
main droite sous la paume de la main gauche.

CHIEN, frapper avec la paume d'une main sur la cuisse
pour simuler l'action d'appeler un chien.

CHOISIR : 1° les doigts d'une main fléchis dans la paume, le
pouce et l'index seuls tendus; 2° faire semblant de prendre

CH. — CO.

quelque chose avec ces doigts après un moment d'hésitation.

CHOQUER, pris dans le sens de *heurter*, V.

CHUTE, pris dans le sens de *tomber*, V.

CIEL, tracer avec la main tendue une grande ligne courbe en forme de voûte.

CILS, les indiquer en les montrant avec la main.

CINQUANTE : 1° présenter cinq doigts (qui dans ce cas ont la valeur de cinq dizaines); 2° faire un O (Dactyl.), V. (qui dans ce cas représente zéro); voir aussi *numération*.

CIRCONSPECTION, pris dans le sens de *prudence*, V.

CLAIRVOYANT, pris dans le sens d'*instruit*, V.

CLAVICULE; 1° signe d'*os*, V.; 2° indiquer avec la main qu'elle est placée transversalement à la partie supérieure et latérale de la poitrine entre le sternum et l'acromion.

CLEF, simuler l'action de tenir une clef et de la tourner dans une serrure.

CLOITRE, pris dans le sens de *couvent*, V.

COCHON, *sale, dégoûtant, répugnant*, pour exprimer quelque chose d'immonde : 1° le menton appuyé sur la face dorsale de la main tendue transversalement; 2° la main restant dans cette position, faire exécuter aux doigts de cette main plusieurs petits mouvements de flexion de haut en bas; 3° Expression de physionomie en rapport.

COEUR, 1° montrer avec l'index la région du cœur; 2° Simuler ses battements avec la main appliquée sur la poitrine.

COEUR FAIBLE : 1° indiquer le cœur; 2° laisser tomber les bras le long du corps avec un air d'abattement.

COLERE, *courroux, emportement* : 1° les doigts des deux mains crispés, les extrémités des doigts appliquées

COL — COM.

sur la partie antérieure de la poitrine; 2° les promener dans cette position de bas en haut et de haut en bas avec une apparence de force, comme pour y laisser des stigmates.

COLONNE VERTÉBRALE : 1° signe d'*os*, V.; 2° montrer que son siège est à la partie postérieure et médiane du thorax. Pour indiquer les vertèbres *cervicales*, *dorsales*, *lombaires* et *sacrées*, montrer leur siège.

COMBAT, bataille : 1° signe de *soldat*, V.; 2° signe de *beaucoup*, V.; 3° simuler l'action de tirer des coups de fusil.

COMÉDIEN, pris dans le sens d'*acteur*, V.

COMESTIBLES, pris dans le sens de *nourriture*, V.

COMMANDEMENT, pris dans le sens d'*ordonner*, V.

COMME, pris dans le sens de *pareil*, V.

COMMENCER, commencement : 1° l'index et le médius de la main gauche écartés en V., les autres doigts tendus et rapprochés; 2° placer l'index de la main droite dans l'angle des deux doigts disposés en V et le faire glisser le long de la partie interne de l'un d'eux.

COMMENT? 1° les doigts des mains légèrement fléchis; 2° passer une fois la paume d'une main sur la face dorsale de l'autre; 3° les éloigner vivement l'une de l'autre; 4° expression d'interroger.

COMMERÇANT, E : 1° signe de *commerce*, V.; 2° signe d'*homme* ou de *femme*, V.

COMMERCE, négoce : 1° signe d'*échanger*, V.; 2° signe d'*argent*, V.

COMMUNION (sacrement de l'Eucharistie), simuler l'action de poser l'hostie sur la langue et de la recevoir avec recueillement.

COM.—CON.

COMPRENDRE, (dans le sens de moral), *entendre* (dans le sens de comprendre); 1° frapper le front avec l'index; 2° puis relever la tête avec une expression de physionomie en rapport.

COMPTER, *calculer, supputer*; 1° la main fermée; 2° déployer les doigts les uns après les autres, en commençant par le pouce; 3° simuler l'action de compter.

CONCERT, 1° simuler l'action de jouer du violon et du piano; 2° signe de *chanter*, V.

CONDUIT, pris dans le sens de *tube*, V.

CONDUIRE, *guider, mener*; 1° saisir avec la main droite le bras gauche au poignet; 2° le porter en avant.

CONFESSION, (sacrement de Pénitence), 1° les doigts des deux mains tendus et écartés, les superposer de façon à représenter la grille d'un confessionnal; 2° placer les mains ainsi disposées vis-à-vis d'un des côtés de la figure; 3° se frapper plusieurs fois la poitrine avec le poing (signe du *meâ culpa*); 4° expression de physionomie en rapport.

CONFIANCE; 1° appuyer la paume des deux mains sur la région du cœur; 2° ouvrir les bras et les porter en dehors; 3° expression de physionomie en rapport.

CONFIRMATION (sacrement de), 1° frapper un léger coup sur une joue avec l'index et le médium de la main; 2° signe d'*évêque*, V.

CONFIRMER, pris dans le sens de *vrai*, V.

CONFUS, pris dans le sens de *honteux*, V.

CONGÉ, signe de *partir*, V.

CONNAITRE, *savoir*, 1° porter la main tendue au front; 2° avec geste d'*affirmation*, V.

CONSEIL, pris dans le sens d'*avertir*, V.

CONSEILS, 1° fléchir l'avant-bras gauche sur le bras à angle droit; 2° le placer au niveau de la ceinture, à quelques centi-

CON.—COR.

- mètres de la partie antérieure du corps; 3° frapper avec la paume de la main droite plusieurs petits coups sur la face dorsale du bras gauche; 4° expression de physionomie en rapport.
- CONSENTEMENT, approbation, adhésion;** 1° signe de *content*, V.; 2° signe d'*affirmation*, V.
- CONSENTIR**, pris dans le sens de *permettre*, V.
- CONSERVER**, 1° la main gauche tendue dans l'état de pronation; 2° simuler l'action de placer quelque chose dessous avec la main droite; 3° signe de *soin*, V.
- CONSULTER;** 1° signe de *conseil*, V.; 2° signe de *demande*, V.
- CONTE, fable** (signifiant récit supposé, mensonger, imaginaire); 1° signe de *parler*, V.; 2° signe de *vrai*, V. 3° signe de *négation*, V.
- CONTENT, joyeux, satisfait, qui a du plaisir**, se frictionner en rond la région du cœur avec la paume de la main.
- CONTINUELLEMENT**, pris dans le sens de *toujours*, V.
- CONTRAINdre**, pris dans le sens de *forcer*, V.
- CONTRIBUTION**, pris dans le sens de *devoir quelque chose*, V.
- CONTRISTER**, 1° signe de *triste*, V., ajouter celui de *beaucoup*, V.
- CONVICTION**, pris dans le sens de *croire*, V.
- CONVOITISE**, 1° signe de *désir*, V. avec le signe de *beaucoup*, V.
- CORDE**, simuler l'action de tordre quelque chose avec les mains.
- CORPS**, 1° faire glisser la paume des deux mains de chaque côté du corps depuis la partie supérieure de la poitrine

COR.—COU.

jusqu'au haut des cuisses. (Les parties du corps sont ordinairement indiquées en les montrant avec la main).

CORRIGER, pris dans le sens de *punir*, V.

CORRIGER, action de corriger un livre ou un devoir : 1° la main gauche tendue horizontalement dans l'état de supination (la paume tournée vers le ciel) ; 2° tracer avec l'index de la main droite, des virgules et des accents dans la paume de la main gauche.

COTES, 1° signe d'*os* V. ; 2° indiquer avec la main leur siège en traçant sur un des côtés de la poitrine une ligne transversale entre le sternum et la colonne vertébrale ; 3° la hauteur à laquelle on tracera cette ligne indiquera le nom de la côte.

COU, montrer cette partie du corps avec la main.

COUCHER, même signe que pour *dormir*, V.

COUDRE, simuler l'action de *coudre*.

COULER, 1° faire le signe de la chose que l'on veut désigner ex : *vin, eau*, V. ; 2° agiter les doigts d'une main de manière à simuler l'action du vin ou de l'eau qui coule.

COULEUR, V. les différentes couleurs à leur nom respectif.

COUPER, 1° simuler l'action de tenir un bâton d'une main ; 2° simuler celle de le couper d'un seul coup avec l'autre main.

COURAGE, *bravoure, valeur, intrépidité* ; 1° montrer le cœur ; 2° diriger ensuite les deux poings en avant sans qu'ils se touchent, en tenant le poing droit en arrière du poing gauche.

COURAGEUX, pris dans le sens de *brave*, V.

COURROUX, pris dans le sens de *colère*, V.

COUTEAU ; 1° simuler l'action d'ouvrir un couteau ; 2° simuler celle de couper.

COUTURIÈRE, 1° signe de *femme*, V. ; 2° simuler l'action de coudre.

CO.—CU.

COUVENT, cloître, monastère; 1° signe de **maison**, V. ; 2° simuler un capuchon qu'un moine rabat sur ses yeux avec les deux mains ; 3° signe de **prier**, V.

COXAL, 1° signe d'**os** ; 2° indiquer qu'il occupe les parties latérales et antérieures du bassin.

CRAINdre, crainte, pris dans le sens de **peur**, V.

CRANE, 1° signe d'**os**, V. ; 2° montrer son siège en indiquant qu'il s'agit de la boîte osseuse destinée à renfermer et à protéger l'encéphale.

CRÉDIT; 1° les doigts de la main droite fléchis dans la paume, l'index seul tenu droit ; 2° le porter sur le bord orbitaire inférieur (sous l'œil).

CRIME; 1° signe de **faute**, V. ; 2° signe de **beaucoup**, V.

CRITIQUER; 1° faire semblant de montrer quelque chose ; 2° signe de **négation**, V. ; 3° signe de **mauvais**, V.

CROIRE; 1° les doigts d'une main fléchis dans la paume, l'index seul tendu ; 2° couper avec le bout de ce doigt la face en deux parties égales, par une ligne commençant au sommet du frontal (front) et se terminant à la fossette du menton.

CROYANCE, pris dans le sens de **croire**, V.

CRUAUTÉ, pris dans le sens d'**atrocité**, V.

CUBITUS, 1° signe d'**os** ; 2° montrer qu'il est placé entre le carpe et l'humérus, et qu'il occupe la partie interne de l'avant-bras.

CUILLER; 1° simuler l'action de tenir une cuiller dans la main et de la porter à la bouche ; 2° action de manger.

CUISINIER, ÈRE, 1° signe d'**homme** ou de **femme**, V. ; 2° signe de **domestique**, V. ; 3° simuler l'action de tenir une casserole et de faire sauter ce qui est dedans.

CU. — DA.

CUISSE, indiquer cette partie du corps en la montrant avec la main.

CUIVRE ; 1° signe de **fer**, V. ; 2° signe de **jaune**, V.

CULTIVATEUR, pris dans le sens de **laboureur**, V.

CUPIDITÉ ; 1° signe de **désir**, V. ; 2° ajouter le signe de **beaucoup**, V.

CURIEUX ; 1° faire avec une main le C (Dactyl.), V. ; 2° le porter devant l'œil, comme un verre de lunette ; 3° les doigts restant dans cette disposition, agiter plusieurs fois la main circulairement.



L'index d'une main tenu presque droit, le petit doigt, l'annulaire et le médus fléchis dans la paume, appuyer le bout du pouce contre l'extrémité digitale du médus. (Dactyl., Voir pl. 1 et 2.)

DAME ; 1° signe de **femme**, V. ; 2° faire le signe n° 2 de **monsieur**, V.

DANGER, pris dans le sens de **malheur**, V.

DANS, dedans, intérieur ; 1° faire un ovale avec le pouce et l'index de la main gauche ; 2° glisser dans cet ovale les doigts de la main droite réunis en faisceau et les retirer ensuite ; 3° répéter plusieurs fois le n° 2.

DANSER, figurer avec les mains abaissées les évolutions d'une personne qui danse.

DAVANTAGE, plus ; 1° faire un P (Dactyl.), V. ; 2° élever la main dans cette position rapidement à la hauteur de la tête.

DEC.—DEM.

DÉCEMBRE; 1° faire avec une main un D. (Dactyl.), V.;
2° souffler un peu dessus en l'éloignant brusquement.

DÉCÈS, *mort*, V.

DÉCHAINER, pris dans le sens de *lâcher*, V.

DÉCOUVERTE, pris dans le sens d'*invention*, V.

DEDANS, pris dans le sens de *dans*, V.

DÉFENDU, *prohibé*; 1° l'index d'une main tendu perpendiculairement le bout en haut et placé à la hauteur de la figure, les autres doigts fléchis; 2° le balancer un peu de droite à gauche *et vice versa* avec accompagnement de signe négatif; 3° expression de la physionomie en rapport.

DÉFÉRENCE, pris dans le sens de *respect*, V.

DÉFIANCE; 1° signe de *confiance*, V.; 2° signe de *né-
gation*, V.

DÉGAGER, pris dans le sens de *délivrer*, V.

DÉGOUT, pris dans le sens de *haïr*, V.

DÉGOUTANT, pris dans le sens de *cochon*, V.

DÉGUISER (pris dans un sens naturel); 1° simuler l'action de s'habiller; 2° signe de *masquer*, V.

DÉJEUNER; 1° signe de *matin*, V.; 2° simuler l'action de manger et de boire.

DÉLECTABLE, pris dans le sens d'*agréable*, V.

DÉLICIEUX, pris dans le sens d'*agréable*, V.

DÉLIVRER, *affranchir*, *dégager*, *mettre quel-
qu'un en liberté*; 1° Les poings fermés, posés l'un sur l'autre en forme de croix; 2° Les retirer vivement en les jetant en l'air comme si l'on brisait les liens qui les retiennent.

DEMAIN; 1° le pouce d'une main tendu perpendiculairement

DEM.—DES.

et tourné en haut ; 2° le porter dans cette position sur la joue ; 3° ensuite le pousser un peu devant soi.

DEMANDER ; 1° joindre les mains par toute leur face palmaire ; 2° dans cette position leur imprimer un léger mouvement en avant et en arrière, et regarder devant soi comme si l'on s'adressait à quelqu'un.

DEMEURE, pris dans le sens de *domicile*, V.

DEMEURER ; 1° signe de *maison*, V. ; 2° les doigts fléchis dans la paume, les pouces croisés ; 3° exécuter dans cette position un mouvement de haut en bas.

DEMOISELLE, 1° signe de *féminin*, V. ; 2° signe de *jeune*, V. ; 3° s. de *mariage*, V. ; 4° s. de *négation*, V.

DÉMON, représenter des cornes à la tête en appliquant sur les tempes les index recourbés, et des griffes aux mains en tenant crispés l'index et le medius des deux mains.

DENTS, les indiquer en les montrant avec la main.

DÉPÊCHER, pris dans le sens de *presser*, V.

DÉPENSER, *gaspiller*, *dissiper* ; 1° signe d'*argent*, V. ; 2° simuler l'action de *répandre*, V. ; 3° signe de *beaucoup*, V. ; 4° répéter plusieurs fois ces signes.

DÉPUIS ; 1° faire un V. (Dactyl.) V. avec la main gauche, l'index de cette main étant seul tendu ; 2° placer dans l'angle du V. cet index et le faire tourner sur lui même.

DÉPUTÉ, pris dans le sens d'*envoyer*, V., ajouter le signe d'*homme*, V.

DÉROBER, pris dans le sens de *voler*, V.

DÉSERT ; 1° signe de *maison*, V. ; 2° signe d'*arbre*, V. ; 3° signe d'*homme*, V. ; 4° signe de *négation*, V.

DÉSIGNER, pris dans le sens d'*indiquer*, V.

DE.—DI.

DÉSIR, désirer, vouloir, envie; 1° crisper les doigts des deux mains; 2° les tenir devant soi en état de supination, la gauche placée un peu en avant de la droite; 3° les tirer ensemble vers soi; 4° répéter plusieurs fois le signe n° 3.

DÉSOBÉIR; 1° l'avant-bras fléchi sur le bras; 2° le lever plusieurs fois en l'air comme pour repousser quelqu'un; 3° expression de physionomie en rapport.

DESSEIN, pris dans le sens de **projet**, V.

DESSOUS, pris dans le sens de **sous**, V.

DESSUS, pris dans le sens de **sur**, V.

DETTES, pris dans le sens de **devoir** quelque chose, V.

DEVANT, pris dans le sens d'**avant**, V.

DÉVASTER, pris dans le sens de **ravager**, V.

DEVOIR quelque chose, dette, impôts, contributions; 1° la main gauche tendue horizontalement dans l'état de supination; l'index de la main droite seul tendu; 2° piquer avec le bout de ce doigt à plusieurs reprises le creux de la paume de la main gauche.

DÉVOT, E, pieux; 1° signe d'**homme** ou de **femme**, V, 2° joindre les mains par leur face palmaire comme pour prier; 3° lever les yeux au ciel.

DEXTÉRITÉ, pris dans le sens d'**habile**, V.

DIEU; 1° montrer le firmament avec l'index; 2° lever en même temps les yeux au ciel, comme si l'on était en contemplation.

DIFFICILE; 1° les deux mains fermées; 2° faire tourner les deux poings l'un autour de l'autre comme les boxeurs; 3° expression en rapport.

DIMANCHE; 1° tracer un D (Dactyl.) V.; 2° faire exécuter à la main dans cette position des petits cercles en l'air.

DIMINUER; 1° les deux mains tendues horizontalement à une

DI.—DO.

petite distance l'une de l'autre, les faces palmaires en regard ;
2° rapprocher graduellement les deux mains dans cette position jusqu'à ce qu'elles se touchent.

DINER ; 1° signe de *midi*, V. ; 2° simuler l'action de manger et de boire.

DIRECTEUR, RICE ; 1° signe d'*homme* ou de *femme* V. ; 2° signe de *diriger*, V.

DIRIGER, imiter avec les mains l'action de tenir des guides pour conduire un attelage.

DISCERNER, 1° faire avec l'index un cercle au front, (signe de réfléchir) ; 2° feindre d'indiquer plusieurs choses qu'on est censé avoir devant soi ; 3° puis, les faces dorsales des mains se touchant, les écarter, signe de *séparer*, V.

DISCRÉTION, pris dans le sens de *silence*, V.

DISSIMULER, pris dans le sens de *cacher*, V.

DISSIPER, pris dans le sens de *dépenser*, V.

DISTRACTIONS, pris dans le sens de *jouer*, V.

DISTRIBUER, pris dans le sens de *partager*, V.

DIVERTISSEMENT, pris dans le sens de *jouer*, V.

DIX, présenter les dix doigts des deux mains tendus.

DOIGTS, les indiquer en les montrant avec la main.

DOMESTIQUE ; 1° signe d'*homme*, V., ou de *femme*, V. ; 2° les mains étendues horizontalement, les avant-bras fléchis sur les bras ; exécuter dans cette position des mouvements de droite à gauche et de gauche à droite comme pour porter ou servir des objets.

DOMICILE, logis, demeure ; 1° signe de *maison*, V. ; 2° signe de *dormir*, V.

DO.—E.

DONNER, offrir, présenter, simuler l'action de donner quelque chose à quelqu'un avec une main.

DORMIR; 1° pencher la tête dans la paume de la main; 2° passer les doigts devant les yeux comme pour fermer les paupières; 3° simuler l'action de dormir.

DOULEUR, mal, souffrance; 1° signe de *difficile*, V.; 2° expression de souffrance.

DOUTER; 1° signe de *croire*, V.; 2° les deux mains horizontalement étendues dans l'état de supination au niveau de la ceinture; 3° pencher la tête à droite et à gauche avec une hésitation marquée.

DOUX, douceur, doucement, pris dans le sens moral, se rend de plusieurs manières; 1° en passant devant la figure, sans la toucher, la main qu'on ouvre et qu'on ferme à mesure qu'on répète le signe; 2° en faisant exécuter à la main droite, tenue dans l'état de pronation, plusieurs mouvements lents, de haut en bas et de bas en haut.

DOUX, pris dans le sens de *sucré*, V.

DROIT, (par opposition à gauche), montrer le bras droit avec la main gauche.

DROIT, pris dans le sens de *justice*, V.

DUPER, pris dans le sens de *tromper*, V.

DUR, frapper sur la face dorsale de la main gauche avec le dos de l'index recourbé de la main droite comme si l'on voulait faire résonner un vase.

DURANT, pris dans le sens de *pendant*, V



E Fléchir les quatre derniers doigts, et appuyer leur extrémité digitale sur la face dorsale du pouce. (Dactyl., V. pl. 1 et 2.)

EA.—EG.

EAU; 1° tenir l'index de la main courbé en bas comme un robinet de fontaine; 2° l'agiter pour simuler l'eau qui coule.

EAU-DE-VIE, 1° gratter la partie antérieure et supérieure du cou (partie moyenne du larynx) avec le bout de l'index; 2° signe de **boire**, V.

ECHANGE, **change**, **troc**, faire semblant de recevoir une chose d'une main et de la donner de l'autre en les faisant passer l'une par dessus l'autre.

ECLAIRÉ, pris dans le sens d'**instruit**, V.

ECOLE, signe de **maison**, V.; signe d'**enseigner** et d'**apprendre**.

ECONOMISER, **épargner**; 1° signe d'argent; 2° faire avec la main gauche un O (Dactyl.), V.; 3° simuler l'action de mettre quelque chose dans cet O avec les doigts de la main droite réunis en faisceau.

ECOUTER, pris dans le sens d'**entendre**, V.

ECREVISSE, 3° même signe que pour **juin**. V.

ECRIRE; 1° signe de **papier**, V.; 2° simuler l'action de tenir une plume ou un crayon et d'écrire.

EFFACER, faire le signe naturel d'effacer quelque chose avec une main sur la paume de l'autre main.

EFFRAYÉ, pris dans le sens de **peur**, V.

EFFROI, pris dans le sens de **peur**, V.

EFFROYABLE, pris dans le sens d'**horrible**, V.

EGAL, pris dans le sens de **pareil**, V.

EGARDS, **attentions**; 1° signe de **respect**, V.; 2° signe de **soin**, V.

ÉGLISE, **temple**, **chapelle**; 1° signe de **maison**, V.; 2° signe de **prier**, V. en joignant les deux mains par les faces palmaires.

EL.—EN.

ÉLÈVE; 1° signe d'*homme* ou de *femme*, V.; 2° simuler l'action de prendre quelque chose avec la main et de porter cette chose au front comme pour la faire entrer dans la tête; 3° répéter ce signe plusieurs fois.

ÉLEVÉ, pris dans le sens de *haut*, V.

EMPÊCHEMENT, pris dans le sens d'*obstacle*, V.

EMPÊCHER, *repousser*, signe naturel de repousser quelqu'un avec les deux mains.

EMPEREUR, pris dans le sens de *Roi*, V.

EMPLIR, *remplir*; 1° faire un O (Dactyl.), V. avec la main gauche; 2° simuler l'action d'y mettre quelque chose avec la main droite.

EMPLOYER; 1° signe de *donner*, V. 2° signe de *travailler*, V.

EMPOISONNER; 1° simuler d'avalier quelque chose; 2° signe de *malade*, V.

EMPORTEMENT, pris dans le sens de *colère*, V.

EMPORTER, pris dans le sens de *porter*, V.

ENCÉPHALE, signe de *cerveau*, V., signe de *moëlle*, V.; 2° indiquer son siège en montrant la tête et la colonne vertébrale. V.

ENCORE; 1° la main gauche tendue horizontalement, tenue dans l'état de supination; 2° les doigts de la main droite réunis en faisceau; 3° frapper plusieurs fois avec leurs extrémités dans le milieu de la paume de la main gauche.

ENCOURAGER, pris dans le sens de *exciter*, V.

ENCRE, 1° faire avec la main gauche un O (Dactylolo.) V.; 2° simuler l'action de tremper avec la main droite une plume dans cet O.

ENCRIER, 1° signe d'*encre*, V.; 2° signe de *Pierre*, V.

ENF.—ENT.

ENFANT, simuler l'action de tenir un enfant dans ses bras et de le bercer.

ENNEMI; 1° les doigts fléchis dans la paume, les deux index tendus horizontalement; 2° les diriger, à plusieurs reprises, sans qu'ils se touchent, à la rencontre l'un de l'autre. — Ou 1° signe d'*ami*, V.; 2° signe de *négarion*, V.

ENSEIGNER, apprendre à quelqu'un; 1° les doigts de la main réunis en faisceau; 2° les porter au front; 3° simuler l'action de tirer quelque chose de son cerveau et de le lancer dans la tête d'autrui en écartant les doigts.

ENSEMBLE, pris dans le sens de *pareil*, V.

ENTASSER, pris dans le sens de *gagner*, V.

ENTENDRE, écouter; porter l'index à l'orifice du conduit auditif externe. Ajouter les signes de *peu*, V.; de *beaucoup*, V. ou de *négarion*, V. si l'on veut exprimer le degré d'audition.

ENTENDRE, pris dans le sens de *comprendre*, V.

ENTENDEMENT, pris dans le sens d'*intelligence*, V.

ENTERREMENT, funérailles, obsèques; 1° signe de *mort*, V.; 2° signe de *voiture*, V. qui roule; 3° signe de *suivre*, V.

ENTÉTÉ, tétu, obstiné, opiniâtre; 1° signe d'*homme*, de *femme* ou d'*enfant*, V., ou de l'être dont il s'agit; 2° porter la main au front; 3° signe de *Pierre*, V.

ENTIER, pris dans le sens de *tout*, V.

ENTRE; 1° faire avec l'index et le médus de la main gauche le V, (Dactyl.), V.; 2° placer la main droite tendue, le pouce en haut, entre les deux doigts qui forment le V.

ENTRÉE, entrer; 1° la main droite tendue; 2° faire glisser

ENT.—ESC.

son côté interne, sur la paume de la main gauche tendue horizontalement et placée dans l'état de supination.

ENTRER, signe *d'entrée*, V.

ENTRETIEN, pris dans le sens de *bavarder*, V.

ENVIE; 1° signe de *désir*, V.; 2° ajouter celui de *beaucoup*, V.

ENVOYER, pris dans le sens de dépêcher quelqu'un vers un endroit; 1° la main tendue; 2° porter la face palmaire des doigts à la bouche; 3° porter le bras et la main en dehors sur le côté du corps (dans cette position, le bord interne de la main est en regard du sol); 4° la ramener rapidement en avant, comme si l'on poussait quelque chose devant soi.

ÉPARGNER, pris dans le sens d'*économiser*, V.

ÉPAULE, indiquer cette partie du corps en la montrant avec la main.

ÉPITRE, pris dans le sens de *lettre*, V.

ÉPOUSE, *femme mariée*, 1° signe de *femme*, V.; 2° signe de *mariage*, V.

ÉPOUVANTABLE, pris dans le sens d'*horrible*, V.

ÉPOUVANTE, *épouvanté*, pris dans le sens de *peur*, V.

ÉPOUX, *mari*, 1° signe d'*homme*, V.; 2° signe de *mariage*, V.

ÉQUITÉ, pris dans le sens de *justice*, V.

ERREUR, signifiait maladresse, pris dans le sens de *se tromper*, V.

ÉRUDIT, pris dans le sens d'*instruit*, V.

ESCALIER, *échelle*, *degrés*; 1° simuler avec les pieds l'action de monter; 2° pour l'escalier, simuler avec la

ESC.—ÉTÉ.

main un mouvement ascensionnel en spirale; 3° pour l'échelle décrire avec l'index ses deux montants.

ESCLAVE, V. prisonnier.

ESPAGNOL, 1° signe d'**homme, V.**; 2° avoir l'air de pincer de la guitare et de jeter un manteau par dessus l'épaule gauche.

ESPÉRANCE, espérer, espoir, 1° tracer avec l'index un léger cercle au front; 2° incliner la tête avec signe d'assentiment; 3° étendre horizontalement l'avant-bras gauche; 4° exécuter doucement avec la main droite plusieurs mouvements de haut en bas sur le bras gauche sans le toucher; 5° physionomie en rapport.

ESPRIT, intelligence, V.

EST, (par opposition à ouest), l'un des quatre points cardinaux, levant, orient; 1° signe de **soleil, V.**; 2° signe de **matin, V.**

ESTAMINET, 1° signe de **maison, V.**; signe de **café, V.**; 3° simuler l'action de jouer au billard.

ESTOMAC, 1° indiquer son siège; 2° dessiner sa forme avec la main sur la partie du corps qu'il occupe.

ÉTABLIR, pris dans le sens de fonder, V.

ÉTAT, métier, profession; 1° les deux mains en état de pronation placées sur un même plan, dans une position horizontale; 2° les rapprocher l'une de l'autre par leurs côtés externes, les doigts demi-fléchis; 3° exécuter l'action de les fermer; 4° les éloigner l'une de l'autre; 5° répéter plusieurs fois les n^{os} 2, 3 et 4.

ÉTÉ (l'une des quatre saisons); 1° signe de **soleil ardent, V.**; 2° signe d'**août, V.**; 3° signe de **sueur, V.**

ÉTERNITÉ; 1° signe de **toujours, V.**; 2° signe de **com-**

ETO.—ÈVE.

mencement, V. ; 3° signe de **fin**, V. ; 4° signe de **né-**
gation, V. ; ou signe de **toujours** V. plusieurs fois répété.

ÉTOILE ; 1° faire un D, (Dactyl.), V. avec une main ; 2° les
doigts de la main ainsi disposés, porter le bout du pouce et du
médius aux lèvres ; 3° les en éloigner aussitôt pour décrire
dans l'air, par saccades, plusieurs petits cercles (les doigts res-
tant dans la même position) ; 4° simuler l'action de regarder
et d'être ébloui par la lumière.

ÉTONNÉ, stupéfait : 1° se frapper un coup sur le ventre,
avec la paume de la main ; 2° expression de la physionomie en
rapport.

ÉTOURDI ; 1° signe d'**homme**, V. de **femme**, V. d'**en-**
fant, V. ; 2° un des avant-bras fléchi sur le bras ; 3° placer
les doigts de la main en l'air, à la hauteur et près du front ;
4° écarter ces doigts et faire décrire à l'avant-bras et à la main
dans cette position plusieurs mouvements de rotation de bas
en haut ; 5° expression de physionomie en rapport.

ÉTRANGER, ÈRE ; 1° signe d'**homme**, de **femme**, ou
d'**enfant**, V. ; 2° de **connaître**, V. ; 3° s. **négation**, V.

ÊTRE (Existence), s. de **vie**, V. ; (Affirmation), s. de **vrai**, V.

ÉTUDIER, apprendre, (soi-même) **s'instruire**, faire
semblant de prendre quelque chose avec une main et de le
porter au front comme pour le faire entrer dans la tête.

EUCARISTIE (sacrement de l'), V. **communion**.

ÉVANGILE ; 1° signe de **livre**, V. ; 2° signe de **Jésus-**
Christ, rédempteur, V.

ÉVEILLER, pris dans le sens de **réveiller**, V.

ÉVEILLER (s'), pris dans le sens de **se réveiller** ; 1° pen-
cher la tête dans le creux de la main ; 2° la relever ; 3° passer
le pouce et l'index devant les yeux, en faisant signe d'ouvrir
les paupières.

ÉV.—FA.

ÉVÈQUE; 1° signe d'*homme*, V.; 2° signe de *prier*, V.;
3° placer l'index de la main droite en travers sur l'index de la
main gauche, de manière à représenter une croix simple.

EXCITER, aiguillonner, animer, encourager, pousser à, etc.; 1° les doigts des deux mains fléchis dans
la paume, les index seuls tendus; 2° en porter l'extrémité
digitale sur la région de l'estomac, comme pour la piquer.

EXIGER, pris dans le sens de *forcer*, V.

EXPLIQUER, 1° le pouce et l'index de chaque main rap-
prochés, de manière à former deux ovales, les autres doigts
tendus; 2° faire toucher les deux ovales par leur extrémité
digitale; 3° les éloigner et les rapprocher, à diverses reprises,
l'un de l'autre; 4° répéter ce mouvement plusieurs fois.

EXTRAORDINAIRE: 1° les deux mains tendues à la hau-
teur de l'estomac, dans l'état de pronation, les doigts écartés;
2° ouvrir de grands yeux; 3° expres. de physion. en rapport.

EXTRÊME-ONCTION (sacrement de l'); 1° signe de *ma-
lade*, V.; 2° faire avec le pouce une petite croix sur le front
et dans la paume des mains.



(F) *Le petit doigt, l'annulaire et le médus tenus droits et rap-
prochés, l'index demi-fléchi et dans une position horizontale. le
pouce appuyé en travers sur ce doigt, au niveau de l'articulation
de la première avec la deuxième phalange. (Dactyl., V., pl. 1 et 2).*

FABLE, pris dans le sens de *mentir*, V., *conte*, V.

FACE, la montrer avec la main.

FACHÉ, pris dans le sens de *colère*, V., mais avec des

FAC.—FAU.

mouvements plus doux. Ajouter le signe d'**homme**, de **femme**, ou d'**enfant**, V., selon qu'il s'agit des uns ou des autres.

FACILE, facilité; 1° signe de **difficile**, V.; 2° signe de **négation**, V.—Ou: 1° signe de **difficile**; 2° faire glisser légèrement la paume de la main droite sur la paume de la main gauche.

FAIBLE; 1° signe de **fort**, V.; 2° signe de **négation**, V.

FAIM, appétit; 1° signe de **manger**, V.; 2° les doigts d'une main demi-fléchis; 3° en appuyer l'extrémité libre sur la partie antérieure et supérieure de la poitrine; 4° faire glisser la main, ainsi disposée, jusque sur la région de l'estomac, de façon à faire décrire au pouce et aux autres doigts deux lignes verticales; 5° répéter plusieurs fois le signe n° 2 et 3; 6° expression de physionomie en rapport.

FAINÉANTISE, pris dans le sens de **paresse**, V.

FAIRE, pris dans le sens de **travailler**, V.

FAIT, pris dans le sens de **fini**, V.

FALLOIR, il faut; 1° l'index d'une main seul tendu et tourné vers le sol; 2° le diriger dans cette position, à plusieurs reprises, de haut en bas.

FAMILLE; 1° signe de **sang**, V.; 2° signe d'**homme**, de **femme** et d'**enfant**, V.; 3° signe de **plusieurs**, V.

FANTASQUE, pris dans le sens de **singulier**, V.

FARDEAU, pris dans le sens de **lourd**, V.

FATIGUÉ, harassé, las, abattu; 1° laisser tomber les bras le long du corps; 2° expression de physionomie en rapport.—Ou; 1° simuler l'action de se couper alternativement les avant-bras avec le bord interne d'une main; 2° expression de physionomie en rapport.

FAUTE; 1° l'extrémité des cinq doigts d'une main réunis en

FA. — FI.

faisceau; 2° dans cette position, se frapper avec la main le creux de l'estomac (comme pour *meâ culpâ*).

FAUX; 1° signe de *vrai*, V.; 2° signe de *négation*, V.

FEMELLE, *féminin*; 1° la main fermée, le pouce tendu; 2° faire glisser le bout de ce doigt tout le long d'une joue, à partir de la tempe jusqu'au menton.

FEMME; 1° la main fermée, le pouce seul tenu droit; 2° faire glisser le bout de ce doigt le long d'une joue, à partir de la tempe jusqu'au menton (comme pour femelle); 3° faire glisser la paume des mains de chaque côté du corps, à partir de la poitrine jusqu'aux hanches (V. la différence pour *dame*).

FÉMUR; 1° signe d'*os*, V.; 2° indiquer qu'il est situé entre le bassin et la jambe; 3° pour faire connaître les différentes parties de cet *os*, indiquer *leur siège*.

FER, *acier*; 1° tenir le poing fermé; 2° en frapper avec le dos le dessous du menton.

FERME, pris dans le sens de *force*, V.

FERMER, simuler l'action de fermer une croisée avec les deux mains.

FÉROCITÉ, pris dans le sens d'*atrocité*, V.

FEU, Figurer le mouvement de la flamme avec les doigts des mains qu'on agite tour à tour en les tenant dirigés vers le ciel; simuler l'action de la raviver avec un soufflet.

FÉVRIER; 1° la main ouverte, les doigts écartés et légèrement recourbés; 2° la placer dans cette position sur la figure comme pour la masquer.

FIER, *altier*; 1° la main droite tendue dans l'état de pronation; 2° l'appuyer dans cette position par le côté externe sur la région du cœur; 3° la faire ainsi remonter jusque près de l'épaule; 4° Expression de physionomie en rapport.

FI.—FO.

- FILOU**, pris dans le sens de *voleur*, V.
- FIN**, *fini, finir, achevé, cesser, terminer, terminé*; 1° la main gauche dans l'état de pronation, tendue horizontalement; 2° passer rapidement, devant l'extrémité des doigts, la paume de la main droite, comme pour simuler l'action de trancher quelque chose.
- FILS, FILLE**, 1° signe *d'homme*, de *femme*, V.; 2° les doigts d'une main fléchis; 3° les porter sur la partie médiane du ventre; 4° simuler l'action de tirer quelque chose de cet organe.
- FLEUR**; simuler: 1° l'action de tenir une chose avec la main; 2° celle de la porter, à plusieurs reprises, au nez comme pour la sentir; 3 expression de physionomie en rapport.
- FLEXIBLE**, simuler l'action de tenir un jonc entre les mains et de le faire ployer.
- FOIE**; 1° indiquer son siège; 2° en dessiner la forme avec la main sur la partie du corps qu'il occupe.
- FONDER, établir**; 1° simuler l'action de tenir un bâton avec les deux mains superposées; 2° simuler l'action de l'enfoncer d'un seul coup dans le sol.
- FORCER, contraindre, exiger, obliger**; 1° la main fermée, l'index seul tenu droit, l'avant-bras étendu sur le bras, et abaissé obliquement devant soi; 2° diriger avec force la main vers le sol; 3° physionomie en rapport.
- FORCE, fort, ferme**, 1° les avant-bras fortement tendus sur les bras, les poings tenus vis-à-vis de la partie antérieure de la poitrine sur une ligne horizontale, la face dorsale des mains tournée vers le sol; 2° dans cette position les abaisser et les relever plusieurs fois alternativement; 3° expression de physionomie en rapport.
- FORÊT, bois**, 1° signe *d'arbre*, V.; 2° signe de *beau-coup*, V.
- FORTUNE**, pris dans le sens de *richesse*, V.

FO.—GA.

FOU, folle, pris dans le sens d'*étourdi*, V.

FOULE, multitude; 1° signe de *beaucoup*, V.; 2° signe d'*homme*, de *femme* ou d'*enfant*, V.; selon qu'il s'agit des uns ou des autres.

FOURCHETTE; 1° simuler l'action de piquer quelque chose avec trois doigts de la main; 2° simuler l'action de porter cette chose à la bouche; 3° simuler l'action de la manger.

FRANC, franche; 1° signe d'*homme*, de *femme*, d'*enfant*, V.; 2° croiser les deux mains sur son cœur et les ouvrir tout d'un coup; 3° expres. de physion. en rapport.

FRAYEUR, pris dans le sens de *peur*, V.

FRÈLE, pris dans le sens de *faible*, V.

FRÉQUEMMENT, pris dans le sens de *souvent*, V.

FRÈRE; 1° signe d'*homme*, V.; 2° les index des deux mains tendus horizontalement; 3° les frapper l'un contre l'autre par leur côté externe, comme pour le signe *pareil*, V.

FRIAND, pris dans le sens de *gourmand*, V.

FRIPON, pris dans le sens de *voleur*, V.

FROID, 1° souffler sur l'extrémité des doigts réunis en faisceau; 2° expression de physionomie en rapport.

FRONT, indiquer cette partie de la tête en la montrant.

FUMER, simuler l'action de fumer.

FUNÉRAILLES, pris dans le sens d'*enterrement*, V.

FUSIL, simuler l'action d'ajuster et de viser comme pour tirer.

FUTUR, pris dans le sens d'*avenir*, V.



Le petit doigt, l'annulaire et le médus fléchis dans la paume de la main, le pouce tendu et appuyé contre la 1^{re} et la 2^e phalange du médus, l'index tenu droit. (Dactyl., V. pl. 1 et 2).

GAGES, pris dans le sens d'*appointements*, V.

GA.—GO.

GAGNER, accumuler, amonceler, amasser, entasser; 1° la main gauche tendue dans l'état de supination; 2° la main droite courbée; 3° en poser le bord interne sur la paume de la main gauche; 4° feindre de racler en rond la main gauche comme pour prendre ce qui est dedans.

GAI, E; 1° signe de *rire*, V.; 2° signe de *toujours*, V.; 3° expression de physionomie en rapport.

GAITÉ, pris dans le sens de *content*, V.

GALANT, galanterie, politesse; 1° signe d'*homme*, V.; 2° simuler l'action de saluer avec grâce et souplesse.

GANTS, simuler l'action de mettre des gants.

GARANTIR, pris dans le sens de dire *vrai*, V.

GARDE, gardien; 1° signe d'*homme*, V.; 2° signe de *conserver*, V; 3° signe de *devoir*, V.

GASPILLER, pris dans le sens de *dépenser*, V.

GAUCHE (par opposition à droit), montrer l'avant-bras gauche.

GARÇON (célibataire), 1° s. d'*homme*, V.; 2° s. de *mariage* V.; 3° s. de *negation*, V.

GENTIL, gentille, pris dans le sens de *beau*, V.

GLISSER, faire glisser la paume d'une main tendue sur la paume de l'autre main, également tendue, et tenue dans l'état de supination.

GLOIRE, pris dans le sens de *celebrité*, V.

GLOUTON, pris dans le sens de *gourmand*, V.

GOUFFRE, abîme, précipice; 1° signe de *trou*, V.; 2° tracer un grand cercle avec la main dirigée vers le sol; 3° signe de *beaucoup*, V.

GOULU, pris dans le sens de *gourmand*, V.

GOURMAND, friand, glouton, goulu; 1° signe de *manger*, V.; 2° signe de *beaucoup*, V.

GO.—GR.

GOUTER; 1° simuler l'action de manger; 2° signe de *peu*, V.

GOVERNER, gouvernement, pris dans le sens de *diriger*, V.

GRACE (faire), pris dans le sens de *pardonner*, V.

GRAND, 1° élever la main au dessus de sa tête en la tenant tendue horizontalement dans l'état de pronation; 2° ajouter le signe *d'homme, de femme, d'enfant*, etc., V.

GRAND'PÈRE, GRAND'MÈRE, aïeul-e, bisaïeul, trisaïeul; 1° faire le signe de *père*, V., de *mère*, V.; 2° jeter la main par-dessus l'épaule comme pour le signe de *passé*, V., une fois pour grand'père, deux fois pour bisaïeul, trois fois pour trisaïeul.

GRÊLE, pris dans le sens de *chétif*, V.

GRILLÉE (viande); 1° signe de *viande*, V.; 2° signe de *feu*, V.; la main gauche étendue, les doigts écartés, simuler l'action de tourner et retourner la main droite comme sur un gril.

GRIS (couleur); 1° faire le G. (Dactyl.), V.; 2° la main tenue dans cette position, frapper à plusieurs reprises le pouce sur le médius.

GRONDER, pris dans le sens de *blâmer*, V.

GROS, 1° placer les mains ouvertes devant son ventre comme pour en indiquer le volume; 2° se gonfler les joues; 3° ajouter le signe *d'homme, de femme, d'enfant*, ou *d'animal*, etc., V.

GROSSESSE; 1° signe de *femme*, V.; 2° les deux mains étendues, la paume en regard du ventre; 3° les joindre par leur extrémité digitale; 4° simuler l'action d'embrasser un gros ventre.

GROSSIER; 1° signe de *poli*, V.; 2° signe de *négarion*, V.

GROSSIR, augmenter, agrandir; 1° les doigts légèrement fléchis en rond et écartés; 2° dans cette position,

GU.—HA.

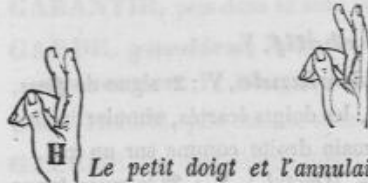
rapprocher les mains l'une de l'autre par leur face palmaire ;
3° les éloigner l'une de l'autre horizontalement, plus ou moins,
selon que l'on veut exprimer une action plus ou moins consi-
dérable.

GUÉRIR, *guérison*, *rétablissement* ; 1° tâter le
pouls avec la main ; 2° lever ensuite cette main à la hauteur
du menton ; 3° signe de *bien*, V.

GUERRE ; 1° signe de *soldat*, V. ; 2° signe de *plusieurs*,
V. ; 3° simuler l'action de tirer des coups de fusil.

GUERRIER, pris dans le sens de *soldat*, V.

GUIDER, pris dans le sens de *conduire*, V.



H *Le petit doigt et l'annulaire fléchis dans la paume, le
pouce tendu et appuyé contre la première et la deuxième pha-
langes de l'annulaire, le médius et l'index tenus droits, l'index
un peu en arrière du médius. (Dactyl., V. pl. 1 et 2.)*

HABILE, *habileté*, *adresse*, *dextérité* ; 1° signe
d'*homme*, de *femme*, d'*enfant*, etc., V. ; 2° les doigts
de la main fléchis, l'index seul tendu en l'air ; 3° le porter dans
cette position au front, du côté de la face dorsale ; 4° l'en
éloigner en le dirigeant en haut, et le faisant tourner comme
sur un pivot ; 5° signe de *bien*, V.

HABIT, *vêtement*, dessiner de chaque côté du corps avec
les deux mains, à partir des hanches, la forme d'un habit.

HABITUDE, pris dans le sens d'*usage*, V.

HABLEUR, pris dans le sens de *menteur*, V.

HAÏR, *haine*, *aversion*, *antipathie*, *dégoût*, *ré-*

HA.—HO.

pugnance, etc. Les bras et les mains tendus devant soi comme pour repousser quelqu'un, avec une expression de dégoût et en détournant la tête.

HARASSÉ, pris dans le sens de *fatigué*, V.

HARCELER, pris dans le sens de *tourmenter*, V.

HARDI, *hardiesse*, pris dans le sens de *courage*, V.

HATER, pris dans le sens de *presser*, V.

HAUT, *élevé*; 1° la main tendue devant soi dans l'état de pronation; 2° dans cette position, l'éloigner du sol.

HÉRITAGE, *hérédité*, *succession*; 1° signe de *mort*, V.; 2° signe de *donner*, V.

HEURE; 1° les doigts de la main droite fléchis dans la paume, l'index seul demi-fléchi; 2° frapper avec le bout de ce doigt sur la face dorsale de la main gauche.

HEURTER, *choquer*; cogner l'un contre l'autre les deux poings.

HIER; 1° les doigts fléchis dans la paume, le pouce seul tendu; 2° jeter la main dans cette position par dessus l'épaule.

HIVER, signe de *froid*, V.

HOMME; 1° porter la main au front comme pour saluer en simulant l'action d'ôter son chapeau; 2° les mains tendues, en faire glisser la paume de chaque côté du corps depuis la poitrine jusqu'aux hanches.

HONORAIRES, pris dans le sens d'*appointements*, V.

HONTEUX, *confus*; 1° simuler l'action de se savonner la joue avec la face dorsale d'une main; 2° expression de *physionomie* en rapport.

HORLOGE, simuler, avec la main tendue, dont l'extrémité des doigts est en regard du sol, le mouvement d'un balancier de pendule.

HORRIBLE, affreux, effroyable, épouvantable;
les bras et les mains tendus devant soi comme pour repousser quelque chose, avec une expression de terreur et en détournant la tête.

HOTELLERIE, pris dans le sens d'*auberge*, V.

HOUILLE, V. *charbon de terre*.

HUITRE; 1° simuler l'action de tenir une huître dans la main gauche; 2° celle de l'ouvrir avec la main droite; 3° celle de la porter à la bouche comme pour la manger.

HUMÉRUS; 1° signe d'*os*, V.; 2° indiquer qu'il est placé entre l'épaule et l'avant-bras.

HYDROPIQUE; 1° signe d'*homme*, de *femme* ou d'*enfant*, V.; 2° signe d'*eau*, V.; 3° simuler avec les deux mains l'action d'embrasser un gros ventre.

HYPOCRITE; 1° indiquer le cœur; 2° tenir la main gauche tendue dans l'état de supination; 3° faire glisser le bout du médius de la main droite le long de la paume et du médius de la main gauche; 4° expression de physionomie en rapport.



I Les doigts fléchis dans la paume de la main, le petit doigt seul tenu droit en l'air. (Dactyl., V. pl. 1 et 2.)

ICI, montrer avec le doigt le lieu où l'on se trouve.

IDIOT, pris dans le sens d'*imbécile*, V.

IMBÉCILE, niais, bête, idiot, nigaud, stupide;
1° décrire plusieurs cercles autour de la figure avec la main fermée, le pouce tendu dirigé vers la face; 2° expression de figure en rapport.

IM.—IN.

IMPERTINENT; 1° signe de *poli*, V.; 2° signe de *néga-*
tion, V.

IMPITOYABLE, *implacable*, *inexorable*, *in-*
flexible, etc.; 1° signe de *sensible*, V.; 2° signe de
néga-
tion, V.

IMPOLI; 1° signe de *poli*, V.; 2° signe de *néga-*
tion, V.

IMPOSSIBLE; 1° signe de *pouvoir*, V.; 2° signe de *né-*
ga-
tion, V.

IMPOTS, pris dans le sens de *devoir quelque chose*, V.

IMPRIMER, *imprimerie*, *imprimeur*; appliquer à
plusieurs reprises la paume d'une main sur la paume de l'autre
et les éloigner.

IMPUISSANT, *incapable*, 1° signe de *pouvoir*, V.;
2° signe de *néga-*
tion, V.

INCERTAIN; 1° signe de *certain*, V.; 2° signe de *né-*
ga-
tion, V.

INCITER, pris dans le sens d'*exciter*, V.

INDIFFÉRENT; 1° porter la main au cœur; 2° souffler sur
les extrémités des doigts réunis en faisceaux; 3° expression de
physionomie en rapport.

INDIGENT, pris dans le sens de *mendiant*, V.

INDIQUER, *désigner*, faire avec l'index d'une main le
signe naturel d'indiquer.

INDOLENT, pris dans le sens de *mou*, V.

INDUSTRIEUX, pris dans le sens d'*ingénieux*, V.

INEXORABLE, pris dans le sens d'*impitoyable*, V.

INFÉRIEUR, pris dans le sens de *bas*, V.

INFLEXIBLE, pris dans le sens d'*impitoyable*, V.

INF.—INT.

- INFORMER**, pris dans le sens d'*avertir*, V.
- INFORTUNE**, pris dans le sens de *malheur*, V.
- INGÉNIEUX, industriel**, 1° signe d'*habile*, V.; 2° signe de *bien*, V.; 3° signe d'*homme*, de *femme*, ou d'*enfant*, etc., V.
- INGÉNUITÉ**, pris dans le sens de *naïveté*, V.
- INGRAT**; 1° porter la main au front, puis au cœur; 2° signe de *négarion*, V.; 3° expression de physionomie en rapport.
- INJONCTION**, pris dans le sens d'*ordonner*, V.
- INJURE, insulte, outrage**, etc. 1° Les doigts fléchis dans la main, l'index seul tendu; 2° se frapper à plusieurs reprises la poitrine avec l'extrémité de l'index, si l'on veut indiquer qu'on a reçu l'injure; 3° faire le signe opposé en indiquant une personne, quand l'injure a été faite à autrui.
- INSENSIBLE**; 1° signe de *sensible*, V.; 2° signe de *négarion*, V.
- INSOLENT**; 1° signe de *poli*, V.; 2° signe de *négarion*, V.
- INSTRUIRE (s')**, pris dans le sens d'*étudier*, V.
- INSTRUIT**, pris dans le sens de *savant*, V.
- INSULTE**, pris dans le sens d'*injurer*, V.
- INTÉGRITÉ**, pris dans le sens de *probité*, V.
- INTELLIGENCE, entendement, esprit**; 1° se frapper à plusieurs reprises le front avec le bout de l'index; 2° signe de *beaucoup*, V.
- INTERROGATION**, 1° expression de physionomie; 2° gestes en rapport avec l'idée.
- INTESTIN**; 1° signe de *tube*, V.; 2° en indiquer le siège, l'étendue et la direction en traçant une ligne qui parte de l'estomac et décrive ensuite de nombreuses circonvolutions sur la région de l'abdomen (ventre), et terminer cette ligne à l'anus.

IN. — JA.

On distinguera les différentes parties de l'intestin, *duodenum*, *intestin grêle*, *gros intestin*, en traçant sur la région du ventre des lignes en rapport avec leur siège, leur volume, leur longueur et leur direction.

INTRÉPIDITÉ, pris dans le sens de *courage*, V.

INVENTION, découverte ; 1° la tête un peu inclinée en avant ; 2° les doigts fléchis dans la paume, l'index seul tendu ; 3° porter l'index au front et relever la tête vivement, en maintenant ce doigt toujours appuyé sur le front ; 4° expression de physionomie en rapport.



J La main fermée, le petit doigt seul tendu, dessiner cette lettre avec ce doigt. (Dactyl., V. pl. 1 et 2.)

JABOTER, pris dans le sens de *bavarder*, V.

JADIS, pris dans le sens d'*autrefois*, V.

JALOUSIE, jaloux, se ; 1° signe d'*homme*, de *femme*, d'*enfant*, etc., V. ; 2° porter l'index à la bouche entre les dents, et faire semblant de le mordre avec une expression de dépit.

JAMAIS ; 1° faire un **J** (Dactyl.), V. ; 2° avec la main dans cette position, tracer, d'un mouvement rapide, une croix en l'air.

JAMBE, indiquer cette partie du corps en la montrant avec le doigt.

JANVIER, porter sur les deux joues, l'une après l'autre, la main fermée, la paume tournée vers la figure (signe d'embrasser quelqu'un sur les deux joues).

JASER, pris dans le sens de *bavarder*, V.

JA. — JU.

JAUNE (couleur); 1° tracer dans l'air avec la main un grand J (Dactyl.), V.; 2° signe de **voir**, V.

JEUDI; 1° la main disposée comme pour le J. (Dactyl.), V.; 2° lui imprimer dans cette position plusieurs petits mouvements de rotation sur elle-même.

JEUNE; 1° former avec les deux mains deux J. (Dactyl.), V.; 2° placer les mains ainsi disposées au niveau de la ceinture; 3° les élever dans cette position jusqu'à la hauteur du menton.

JOIE, joyeux, se, pris dans le sens de **content**, V.

JOINDRE; 1° la face dorsale des mains tournée en dehors, les doigts fléchis dans la paume, les pouces seuls tenus droits; 2° appuyer les mains dans cette position l'une contre l'autre.

JOLI, pris dans le sens de **beau**, V.

JOUER, amuser (s'), amusement, divertissement, récréation, réjouissance, etc; 1° faire deux J, (Dactyl.), V., avec les deux mains tenues devant soi, les petits doigts tournés l'un vers l'autre; 2° imprimer aux mains ainsi disposées de petits mouvements de rotation sur elles-mêmes; 3° expression de physionomie en rapport.

JOUR, journée; 1° placer à la hauteur du visage les deux mains fermées, leur face dorsale regardant la figure; 2° les croiser; 3° ouvrir lentement les deux mains, à mesure qu'on les éloigne l'une de l'autre, comme pour figurer deux rideaux qu'on écarte.

JOURNAL; 1° la main gauche tendue horizontalement dans l'état de supination; 2° appliquer sur sa paume plusieurs fois la paume de la main droite; 3° simuler l'action de **lire**, V.

JUGE; 1° signe d'**homme**, V.; 2° simuler l'action de tenir une balance avec le pouce et l'index de chaque main; 3° élever et abaisser alternativement les deux mains comme pour établir une comparaison.

JU.—K.—LA.



JUGER; faire les signes 2 et 3 de *juge*, V.

JUSTICE, pris dans le sens de *juger*, V.



JUILLET; 1° les mains tenues dans l'état de pronation, les doigts crispés; 2° porter les mains dans cette position de côté à la hauteur de la hanche, de manière que l'une soit un peu en avant de l'autre (signe de *lion*).

JUIN; 1° le pouce, l'annulaire et le petit doigt de chaque main fléchis dans la paume, l'index et le médius écartés et légèrement fléchis en demi cercle; 2° appuyer la face dorsale de ces derniers doigts sur chaque côté de la bouche et les agiter en cette position (signe d'*écrevisse*); simuler ainsi l'action des pinces de ce crustacé.

JUSQU'A, faire un J (Dactyl.) et pousser une fois devant soi la main tenue dans cette position.



K L'index de la main levé, l'annulaire et le petit doigt abaissés, le médius tendu obliquement, le pouce tenu droit et appuyé sur la face latérale externe de la deuxième phalange du médius. (Dactyl., V. pl. 1 et 2.)



L Le petit doigt l'annulaire, le médius, fléchis dans la paume, l'index levé perpendiculairement formant équerre avec le pouce tenu horizontalement. (Dactyl. V. pl. 1 et 2.)

LA, (adverbe démonstratif), montrer avec le doigt ou par un signe de la tête et des yeux la chose qu'on veut désigner.

LABOUREUR, *agriculteur, campagnard, cultivateur, paysan* ; 1° signe d'*homme*, V. ; 2° simuler l'action de tenir les deux manches d'une charrue et imiter ses mouvements lorsqu'elle trace des sillons.

LACHE ; 1° signe d'*homme*, de *femme* ou d'*enfant*, V. ; 2° signe de *brave*, V. ; 3° signe de *négation*, V.

LACHER ; simuler 1° l'action de tenir une chose avec la main ; 2° celle de l'ouvrir comme pour la laisser tomber.

LAID, *vilain* ; 1° signe de *beau*, V. ; 2° signe de *négation*, V.

LAIT, presser l'index de la main gauche entre les doigts de la main droite, comme pour simuler l'action de traire.

LANGUE. Indiquer cet organe en le montrant avec l'index.

LARMES, pris dans le sens de *pleurer*, V.

LARYNX, 1° signe de *tube*, V. ; 2° indiquer qu'il occupe la partie antérieure et supérieure du cou entre le pharynx et la trachée-artère.

LAS, pris dans le sens de *fatigué*, V.

LAVEMENT, *remède*, simuler l'action de tenir une seringue avec les mains et d'en pousser le piston.

LENT, *lentement*, simuler l'action de marcher avec difficulté — Ou 1° signe de *vite*, V. ; 2° signe de *négation*, V.

LETTRE, *épître, missive*, 1° porter le pouce droit aux lèvres comme pour humecter un pain à cacheter ; 2° simuler l'action de l'appliquer sur une lettre placée dans la paume de la main gauche.

LEVANT, dans le sens d'*est*, V., l'un des quatre points cardinaux.

LEVER (*se*), simuler l'action de se lever.

LÈVRES, les indiquer en les montrant avec le doigt.

LI.—LU.

LIBERTÉ (mettre en), pris dans le sens de *délivrer*, V.

LIRE, 1° simuler l'action de tenir un *livre*; 2° celle de lire dedans.

LIVRE; 1° les deux mains rapprochées par leur extrémité interne; 2° exécuter le mouvement d'un livre qu'on ouvre et qu'on ferme; 3° simuler l'action de lire.

LOGIS, pris dans le sens de *domicile*, V.

LOIN; 1° signe de *long*, V.; 2° étendre le bras et la main devant soi; 3° tenir les yeux entre-ouverts comme pour voir au bout de l'horizon; 4° expression de physionomie en rapport.

LONG, 1° étendre le bras gauche; 2° avec les doigts serrés de la main droite en parcourir l'étendue, depuis le poignet jusqu'au dessous de l'épaule.

LONGTEMPS, *longuement*; 1° signe de *long*, V.; 2° signe de *temps*, V.

LORSQUE, *quand*; 1° la main gauche tendue dans l'état de supination; 2° l'index de la main droite seul tendu; 3° frapper une fois avec l'extrémité de ce doigt dans la paume de la main gauche.

LOUANGES, *louanger*, dans le sens d'*applaudir*, V.

LOURD, *charge*, *fardeau*; 1° simuler l'action de tenir quelque chose de pesant; 2° exprimer en jetant la main sur l'épaule qu'on ploie sous le poids de l'objet qu'on porte. — Pour *fardeau*, faire le signe 2° seulement.

LUI (pronom), montrer avec l'index l'individu qu'on veut désigner.

LUNDI; 1° faire un L (Dactyl.), V.; 2° exécuter de petits cercles avec la main dans cette position.

LUNE, 1° la main tendue; 2° simuler avec le bord externe ou radial de cette main, l'action de couper la figure depuis le front jusqu'au menton.

LU. — MA.

LUTTE, pris dans le sens d'*assaut*, V.

LUXE, pris dans le sens de *richesse*, V.



Figurer cette lettre avec l'index, le médus et l'annulaire d'une main, ces trois doigts serrés l'un contre l'autre parallèlement, leur extrémité libre en regard du sol, le pouce et le petit doigt se rencontrant par derrière dans le creux de la main. (Dactyl., V. Pl. 1 et 2).

MACHOIRE, mâchoire supérieure, mâchoire inférieure, 1° signe d'os; 2° montrer avec la main celle que l'on veut désigner.

MAI; 1° les doigts de la main droite réunis en faisceau; 2° les porter plusieurs fois au nez en simulant l'action de sentir des fleurs; 3° faire glisser de bas en haut les doigts de la main droite à travers un O (Dactyl.) formé par la main gauche, pour indiquer la croissance des plantes.

MAIGRE; 1° serrer les joues entre le pouce et l'index d'une main; 2° ajouter le signe d'*homme*, de *femme*, d'*enfant*, d'*animal*, etc., V.

MAIN, Indiquer cette partie du corps en la montrant.

MAISON, habitation, demeure, domicile, 1° rapprocher les mains par l'extrémité digitale de leur face palmaire, de manière à représenter un toit de maison; 2° répéter ce signe plusieurs fois, assez rapidement.

MAIS; 1° les mains tendues, les paumes en regard, le côté externe dirigé vers la partie supérieure de la poitrine; 2° faire le signe de rejeter les deux mains par dessus les épaules.

MAITRE, pris dans le sens de *patron*, V.

MAL. — MAR.

MAL, par opposition à bien, dans le sens moral ou physique ;
1° signe de **bien**, V. ; 2° signe de **négarion**, V.

MAL (avoir), pris dans le sens de **souffrir**, V.

MAL, **peine**, **chagrin**, dans le sens de **douleur**, V.

MALADE (être) ; 1° porter la main droite sur la partie inférieure de l'avant-bras gauche, comme pour tâter le pouls ; 2° frapper avec l'index de cette main plusieurs coups sur la partie inférieure de l'avant-bras, comme pour simuler les battements de l'artère ; 3° indiquer la personne malade ou soi-même si on veut exprimer qu'on est malade.

MALADRESSE, signifiant erreur, dans le sens de se **tromper**, V.

MALHEUREUX, **SE**, **pauvre** ; 1° signe d'**homme**, de **femme**, d'**enfant**, V. ; 2° les deux mains tendues horizontalement, devant soi, sur la même ligne, les deux paumes en regard, tenues à une petite distance l'une de l'autre, 3° les rapprocher dans cette position en les frappant ensemble ; 4° les éloigner aussitôt en les portant en haut et en dehors ; 5° répéter plusieurs fois ce signe ; 5° expres. de physion. en rapport.

MALHEUR, faire les signe 2, 3, 4, 5, 6 de **malheureux**, V.

MALICIEUX, **malin**, pris dans le sens de **rusé**, V.

MAMAN, V. **mère**.

MANGER, signe de nourriture, V.

MARCHER, pris dans le sens d'**aller**, V., ou de **venir**, V.
petits cercles avec la main dans cette position.

MARI, **époux** ; 1° signe d'**homme**, V. ; 2° signe de **mariage**, V.

MARIAGE ; 1° signe de **garçon** ou de **filie**, V. ; 2° simuler l'action de passer un anneau à l'annulaire de la main gauche.

MARQUER, pris dans le sens d'**indiquer**, V.

MA. — ME.

MARS; 1° les doigts d'une main fléchis dans la paume, le pouce seul tendu; 2° tracer avec le côté externe du pouce une petite ligne perpendiculaire de haut en bas, près de chaque commissure des lèvres (coins de la bouche).

MASCULIN, mâle, porter la main au front comme pour saluer.

MASQUER; 1° la main ouverte, les doigts écartés; 2° la porter devant la figure comme si l'on s'appliquait un masque.

MASSACRER, pris dans le sens de *poignarder*, V.

MATIN; 1° la main gauche tendue, la paume tournée vers la poitrine; 2° faire glisser de bas en haut la paume de la main droite contre la face dorsale de la main gauche.

MAUVAIS; 1° signe de *bon*, V.; 2° signe de *négation*, V.

MÉCHANT; 1° les doigts des deux mains fléchis, les index seuls tenus droits; 2° placer horizontalement sur une même ligne ces doigts; 3° les diriger dans cette position à la rencontre l'une de l'autre sans qu'ils se touchent; 4° expression de physionomie en rapport.

MÉDITATION, méditer, pris dans le sens de *réfléchir*, V.

MÉLANCOLIE, 1° signe de *triste*, V.; 2° mouvements plus lents et plus doux; 3° expression de la physionomie en rapport.

MENDIANT, pauvre, indigent; 1° signe d'*homme*, de *femme*, d'*enfant*, etc., V.; 2° signe naturel de tendre la main pour demander l'aumône; 3° expression de physionomie en rapport.

MENER, pris dans le sens de *conduire*, V.

MENTEUR, mentir, hableur, etc.; 1° l'index d'une main tendu horizontalement; 2° le passer transversalement sous le nez le long de la lèvre supérieure; 3° expression de physionomie en rapport.

ME. — MI.

MENTON. Indiquer cette partie du corps en la montrant avec le doigt.

MÉPRISE, pris dans le sens d'*erreur*, V.

MER, 1° signe d'eau, V.; 2° simuler avec la main les ondulations des vagues.

MERCREDI; 1° les doigts de la main droite disposés comme pour M (Dactyl), V.; 2° frapper deux fois perpendiculairement, d'arrière en avant, leur extrémité digitale dans la paume de la main gauche tendue horizontalement.

MÈRE, *maman*; 1° signe de *femme*, V.; 2° signe de *naître*, V.

MÉTACARPE, 1° signe d'*os*, V; 2° indiquer qu'il est placé entre le *carpe* et les doigts,

MÉTIER, dans le sens d'*état*, V.

METTRE, dans le sens de *poser*, V.

MIDI (par opposition à *nord*), 1° étendre la main du côté de cette partie du monde; 2° signe de *chaud*, V.

MIDI (par opposition à minuit); 1° la main tendue perpendiculairement; 2° appliquer son côté externe sur la bouche; 3° la porter dans cette position devant soi.

MILITAIRE, V. *soldat*.

MILLE (nombre 1000), 1° faire un M (Dactyl.), V. avec la main droite; 2° appuyer les extrémités des doigts dans la paume de la main gauche, tendue horizontalement dans l'état de *sapination*.

MILLION, 1° signe de *mille*, V.; 2° M répété deux fois seulement, en ayant soin de frapper le second coup dans la paume de la main plus près de l'extrémité digitale que le premier.

MISSIVE pris dans le sens de *lettre*, V.

MOB.— MOU.

MOBILE, changement, variation, variété; 1° la main tendue horizontalement, les doigts rapprochés les uns des autres; 2° lui imprimer plusieurs mouvements de rotation sur elle-même; 3° expression de physionomie en rapport.

MOI, JE, appliquer la paume de la main sur la poitrine.

MOINS, (pas tant); 1° la main tendue devant soi, dans l'état de pronation; 2° l'abaisser dans cette position par saccades à plusieurs reprises.

MOIS; 1° les deux mains fermées, les pouces seuls tenus droits; 2° faire glisser l'extrémité digitale du pouce droit le long du pouce gauche à partir de l'ongle, (voir le nom des différents mois dans leur ordre alphabétique).

MONARQUE, pris dans le sens de *roi*, V.

MONASTÈRE, dans le sens de *couvent*, V.

MONSIEUR; 1° simuler, en portant la main au front, l'action de saluer avec un chapeau; 2° appuyer ensuite le côté externe de la main tendue perpendiculairement sur la poitrine, et, dans cette position, la balancer deux ou trois fois de haut en bas et *vice versa*.

MONTRE, simuler l'action de prendre une montre dans son gousset, et de la porter à son oreille.

MORT, décès, trépas, 1° tracer avec la main tendue une croix devant soi; 2° signe d'*homme*, de *femme*, d'*enfant*, V.; 3° expression de physionomie en rapport.

MORTIFIÉ, pris dans le sens de *triste*, V.

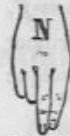
MOU, molle, dans le sens de *nonchalant*, V.

MOU, molle, tendre; 1° simuler l'action de presser doucement quelque chose entre le pouce et les doigts de chaque main; 2° répéter ce signe plusieurs fois.

MOURIR, V. *mort*.

MULTITUDE, pris dans le sens de *foule*, V.

MUSCLES, 1° signe de *chair*, V. ; 2° faire exécuter à un membre des mouvements pour indiquer la fonction que ces organes remplissent. — *Muscles extenseurs, Muscles fléchisseurs*. — Afin de pouvoir distinguer ces organes les uns des autres, on exécutera, dans le premier cas, des mouvements *d'extension*, et dans le second, des mouvements *de flexion*. Lorsque l'on voudra indiquer le muscle de telle ou telle partie du corps, on en indiquera avec la main le siège et l'usage.



Faire le même signe que pour M. Seulement n'abaisser que deux doigts, l'index et le médus. (Dactyl., V. Pl. 1 et 2.)

NAITRE, *né, e*; 1° les mains écartées, la paume en regard; 2° les porter vers la partie inférieure du ventre en les rapprochant; 3° les éloigner ensuite subitement.

NAÏVETÉ, *candeur, ingénuité*; 1° signe de *malin*; V. ; 2° signe de *négation*, V. ; 3° expression de physionomie en rapport.

NÉGATION, *non, pas, point*; 1° la main fermée, le pouce en l'air; 2° en appuyer l'extrémité palmaire contre la face interne des incisives de la mâchoire supérieure; 3° l'en retirer vivement en avant, en raclant le bord libre des dents.

NÉGLIGENT, pris dans le sens de *nonchalant*, V.

NÉGOCE, dans le sens de *commerce*, V.

NÉGOCIANT, dans le sens de *commerçant*, V.

NÈGRE, pris dans le sens d'*africain*, V.

NERFS, 1° simuler l'action de tirer entre les mains quelque

NE. — NI.

chose d'élastique; 2° tracer avec l'index d'une main des lignes qui, partant du cerveau et de la moelle, se continuent sur les diverses parties du corps, et représentent le trajet des nerfs qui s'échappent de ces deux organes.

NERFS SENSITIFS, 1° signe de *nerfs*, V.; 2° simuler l'action de se pincer la peau et d'en éprouver de la douleur.

NERFS MOTEURS, 1° signe de *nerfs*, V.; 2° indiquer qu'ils sont les agents du mouvement en faisant mouvoir un membre ou un doigt.

NERF SPÉCIAL DU GOUT, 1° signe de *nerfs*, (n. 1); 2° montrer qu'il part du cerveau pour se distribuer à la langue; 3° simuler l'action de goûter quelque chose.

NERF SPÉCIAL DE L'ODORAT, 1° signe de *nerf*, (n. 1); 2° indiquer qu'il part du cerveau pour se distribuer aux fosses nasales; 3° simuler l'action de sentir quelque chose.

NERF SPÉCIAL DE L'OUÏE, 1° signe (n. 1) de *nerf*, V.; 2° montrer qu'il part du cerveau pour se rendre à l'oreille; 3° signe *d'entendre*, V.

NERF DU TOUCHER, 1° signes (n. 1 et 2) de *nerf*, V.; 2° indiquer la main; 3° simuler avec cet organe l'action d'apprécier la forme d'un objet quelconque.

NERF SPÉCIAL DE LA VUE, 1° signe (n. 1) de *nerf*, V.; 2° montrer qu'il part du cerveau et se rend aux yeux; 3° signe de *voir*, V.

NEZ. Indiquer cette partie du corps en la montrant avec le doigt.

NIAIS, *niaiserie*, dans le sens d'*imbécile*, V.

NIGAUD, dans le sens d'*imbécile*, V.

NOIR ; 1° les doigts d'une main fléchis, l'index seul tendu ;
2° promener le bout de ce doigt le long d'un sourcil.

NOM, nommer ; 1° les doigts des deux mains fléchis dans la paume, les index seuls tendus ; 2° frapper plusieurs fois avec la face palmaire de l'index de la main droite sur le milieu de la face dorsale de l'index de la main gauche.

NOMBRES, V., numération.

NOMBREUX, dans le sens de *beaucoup*, V.

NON, V. négation.

NONANTE (quatre vingt-dix), V. *numération.*

NONCHALANT, indolent, négligent, mou, etc. ;

1° montrer le cœur avec la main ; 2° laisser tomber les bras d'un air de nonchalance ; 3° répéter plusieurs fois ces signes ; 4° expression de la physionomie en rapport.

NORD, septentrion, par opposition à *sud*, V. 1° étendre la main du côté de cette partie de l'horizon ; 2° signe de *froid*, V.

NOURRITURE, aliments, comestibles, pâture, substances ; simuler 1° l'action de tenir une chose avec la main ; 2° de la porter à la bouche ; 3° l'action de la manger.

NOUS (pronom), tracer un cercle avec l'index devant les personnes qu'on veut désigner et le faire passer devant soi.

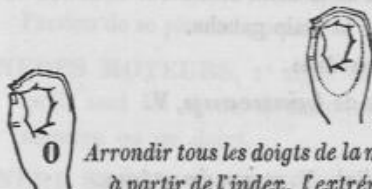
NOVEMBRE ; 1° tracer avec la main un N (Dactyl.), V. ; 2° souffler un peu sur la face dorsale des doigts qui représentent cette lettre ; 3° éloigner brusquement la main.

NUL, nullement, aucun, rien, souffler sur la paume de la main étendue horizontalement dans l'état de supination.

NUMÉRATION ; 1° les mains fermées ; 2° indiquer les nombres jusqu'à dix avec les doigts de l'une et de l'autre main que l'on ouvre successivement ; 3° les nombres **10, 20, 30, 40, 50, 60, 70, 80, 90, 100, 1,000**,

OB.—OD.

1,000,000, ayant un signe (V. *dix*, *vingt*, *trente*, etc), on conçoit facilement le moyen de rendre tous les nombres intermédiaires en ajoutant avec les doigts, à la dizaine, à la vingtaine, à la trentaine, etc., le nombre voulu.



O Arrondir tous les doigts de la main, serrés l'un contre l'autre à partir de l'index, l'extrémité de celui-ci touchant l'extrémité du pouce, de manière à figurer un rond parfait. (Dactyl., V. pl. 1 et 2.)

OBÉISSANCE, soumission; 1° les avant-bras fléchis sur les bras à la hauteur des hanches, les mains dans l'état de supination; 2° les porter en avant dans cette position; 3° expression de physionomie en rapport.

OBLIGER, dans le sens d'exiger, V. *forcer*.

OBSEQUES, dans le sens d'enterrement, V.

OBSTACLE, empêchement; 1° porter la paume d'une main sur la poitrine; 2° l'appuyer fortement en simulant de pousser le corps en arrière.

OBSTINÉ, dans le sens d'entêté, V.

OCCASION; 1° l'index et le pouce de chaque main formant un O (Dactyl.), V.; 2° porter subitement les mains, dans cette position, en haut, à la rencontre l'une de l'autre; 3° puis les séparer aussitôt.

OCTANTE, V. *quatre-vingt*.

OCTOBRE; 1° faire un O (Dactyl.), V. avec une main; 2° souffler un peu dessus en l'éloignant brusquement.

ODEUR, pris dans le sens de *sentir*, V.

OEIL, yeux. Indiquer cette partie du corps en la montrant avec la main.

OE. — OU.

OEUF; 1° simuler de casser deux œufs l'un contre l'autre; 2° signe de *manger*, V.

OFFRIR, pris dans le sens de *donner*, V.

OISEAU; 1° simuler avec les bras et les mains le mouvement des ailes d'un oiseau qui vole; 2° caresser, avec le bout de l'index d'une main, le bout de l'index de l'autre main, comme pour simuler l'action de donner à manger à un petit oiseau.

OISIVETÉ, dans le sens de *paresse*, V.

ONCLE; faire un O (Dactyl.), V. avec une main; 2° le balancer de droite à gauche.

OPINIATRE, dans le sens d'*entêté*, V.

OPULENCE, dans le sens de *richesse*, V.

OR, signe d'O, signe de R. (Dactyl.), V. Pl. 1. — Ou bien, signe de *boucle d'oreille*.

ORAGE, *ouragan, tempête*; 1° signe de *pluie*, V.; 2° signe de *vent*, V.; 3° signe de *beaucoup*, V.

ORDINAIRE, dans le sens d'*habitude*, V.

ORDONNER, *ordre, commandement, injonction*; 1° signe de *parler*, V.; 2° simuler l'action de montrer une chose; 3° expression de physionomie en rapport.

ORGUEIL, dans le sens de *fier*, V.

ORIENT, dans le sens d'*est*, V. l'un des quatre points cardinaux.

OS, frapper avec l'index recourbé deux ou trois coups sur les dents *incisives*.

OU? On se sert de la Dactylogogie avec l'expression d'interroger.

OUBLIER, 1° porter au front le bout des doigts d'une main réunis en faisceau; 2° rejeter vivement la main en l'air en l'ouvrant; 3° expression de physionomie en rapport.

OU.— PA.

OUEST (par opposition à *est*), *couchant, occident* ; l'un des quatre points cardinaux ; 1° signe de *soleil* ; 2° signe de *soir*.

OUI, V. *affirmation*. — Ou exécuter ce signe au moyen de la Dactyl.

OURAGAN, dans le sens d'*orage*, V.

OUTRAGE, dans le sens d'*injure*, V.

OUVRIER, *artisan, travailleur* ; 1° signe d'*homme*, V. ; 2° signe de *manger*, V. ; 3° signe de *vivre*, V.

OUVRIR, simuler d'ouvrir une croisée avec les deux mains.



P L'annulaire et le petit doigt d'une main fléchis dans la paume, l'index tendu horizontalement, le médius seul obliquement tendu et soutenu en guise de poignée par l'extrémité du pouce, qui est appuyé contre la première et la deuxième phalange. (Dactyl., V. pl. 1 et 2.)

PAIE, pris dans le sens d'*appointements*, V.

PAIN, simuler l'action de couper avec la main droite un morceau de pain qu'on tiendrait de la main gauche.

PAIX, pris dans le sens de *sage*, V.

PAPA, *père*, V.

PAPE ; 1° signe d'*homme*, V. ; 2° signe de *prier*, V. ; 3° placer l'index, le médius et l'annulaire de la main droite en travers sur l'index de la main gauche de manière à représenter une croix triple, (voyez la différence avec *évêque* et *archevêque*).

PAPIER, 1° les doigts des deux mains fléchis dans la paume ; 2° les mains dans cette position les frotter par la paume, (action de savonner du linge).

OU.— PA.

OUEST (par opposition à *est*), *couchant, occident* ; l'un des quatre points cardinaux ; 1° signe de *soleil* ; 2° signe de *soir*.

OUI, V. *affirmation*. — Ou exécuter ce signe au moyen de la Dactyl.

OURAGAN, dans le sens d'*orage*, V.

OUTRAGE, dans le sens d'*injure*, V.

OUVRIER, *artisan, travailleur* ; 1° signe d'*homme*, V. ; 2° signe de *manger*, V. ; 3° signe de *vivre*, V.

OUVRIR, simuler d'ouvrir une croisée avec les deux mains.



P L'annulaire et le petit doigt d'une main fléchis dans la paume, l'index tendu horizontalement, le médius seul obliquement tendu et soutenu en guise de poignée par l'extrémité du pouce, qui est appuyé contre la première et la deuxième phalange. (Dactyl., V. pl. 1 et 2.)

PAIE, pris dans le sens d'*appointements*, V.

PAIN, simuler l'action de couper avec la main droite un morceau de pain qu'on tiendrait de la main gauche.

PAIX, pris dans le sens de *sage*, V.

PAPA, *père*, V.

PAPE ; 1° signe d'*homme*, V. ; 2° signe de *prier*, V. ; 3° placer l'index, le médius et l'annulaire de la main droite en travers sur l'index de la main gauche de manière à représenter une croix triple, (voyez la différence avec *évêque* et *archevêque*).

PAPIER, 1° les doigts des deux mains fléchis dans la paume ; 2° les mains dans cette position les frotter par la paume, (action de savonner du linge).

PAR.—PAS.

PARADIS; 1° montrer le *ciel*, V.; 2° signe de *bonheur*, V.; 3° signe de *toujours*, V.

PARCEQUE; 1° les deux mains tendues devant soi, les paumes tournées vers la poitrine; 2° les mains restant dans cette position, faire glisser, d'un seul coup, le côté interne de la main droite sur le côté externe de la main gauche.

PARDONNER; 1° la main gauche tendue horizontalement devant soi, dans l'état de supination; 2° passer plusieurs fois en rond sur la face palmaire de cette main la paume de la main droite, comme pour en effacer une tache; 3° expression de physionomie en rapport.

PAREIL, aussi, comme, égal, semblable, tel, etc.; 1° les deux index seuls tendus horizontalement; 2° les frapper à plusieurs reprises l'un contre l'autre, dans toute la longueur de leur face externe.

PARESSE, fainéantise, oisiveté; 1° se croiser les bras sur la poitrine; 2° expression de physionomie en rapport.

PARLER; 1° porter devant les lèvres l'index d'une main, tendu horizontalement; 2° tracer en l'air dans ce sens avec ce doigt, vis-à-vis de la bouche, plusieurs petits cercles; 3° expression de physionomie en rapport.

PARTAGER, distribuer; 1° la main gauche tendue horizontalement devant soi, dans l'état de supination; 2° simuler l'action de couper en plusieurs morceaux quelque chose sur sa paume avec le côté interne de la main droite; 3° faire le signe naturel de distribuer ce qu'on a simulé de couper.

PARTIR, pris dans le sens d'*aller*, V.

PAS, pris dans le sens de *négation*, V.

PASSÉ, par opposition à *avenir*, V., 1° jeter plusieurs fois la main par dessus l'épaule; 2° expression de physionomie en rapport.

PA. — PE.

PATRON, chef, maître; 1° signe d'*homme*, V.; 2° tenir la main tendue dans l'état de pronation, et placée un peu au dessus d'un des côtés de la tête; 3° dans cette position la pousser obliquement en avant et en haut; 4° expression de physionomie en rapport.

PATURE, pris dans le sens de *nourriture*, V. (pour les animaux).

PAUVRE, pris dans le sens de *mendiant*, V.

PAUVRETÉ, pris dans le sens de *malheur*, V.

PAYSAN, pris dans le sens de *laboureur*, V.

PÉCHÉ, pris dans le sens de *faute*, V.

PEINDRE; 1° les deux avant-bras demi-fléchis; 2° appuyer le milieu de l'avant-bras droit en travers sur le milieu de l'avant-bras gauche; 3° simuler l'action de tenir à la main un pinceau et de peindre.

PEINE, pris dans le sens de *chagrin*, V.

PENDANT, durant, tandis que; 1° les avant-bras fléchis sur les bras à angle droit; 2° faire deux P (Dactyl.), V., avec les deux mains placées sur une même ligne; 3° les porter doucement devant soi, dans cette position.

PENDULE, pris dans le sens d'*horloge*, V.

PÉNITENCE (sacrement de), pris dans le sens de *confession*, V.

PENSÉE, penser, réfléchir; 1° porter l'index d'une main tendu au front; 2° tracer avec ce doigt sur cette région de petits cercles; 3° expression de physionomie en rapport.

PÈRE, papa; 1° signe d'*homme*, V.; 2° les deux mains tendues, les paumes en regard; 3° en faire glisser le bord interne le long des côtés de l'abdomen, et les rapprocher au

PE.—PH.

niveau du pubis, de manière qu'elles se touchent; 4° porter ensuite les mains en avant.

PERMETTRE, accorder, consentir; 1° faire deux P (Dactyl.), V., avec les deux mains tenues sur un même plan, dans l'état de pronation à la hauteur de la poitrine; 2° les porter rapidement devant soi et en haut; 3° faire un geste d'affirmation en rapport avec l'idée.

PETIT, E; (Appliqué aux êtres animés.) 1° tenir la main tendue horizontalement devant soi dans l'état de pronation à la hauteur des cuisses, ou des genoux, ou de la poitrine, selon la taille de l'être que l'on veut indiquer; 2° ajouter le signe de l'individu, *homme, femme, enfant*, etc. V.

PETIT, pris pour désigner la dimension d'un objet: 1° faire le signe de l'objet; 2° dessiner dans l'air avec les mains sa dimension; 3° frapper la face palmaire des doigts de la main droite contre la face dorsale des doigts de la main gauche demi-fléchis et réunis en faisceaux, l'extrémité dorsale regardant en l'air.

PEU; 1° frotter doucement plusieurs fois l'extrémité de l'index d'une main contre l'extrémité du pouce de la même main; 2° expression de physionomie en rapport.

PEUR, alarme, appréhension, crainte, effroi, épouvante, frayeur, terreur; 1° les bras et les mains pendants; 2° les faire grelotter; 3° expression de physionomie en rapport.

PHALANGES, 1° signe d'*os*, V.; 2° montrer la place qu'elles occupent au pied et à la main.

PHARMACIEN; 1° signe d'*homme*, V.; 2° simuler l'action de tenir le pilon d'un mortier dans la main droite et de broyer quelque chose dans la main gauche; 3° signe de *lavement*, V.

PHARYNX, 1° ouvrir la bouche; 2° indiquer la cavité que

PI.—PI.

forme l'arrière-bouche, et qui est commune aux voies digestives et respiratoires.

PIED, montrer cette partie du corps avec la main.

PIERRE, caillou; 1° frapper sur la face dorsale de la main gauche, avec le dos de l'index de la main droite fléchi à angle aigu; 2° simuler l'action de frapper avec un marteau sur une pierre.

PIEUX, pris dans le sens de *dévôt*, V.

PIPE; 1° signe de *pierre*, V.; 2° signe de *fumer*, V.

PLACER, pris dans le sens de *poser*, V.

PLAISIR, pris dans le sens de *content*, V.

PLEIN, rempli; 1° faire un O (Dactyl.), V. avec la main gauche, dont le côté interne est en regard du sol; 2° la main droite tendue horizontalement dans l'état de pronation; 3° passer la paume de cette main sur le côté externe de la main gauche disposée en forme d'O (Dactyl.), V.

PLEURER, pleurs, larmes; 1° l'index d'une main tendu, les autres doigts fléchis; 2° tracer, avec l'index, sur la figure, des lignes partant des yeux pour représenter les larmes qui s'en échappent; 3° expression de physionomie en rapport.

PLIER; 1° simuler l'action de plier quelque chose avec les deux mains; 2° varier cette action selon l'objet dont il s'agit.

PLOMB; 1° signe de *fer*, V.; 2° simuler l'action de mouiller avec la langue le bout d'un crayon; 3° signe de *flexible*, V.

PLUIE; 1° signe d'*eau*, V.; 2° élever à la hauteur du front les deux mains étendues horizontalement dans l'état de pronation; 3° les agiter par saccades pour imiter l'eau qui tombe de l'atmosphère.

PLUSIEURS, exprimer les nombres un, deux, trois, quatre, cinq, en ouvrant successivement les doigts d'une main.

PL.—PO.

PLUSIEURS FOIS, pris dans le sens de *souvent*, V.

POÈTE; 1° signe d'*homme*, V.; 2° simuler la longueur des vers avec le pouce et l'index d'une main, tenus écartés, et promenés en travers sur la paume de l'autre main.

POIGNARDER, *assassiner, massacrer, tuer*; simuler l'action de donner un coup de poignard à quelqu'un. Quand on veut exprimer que la mort en est la suite, on ajoute le signe de *mort*, V.

POINT, dans le sens de *négation*, V.

POISSON; 1° la main tendue, le bord interne regardant en bas; 2° simuler avec la main, dans cette position, les mouvements du poisson qui nage.

POITRINE; indiquer cette partie du corps en la montrant avec le doigt.

POIVRE; 1° signe de *brun*, V.; 2° simuler l'action de secouer une poivrière sur des mets.

POLI, E; 1° signe d'*homme*, de *femme*, d'*enfant*, V.; 2° simuler l'action de saluer avec grâce.

POLITESSE, pris dans le sens de *galanterie*, V.

PORTE; 1° la main gauche fermée, son bord interne regardant en bas; 2° appuyer le pouce de la main droite sur le bord externe de la main gauche; 3° faire tourner la main droite tendue comme on fait tourner une porte sur un gond.

PORTER, *apporter, emporter, transporter*; signe naturel de porter quelque chose sur son épaule.

PORTIER, ÈRE; 1° signe d'*homme*, de *femme*, V.; 2° simuler l'action de tirer fortement, d'une main, le cordon.

PORTRAIT; 1° tracer avec l'index une ligne autour de la figure; 2° signe de *peindre*, V.

PO.—PR.

POSÉR, *mettre, placer*; faire le signe naturel de poser quelque chose dans un endroit.

POSSÉDER, pris dans le sens d'*avoir*, V.

POSSIBLE, dans le sens de *pouvoir*, V.

POSTÉRIEUR, pris dans le sens d'*après*, V.

POUMONS, 1° indiquer leur siège; 2° indiquer leurs fonctions, en faisant de *fortes inspirations* et *expirations*.

POUR; 1° les doigts d'une main fléchis dans la paume, l'index seul tendu; 2° porter ce doigt au front; 3° l'en éloigner *doucement* en le portant devant soi.

POURQUOI? 1° tenir l'index d'une main tendu; 2° porter ce doigt au front; 3° le rejeter *vivement* en avant avec expression d'interrogation.

POURSUIVRE; 1° signe d'*accompagner*, V.; 2° avec les mains, dans cette position, décrire des lignes brisées simulant l'action d'une mouche qui vole.

POUSSER, pris dans le sens d'*exciter à*, V.

POUVOIR (verbe); 1° placer les deux mains fermées à la hauteur des épaules; 2° les abaisser vivement; 3° expression de physionomie en rapport.

PRÉCÉDENT, dans le sens d'*avant*, V.

PRÉCIPICE, dans le sens de *gouffre*, V.

PREMIÈREMENT, dans le sens de *d'abord*, V.

PRÉNOM; 1° signe de *nom*, V.; 2° signe de *baptême*, V.

PRÉPARATIFS, *préparer*, V.

PRÉPARER; 1° tenir la main gauche tendue dans l'état de pronation; 2° frapper avec le bord interne de la main droite tendue sur la face dorsale de la main gauche, alternativement

PRE. — PRO.

sur les phalanges et sur le carpe ; 3° expression de physionomie en rapport.

PRÈS, auprès, proche ; frapper un léger coup avec la paume de la main droite sur le coude du bras gauche.

PRÉSENT, présent (à), pris dans le sens d'**aujourd'hui**, V.

PRÉSENTER, dans le sens de **donner**, V.

PRÉSIDENT ; 1° signe d'**homme**, V., 2° signe d'agiter d'une main une sonnette.

PRESSER, dépêcher, hâter ; 1° signe de **vite**, V. ; 2° répéter ce signe plusieurs fois ; 3° expression de physionomie en rapport.

PRÊTRE ; 1° signe d'**homme**, V ; 2° signe de **prier**, V. ; 3° tracer avec une main la forme d'un rabat sur la poitrine. (Ce dernier signe suffit habituellement.)

PRÉVENIR, dans le sens d'**avertir**, V.

PRIER ; 1° tenir devant sa poitrine les deux mains tendues et rapprochées par leur face palmaire ; 2° lever les yeux au ciel ; 3° expression de physionomie en rapport.

PRINTEMPS ; 1° signe de **chaud**, V. ; 2° signe de **peu**, V. ; 3° signe de **fleurs**, V.

PRISON ; 1° signe de **maison**, V. ; 2° signe de **prisonnier**, V.

PRISONNIER ; 1° signe d'**homme**, V. ; 2° simuler l'action d'avoir les poignets liés en croix , 3° expression de physionomie en rapport.

PROBITÉ, intégrité ; 1° signe de **voleur**, V. ; 2° signe de **négation**, V. ; 3° signe de **bien**, V.

PROCHE, dans le sens de **près**, V.

PR.—PU.

PROFESSEUR; 1° signe d'*homme*, V.; 2° signe d'*enseigner*, V.

PROFESSION, dans le sens d'*état*, V.

PROJET; 1° signe de *pensée*, V.; 2° signe de *préparer*, V.

PROMETTRE; 1° la main gauche fermée, le côté interne en regard du sol; 2° la main droite tendue horizontalement dans l'état de pronation; 3° appuyer l'avant-bras droit sur le côté externe du poing gauche, et imprimer à la main des mouvements de haut en bas et de bas en haut; 4° expression de physionomie en rapport.

PROMPT, dans le sens de *vif*, V.

PROPRE; 1° signe de *bien*, V; 2° montrer l'objet dont il s'agit.

PROSPÉRITÉ, dans le sens de *bonheur*, V.

PROVOQUER, dans le sens de *tourmenter*, V.


PRUDENCE, circonspection; 1° porter le bout de l'index au front et l'en éloigner aussitôt; 2° signe de *diriger*, V.; 3° signe de *bien*, V.; 4° expression de physionomie en rapport.

PUNIR, corriger; 1° simuler l'action de fouetter un enfant en frappant de petits coups sur la face dorsale de la main gauche demi-fléchie avec la face palmaire des doigts de la main droite; 2° expression de physionomie en rapport.

PURGER; 1° simuler l'action d'avaloir quelque chose; 2° simuler l'action de se frictionner le ventre avec la paume de la main droite; 3° faire glisser l'index de la main gauche derrière soi de haut en bas, comme pour indiquer le résultat du médicament.

QUA.—QUO.



 **Q** Le petit doigt, l'annulaire et le médus fléchis dans la paume de la main, l'index et le pouce tenus droits, leur extrémité libre en regard du sol. (Dactyl., V. Pl. 1. et 2.)

QUAND, dans le sens de *lorsque*, V.

QUARANTE; 1° présenter quatre doigts qui, dans ce cas, ont la valeur de quatre dixaines; 2° faire un O (Dactyl.), V. qui, dans ce cas, représente zéro. V. aussi *numération*.

QUATRE-VINGT, octante; 1° présenter huit doigts qui, dans ce cas, représentent huit dixaines; 2° faire un O (Dactyl.), V., qui, dans ce cas, représente zéro. V. aussi *numération*.

QUATRE-VINGT-DIX, nonante; 1° même signe que pour *quatre-vingt*. Seulement, il faut présenter neuf doigts qui, dans ce cas, représentent neuf *dixaines*.

QUERELLE, quereller, taquiner, chamailler, etc.; 1° les mains fermées, les index seuls tendus; 2° porter ces doigts à la rencontre l'un de l'autre, et les agiter comme s'il s'agissait d'un assaut d'armes; 3° expression de physionomie en rapport.

QUESTIONNER, pris dans le sens de *demander*, V.

QUI? 1° signe de *nom*, V.; 2° signe naturel d'interrogation.

QUITTER, abandonner, V.

QUOI? Signe d'*interrogation*, V.

RA.—RE.



R La main fermée, sauf le médius ramené par dessus l'index, ces deux doigts tenus allongés. (Dactyl., V. Pl. 1 et 2.)

RADIUS; 1° signe d'*os*, V.; 2° montrer qu'il est placé sur le côté externe de l'avant-bras.

RAPIDE, pris dans le sens de *vite*, V.

RARE, *rarement*; 1° tenir les doigts fléchis dans la paume de la main; 2° étendre successivement et lentement le pouce, l'index et le médius, en faisant décrire à la main, pendant le déploiement de ces doigts, un léger mouvement de rotation de droite à gauche et *vice versa*. (Les sourds-muets se servent souvent de la Dactylogie pour ce mot).

RAVAGER; 1° signe de *casser*, V.; 2° signe de *couper*, V.; 3° expression de physionomie en rapport.

RAVI, pris dans le sens de *content*, V.

RECEVOIR; 1° tenir les doigts d'une main demi-fléchis, la face dorsale en regard du sol; 2° simuler, en fermant cette main, l'action d'attirer quelque chose vers la poitrine; 3° expression de physionomie en rapport.

RECONNAISSANCE; faire les signes 2, 3 et 4 de *reconnaissant*, V.

RECONNAISSANT; 1° signe d'*homme*, de *femme*, d'*enfant*, V.; 2° porter la main à la tête, et ensuite au cœur; 3° geste d'affirmation; 4° expression de physionomie en rapport.

RÉCRÉATION, pris dans le sens de *jouer*, V.

RECULER, *rétrograder*; 1° les deux mains tendues sur

RED.—REP.

une même ligne, les paumes en regard de la poitrine; 2° les attirer peu à peu vers soi en ayant l'air de reculer.

RÉDEMPTEUR, Jésus-Christ; 1° simuler l'action d'enfoncer le médius de la main droite dans la paume de la main gauche et le médius de la main gauche dans la paume de la droite, comme pour figurer les stigmates des clous; 2° signe de *Dieu*, V.

REDOUTER, pris dans le sens de *peur*, V.

RÉFLÉCHIR, méditation, méditer, penser; 1° porter l'index au front; 2° tracer avec le doigt sur cette région de petits cercles; 3° expression de physionomie en rapport.

REINS, région des reins, indiquer cette partie du corps en la montrant avec la main.

RÉJOUISSANCE, pris dans le sens de *content*, V.

REMÈDE, pris dans le sens de *lavement*, V.

REMPLI, pris dans le sens de *plein*, V.

REMPHIR, pris dans le sens d'*emplir*, V.

RENIER; 1° signe de *vrai*, V.; 2° signe de *négation*, V.; 3° répéter ce signe plusieurs fois; 4° expression de physionomie en rapport.

RENOMMÉE, pris dans le sens de *célébrité*, V.

RÉPANDRE, simuler l'action de tenir quelque chose dans sa main et de le semer.

RÉPONDRE, réponse, 1° faire un R (Dactyl.), V., avec une main et l'attirer plusieurs fois vivement vers la poitrine; 2° expression de physionomie en rapport.

REPOUSSER, pris dans le sens d'*empêcher*, V.

RÉPRIMANDER, pris dans le sens de *blâmer*, V.

RÉPUGNANCE, pris dans le sens de *haïr*, V.

RÉPUGNANT, V. *cochon*.

RÉPUTATION, pris dans le sens de *célébrité*, V.

RESPECT, *déférence*; 1° tenir la main horizontalement tendue dans l'état de pronation; 2° en appliquer le côté externe contre le front; 3° l'éloigner ensuite de la tête en décrivant un demi-cercle avec un mouvement ascensionnel; 4° expression de physionomie en rapport.

RÉTABLISSEMENT (d'une maladie), pris dans le sens de *guérir*, V.

RETENIR, pris dans le sens d'*arrêter*, V.

RÉTROGRADER, pris dans le sens de *reculer*, V.

RÉVEILLER, *éveiller*; 1° signe de *dormir*, V.; 2° simuler l'action de secouer le bras de quelqu'un qui dort; 3° se frotter les yeux avec les doigts; expression de physionomie en rapport.

RÊVER; 1° signe de *dormir*, V.; 2° signe de *penser*, V.

RICHE; 1° signe d'*homme*, de *femme* ou d'*enfant*, V.; 2° signe d'*argent*, V.; 3° signe de *beaucoup*, V.

RICHESSSE, *fortune*, *luxe*, *opulence*; 1° signe d'*argent*, V.; 2° signe de *beaucoup*, V.

RIEN, pris dans le sens de *nul*, V.

RIGOUREUX, *austère*, *sévère*; 1° tenir les doigts de la main crispés, 2° les passer dans cette position devant la figure depuis le front jusqu'au menton, sans la toucher; 3° expression de physionomie en rapport.

RIRE; 1° tenir les doigts d'une main fléchis, l'index seul tendu; 2° gratter à plusieurs reprises, en riant, avec le bout de l'index, la commissure des lèvres (coins de la bouche); 3° expression de physionomie en rapport.

RO.—RU.

ROBUSTE, pris dans le sens de *fort*, V.

ROI, *empereur*, *monarque*, faire glisser la main droite de l'épaule gauche à la hanche droite, de manière à simuler un cordon placé en sautoir sur la poitrine.

ROMPRE, pris dans le sens de *casser*, V.

ROTULE, 1° signe d'*os*, V.; 2° indiquer son siège en montrant la partie antérieure de l'articulation du genou.

ROUGE; 1° tenir les doigts d'une main fléchis, l'index seul tendu; 2° porter le bout de ce doigt sur le bord de la lèvre inférieure pour indiquer la couleur rouge.

ROUTE, *chemin*; 1° les deux mains tendues devant soi sur une même ligne et un peu écartées, le bord interne en regard du sol, les paumes en regard l'une de l'autre; 2° dans cette position, les porter ensemble devant soi, dans des directions diverses.

RUE; 1° faire deux R (Dactyl.), V. avec les deux mains; 2° pousser devant soi les mains dans cette position, de manière à décrire deux lignes parallèles et horizontales.

RUSE; 1° tenir les doigts de la main fléchis, l'index seul tendu; 2° le porter au front et faire l'action de l'enfoncer; 3° expression de physionomie en rapport.

RUSÉ, *malicieux*, *se*, *malin*, *maligne*, etc.; 1° signe d'*homme*, de *femme* ou d'*enfant*, etc., V.; 2° signe de *ruse*, V.

RUSTRE, *rustique*; 1° signe de *laboureur*, V.; 2° signe de *poli*, V.; 3° signe de *négation*, V.

SAC. — SAT.



S Les doigts d'une main fléchis dans la paume, le pouce seul tendu horizontalement et appuyé, par dessus, contre l'index et le médus. (Dactyl., V. Pl. 1 et 2.)

SACCAGER, pris dans le sens de *ravager*, V.

SACREMENTS, V. leurs noms respectifs dans leur ordre alphabétique.

SAGE, *calme, paix, tranquillité*; 1° signe de *bien*, V.; 2° les deux mains tendues à la hauteur de la poitrine dans l'état de pronation; 3° les lever et les abaisser alternativement plusieurs fois et lentement; 4° expression de physionomie en rapport.

SAIGNER; simuler l'action de saigner en portant la main droite sur la saignée du bras et feignant de piquer la veine.

SALAIRE, pris dans le sens d'*appointements*, V.

SALE, *saleté*, V. *cochon*.

SAMEDI; 1° faire un S (Dactyl.), V.; 2° tracer avec la main dans cette position de petits cercles en l'air.

SANG; 1° signe de *rouge*, V.; 2° signe de *saigner*, V.

SANGSUE; 1° la main gauche tendue, horizontalement dans l'état de supination; 2° appuyer le côté externe de l'index tendu de la main droite sur la paume de la main gauche; 3° le faire glisser en lui imprimant plusieurs petits mouvements pour simuler la manière dont la sangsue rampe; 4° signe de *sang*, V.

SATISFACTION, *satisfait, e*, pris dans le sens de *content*, V.

SA.—SE.

SAVANT, instruit; 1° signe de **beaucoup**, V.; 2° porter l'index tendu d'une main au front; 3° expression de physionomie en rapport.

SAVOIR, pris dans le sens de **connaître**, V.

SECOURIR, pris dans le sens d'**aider**, V.

SEL; 1° signe de **blanc**, V.; 2° simuler l'action de répandre du sel sur quelque chose.

SEMAINE (voir les noms des jours de la semaine dans l'ordre alphabétique).

SEMBLABLE, pris dans le sens de **pareil**, V.

SEMER, répandre, V.

SENSIBLE, sensibilité, V.

SENSIBILITÉ; 1° les doigts de la main droite tendus, le médium seul demi-fléchi; 2° avec l'extrémité de ce doigt simuler l'action de se piquer le cœur à plusieurs reprises; 3° expression de physionomie en rapport.

SENTIR (pour l'odorat), **odeur**, signe naturel de flairer.

SÉPARER; 1° signe de **joindre**, V.; 2° éloigner ensuite l'une de l'autre les deux mains dans cette position.

SEPTANTE, V. **soixante-dix**.

SEPTEMBRE; 1° signe de mois; 2° simuler l'action de tenir une balance de chaque main et de peser.

SEPTENTRION, l'un des quatre points cardinaux, **nord**, V.

SERRURIER; 1° signe d'**homme**, V.; 2° signe de **clé**, V.; 3° simuler l'action de polir quelque chose avec une lime.

SERVANTE, pris dans le sens de **domestique**, V.

SERVICE, pris dans le sens d'**aider**, V.

SEUL, E; 1° signe d'**homme**, de **femme**, d'**enfant**, V.,

SE. — SO.

ou d'un objet en question; 2° faire le signe de *un*, V., avec le pouce d'une main tenu droit en l'air.

SÉVÈRE, pris dans le sens de *rigoureux*, V.

SILENCE; 1° placer l'index verticalement devant la bouche; 2° expression de physionomie en rapport.

SIMPLICITÉ, modestie; 1° porter les mains étendues sur les côtés de la tête, dans l'état de pronation, à une petite distance de la partie supérieure des épaules; 2° les ramener insensiblement devant la poitrine (la face palmaire en regard de la poitrine), en les faisant se croiser sans qu'elles se touchent; 3° expression de physionomie en rapport.

SINCÈRE, pris dans le sens de *vrai*, V.

SINGE; 1° balancer les bras et les mains; 2° simuler l'action de se gratter avec les doigts des mains recourbés, de manière à imiter les gestes de cet animal; 3° y joindre quelques unes de ces bonnes grimaces qui lui sont familières.

SINGULIER, bizarre, 1° l'index de la main gauche tendu horizontalement devant soi; 2° frapper plusieurs fois la face dorsale de ce doigt avec la face palmaire de l'index de la main droite également tendu, de manière à imiter les courbes que décrit un balancier de pendule; 3° expression de physionomie en rapport.

SOEUR; 1° signe de *femme*, V.; 2° signe de *semblable*, V.

SOIF; 1° signe de *boire*, V.; 2° signe d'*eau*, V.; 3° expression de physionomie en rapport.

SOIN, soigner, avoir soin; 1° les deux mains tendues verticalement sur une même ligne vis-à-vis de la poitrine, l'extrémité digitale en l'air, la face dorsale en regard de la poitrine; 2° les élever et les abaisser alternativement; 3° expression de physionomie en rapport.

SOI.—SOU.

SOIR, par opposition à *matin*; 1° l'avant-bras et la main gauche tendus horizontalement, la paume en regard de la poitrine; 2° faire glisser de haut en bas la paume de la main droite sur la face dorsale de la main gauche (V. la différence avec *matin*).

SOIXANTE; 1° présenter six doigts qui, dans ce cas, ont la valeur de six dizaines; 2° faire un O (Dactyl.) représentant zéro.

SOIXANTE-DIX; 1° présenter sept doigts qui, dans ce cas, ont la valeur de sept dizaines; 2° faire un O (Dactyl.) représentant zéro.

SOLDAT, militaire, guerrier; 1° signe d'*homme*, V.; 2° simuler l'action de tenir un fusil appuyé contre l'épaule gauche, la crosse dans la main.

SOLDE, pris dans le sens d'*appointements*, V.

SOLEIL; 1° faire un C (Dactyl.), V.; 2° appuyer contre l'orbite la main ainsi disposée de façon que l'œil se trouve au centre du C; 3° action de regarder en l'air et d'être ébloui par la lumière.

SOMMEILLER, signe de *dormir*, V.

SORTIE, sortir; 1° l'avant-bras gauche fléchi sur le bras, à angle droit, et un peu écarté du corps, la main, du même côté, tendue, son bord interne tourné vers le sol, sa paume en regard de la poitrine; 2° frapper la face dorsale de la main droite (l'extrémité des doigts en regard du sol), contre la paume de la main gauche; 3° jeter cette main en avant.

SOUFFRANCE, dans le sens de *douleur*, V.

SOUFFRANT, te; 1° signe d'*homme*, de *femme*, d'*enfant*, d'*animal*, etc., V.; 2° signe de *douleur*, V.

SOUFFRIR, avoir mal; 1° signe de *difficile*, V.; 2° expression de souffrance.

SO. — SU.

- SOUSSION**, dans le sens d'*obéissance*, V.
- SOUPER** ; 1° signe de *soir*, V. ; 2° signe de *manger*, V.
- SOURCILS** ; les indiquer en les montrant du doigt.
- SOURD-MUET** ; porter rapidement l'index d'une main à l'oreille, et puis aux lèvres.
- SOUS, dessous** ; 1° la main gauche tendue horizontalement dans l'état de pronation ; 2° passer la face dorsale de la main droite sous la face palmaire de la main gauche, (voir la différence avec *sur*).
- SOUTIEN**, dans le sens d'*aider*, V.
- SOUVENT, fréquemment, plusieurs fois** ; 1° tenir la main fermée ; 2° ouvrir l'un après l'autre les doigts de la main en commençant par le pouce.
- SPECTATEUR**, signe d'*homme*, de *femme*, d'*enfant*, V. ; 2° signe de *beaucoup* ; 3° signe de *voir*, V.
- STERNUM** ; 1° signe d'*os*, V. ; 2° indiquer qu'il est placé à la partie extérieure et médiane de la poitrine.
- STUPÉFAIT**, pris dans le sens d'*étonné*, V.
- STUPIDE**, dans le sens d'*imbécile*, V.
- SUBSISTANCE**, dans le sens de *nourriture*, V.
- SUCCESSION**, dans le sens d'*héritage*, V.
- SUCRE** ; 1° la main gauche tendue horizontalement dans l'état de pronation ; 2° en frotter la face dorsale avec le côté interne de la main droite tendue pour simuler l'action de râper du sucre.
- SUCRÉ** ; 1° indiquer l'objet en question ; 2° signe de *sucre*, V.
- SUD** (par opposition à nord), *midi*, V.

SU.—TA.

SUEUR ; 1° signe de *chaud*, V ; 2° signe d'*eau*, V. ; 3° simuler l'action d'essuyer la sueur qui couvre le front ; 4° expression de physionomie en rapport.

SUIVANT, dans le sens d'*après*, V.

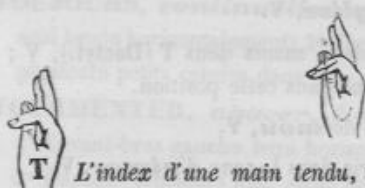
SUPPUTER, dans le sens de *compter*, V.

SUR, dessus ; 1° tenir la main gauche tendue horizontalement dans l'état de pronation ; 2° passer la paume de la main droite tendue sur la face dorsale de la main gauche, (V. la différence avec *sous*).

SUR, sûrement, dans le sens de *vrai*, V.

SURDITÉ ; 1° signe d'*entendre*, V. ; 2° signe de *néga-tion*, V.

SURPRENDRE, pris dans le sens de *tromper*, V.



T L'index d'une main tendu, appuyer la face interne de ce doigt sur la face dorsale du pouce au niveau de la deuxième phalange. (Dactyl., V. Pl. 1 et 2.)

TABAC à fumer ; simuler : 1° l'action d'apprêter du tabac et d'en bourrer une pipe ; 2° celle de la porter à la bouche ; 3° celle de fumer.

TABAC à priser ; 1° signe de tenir une tabatière de la main gauche ; 2° de prendre une prise de tabac de la main droite et de la porter au nez.

TAILLEUR ; 1° signe d'*homme*, V. ; 2° simuler l'action de coudre.

TOUX, tousser, simuler l'action de tousser.

TA.—TH.

TANDIS QUE, pris dans le sens de *pendant*, V.

TANTE; 1° faire un T (Dactyl.), V. avec une main; 2° agiter cette main ainsi disposée de droite à gauche et de gauche à droite.

TAQUIN, taquiner, pris dans le sens de *quereller*, V.

TARD (signifiant : *il n'est plus temps*); 1° tenir les deux mains tendues, les paumes en regard de la poitrine; 2° appuyer la paume de la main droite sur la face dorsale de la main gauche; 3° l'en éloigner vivement en avant, sans que la main gauche change de position; 4° expression de physionomie en rapport.

TARSE; 1° signe d'*os*, V.; 2° indiquer qu'il est placé entre les os de la jambe et le métatarse.

TEL, dans le sens de *pareil*, V.

TEMPÊTE, dans le sens d'*orage*, V.

TEMPLE, dans le sens d'*église*, V.

TEMPS, 1° faire avec les deux mains deux T (Dactyl.), V.; 2° porter devant soi les mains dans cette position.

TENDRE, pris dans le sens de *mou*, V.

TENDRE, tendresse, pris dans le sens d'*aimer*, V.

TERMINÉ, terminer, dans le sens de *finir*, V.

TERREUR, dans le sens de *peur*, V.

TERRIBLE, effroyable, épouvantable; 1° les mains tendues devant soi, comme pour repousser quelqu'un; 2° les agiter dans cette position; 3° expression de physionomie en rapport.

TÊTU, dans le sens d'*entêté*, V.

THÉÂTRE, 1° les deux mains tendues devant soi, sur une même ligne, la paume en face de la poitrine, les extrémités digitales en regard et tenues un peu éloignées l'une de l'autre; 2° les

TH.—TO.

élever dans cette position jusqu'à la hauteur de la figure, en simulant l'action de lever un rideau de théâtre.

THORAX, poitrine, montrer cette partie du corps avec la main.

TIBIA; 1° signe d'*os*, V.; 2° indiquer avec la main qu'il occupe la partie interne de la jambe.

TOAST, 1° simuler l'action de boire à la santé de quelqu'un; 2° expression de physionomie en rapport.

TOLÉRER, dans le sens de *permettre*, V.

TOMBER; simuler l'action naturelle de tomber s'il s'agit d'un être animé qui tombe; s'il s'agit d'un être inanimé, feindre de tenir une chose dans la main et de la laisser échapper; ou feindre l'action de sa chute.

TOUJOURS, continuellement; 1° l'index d'une main seul tendu horizontalement; 2° décrire avec ce doigt devant soi, plusieurs petits cercles dans l'air.

TOURMENTER, agacer, harceler, provoquer; 1° l'avant-bras gauche tenu horizontalement, la main fermée; 2° frapper plusieurs fois, en le faisant glisser d'avant en arrière, le bord interne du poing droit sur le pouce et sur l'index du poing gauche; 3° expression de physionomie en rapport.

TOUT (le), entier; 1° faire un T (Dactyl.), V.; 2° décrire avec la main ainsi disposée une ligne horizontale d'une épaule à l'autre.

TOUT, universel; 1° les mains tendues l'une près de l'autre, sur une même ligne dans l'état de pronation; 2° leur faire décrire rapidement un cercle, de manière qu'en le terminant, elles se rejoignent par leur bord interne et se retrouvent dans l'état de supination.

TOUX, tousser, simuler l'action de tousser.

TRA.—TRO.

TRACHÉE ARTÈRE; 1° signe de *tube*, V.; 2° indiquer avec la main qu'elle est placée entre le larynx et les bronches.

TRANQUILLE, pris dans le sens de *sage*, V.

TRANSPORTER, pris dans le sens de *porter*, V.

TRAVAILLER, agir, faire; 1° les doigts des deux mains demi-fléchis, dans l'état de pronation et tenus sur une ligne horizontale; 2° les agiter ensemble devant soi de droite à gauche et *vice versá*. — Pour désigner un état quelconque, faire le signe propre à la profession.

TRAVAILLEUR, pris dans le sens d'*ouvrier*, V.

TRENTE; 1° présenter trois doigts qui, dans ce cas, ont la valeur de trois dizaines; 2° faire un O (Dactylologie) qui représente zéro.

TRÉPAS, pris dans le sens de *mort*, V.

TRISTE, tristesse, pris dans le sens de *chagrin*, V.

TROC, pris dans le sens d'*échange*, V.

TROMPER (quelqu'un), duper, surprendre; 1° tous les doigts d'une main fléchis dans la paume, à l'exception de l'index et du petit doigt tenus droits; 2° la main ainsi disposée et tenue horizontalement dans l'état de pronation à la hauteur de la poitrine; 3° la pousser tout à coup devant soi; 4° expression de physionomie en rapport.

TROMPER (se), erreur, maladresse; 1° faire un Y (Dactyl.), V.; 2° porter la main ainsi disposée la face palmaire en regard de la poitrine, au menton, de façon que le pouce et le petit doigt touchent chaque commissure des lèvres (coins de la bouche); 3° expression de physionomie en rapport.

TROU; faire un O (Dactyl.), V. d'une main, mais avec le pouce et l'index seulement joints par les extrémités, les autres doigts tenus droits; 2° souffler dans cet O, et séparer aussitôt le pouce et l'index qui le forme.

TU.—UT.

TUBE, conduit, tuyau; 1° faire un O (Dactyl.), V. avec une main; 2° souffler dans cet O et y plonger l'index de l'autre main; 3° simuler la longueur d'un tube.

TUER, pris dans le sens de *poignarder*, V.

TUYAU, dans le sens de *tube*, V.



U *L'index et le médium tenus droit en l'air, et serrés l'un contre l'autre; le pouce retenant l'annulaire et le petit doigt. (Dactyl., V. Pl. 1 et 2.)*



UN, présenter la main fermée, le pouce tenu droit en l'air devant soi.

UNIR, joindre; 1° les avant-bras demi-fléchis sur les bras et placés devant soi; les doigts des deux mains fléchis dans la paume, les pouces seuls tendus et appuyés sur les index; 2° rapprocher les deux mains dans cette position par la paume, de façon que les doigts se touchent.

UNIVERS; 1° décrire avec les deux mains un grand cercle; pour peindre l'immensité; 2° faire les signes 2, 3, 4 et 5 d'*habile*, V.

UNIVERSEL, signe de *tout*, V.

USAGE, habitude, coutume; faire les signes 2, 3, 4 d'*habile*, V.

UTILE, utilité, avantageux; 1° La main tendue, le bord interne en regard du sol; 2° en faire glisser rapidement la paume de bas en haut et de dedans en dehors sur le devant de la poitrine; 2° signe de *bien*, V.



V L'index et le médius tenus droits en l'air et écartés sur la même ligne de façon à former un angle aigu à sommet renversé, le petit doigt et l'annulaire fléchis dans la paume, le pouce appuyé contre l'annulaire. (Dactyl., V. Pl. 1 et 2.)

VACCINER; simuler l'action de saisir le bras gauche avec la main droite, et d'y faire, avec une lancette tenue de cette main, trois petites piqûres au niveau de la région deltoïdienne (signe naturel de **vacciner**).

VALET, pris dans le sens de **domestique**, V.

VALEUR, pris dans le sens de **courage**, V.

VANITÉ, pris dans le sens de **orgueil**, V.

VARIATION, **variété**, **différence**, signifiant alternative dans les choses; 1° les deux index tenus rapprochés par leur côté externe; 2° les écarter vivement; 3° répéter plusieurs fois ce signe.

VARIATION, **variété**, pris dans le sens de **mobile**, V.

VEINE; 1° signe de **tube**, V.; 2° tracer avec l'index de la main droite sur l'avant-bras et le bras gauche à partir des doigts, des lignes sinueuses qui augmentent de volume à mesure qu'elles approchent du cœur; 3° signe de **sang**, V.; 4° signe de **bleu**, V. (pour figurer l'aspect bleu des veines).

VENDRE, **vente**; 1° les mains dans l'état de pronation; 2° imiter l'action de tenir un objet quelconque avec le bout des doigts des deux mains, ou avec une main seulement; 3° faire le simulacre de les offrir et de recevoir, en échange, de **l'argent**, V.

VEN. — VEU.

VENDREDI; 1° faire un V (Dactyl.), V.; 2° décrire avec la main, dans cette position, de petits cercles en l'air (V. la différence avec *vert* et *violet*).

VENIR, arriver; 1° les avant-bras fléchis sur les bras un peu écartés du corps; 2° les doigts des deux mains fléchis, les index seuls tendus; 3° faire tourner ces derniers l'un autour de l'autre en dirigeant le mouvement d'*avant* en *arrière*. (V. le mot *aller* pour lequel ce mouvement se fait d'*arrière* en *avant*.)

VENT, 1° faire un V (Dactyl.); 2° souffler sur cette lettre en promenant transversalement de droite à gauche, devant la figure, la main ainsi disposée.

VENTRE, indiquer cette partie du corps en la montrant avec la main.

VERBIAGE, pris dans le sens de *bavardage*, V.

VÉRITABLE, véritablement, pris dans le sens de *vrai*, V.

VÉRITÉ, pris dans le sens de *vrai*, V.

VERT, E, 1° les doigts de la main disposés comme pour le V (Dactyl.), V., mais un peu inclinés en avant; 2° exécuter ainsi par saccades des mouvements d'arrière en avant (V. la différence avec *vendredi* et *violet*).

VESSIE; 1° montrer avec la main son siège; 2° simuler l'action de gonfler une vessie.

VÊTEMENT, pris dans le sens d'*habit*, V.

VEUF, veuve; 1° signe d'*homme* ou de *femme*, V.; 2° signe de *vie*, V., pour indiquer le survivant; 3° signe de *mariage*, V.; 4° signe d'*homme* ou de *femme*, V.; 5° signe de *mort*, V., pour indiquer le défunt.

VIA.—VIO.

VIANDE, pincer avec le pouce et l'index d'une main la peau de la face dorsale de l'autre.

VIE; 1° les avant-bras fléchis, les doigts formant le V. (Dactyl.); 2° promener, dans cette position, leur face dorsale de bas en haut sur la poitrine; 3° exécuter plusieurs fois ce mouvement; 4° ouvrir légèrement la bouche et simuler l'action de respirer.

VIEILLARD, *vieux, vieille, ancien, ne*; 1° signe d'*homme* ou de *femme*, V.; 2° figurer l'action de s'appuyer des deux mains sur un bâton en baissant la tête et traînant le pas; 3° expression de physionomie en rapport.

VIF, *Brusque, prompt*; 1° la main ouverte, les doigts écartés; 2° la porter au front; 3° la diriger vivement en haut en la faisant tourner rapidement plusieurs fois sur elle même.

VIGOUREUX, pris dans le sens de *fort*, V.

VILAIN; 1° signe de *beau*, V.; 2° signe de *négation*, V.

VILLE; 1° signe de *maison*, V.; 2° signe de *plusieurs*, V.

VIN; 1° les doigts de la main formant le V (Dactyl.); 2° appuyer leur face palmaire sur la joue; 3° y décrire des petits cercles.

VINAIGRE, *aigre, amer*; 1° toucher plusieurs fois la pointe de la langue avec le bout de l'index de la main droite, comme pour la piquer; 2° expression de physionomie en rapport.

VINGT; 1° montrer deux doigts qui représentent deux dizaines; 2° faire un O (Dactyl.), V., qui représente zéro.

VIOLENT, pris dans le sens de *forcer*, V.

VIOLET; 1° la main disposée comme pour le V (Dactyl.), V.; 2° l'avant-bras et la main restant dans cette position, les faire tourner sur le bras plusieurs fois comme sur un pivot (V. la différence avec *vert* et *vendredi*).

VI.—VO.

VITE, rapide ; 1° la main tenue dans l'état de pronation ;
2° dans cette position la passer rapidement sous le menton
sans le toucher.

VIVRE, V. vie.

VOGUE, pris dans le sens de **célébrité, V.**

VOICI, voilà, montrer avec le doigt l'objet en question.

VOIR ; 1° faire le V (Dactyl.), V. ; 2° porter dans cette position,
les doigts index et médius au-dessous des yeux en y inter-
posant le nez ; 3° les rejeter naturellement devant soi en simu-
lant l'action de regarder.

VOISIN, E ; 1° signe d'**homme**, de **femme** ou d'**enfant**,
V. ; 2° signe de **domicile**, V. ; 3° tenir l'avant-bras gau-
che à demi fléchi ; 4° frapper sur son côté externe à deux ou
trois reprises avec la paume de la main droite.

VOITURE ; 1° signe de tenir les rênes avec les deux mains ;
2° les agiter comme pour imiter les mouvements que la voiture
leur imprime ; 3° simuler l'action de tenir un fouet et d'en
lancer des coups aux chevaux qui sont devant soi.

VOLER, 1° simuler l'action de prendre quelque chose furtive-
ment avec la main, en lui faisant décrire un demi-cercle ;
2° expression de physionomie en rapport.

VOLUME, pris dans le sens de **livre, V.**

VOLEUR ; **filou, fripon** ; 1° signe d'**homme**, de
femme, d'**enfant**, etc., V. ; 2° signe de **voler, V.**

VOMISSEMENT, vomir ; 1° la tête appuyée dans la main,
simuler des contorsions brusques, énergiques et convulsives de
l'estomac et des muscles du ventre, avec entrebâillement de
la bouche et suspension de la respiration ; 2° simuler l'action

VO. — W. — X.

de rejeter par la bouche; 3° expression de physionomie en rapport.

VOULOIR, pris dans le sens de *désir*, V.

VOUS, désigner avec l'index de la main droite la personne à laquelle on s'adresse. S'il y a plusieurs personnes, faire le signe de *nous*, V., mais en ayant soin de ne pas se comprendre dans le tracé de la ligne.

VRAI, *certain, certainement, sur, surement, véritable, véritablement*; 1° faire le V (Dactyl.), V.; 2° exécuter avec la main dans cette position un mouvement de va-et-vient et de haut en bas; 3° expression de physionomie en rapport.

VUE, pris dans le sens de *voir*, V.



W *L'index, le médius et l'annulaire tenus droits en l'air et écartés sur la même ligne de façon à former deux angles aigus à sommet renversé, le petit doigt fléchi dans la paume le pouce appuyé dessus. (Dactyl., V. pl. 1 et 2.)*



X *Fléchir les deux index en rond, les rapprocher par le dos, de manière à former cette lettre. ((Dactyl., V. Pl. 1 et 2.)*

Y. — Z.



Y *Fléchir l'index, le médium et l'annulaire dans la paume, tenir le petit doigt et le pouce tendus en l'air. (Dactyl., V. Pl. 1 et 2.)*

YEUX, montrer ces organes avec la main.



Z *Tracer cette lettre en l'air avec l'index d'une main. (Dactyl., V. Pl. 1 et 2.)*

ZÉRO, faire un O. (Dactyl.), V. Pl. 1.

